Le Rempart

Le Rempart
L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario | 7 octobre 1992 | 26 ième année, No39

Le Hall de la Renommée des francophones du sud-ouest installe ses premiers membres le 21 novembre

(JCM) Monseigneur Jean Noël et Mme Charlotte Mongenais

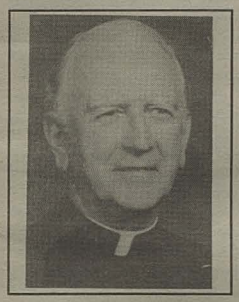

seront les deux premiers membres du Hall de la Renommée des francophones du sud-ouest établi par le Centre culturel Tournesol Windsor-Essex.

Le Centre avait annoncé le projet en mars dernier avec le but de reconnaître ceux et celles qui ont milité en faveur de la promotion de la langue française dans cette région depuis le début du siècle dernier. Conçu par la présidente du Centre, Mme Mireille Whissell, et réalisé grâce à l'appui financier de la Fondation du patrimoine ontarien, le projet a débuté par une période de recherche au sujet d'autant d'anciens militants que possible de la région, à partir de Sarnia, Chatham, Tilbury, Pointe-aux-Roches, Puce, Emeryville et Windsor.

Un comité de personnes-ressources a ensuite été mis sur pied pour choisir les plus méritants parmi eux. "Certains de ces militants et militantes sont déjà bien connus, avait déclaré en mars Mme Whissell, mais il y en a plusieurs autres qui le sont moins et dont les descendants continuent pourtant à vivre dans la région. Nous porterons une attention particulière à les mettre en valeur."

Toutefois, les deux premiers membres sont des personnes qui vivent encore dans la région.

Monseigneur Jean Noël, natif de l'ancienne ville de Riverside, maintenant incorporée à la ville de Windsor, a fait du ministère dans plusieurs paroisses françaises de la région avant de prendre sa retraite il y a quelque temps. Il continue d'ailleurs à aider de temps à autre à la paroisse St-Jérôme où il avait fait son dernier stage comme curé.

En plus de son travail pour les francophones au sein du diocèse, Monseigneur Noël a aussi été plusieurs années membre du Conseil des écoles catholiques de la ville et a été l'architecte principal du regroupement des élèves de langue française dans des écoles entièrement française, dont la plus récente a d'ailleurs été nommée en son honneur.

Maintenant domicilié à Belle-Rivière, il continue à se mettre au service de la communauté francophone à titre d'aumônier/aviseur spirituel auprès de l'Association canadienne-française de l'Ontario, le Centre Tournesol, la Résidence Richelieu et le Club Richelieu.

Mme Charlotte Mongenais est venue établir résidence à Windsor au début des années '40 tôt après être devenue veuve avec

Suite page 11

Incitation à l'entrepreneurship

Les membres du Conseil d'administration de la Société de développement de l'Ontario ont profité de la tenue de leur réunion à Windsor pour faire une réception pour des dirigeants d'entreprises et de services financiers de la région dans le but de faire connaître davantage ses programmes. Notre photo fait voir, dans l'ordre habituel, M. Glen Ryter, directeur de la région sud-ouest pour la Société, ainsi que Mme Pauline Hazen, Mme Denise McLean et M. Norm St-Onge, tous trois conseillers de la SDO à Windsor, les deux derniers de langue française, qui accueillent M. Donald Lassaline, comptable agréé et partenaire de la firme Cox Hyatt.

Etablie en 1986, la Société a comme mandat de favoriser le développement et la diversification économique en fournissant diverses formes de soutien financier aux entreprises dans les domaines de la fabrication, de l'exportation et du tourisme.

Au cours de l'année fiscale 1991-92, elle a approuvé 161 millions $ en aide financière à 2 700 commerces du centre et du sud-ouest de la province, dont près de 10 millions $ dans la région de Windsor.

On peut communiquer avec les conseillers locaux au 252-8455.

Les officiers des caisses populaires se renseignent

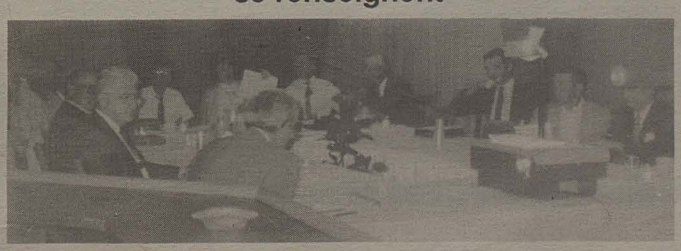

Ce sont des officiers des caisses populaires de Tecumseh et de Pointe-aux-Roches que l'on peut reconnaître dans la photo, qui écoutent M. Pierre Lacasse, directeur général de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (qui s'y voit de dos à l'avant-centre). La rencontre s'inscrit dans une tournée régionale que fait M. Lacasse et M. Daniel Breault, directeur au soutien à la gestion de la FCPO. Le but est de tenir les officiers des caisses au courant des dossiers principaux, dont celui de l'office de stabilisation de la Fédération et celui de l'administration interne, en préparation pour l'assemblée générale spéciale qui aura lieu à Sudbury en novembre.

Campagne Centraide... p. 4

Rapport du concensus sur la Constitution... p. 11

On réclame 45 millions pour sauver le Programme de contestation judiciaire

Ottawa (APF): Pour sauver le Programme de contestation judiciaire, des groupes préoccupés par l'égalité des citoyens proposent la création d'une fondation indépendante dotée d'un capital de départ de 45 millions.

La proposition reprend pour l'essentiel ce que le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées avait recommandé dans un rapport au gouvernement en date du 16 juin dernier.

Les groupes proposent que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de même que le secteur privé contribuent à ce fonds. A un taux d'intérêt de 6 pour cent, on calcule que la fondation permettra de générer des fonds de 2,7 millions par année, soit exactement le budget annuel de fonctionnement du Programme. On propose aussi que le gouvernement fédéral contribue immédiatement une somme de 10 millions à cette fondation.

"Il est impérieux que les Canadiens et les Canadiennes désavantagés aient accès aux tribunaux pour faire valoir leurs droits en matière d'égalité et de langue, sans quoi ces droits ne signifient rien" a déclaré Emilio Binavince, le porte-parole des groupes pour l'accès à l'égalité.

Le gouvernement fédéral a annoncé l'abolition du Programme de contestation judiciaire dans ses documents budgétaires du 27 février dernier. Ce Programme, unique au monde et qui avait vu le jour en 1978, permettait à des groupes linguistiques et des groupes défavorisés de faire respecter leurs droits devant les tribunaux, grâce à l'argent du gouvernement fédéral.

Les bureaux du Programme fermeront définitivement leurs portes le 30 septembre et le gouvernement n'a toujours pas répondu au rapport du Comité permanent des droits de la personne.

L'abolition du Programme a déjà des conséquences pour les groupes qui veulent poursuivre leur gouvernement.

Au Manitoba par exemple, la Fédération provinciale des comités de parents ne sait toujours pas comment elle paiera les avocats qui se préparent à débattre devant la Cour suprême du Canada du droit des parents Franco-Manitobains à gérer leurs écoles françaises, comme le reconnaît la Charte des droits et libertés. "Les avocats devront attendre. On n'a pas l'argent" reconnaît Gérard Lécuyer, directeur général de la Fédération. La préparation de la cause des parents franco-manitobains a déjà coûté 24,000$.

La Fédération a bien cogné à la porte du Secrétariat d'Etat du Canada pour demander un financement dans le cadre d'un projet spécial. Peine perdue, on leur a laissé savoir que toutes les demandes spéciales de financement étaient gelées d'ici la tenue du référendum.

Les groupes défavorisés et les représentants des minorités réclament encore une fois le retour du Programme de contestation judiciaire

Ottawa (APF): Des porte-parole d'une douzaine d'organisations représentant les minorités et les groupes défavorisés ont condamné une nouvelle fois l'abolition du Programme de contestation judiciaire par le gouvernement fédéral.

Pour souligner la fermeture officielle des bureaux du Programme de contestation judiciaire le 30 septembre, les groupes avaient décidé de lancer à tour de rôle un dernier appel au gouvernement pour qu'il ne ferme pas la porte à tous ceux qui comptent sur l'aide financière d'Ottawa, pour faire respecter leurs droits devant les tribunaux.

Il y avait de la tristesse et de l'amertume chez ceux et celles qui luttent depuis des années pour faire reconnaître les droits linguistiques et les droits à l'égalité tels que reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés. "J'ai l'impression d'assister à des funérailles" a souligné avec justesse le président du Comité des droits linguistiques, M. Gérard Bertrand.

Le gouvernement a annoncé le 27 février dernier l'abolition du Programme de contestation judiciaire sans préavis et sans proposer une solution de rechange. Officiellement, le programme a été aboli pour des raisons financières; le gouvernement estimant qu'il n'avait plus les moyens de débourser 2,7 millions par année pour permettre à des groupes de faire respecter leurs droits par les tribunaux.

Le député libéral Jean-Robert Gauthier, qui a joué un rôle dans la création en 1978 de ce programme unique au monde, s'est dit "amèrement déçu". Selon lui, l'abolition du Programme de contestation judiciaire ne fera qu'élargir le fossé entre les Canadiens et les tribunaux.

L'originalité du Programme tient au fait que le gouvernement fédéral finançait des causes-types jusqu'à concurrence de 35,000$ pour chaque étape de l'instruction de la cause. C'est ce programme qui a permis aux parents francophones d'Edmonton de passer à travers le dédale de procédures judiciaires et d'obtenir un jugement favorable de la Cour suprême du Canada en 1990, jugement qui reconnaissait le droit des parents à gérer et à contrôler leurs propres écoles.

Pour le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, Jean Tanguay, la fermeture des portes du Programme de contestation judiciaire est "une perte inestimable" pour la communauté franco-ontarienne. M. Tanguay a rappelé que les communautés minoritaires avaient peu de ressources financières à leur disposition et qu'elles hésiteront avant de se présenter en cour pour faire respecter leurs droits.

Net recul aussi pour Gérard Lévesque de l'Association des juristes d'expression française, qui estime que l'abolition du Programme constitue "une marque noire sur l'image internationale du Canada".

Le directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Marc Godbout, va plus loin et croit que toute cette mauvaise publicité embarrasse grandement le gouvernement canadien qui, rappelle-t-il, n'hésite jamais à porter bien haut le flambeau des droits de la personne sur la scène internationale. "Il est assez paradoxal que le gouvernement se targue d'être un champion du respect des droits de la personne et qu'il ne mette pas à la disposition de la population canadienne des mécanismes pour assurer le respect de ces droits".

Même que M. Godbout en est rendu à se demander si les francophones hors Québec n'auraient pas intérêt à sensibiliser l'opinion publique internationale, devant le non respect des droits des minorités linguistiques par certains gouvernements provinciaux.

Enfin, pour l'ancienne mairesse de la ville d'Ottawa, Mme Marion Dewar, la Charte canadienne des droits et libertés "ne vaut pas le papier sur laquelle elle est écrite si'il n'y a pas de Programme de contestation judiciaire".

Calendrier des activités

DIMANCHE 11 OCTOBRE
12h A 16h
VENTE ET EXPOSITION D'ARTS ET D'ARTISANAT
Centre culturel tournesol et L'Union culturelle des Franco-Ontariennes
Place Concorde, la Rotonde

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 OCTOBRE
SAM. DE 10h A 21h; DIM. DE 10h A 14h
BAZAR
Salle paroissiale de l'église St-Jérôme
3739 rue Ypres, Windsor
Information: Presbytère 948-6115

MARDI 20 OCTOBRE AU 24 NOVEMBRE
DE 19h A 22h
LA SANTÉ APPRIVOISÉE
L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale
Place Concorde
Information: Angéline 735-8551

MERCREDI 21 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE
DE 13h A 16h
LA SANTÉ APPRIVOISÉE
L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale
Résidence Richelieu
Information: Angéline 735-8551

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Séance d'information aux intéressés à s'inscrire à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa Mini-campus Windsor

en septembre 1993
20 octobre 19 h 00

Mini-campus
Windsor

13485 Sylvestre,
Tecumseh (Ontario)
N8N 1L9

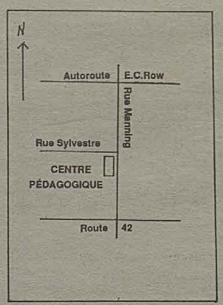

Pour plus de renseignements: Francine Létourneau
979-2556

Marcel's Garage & Bodyshop
(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement

SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs

945-1181

5384 est, chemin Tecumseh
(angle Femdale)

Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

RÉFÉRENDUM 92

Garantissez votre droit de vote.
Faites-vous inscrire sur la liste électorale.

ELECTIONS CANADA

22-7531 F

Nouveau programme à l'Académie Ste-Cécile

(JCM) On reconnait depuis très longtemps combien la musique peut enrichir la vie des individus. Beaucoup plus récemment, cependant, en fait il y a à peine quelques décennies, on en a reconnu la valeur thérapeutique pour améliorer la qualité de vie de personnes qui ont des besoins particuliers.

Voilà pourquoi Mlle Thérèse Gadoury, propriétaire et directrice de l'Académie Ste-Cécile de Tecumseh, songe depuis plusieurs années à ajouter un programme de musico-thérapie à l'éventail de programmes qu'on y offre. "La musique peut permettre à n'importe qui de s'épanouir davantage et de devenir beaucoup plus positif", affirme-t-elle, en annonçant fièrement qu'un tel programme est enfin en place à l'Académie.

Il est dirigé par Mlle Nathalie Craan qui parle couramment le français et l'anglais, et qui vient de terminer un stage clinique à New York suite à l'obtention d'un degré en musico-thérapie de l'Université Wilfrid Laurier de Waterloo, Ontario.

La musico-thérapie a des bienfaits sociaux: elle peut rehausser l'estime de soi et favoriser l'interaction sociale, explique-t-elle. Elle peut aider à développer la motricité, l'apprentissage académique, les habitudes d'écoute; elle peut faciliter et favoriser la communication.

Elle peut donc aider à améliorer la vie de personnes souffrant de handicaps physiques, émotifs, ou de développement, de personnes aînées ou de malades chroniques, et aucune formation musicale n'est nécessaire.

A l'Académie Ste-Cécile, on offre des programmes sur place, individuellement ou en petits groupes, ou dans des institutions diverses.

Mlle Craan ajoute qu'on recherche actuellement diverses façons d'aider au financements de tels programmes. On peut communiquer avec elle à l'Académie au 735-7575.

Soirée d'information à propos de la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa

(MT) Une soirée d'information aura lieu le 20 octobre prochain au mini-campus de Windsor de l'Université d'Ottawa, situé au 13485 rue Sylvestre à Tecumseh à propos de l'inscription en septembre 1993 à la Faculté d'Éducation de l'Université.

Pour être accepté(e) à la Faculté, il faut avant tout passer avec succès un test de compétence linguistique en janvier ou février 1993.

Il faut remplir des questionnaires et présenter toutes les pièces justificatives permettant d'accéder à ces cours.

Pour de plus amples renseignements, on peut contacter Mlle Francine Létourneau, coordonnatrice, au numéro (519) 979-2556.

Quand vous faites des affaires chez un de nos annonceurs, n'oubliez pas de lui dire que vous appréciez le fait qu'il annonce dans votre journal français!

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477**, du comté à frais virés s'il y a lieu.

Vols répétés à LaSalle

Il y a eu un vol à la pharmacie Cornett au 1201 de la rue Front à LaSalle le 16 novembre 1990, puis encore le 28 janvier 1991.

Un homme blanc élancé est entré dans le magasin armé d'une carabine partiellement cachée. Après avoir menacé les commis, il s'est enfui à la hâte avec une quantité d'argent et de médicaments. Sorti du magasin, il a couru vers l'est le long de l'édifice, puis vers le sud dans une ruelle à l'arrière, peut-être vers un véhicule qui l'attendait. Les enquêteurs croient que c'était le même voleur dans les deux cas.

L'Écho de la Place Concorde

Publié par le Conseil d'Administration de la Place Concorde **Numéro 2 Volume 9**

Une raison de plus de dévorer votre REMPART des yeux: "L'Écho" est de retour, plus résonnant que jamais! Les Expos sont éliminés, mes élèves calmés, le froid est arrivé, je peux enfin me consacrer à mes activités bi-mensuelles préférées!

Ceux et celles qui se morfondent à rien faire quelques heures par mois, téléphonez à Monique Chiasson et venez "bénévoler" à nos côtés. Nous ne rêvons qu'au jour où nous pourrons mettre un visage sur ces 850 noms de membres éparpillés dans la ville et le comté.

De plus, un calcul savant de notre matriarche Bernadette donne les résultats suivants: si chaque famille vendait une carte de membre (à 500 $), nous pourrions mettre dans nos goussets la coquette somme de 200 000 $! Surprenant n'est-ce pas? Allons-y, n'hésitons plus. Aidez-nous à vous servir.

Maintenant, je fais appel à nos quincagénaires et à ceux qui fêteront leurs noces d'or, pourquoi ne pas acheter des billets 50/50 pour souligner l'événement? J'ajouterais que les centenaires pourraient peut-être en acheter deux et que les "petites" jeunesse de 25 ans devraient se mettre 2 par 2 pour en acheter un. Bon, trêve de plaisanteries, c'est le temps d'en acheter!

N'oubliez pas non plus que vous pouvez investir votre REER avec Place Concorde, ça vaut peut-être la peine de s'informer...

Le centre Tournesol va offrir des cours de conversation française à partir du 20 octobre, l'inscription aura lieu le 15 octobre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21h. Et ce centre culturel poursuivra ses ateliers de lecture pour les jeunes à toutes les deux semaines le samedi de 15 h à 16 h. Ces sessions sont offertes entre autre à la myriade de jeunes mousses qui se sont inscrits aux nombreuses activités qui sont offertes maintenant à tous les samedis. Chapeau à Nathalie Deshaies qui a su faire un succès de cette entreprise!

Il y aura aussi exposition et vente d'arts et d'artisanats le dimanche 11 octobre de 12 h à 16 h à la Rotonde, le tout parrainé conjointement par Tournesol et L'UCFO.

Vous êtes sûrement aussi emballés que moi par la programmation '92-'93 qui est offerte à nos francophones. Ça commence avec Patrick Norman le 13 octobre et ça se terminera par une présentation théâtrale de la troupe Soleil-Sud en mai. Vous pouvez acheter un billet pour la série complète de six spectacles pour 50 $, ou un billet pour chaque événement individuel.

Les professeurs auront aussi leur soirée puisqu'ils sont invités à tous les troisième vendredis du mois à venir grignoter des crudités "bien arrosées" à l'Oasis. Passez le mot!

Soyez prudents! Gare aux inondations et aux tornades. A la revoyure, chers lecteurs et chères lectrices!

Daniel O'Hara

Soleil Sud.... Place Concorde Conseil des Arts de l'Ontario ARTS Ontario Arts Council

présentent

Patrick Norman

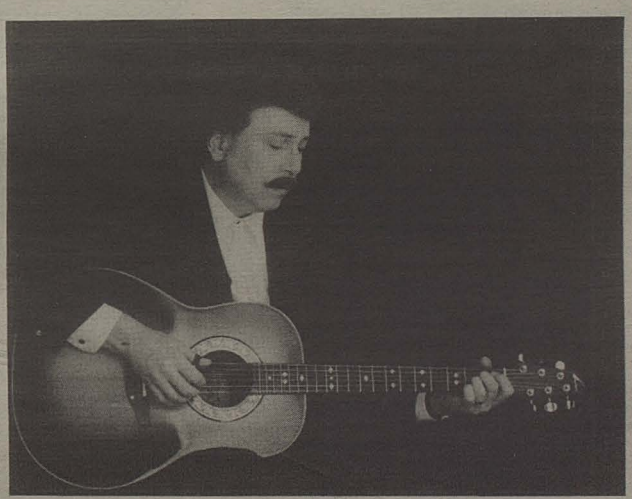

Mardi le 13 octobre 1992
20 h 00
billets à 15 $ en vente

A Place Concorde
Auprès des membres de Soleil-Sud
A la caisse populaire de Tecumseh

Ce concert fait partie d'une série de six spectacles d'ici le mois de mai. Un billet spécial pour la série complète de six spectacles est en vente au prix de 50 $.

Le pourquoi de la Campagne Centraide

La Campagne Centraide 1992 est lancée.

Encore une fois, afin d'aider à financer une centaine de programmes offerts par plus de cinquante agences de services sociaux dans Windsor et le comté d'Essex, les organisateurs font appel à la population.

Pas besoin de rappeler que ces services sont aussi variés que les besoins de la communauté et sont offerts à toutes les catégories de gens, car la plupart de ces agences sont assez bien connues.

Ce qu'il convient de rappeler, c'est la philosophie sur laquelle est fondée l'action de Centraide.

Tous reconnaissent que dans une société comme la nôtre, nous sommes solidaires du bien-être les uns des autres, et donc que ceux et celles qui ont des besoins particuliers doivent recevoir l'aide des autres membres de la communauté.

Beaucoup de cette aide est offerte sur une base individuelle: un grand nombre de gens consacrent de nombreuses heures à rendre service à un membre de leur parenté, à un voisin ou une voisine, à une connaissance. C'est d'ailleurs tout à fait indispensable au bon fonctionnement de la société et il est horrible d'imaginer ce qu'elle serait dans l'absence de ce service.

Cependant, dans une société évoluée comme la nôtre, cela est loin de suffire, et s'il n'y avait que cette forme de service individuel, on peut imaginer le grand nombre de gens ayant un besoin quelconque qui seraient laissés pour compte.

Il faut donc **également** un effort collectif pour assurer l'existence des services nécessaires auxquels peuvent faire appel tous les gens dans le besoin. Autant nous avons le devoir d'aider individuellement ceux et celles à qui nous pouvons offrir nos services, autant nous avons le devoir de participer à un effort collectif pour assurer un réseau de services pour l'ensemble de la population.

Centraide est justement un tel effort collectif . . . et, à notre avis, **bien plus efficace** que toute autre *façon de le faire!*

Des milliers de gens y travaillent bénévolement au cours de la campagne de prélèvement de fonds. Mais ce n'est pas tout: des centaines et des centaines de gens y travaillent, bénévolement eux aussi, tout au cours de l'année pour étudier les besoins et assurer qu'un organisme quelconque y répond, pour examiner les propositions de service et assurer que seules celles qui sont valables sont appuyées financièrement, et surtout pour passer au peigne fin les budgets de toutes les agences pour assurer que les argents sont aussi bien utilisés que possible sans dédoublement. Voilà pourquoi pour chaque dollar contribué à Centraide, 92 cents sont remis aux agences pour financer les services.

Rappelons aussi les nombreux bénévoles qui oeuvrent aux Conseils d'administration, aux comités divers, ou autrement dans presque toutes les agences.

Qu'arriverait-il si ces agences n'existaient pas ou n'avaient pas le financement nécessaire afin de fonctionner?

D'une part, une certaine part de leurs services devraient être offerts par les gouvernements et nous aurions quand même l'obligation de les financer avec nos impôts, et à quel coût à comparer avec ce que ça coûte de le faire par Centraide? Et à remarquer qu'on ne parle pas du montant d'impôts que nous payons actuellement mais de beaucoup **plus** d'impôt que nous aurions à payer!

Et d'autre part, nous ne pouvons pas concevoir qu'un appareil gouvernemental pourrait être aussi dévoué à sa clientèle que le sont ceux et celles qui les servent maintenant bénévolement. Il y aurait donc beaucoup plus de misère qui resterait sans réponse dans notre communauté.

Contribuer à Centraide, ce n'est donc pas une question de choix ou de surcroît de générosité. Nous **devons** contribuer à Centraide avec la conscience que c'est accomplir notre devoir de participer à l'effort collectif décrit ci-dessus, et convaincus que c'est de beaucoup la meilleure façon de le faire.

Il faut aussi reconnaître qu'il n'est pas question de quelques dollars seulement, mais d'une contribution à la mesure des besoins des agences dont tous les services sont essentiels. S'engager à contribuer quelques centaines de dollars ou plus, c'est facile en raison de cinq ou dix dollars par semaine. Et ça fait encore moins mal si l'on songe que l'on évite ainsi devoir payer des **milliers** de dollars en impôts additionnels, ce qui nous incomberait à chacun de nous si c'était les gouvernements qui devaient dispenser les services en question.

Jean Mongenais

Le référendum: il faut dire oui

Il va se dire beaucoup de choses et il va couler beaucoup d'encre au cours la campagne menant au référendum sur l'accord de Charlottetown. Il ne faudrait pas que toute cette discussion et toute cette publicité fassent perdre de vue trois points fondamentaux.

D'abord, l'accord est un compromis. Sans pouvoir répondre à toutes les aspirations de chacune des nombreuses parties en cause, les auteurs de l'accord ont réussi à concilier les intérêts principaux de chacune de ces parties, ce qui, dans les circonstances, est fort remarquable! Il nous semble donc déraisonnable de vouloir le rejeter parce qu'il ne répond pas à tous les désirs d'un groupe particulier.Il faut comprendre que des compromis de tous genres sont inévitables pour préserver l'unité d'un pays dont les éléments sont si divers, afin que tous puissent ensuite en retirer les avantages qu'il peut leur offrir.

Deuxièmement, on est arrivé à cet accord par un processus fort difficile, fort complexe, et qui a consumé une quantité énorme d'énergie. Il est donc tout à fait illusoire d'imaginer qu'on pourrait le rejeter et que les négociations pourraient ensuite reprendre dans le but dans arriver à un autre accord! De penser qu'on pourrait ajouter ou enlever un élément majeur sans détruire l'équilibre délicat sur lequel il est fondé, ou que les négociateurs en jeu seraient même disposés à tenter de le faire est extrêmement naïf! La conséquence d'un rejet serait plutôt la perte pure et simple de tous les gains, aussi imparfaits soient-ils, que l'accord permettrait.

En fait, il y aurait aussi d'autres conséquences, très lourdes, signalons en troisième lieu. Comment dissimuler le fait que les séparatistes québecois souhaitent le rejet de l'accord comme indication que les divers éléments du pays ne peuvent pas s'entendre pour pouvoir vivre ensemble et donc qu'il faut entamer un processus de séparation? Ou comment nier l'effet néfaste qu'aurait un rejet sur notre situation économique devant l'évidence toute récente que le seul soupçon que les partisans du "non" gagnent du terrain a fait culbuter le dollar canadien?

Il est donc beaucoup à souhaiter que l'accord sera accepté dans toutes les parties du pays. Et ceux et celles qui partagent cette conviction se doivent de tout mettre en oeuvre pour en convaincre d'autres: les partisans du "non", eux, sont bien à l'oeuvre.

Jean Mongenais

CRHONIQUE POLITIQUE

Agence de Presse Francophone
Par: Laurent Laplante

Période plutôt lugubre pour le Québec

Pour une diversité de motifs, la très grande majorité des Québécois et des Québécoises filent, comme on disait autrefois, "un mauvais coton". Non qu'ils soient tous souverainistes, mais parce que, qu'ils soient souverainistes ou non, ce qui se déroule présentement et la manière dont les choses se déroulent leur déplaisent, soit dit sans jeu de mots, souverainement.

Côté souverainiste, il est clair qu'on n'apprécie guère la volte-face effectuée par le gouvernement Bourassa au sujet de la loi 150. Cette loi, issue en droite ligne de la commission Bélanger-Campeau, constituait déjà un compromis. A peu près tout le monde avait fini par signer le rapport de cette commission et par retarder jusqu'en octobre 1992 la tenue d'un référendum à **condition** que le référendum porte sur la souveraineté.

Alors qu'une bonne majorité des commissaires tenaient à un référendum sur la souveraineté dès 1991, on avait accordé un sursis d'un an à M. Bourassa contre l'assurance écrite et législative que le référendum aurait lieu au plus tard en octobre 1992. Que M. Bourassa, après avoir bénéficié de cet atermoiement, amende une loi qu'il a lui-même signée et qu'il consente à un référendum sur l'entente de Charlottetown plutôt que sur la souveraineté, voilà qui, on le comprendra, fait bondir le camp péquiste.

Ce camp péquiste grogne d'autant plus que son chef, M. Jacques Parizeau, ne parvient toujours pas à séduire l'opinion québécoise. Sondage après sondage, le Parti québécois se fait dire que la population québécoise est prête pour la souveraineté...si elle lui est proposée par M. Bourassa!

L'humeur est cependant à peu près aussi morose du côté libéral. Même si l'entourage du premier ministre contrôle toujours aussi bien l'ensemble de la machine politique, nombreux sont les militants qui n'ont aucunement apprécié le cynisme avec lequel M. Bourassa a jeté par la fenêtre le programme constitutionnel adopté à peine un an plus tôt. Car il s'agit bien de cynisme. Tant que M.

Suite page 6

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
O.P.S.C.O.M.: **Marcel Laurin**
Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements:Canada: **16.00$**; Ailleurs:**37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l'APF
Association de la presse francophone

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

L'Assemblée des Centres culturels de l'Ontario met en place un processus de restructuration

(C et APF) L'Assemblée des Centres culturels de l'Ontario mettra sur pied un Comité de restructuration composé de représentants des Centres qui en sont membres et des Centres non-membres, et représentatif des quatre régions géographiques de la province, pour préparer d'ici décembre un document visant la restructuration de l'organisme, ont décidé les participants et participantes d'une assemblée tenue à North Bay la dernière fin de semaine de septembre.

Fondée en 1978, l'ACCO regroupe actuellement 13 de la trentaine de Centres culturels francophones qui existent dans la province, mais aucun du sud-ouest de la province jusqu'à maintenant.

Le comité de restructuration devra tenir compte des discussions qui ont eu lieu à l'assemblée et se pencher, entre autres, sur la mission, le nom, la structure et le financement de l'organisme. Son rapport sera envoyé à tous les centres et au cours de janvier, février et mars, on entreprendra une tournée pour en expliquer le contenu. Puis les centres seront convoqués à une assemblée extraordinaire en avril pour valider la restructuration.

Le grand problème des centres culturels en Ontario français demeure le financement. L'ACCO réclame sans succès depuis des années du gouvernement ontarien un financement de base pour son fonctionnement et pour les centres culturels. A l'heure actuelle, l'ACCO reçoit un maigre 50 000 $ par année de la province.

Le budget total de l'organisme est de 250 000 $ et 80 pour cent de cette somme est recueillie par le biais de projets spéciaux financés par les gouvernements.

Comme l'explique la présidente-sortante de l'ACCO, Mme Renée Piché, le Conseil des arts de l'Ontario ne finance que les activités artistiques des centres culturels. Or, un centre culturel en Ontario français, c'est beaucoup plus que des spectacles. En fait, les centres culturels offrent toute une gamme de services et d'activités, allant de la garderie à des activités sportives, en passant par des ateliers de formation et des expositions d'oeuvres d'art.

En 1988, l'ACCO estimait à 1 million de dollars par année le financement de base nécessaire à son fonctionnement et à celui des centres culturels. Présentement les centres arrivent à autofinancer 50 pour cent de leurs activités. Le reste de l'argent provient de projets spéciaux financés par les gouvernements fédéral et provincial.

Selon Mme Piché, tous les centres culturels éprouvent des difficultés financières.

On estime que les centres culturels de langue français desservent plus de 350 000 francophones à travers la province et injectent 7 millions de dollars par année dans l'économie ontarienne.

A l'assemblée à North Bay, Mme Mireille Whissell, présidente du Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, a été élue membre du Conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

M. Gilbert Héroux, nouveau président provincial de l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario, Mme Mireille Whissell, présidente du Centre culturel Tournesol Windsor/Essex qui a été élue au Conseil de l'organisme au cours de la récente assemblée à North Bay, et M. Jean-Pierre Cloutier, directeur-général de l'organisme.

La troupe Soleil-Sud augmente ses activités

(JCM) "C'est l'intérêt et l'ardeur grandissants de nos membres qui nous permettent d'envisager une augmentation de nos activités" a proclamé fièrement Jean-Paul Lavoie, président de la troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud, en annonçant le programme de l'assemblée annuelle de l'organisme qui aura lieu à la Place Concorde le vendredi 23 octobre.

D'une part, Soleil-Sud s'est déjà lié au Centre communautaire francophone Windsor-Essex pour offrir, avec le soutien du Conseil des Arts de l'Ontario, une série de spectacles qui débute avec celui du chanteur Patrick Normand le mardi 13 octobre. De plus, Soleil-Sud présente, pour la première fois dans la région, un spectacle d'un humoriste (stand-up comic) en français le mois prochain.

Mais on veut faire des plans pour que les membres de la troupe eux-mêmes aient plus d'occasions de s'exécuter. En premier lieu, c'est la troupe qui présentera le printemps prochain le dernier de la série de spectacles mentionnée ci-dessus, et c'est à l'assemblée du 23 que l'on discutera du choix de la pièce que l'on jouera. On veut aussi parler d'un spectacle genre Bye-Bye '92 que présenterait la troupe à l'occasion de la veille du Jour de l'An. En plus, on discutera de la possibilité de présenter une série de saynètes à l'occasion de la St-Valentin en février.

"Bien sûr, tout le monde est bienvenu à l'assemblée, ajoute M. Lavoie. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, que leur intérêt soit de jouer sur scène ou d'assurer l'une ou l'autre des nombreuses fonctions de soutien, entre autres, au son, aux costumes, à l'éclairage, à la publicité ou à la construction de la scène."

On peut se rendre directement à la réunion qui débute à 20 heures, ou, si l'on veut, se renseigner d'abord auprès de M. Lavoie au 253-2810.

PENSEZ À DEMAIN...

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Depuis 46 ans, des millions de Canadiens comme vous comptent sur les Obligations d'épargne du Canada pour bâtir leur avenir. Cette année encore, il s'agit d'un des meilleurs moyens de faire fructifier votre argent. Vous pouvez acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale à votre institution financière du lundi 19 octobre au lundi 2 novembre et dater votre paiement du 2 novembre. Vous n'avez donc pas à payer vos obligations avant qu'elles ne commencent à rapporter de l'intérêt le 1er novembre.

Sûres : les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles ne perdent jamais de valeur.

Encaissables en tout temps : les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.

Taux de rendement concurrentiel : les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux de rendement concurrentiel, surtout si l'on considère qu'elles sont encaissables en tout temps. Le taux de rendement et la limite d'achat de cette année seront annoncés à la mi-octobre. Vous pourrez obtenir des renseignements détaillés partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.

Ne tardez pas ! N'oubliez pas que la date limite pour acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale est le 2 novembre. La vente d'obligations peut toutefois être interrompue en tout temps.

Achetez-les du 19 octobre au 2 novembre.

Canada

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GARDIENNE: A Tecumseh, aimerait garder chez moi. Plein temps ou temps partiel. Beaucoup d'expérience avec les enfants. **979-8160** 36

FINITION DE BÉTON: Réparation ou construction de perrons, escaliers, trottoirs, entrées de cour; travail de pierre naturelle. Appeler Marc: **256-4324** 36

TRANPORT: Camion de 3/4 tonne pour transport d'objets divers. Appeler Marc: **256-4324** 36

A LOUER: Chambre à louer dans l'est de la ville; accès à l'autobus de ville; accès à la cuisine, laveuse et sécheuse, câble. Homme ou femme. **735-0723.37**

A LOUER: Condo à Pompano en Floride, du 1er octobre au 10 décembre. Prix à discuter. **254-5051.** 37

RECHERCHE: Une gardienne pour un enfant de 5 ans de 17h à 22h du lundi au vendredi et fin de semaine. **256-6993.** 37

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.37**

A VENDRE: Maison style Ranch, 3-4 chambres à coucher, 2 salles de bain (4 pièces), planchers de bois franc neufs, sous-sol complètement fini + bar, grande entrée privée et pavée, clôture en bois, quartier tranquille près des écoles, parcs et autobus. 112 900 $. 10475 Caledon, Forest Glade. Venez visiter. **735-8551.** 37

GARDIENNE: mère de 2 enfants aimerait garder chez elle, référence disponible. Contacter Sonia au **948-1829.** 38

A VENDRE: Dactylo électrique "Smith Corona" 60 $; télévision "Admiral", noir et blanc 20", idéal pour étudiant 60 $. **974-5166.** 39

Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE
House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Rénald Paquin, Royal-Le page Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 979-9641
Fax: 948-1621
Request Realty Inc.
5135 chemin Tecumseh est, Windsor, Ontario. N8T 1C3

ALUMINIUM (Voir **RÉNOVATIONS** et **CONTRUCTIONS**)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir **STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs,** et voir aussi **APPAREILS MÉNAGERS**)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi **MEUBLES**)
Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi **SERVICES AUX FEMMES**)
L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE
Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275,** Mme Elmire Rondot **798-3241,** Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir **SERVICES AUX FEMMES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS**)

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi **AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE**)
A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi **GARAGES**)

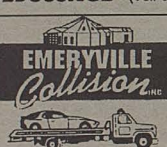

Remorque sur camion plat

A la fine pointe des techniques de réparation de carrosserie
«Garanti à vie»
Voitures de modèle récent à prêter
Angle ch Patillo et la route 2
727-3486
Serge Labonté, propriétaire

Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi **AUTOMOBILES - PIÈCES**)
André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS
Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Robert Jutras, 50 rue Queen Sud, Tilbury, **682-3100**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir **RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER**)

CAISSES POPULAIRES (Voir **"INSTITUTIONS FINANCIÈRES"**)

CAMIONNAGE
Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

Suite page 8

487 872 $ versés aux organismes francophones par l'OAF

(C) Le ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario, M. Gilles Pouliot, a annoncé récemment que le Fonds de soutien à la communauté géré par l'Office des affaires francophones a octroyé 487 872 $ à 25 organismes francophones entre le 1er avril et le 30 juillet 1992.

Le Fonds apporte une aide financière à des organismes à but non lucratif pour réaliser des projets innovateurs qui favorisent le développemnent de services et d'activités destinés à la communauté francophone.

L'Association canadienne-française de l'Ontario a reçu 81 125 $ pour organiser cinq tables sectorielles de concertation sur des sujets qui favorisent le développement de la communauté. L'Association des professionnels de la musique et de la chanson qui a pour objectif de favoriser le développement et l'épanouissement de la musique et de la chanson franco-ontarienne a reçu 13 000 $ à titre de subvention de démarrage, le cercle afro-canadien de l'Ontario a obtenu 10 000 $ pour la production de son bulletin Africana.

Quatre organismes ont reçu des fonds pour des projets de sensibilisation à la violence faite aux femmes. Parmi ceux-ci on retrouve la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien (FESFO) qui a reçu cette année 53 650 $ pour son projet «La violence faite à la femme... ça me touche». Elle formera 300 élèves et produira un vidéo lors des forums régionaux.

L'Union culturelle des franco-ontariennes (UCFO) s'est aussi lancée dans la production d'un vidéo. Celui-ci relatera l'expérience de femmes ayant été victimes de violence. De plus, L'UCFO prépare un colloque traitant de la violence faite aux femmes qui aura lieu en 1994. L'Union a reçu une somme de 51 450 $.

Période plutôt... suite de la page 4

Bourassa a eu besoin d'un programme radical pour impressionner les divers Canadas anglais, oui, les vues de Jean Allaire étaient présentées comme officielles. Dès que l'entente de Charlottetown s'est conclue, le premier ministre du Québec a mis "notre bon ami Jean Allaire" au rancart. Beaucoup de libéraux, qui n'avaient pas été mis au courant de cette "opération maquillage", se sentent aujourd'hui ridicules d'y avoir cru.

Le moral des troupes libérales est d'autant plus bas que l'entente de Charlottetown ressemble, du point de vue québécois, à une déroute totale beaucoup plus qu'à une victoire ou même à un match nul. Même dans le cercle des ministres libéraux farouchement fédéralistes, on sait aujourd'hui, au fur et à mesure que paraissent les textes découlant de l'entente de Charlottetown, que l'essentiel est à venir. En d'autres termes, tout, loin de là, n'est pas inscrit dans la constitution. Presque tout va se régler, de cinq ans en cinq ans, par de très aléatoires ententes politiques. Dès maintenant, il faut savoir que le référendum, pancanadien ou québécois, va nous montrer des libéraux québécois prêts à obéir à leur chef, mais dépourvus d'enthousiasme.

Trouve-t-on de plus beaux sourires dans le monde des affaires québécois? Non. Le président de l'Association des manufacturiers québécois, M. Richard Le Hir, est, à cet égard, typique. "Je suis heureux qu'une entente soit intervenue. Je n'ai aucun enthousiasme face à l'entente intervenue".

Comme si cette "déprime" généralisée ne suffisait pas, voilà que les partis fédéraux et leurs alliés de plusieurs provinces montent au combat en laissant de côté toute décence et en niant aux seuls Québécois le droit à la dissidence. Un Manitobain peut voter "non" sans devenir un ennemi du Canada, mais pas un Québécois. Pendant dix-huit jours, en vertu d'une loi québécoise, les partis politiques du Québec, le PQ compris, ne feront pas de publicité en faveur de leur option, mais le gouvernement central et des politiciens d'autres provinces, comme M. Rae, vont s'octroyer, eux, le droit "d'éclairer" le public québécois. Cette défense de la démocratie canadienne passe d'ailleurs, on l'a vu, par l'interdiction faite au Bloc québécois, de parler aux Communes. Beaucoup de Québécois souhaitent que l'entente de Charlottetown soit approuvée. Ils sont humiliés qu'on les juge inaptes à juger.

Aimeriez-vous un peu d'argent supplémentaire?

Avez-vous un article que vous n'utilisez plus que vous pourriez vendre?

(C'est gratuit pour les abonnés non-commerciaux)

ANNONCEZ-LE DANS
LE REMPART

948-4139

Bingo
Venez jouer au BINGO tout en appuyant des organismes francophones. BonneChance!

Jeudi 8 octobre - 17h à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, locale**

Samedi 10 octobre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le club Alouette**

Mercredi 14 octobre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Dimanche 18 octobre - 17h30 à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La paroisse St-Jérôme**

Dimanche 18 octobre - 13h à 17h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde, Actifit**

Mardi 20 octobre - 17h à 22h30
Sale Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

Samedi 24 octobre - 17h à minuit (4 sessions)
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale**

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux
MONARCH
office supply limited
1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario
966-2400
Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

Le meilleur quilleur canadien ira compétitionner en France

"Il ne faut pas penser à gagner"

Par: Jean-Pierre Dubé

Saint-Boniface (APF): Clément Perreault a passé 20 ans dans les salles de bowling avant de devenir le champion canadien des quilles masculin. "Il y en a qui deviennent professionnels en deux ans, lance-t-il, mais je n'avais pas juste ça à faire".

Dans ce tournoi de la Coupe du monde diffusé en direct à l'émission Sportsweekend de la CBC, Clément Perreault a battu ses 51 adversaires après dix parties au Chateau Lanes de Transcona. Il va représenter le Canada en France, la première semaine d'octobre.

"Dans la psychologie du jeu, estime le nouveau champion des dix quilles, il faut faire la différence entre l'objectif de la partie et le désir de gagner. Il ne faut pas penser à gagner. Il faut mettre les choses en perspective.

"Je l'ai fait devenir réalité. J'ai fait tout le scénario dans ma tête. Et j'ai laissé le subconscient faire le travail. Ça a marché".

Ce sera une semaine à Le Mans très chargée: huit parties par jour, pour les trois premiers jours d'éliminatoires; ensuite, deux journées marathon de quinze parties chacune pour ceux qui méritent une place parmi les quelque 50 à 60 pays participants.

"J'y vais pour faire de la compétition: mon objectif est de faire la meilleure représentation que le Canada ait jamais faite. Je me sens bien, c'est mon travail qui m'inquiète le plus. Quand je vois les jours passer, je me rends compte que ça s'en vient vite!".

Le gérant du Club La Vérendrye n'est pas intéressé à devenir professionnel. "Il y en a seulement deux ou trois du Canada sur le circuit américain. Et puis, (à 43 ans) je suis trop vieux. Physiquement, je ne peux pas faire compétition avec des jeunes pendant dix parties par jour".

"J'ai toujours été sérieux aux quilles. A la base, il faut du talent. Pour gagner, c'est surtout le jeu mental qui compte. Il faut pouvoir lire les conditions des allées, il faut comprendre l'équipement, il y a tellement de hasard dans le jeu même".

Par exemple, il faut conjuguer la porosité de la boule avec le montant d'huile sur les allées pour se donner un meilleur contrôle. Les blocs de poids à l'intérieur de la boule permettent de la faire changer de direction à un moment donné. Et encore, l'emplacement des trous sur la boule, la distance les uns par rapport aux autres, sont des facteurs à maîtriser.

Clément Perreault gère depuis huit ans la boutique de quilles du Club. "C'est le travail dans la boutique qui m'a fait comprendre le concept du jeu en profondeur. Il a fallu que je suive un cours à Minneapolis pour apprendre à percer les balles exotiques". Pour 160$, un amateur de quilles peut acheter une boule et la faire percer selon ses exigences.

La famille Perreault devait passer Noël en Floride cette année. Mais le quilleur avait dit à sa femme: "Si je gagne, on va tous aller en France". La famille se prépare à passer non pas une semaine, mais tout un mois en Europe.

Classement

Joyeux Troubadours

Résultats du : oct.
Plus haut simple
HOMMES
Jack Tracey 213
Gaston Landry 209
Conrad Michaud 197
FEMMES
Henriette Michaud 187
Sharon Tracey 186
Françoise Grondin 181

ÉQUIPES
#9 Les Dauphins 675
#6 Les Pros 659
#2 Les Grenouilles 654
Plus haut triple
HOMMES
Jack Tracey 552
Gaston Landry 540
Maurice Gagné 510
FEMMES
Sharon Tracey 542
Gaston Landry 498
Françoise Grondin 484
ÉQUIPES
#2 Les Grenouilles 1853
#9 Les Dauphins 1826
#6 Les Pros 1805
Premier gagnant 50/50
Roger Miglietta
2e gagnant 50/50
Jean Lapos
Classement suite au 4
#10 Les Araignées 19
#4 Les Champions 17
#6 Les Pros 17
#1 Les Aveugles 13
#9 Les Dauphins 10
#2 Les Grenouilles 9
#5 Les Anges 9
#3 Les Tigres 7
#8 Les Cavaliers 7
#11 Les Acadiens 7
#12 Les Jeunes 6
#7 Les Français 5
Meilleures moyennes
HOMMES
Maurice Gagné 171
Laurent Viel 170
Jack Tracey 168
FEMMES
Sharon Tracey 165
Edna Labelle 154
Suzanne Paquet 149
Juliette Lachance 149

L'Érablière

Résultats du 2 oct.
Plus haut simple
HOMMES
André Godin 217
Jules Lavigne 196
Denis Rochon 189
FEMMES
Monique Robichaud 207
Aline Boily 200
Nicole Hamelin 189
Plus haut triple
HOMMES
André Godin 559
Paul Martins 518
Jules Lavigne 513
FEMMES
Monique Robichaud 611
Aline Boily 527
Nicole Hamelin 481
Classement suite au 2
#8 Les Abats 17
#4 Les Diables 13
#1 Les Chien-dents 12
#6 Les Saumons 11
#11 Les Barniques 11
#12 Les Bouffons 11
#5 Les Aveugles 10
#3 Les Bidous 9
#2 Les Young Guns 7
#10 Les Pissenlits 7
#7 Les Presques 3
Meilleures moyennes
HOMMES
Paul Martins 170
Pete Tessier 166
Vern Martins 164
FEMMES
Monique Robichaud 172
Marie-Anne Vallée 163
Solange Ward 1612

La LNH commémorée sur timbres-postes

(C) La Société canadienne des postes souligne le 75e anniversaire de la Ligue nationale de Hockey, par l'émission le 9 octobre d'une trilogie de timbres commémoratifs rappelant trois époques de la LNH: les débuts (1917-1942), la ligue des six équipes (1942-1967) et l'expansions 1967-1992).

Le premier timbre illustre des accessoires de hockey antiques, et le joueur Babe Siebert des Maroons de Montréal. La ligne bleue est la ligne défensive introduite dans le jeu pendant cette période.

Le deuxième montre les symboles des six équipes qui se sont fait concurrence de 1942 à 1967. On y voit aussi Claude Provost, un joueur d'avant des Canadiens de Montréal, et l'extraordinaire gardien de but Terry Sawchuck.

Le troisième timbre présente le dernier masque utilisé par Jacques Plante, le gardien de but qui a été le premier à porter un tel masque.

La triologie est l'oeuvre de Les Holloway et Richard Kerr, de Design Source, à Toronto.

Ballon-balai

Résultat du 4 octobre
HOMME
SBT Construction 2
Club Alouette 0
Pioneer Hydraulic 1
Assoc. Franc. 0

Classement 4 oct.

	pj	/pg	/pn	/pc	/pp	/pts
SBT	2	2	0	1	7	4
Club Alouette	2	1	0	3	5	2
Pioneer Hydraulic	2	1	0	5	2	2
Assoc. Franc.	2	0	0	4	1	0

NOTE:
11 octobre de 14h à 15h: inscription et pratique PeeWee;
15h à 16h: inscription et pratique Bantam

LA LOI FÉDÉRALE ET LES COMITÉS RÉFÉRENDAIRES

Qui doit s'enregistrer comme comité référendaire?

La Loi référendaire fédérale est formelle : **toute personne ou tout groupe qui prévoit dépenser plus de 5 000 $ au cours de la période référendaire, pour favoriser la question référendaire ou pour s'y opposer directement, doit obligatoirement s'enregistrer à titre de comité.**

Les demandes d'enregistrement des comités doivent parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le 26 octobre 1992, au bureau d'Élections Canada. Elles doivent être adressées au 1595, cour Telesat, Ottawa (Ontario) K1A 0M6, ou envoyées par télécopieur au 1 800 267-8549.

Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception; il y va de l'intérêt du comité de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour obtenir des renseignements complets ou un formulaire d'enregistrement de comité référendaire, téléphonez sans tarder, et sans frais, au numéro 1 800 387-2323. Pour les malentendants: 1 800 361-8935.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

ELECTIONS CANADA

L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7524F

Le référendum fédéral

Le comité du Canada pour le YES lance sa campagne dans une école secondaire d'Ottawa.

Les Acadiens sont ceux qui ont le plus à gagner selon Me Bastarache.

Ottawa (APF): De toutes les minorités francophones au pays, ce sont les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui ont le plus à gagner dans l'entente constitutionnelle de Charlottetown.

C'est ce que croit le président de la compagnie d'assurance-vie l'Assomption de Moncton, Me Michel Bastarache, qui a accepté d'être l'un des sept coprésidents du Comité du Canada pour le "YES", qui a lancé sa campagne dans une école secondaire d'Ottawa.

Il n'y a aucun doute selon Me Bastarache que les Acadiens "gagnent beaucoup plus que les autres minorités linguistiques" avec l'enchâssement dans la constitution de la loi provinciale 88, qui consacre l'égalité des communautés anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick, notamment le droit à des institutions d'enseignement et des institutions culturelles distinctes.

Ceci dit, Me Bastarache croit que l'entente améliore le sort des minorités francophones, parce qu'elle consolide le principe de la dualité canadienne. L'engagement des gouvernements envers leurs minorités renforce les droits linguistiques contenus dans la Charte, ajoute-t-il, mais il reconnaît n'y a aucune garantie que ces droits seront respectés par tous les gouvernements. Alors, pourquoi voter OUI? "Parce que c'est mieux que ce qu'on a aujourd'hui" répond Me Bastarache, selon qui il n'y a de toute façon aucune autre alternative pour les minorités. "Au moins, on progresse".

Me Bastarache n'est pas le premier venu lorsqu'il est question des droits des minorités linguistiques. Avocat reconnu et respecté, il a déjà défendu les droits des minorités francophones devant la Cour suprême. Selon lui, l'intérêt des minorités dans le débat constitutionnel était de consolider les droits linguistiques, de s'assurer qu'il n'y ait aucun recul sur les droits acquis, et d'éviter une trop forte décentralisation des pouvoirs au profit des provinces parce qu'en général, explique Me Bastarache, on ne peut pas toujours compter sur la bonne volonté de ces dernières pour garantir les droits des minorités.

Toujours est-il que le président de la compagnie l'Assomption a indiqué qu'il ne représentait pas uniquement les minorités francophones, mais également l'Atlantique au sein du Comité du Canada pour le YES. Et cette entente est importante pour l'Atlantique, dit Me Bastarache, parce qu'elle assure qu'il n'y aura pas une trop grande décentralisation des pouvoirs. "C'est dans l'intérêt des francophones hors Québec et des gens de l'Atlantique que le OUI passe".

D'autre part, le lancement de la campagne du Comité du Canada pour le YES a connu des ratés. Seul le mot "YES" est en effet imprimé en lettres noires sur le papier officiel utilisé par le comité. Pire encore une immense affiche du YES surplombait l'estrade où prenait place les sept coprésidents, donnant la désagréable impression que la dualité linguistique n'avait pas sa place dans la campagne référendaire des Canadiens pour le "OUI". Questionné par les journalistes, Me Bastarache a reconnu dans un premier temps qu'il s'agissait d'une erreur des organisateurs, mais que cette erreur n'était pas tellement significative. Il s'est repris quelques minutes plus tard, devant l'insistance des journalistes, pour reconnaître que cette situation était inacceptable.

On a aussi entendu de drôles de propos par certains coprésidents du comité. Ainsi la journaliste June Callwood, qui parlait devant des centaines d'étudiants âgés de moins de dix-huit ans, a dit que même les enfants de dix ans devraient avoir le droit de voter sur cette entente. L'ex-ambassadeur du Canada aux Nations Unies, l'avocat québécois Yves Fortier, a dit qu'il voterait OUI "sans me pincer le nez", car cette entente est "une excellente affaire pour le Québec". Pour l'homme d'affaires Ted Newall de l'Alberta, un Oui à l'entente favorisera les investissements et évitera l'instabilité politique qui fait fuire les capitaux. Il sera plus facile pour les gouvernements de se concentrer sur l'économie une fois que les Canadiens auront voté Oui à l'entente de Charlottetown, prétend M Newall. Par contre, un NON voudrait dire plus de pauvreté, moins de travail et une économie à la dérive a ajouté l'homme d'affaires albertain, qui a évoqué le spectre du Mexique, de l'Argentine et du Brésil.

Le Comité du Canada est une organisation non partisane qui se propose de recueillir 7 millions de dollars chez les Canadiens pour financer sa campagne. Cette organisation a reçu l'appui des trois principaux leaders politiques fédéraux, de tous les premiers ministres provinciaux, des chefs territoriaux et des chefs autochtones.

Index des Services en Français

CENTRES CULTURELS (Voir **ARTS ET CULTURE**)

COMPTABLES
J.P. Bellemore, CGA, 2825 Lauzon Parkway, **944-4777**
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONSTRUCTION (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

CUISINES (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

DISC JOCKEY
Champ's Greatest Hits, M. Tom Labonté, **735-2818**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 3180 Grand Marais Rd. E. , **945-7900**

EXCAVATION (Voir **CAMIONNAGE**)

GARAGES
Mallet Sunoco, M. François Mallet, 925 rue Erie Est, (angle Parent) **973-8316.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE (Voir **ARTISANAT**)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

LIBRAIRIES (Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX et SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES**)

Librairie du SUD-OUEST
9h a 17h du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
2653 ave Howard, Windsor, Ontario N8X 4Z3
Tél.: 972-8489
Télécopieur (fax) 972-8490

MENUISERIE (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

MEUBLES
Bergeron Furniture, M. Phil Bergeron, 391 rue Front, Lasalle, **734-6162**
Dan's Appliances and Furniture (New & Used), M. Dan Thériault, 28 rue William S., Chatham, **351-8777**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE
Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 Ch Tecumseh, Tecumseh, **735-2445**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101**; 54 rue Main est, Kingsville, **733-2282,** 5805 ch Malden, LaSalle (ouvert à l'automne '92)

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Tecumseh, (heures flexibles.) **735-6774**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**
The Photographer, Mlle Jennifer Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535**
Towne Portraits, M. Dan Gadoury, 5729 ch Tecumseh E, **944-2652**

QUINCAILLERIE
Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER
Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS, CUISINIÈRES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

Suite page 9

LeCentre culturel St-Cyr, Pointe-aux-Roches
présente en série
Angèle Arseneault, souper-spectacle
DIMANCHE LE 8 NOVEMBRE 1992 à 20h15
(en collaboration avec Radio-Canada)
15,00 $
André Lejeune, spectacle
SAMEDI LE 14 NOVEMBRE 1992 à 20h30
10,00$

Soirée de variétés-20e anniversaire du Centre Culturel St-Cyr
Souper et Soirée 15 $
DIMANCHE LE 21 FÉVRIER, 1993
Salle paroissiale de Pointe-aux-Roches

Billets: 798-3275
798-3048

Cette série est présenté avec le soutien financier du Conseil des Arts de l'Ontario

Série 35.00$

Carrière et profession

JOURNAL **LE VOYAGEUR**

Le Voyageur est à la recherche d'un-e

Journaliste

Faire parvenir son curriculum vitae et cinq à six textes récents (Reportages, interviews, etc...), à :

La Direction du Journal
a/s André Girouard
1314, boulevard Lasalle
Sudbury (Ontario)
P3A 1Y8

Un abonnement au REMPART: un cadeau qui dure!!!

Le Rempart

Le référendum fédéral

La Fédération des femmes canadiennes-françaises dit OUI à l'entente de Charlottetown.

Ottawa (APF): La Fédération des femmes canadiennes-françaises se prononce en faveur de l'entente constitutionnelle de Charlottetown.

"C'est d'abord et avant tout pour confirmer le caractère indissociable de notre spécificité comme femme francophone vivant en milieu minoritaire que nous avons décidé d'appuyer l'entente de Charlottetown" a expliqué la présidente de la Fédération, Mme Ghislaine Foulem.

Les femmes canadiennes-françaises avaient à choisir entre leur condition de femme et leur soutien à la francophonie. Elles ont choisi la francophonie. La reconnaissance officielle des communautés linguistiques de langue officielle et l'enchâssement de la Loi 88 pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont pesé lourd dans la balance. "Cette victoire pour la francophonie, c'est aussi une victoire pour les femmes" a déclaré Mme Foulem, qui a rappelé que "l'histoire des femmes canadiennes-françaises dans ce pays, c'est l'histoire d'une lutte constante pour la survie de notre culture et de notre langue".

L'enchâssement dans la constitution de la Loi 88, qui consacre l'égalité des communautés francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick est, selon Mme Foulem, un gain important qui pourrait même avoir des répercussions pour les francophones de toutes les provinces maritimes, si jamais le projet d'union économique et politique entre les trois provinces se matérialise un jour.

Ceci dit, Mme Foulem a reconnu qu'il s'agissait d'un "choix très difficile" et que cette décision ne faisait pas l'unanimité chez les 15 membres du conseil d'administration, qui étaient réunies en fin de semaine à Ottawa pour débattre de la question constitutionnelle. C'est que les femmes francophones se sentent solidaires des revendications des féministes au pays, qui dénoncent l'entente parce qu'elle ne reconnaît pas formellement le principe de l'égalité entre les sexes, ne protège pas les femmes autochtones et n'assure pas une représentation égale des femmes dans un Sénat élu et dans toutes les autres institutions gouvernementales.

Pour les éclairer dans leur décision, les membres du conseil d'administration avaient invité le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, M. Raymond Bisson, et la présidenet du Comité canadien d'action pour le statut de la femme, Mme Judy Rebick, à leur adresser la parole. La Fédération des femmes canadiennes-françaises est membre de ces deux organismes. Le premier s'est prononcé en faveur de l'entente alors que la seconde a annoncé son intention de militer contre.

C'est finalement par vote secret que les membres du conseil d'administration ont fait connaître leur position dans ce dossier, de sorte qu'on ne peut pas mesurer l'opposition des femmes francophones à l'entente de Charlottetown. Toutes les membres du conseil d'administration se sont cependant ralliées à la décision de la majorité, a indiqué Mme Foulem.

La Fédération a maintenant l'intention de faire connaître sa position auprès de ses 40 groupes membres et de les éclairer sur les enjeux constitutionnels.

Rien n'empêche les Québécois hors Québec de voter deux fois.

Les citoyens de l'Ouest pourront prendre connaissance des résultats référendaires au Québec avant d'aller voter...mais pas des résultats des Maritimes

OTTAWA (APF): Les citoyens des provinces de l'Ouest pourront prendre connaissance des résultats du référendum au Québec et cela, bien avant la fermeture de leurs bureaux de scrutin.

C'est en tout cas ce qui ressort d'une séance d'information sur le référendum national organisée par Elections Canada.

Ce qui se passe, c'est que la loi fédérale sur les référendums s'applique partout au pays, sauf au Québec, où le référendum se tiendra sous la responsabilité du directeur général des élections du Québec. Deux référendums donc, mais une même question, avec des scrutins le même jour partout au pays, selon deux lois différentes.

Légalement, a expliqué le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, les électeurs de l'Ouest ne devraient pas être favorisés par le décalage horaire et connaître les résultats du référendum qui seront dévoilés dans les provinces de l'est du pays. Mais cela est uniquement vrai en ce qui concerne les provinces Maritimes et Terre-Neuve, où le référendum se tiendra sous la loi référendaire fédérale. Selon M. Kingsley, la difficulté principale tient au fait qu'il existe deux réglementations pour une même question référendaire posée le même jour.

L'autre particularité de ce référendum, c'est qu'un électeur canadien pourrait voter deux fois, au Québec et dans sa province de résidence, sans craindre les foudres de la justice. Selon la Loi électorale et la Loi sur la consultation populaire du Québec, les Québécois qui ont quitté le Québec depuis au moins deux ans et qui ont l'intention de retourner vivre dans cette province, peuvent s'inscrire dans le registre des électeurs hors Québec. Par exemple, un Québécois vivant au Manitoba ou en Acadie pourrait fort bien voter à la fois dans sa province d'adoption, et dans sa province d'origine. M. Kingsley a reconnu qu'il ne pouvait pas faire grand chose pour empêcher que cela se produise. "Il est possible que, légalement, une personne puisse voter dans les deux référendums et, légalement, on ne peut rien faire".

L'autre problème qui se pose concerne les régions limitrophes. Puisque les ondes ne respectent pas les frontières géographiques, rien ne pourra empêcher les Acadiens du nord du Nouveau-Brunswick et les Franco-Ontariens de la région d'Ottawa et de l'est ontarien d'être bombardés par la propagande des camps québécois du OUI et du NON. Mais on imagine mal comment la publicité du comité parapluie pour le NON au Québec pourrait avoir un quelconque impact sur le vote des minorités francophones.

D'ici la tenue du vote le 26

Suite page 18

Le Centre culturel St-Cyr, Pointe-aux-Roches

vous invite aux spectacles d'ouverture et de clôture de son Festival de la moisson

Souper-spectacle:15,00 $
Angèle Arseneault,
Spectacle seulement: 10,00 $
Salle paroissiale - Pointe-aux-Roches
DIMANCHE LE 8 NOVEMBRE 1992 à 20h15

Spectacle: André Lejeune
SAMEDI LE 14 NOVEMBRE 1992 à 20h30
10,00$
Salle paroissiale - Pointe-aux-Roches
Spectacle, rafraîchissements, goûter

Billets:

Centre culturel St-Cyr798-3275
Place Concorde 948-5545
ACFO 948-9322
Mae Caron 354-1249
Angèle Bénéteau 734-7674
Alice Leboeuf 728-2238
Hélène Chauvin 798-3048
Elmire Rondot 798-3241

Index des Services en Français

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Rénovations et Constructions, Gaudet's Aluminum Ltée, M. François Gaudet, M. Germain Gaudet, 1307 McDougall, Windsor, **252-4870, FAX: 252-2311**
Jacques Roofing & Trim, M. Jacques Ouimet, **969-1301**

KITCHEN CENTRE LTD.
2760 ave Howard
Tél.: 250-0333
Conception, installation et service après vente
Jean-Guy Cloutier et Serge Cloutier propriétaires
Concessionnaire RAYWAL autorisé

JD Rénovations, Jean Dallaire, 1017, Highway 2, Puce, **727--6583.**
Bathcrest Kitchen and Bath Centre, M. Mike Brisson, 1305 ave Windsor, **254-2284**
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**
Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

SABLE, PIERRE BROYÉE (Voir CAMIONNAGE)

SALLES DE BAIN (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 3338 ch Dougall, **250-0926**
The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

SERVICES AGRICOLES

A votre service
LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES
Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.
Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière
798-3011
798-3012

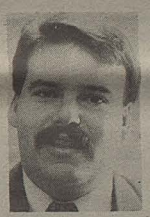

Gérald Mailloux

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 7515, promenade Forest Glade, Windsor, **944-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

National Safety Associates, M. et Mme Rénald et Carmen Cyrenne, **254-5357**

SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES

Boukalivre, Christiane Senécal, C.P. 833, Belle-Rivière, **728-4557**

SERVICES AUX FEMMES

Réseau des Femmes du Sud de l'Ontario (Essex-Kent), Activités diverses: **Mme Nicole Germain, 948-9322;** Service de counselling: **Mme Anne-Marie Monaghan, 253-5656**
L'Union culturelle des Franco-ontariennes, Mme Suzanne Cubaynes **351-2746,** Mme Laurette Lapointe **944-3000,** Mme Marcelle Baribeau **354-0083,** Mme Lucille Bondy **734-7936**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 7515 pr. Forest Glade, Windsor. **948-9322**

SPORTS

Association francophone des Sports et Loisirs, Mme Henriette Michaud, **948-5545,** poste 221

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TERRAINS DE CAMPING (Voir CAMPING)

TRADUCTION

M. Michael Hall, **971-0317**

TRAITEURS (Voir RÉCEPTIONS-SALLE À MANGER)

TRICOT (Voir ARTISANAT)

VOYAGES (Voir AGENCES DE VOYAGE)

mots croisés

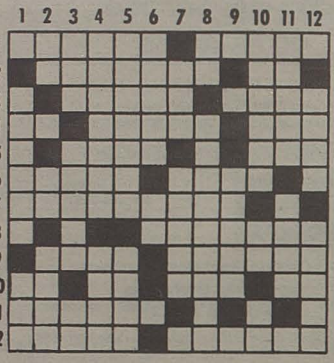

HORIZONTALEMENT

1- Qui est en prison. — Qui aime l'argent.
2- Vaisseaux. — Poss.
3- Punir avec rigueur. — Imagination sans fondement.
4- Inflammation des synoviales du poignet. — Prén. de femme. — Roue à gorge d'une poulie.
5- Fendu. — Choisi.
6- Poisson de mer. — Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix (pl.).
7- Femme que l'on aime.
8- Pressera.
9- Sans intelligence. — Ce qui est naturel
10- Article. — Chiffres romains. — Cri de douleur. — Terminaison de verbe.
11- Raillerie.
12- Crochets de fer. — Songeur.

VERTICALEMENT

1- Maîtresse de la maison. — Vile populace.
2- Dans. — Adv. de lieu. — Débit de boisson (pl.).
3- Amas. — Grand marché public. — En évidence chez les maigres.
4- Son sommet a été atteint par les Anglais, en 1953. — Biscuiterie.
5- *Rendre horizontale, une surface plane.* — Mise en circulation.
6- Sécrété par les reins. — Conj.
7- Période. — Lac éthiopien.
8- Champion. — Femme d'Écosse.
9- Cours d'eau français.
10- Acides. — Du verbe avoir. — Outil de la couturière.
11- Compositeur français. — Train manière d'aller.
12- Sillage d'un navire. — Donner de l'air.

mots cachés

6 lettres: une personne habile

E	A	T	Y	P	E	U	R	U	E	G	U	E	T	P
T	E	S	N	E	S	D	A	S	U	T	H	A	F	R
T	R	G	Y	A	E	E	I	Y	C	C	U	U	I	I
U	D	O	R	P	T	A	I	A	U	R	E	A	L	S
L	N	D	M	A	J	U	N	O	A	T	R	D	E	E
P	U	A	B	U	V	O	B	P	R	R	U	F	T	B
E	L	L	N	A	T	E	I	E	U	P	R	B	M	S
C	I	G	I	U	N	D	N	E	D	O	U	O	E	R
H	L	G	O	E	E	C	G	T	I	T	N	L	M	U
E	T	B	R	E	R	A	D	D	T	D	R	E	A	O
L	O	N	I	E	N	A	L	P	E	R	R	O	M	C
E	U	E	A	E	N	I	P	T	I	C	E	A	P	E
G	A	X	S	G	S	E	R	P	N	E	I	S	H	S
E	E	A	E	U	G	A	V	A	A	N	D	N	O	F
R	B	R	F	O	R	T	E	A	M	A	T	E	U	R

aide
aise
amateur
ancre
appareil
ardue

banc
base
bateau
beau
beauté
bouche
bout
but

canot
danger
débutant
déçu

eau
énergie
filet
fond
forte
froid
fusil

gant
grave
guet
hardi
jungle

lac
lampe
léger
lutte
luxe
main
marine
mer

monde
mort
nageur
noyé

pêche
peur
pied
prise
proie
rapide
ruse

trésor
tube
tuyau
type
vague
vent

secours
sel
sensé
sport

solutions

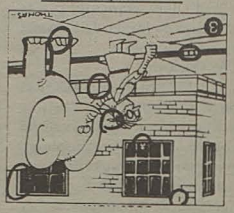

MOTS CACHÉS:

ADROIT

jouez avec nous

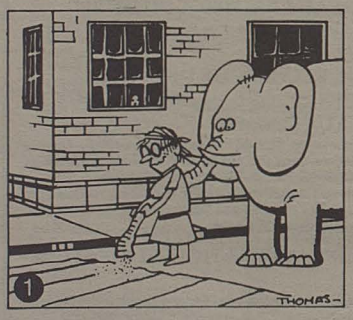

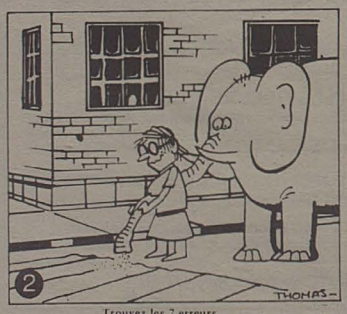

Trouvez les 7 erreurs

De la poussière dans les yeux

Depuis que Caroline possède son microscope, elle observe tout ce qui l'entoure. Tout y passe, cheveux, cils, sable, papier, ailes d'insecte... Tout! Un jour, après avoir passé un bon moment à son microscope, d'étrangers petits corps se sont mis à circuler dans son champ de vision.

S'agissait-il de microbes, de poussières ou tout simplement le fruit de son imagination? Si ces poussières existaient vraiment, où se trouvaient-elles: sur la lamelle ou dans l'air? Intriguée, Caroline se demandait si elle avait la berlue!

Tu veux comprendre ce qui lui est arrivé? Découpe un petit morceau de carton d'environ 8 cm de côté. À l'aide d'une épingle, perce un trou au centre de ce carré. Place le morceau de carton devant une ampoule électrique dépolie, et fixe l'ampoule en la regardant au travers du petit trou. Bientôt, tu verras toi aussi d'étranges petits corps, semblables à des poussières, passer dans ton champ de vision. Chose surprenante, ces « poussières » se trouvent à l'intérieur de tes yeux!

L'intérieur de l'œil est rempli de liquides : l'*humeur aqueuse* et le *vitré*. Ces liquides permettent à l'œil de conserver sa forme arrondie, un peu comme le fait l'air dans un ballon. Les poussières se trouvent dans ces liquides, principalement dans le vitré.

Les poussières projettent une ombre sur la rétine. C'est cet ombrage que tu vois. Que sont ces poussières? Simplement des débris cellulaires. Dans le vocabulaire médical, on nomme ce phénomène « *Muscoe volitantes* » ou, en français, mouches volantes. Comme ces débris sont plus lourds que les liquides de l'œil, ils voyagent de haut en bas chaque fois que tu clignes des paupières ou que tu bouges les yeux.

Refais l'expérience en penchant la tête d'un côté, tu verras alors les mouches volantes se diriger vers le coin de ton œil.

La plupart du temps, nous ne remarquons pas les mouches volantes. Dans certaines conditions, par exemple lorsque nous sommes très fatigués, il nous arrive de les voir.

Mon adjoint Sylvain, un optométriste, m'a appris que certaines personnes commencent à voir les mouches volantes quand elles sont très jeunes tandis que d'autres ne les verront qu'une fois adulte. Une personne sur dix ne les verra jamais.

Les mouches volantes constituent un phénomène normal. Mais parfois elles sont causées par un défaut visuel. Si leur nombre devient très important ou si elles semblent devenir plus grosses, il faut consulter un spécialiste. Mais, que tu sois capable de les voir ou non, porte une grande attention à tes yeux. Ils représentent un bien précieux et irremplaçable.

Le Hall de la Renommée... suite de la une

deux jeunes enfants. Elle a desservi bénévolement la communauté francophone depuis, mettant entre autre ses talents de musicienne à son service. Ce fut d'abord auprès des écoles, pendant que les fréquentaient ses enfants, entre autres comme accompagnatrice de diverses présentations musicales. Par la suite, elle a tenu un jardin d'enfants privé pour aider aux jeunes à mieux se familiariser avec la langue française alors qu'il n'y avait pas de medias de langue française pour aider à le faire et que ce service n'était pas offert dans les écoles.

Elle a été membre-fondatrice de la paroisse St-Jérôme et continue à y toucher l'orgue comme elle le fait depuis les débuts. Depuis de très nombreuses années elle offre bénévolement son temps au journal Le Rempart, ayant contribué ainsi considérablement à son développement.

Le Centre Tournesol remettra une plaque commémorative aux deux premiers membres de son Hall de la Renommée lors de sa soirée-spectacle mettant en vedette Danielle Oddera le samedi 21 novembre à la Place Concorde.

De plus, leurs noms seront gravés sur une plus grande plaque qui sera exposée à un endroit qui sera annoncé ce soir-là. C'est d'ailleurs aussi ce soir-là que l'on connaîtra les noms des membres du comité qui a fait les sélections, a indiqué Mme Whissell.

Le Centre Tournesol prévoit répéter ce geste annuellement pendant les quatre prochaines années, à quel moment on évaluera de quelle façon poursuivre le projet.

Un abonnement au REMPART: un cadeau qui dure!!!

Le Rempart

Rapport du consensus sur la Constitution

Les Canadiens et Canadiennes veulent en savoir plus long sur l'entente conclue le 28 août 1992 par les premiers ministres fédéral et provinciaux, et les leaders territoriaux et autochtones. Les pages suivantes contiennent le texte intégral de l'entente de Charlottetown. Le 26 octobre prochain, vous aurez à vous prononcer sur cette entente.

AVANT-PROPOS

Le présent document est le fruit d'une série de réunions sur la réforme de la Constitution auxquelles ont participé les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les représentants des peuples autochtones.

Les réunions s'inscrivaient dans le cadre de la Ronde Canada ayant pour objet le renouvellement de la Constitution. Le 24 septembre 1991, le gouvernement fédéral déposait devant le Parlement un ensemble de propositions visant le renouvellement de la fédération canadienne qui s'intitulait : Bâtir ensemble l'avenir du Canada. Un Comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat en a alors été saisi et il a entrepris de recueillir les points de vue de la population en se déplaçant dans tout le pays. Le Comité a reçu 3 000 mémoires et entendu les témoignages d'environ 700 personnes.

Au cours de la même période, toutes les provinces et les deux territoires ont institué des tribunes afin de consulter la population au sujet du dossier constitutionnel. Ces tribunes ont permis de recueillir les réactions et les conseils de la population et de présenter des recommandations aux gouvernements. De leur côté, les organisations autochtones nationales et régionales ont procédé à une consultation de la population autochtone.

Une forme de participation innovatrice, c'est-à-dire la série de six conférences nationales qui ont été télévisées de janvier à mars 1992, a permis aux spécialistes, aux groupes de pression et aux citoyens ordinaires de s'exprimer.

Peu avant le dépôt du rapport du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada, le Premier ministre du Canada a invité les représentants des provinces et des territoires et les dirigeants autochtones à rencontrer le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles en vue d'en discuter.

À leur première rencontre, tenue à Ottawa le 12 mars 1992, les participants ont convenu de tenir une série de réunions en vue de dégager un consensus sur un ensemble de modifications constitutionnelles. Il a alors été décidé que les participants mettraient tout en oeuvre pour parvenir à un consensus avant la fin du mois de mai 1992 et qu'aucun gouvernement ne prendrait de mesure unilatérale tant que durerait le processus. Il a ultérieurement été convenu de les poursuivre en juin, puis en juillet.

Afin de faciliter l'exécution de leur tâche, les chefs de délégation ont convenu de créer un comité de coordination composé de hauts fonctionnaires de divers gouvernements et de représentants des quatre associations autochtones. Ce comité a, à son tour, mis sur pied quatre groupes de travail et les a chargés d'élaborer des options et des recommanda-tions qui seraient soumises aux chefs de délégation.

Les recommandations qui figurent dans le rapport du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada ont servi de point de départ aux discussions, de même que les recommandations des divers organes de consultation mis sur pied par les provinces et les territoires et les consultations tenues avec les peuples autochtones. Durant les réunions multilatérales, l'essentiel des délibérations a porté sur des solutions de rechange ou des modifications aux propositions contenues dans ces divers rapports.

Si l'on comprend la séance initiale d'Ottawa, les chefs de délégation ont eu l'occasion de se réunir durant vingt-sept jours, en plus des réunions du Comité de coordination et des quatre groupes de travail. Le calendrier des réunions a été le suivant : le 12 mars Ottawa; les 8 et 9 avril Halifax; le 14 avril Ottawa; les 29 et 30 avril Edmonton; les 6 et 7 mai Saint John; les 11, 12 et 13 mai Vancouver; les 20, 21 et 22 mai Montréal; les 26, 27, 28, 29 et 30 mai Toronto; les 9, 10 et 11 juin Ottawa; les 28 et 29 juin Ottawa; le 3 juillet Toronto; les 6 et 7 juillet Ottawa.

À la suite de cette série de rencontres, le Premier ministre du Canada a présidé des réunions de premiers ministres auxquelles le gouvernement du Québec a participé à part entière : le 4 août Lac-Harrington; le 10 août Lac-Harrington; les 18, 19, 20, 21 et 22 août Ottawa; les 27 et 28 août Charlottetown.

Le soutien administratif et logistique aux réunions a été assuré par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

Tout au long des discussions multilatérales, des projets de textes constitutionnels ont été rédigés chaque fois que cela était possible, de manière à éviter toute incertitude ou ambiguïté. En particulier, un projet de texte juridique mis à jour en permanence a servi de base à la discussion des questions intéressant les peuples autochtones. Ces projets de texte pourront servir de fondement aux résolutions qui seront soumises officiellement au Parlement fédéral et aux assemblées législatives provinciales.

Dans les domaines où le consensus n'a pas été unanime, certains participants ont voulu que leur dissidence soit consignée. Il a été fait mention de ces dissidences dans les comptes rendus des réunions, mais pas dans le présent résumé.

Les astérisques dans le texte qui suit dénotent les éléments à l'égard desquels il a été convenu de procéder par la voie d'un accord politique.

I. UNITÉ ET DIVERSITÉ

A. LES CITOYENS ET LES COLLECTIVITÉS

1. La clause Canada

Il conviendrait d'incorporer en tant qu'article 2 de la Loi constitutionnelle de 1867 une nouvelle clause qui exprimerait les valeurs fondamentales du Canada. Cette disposition Canada guiderait les tribunaux dans leur interprétation de l'ensemble de la Constitution, y compris de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Loi constitutionnelle de 1867 est modifiée par insertion, après l'article 1, de ce qui suit :

« 2. (1) Toute interprétation de la Constitution du Canada, notamment de la Charte canadienne des droits et libertés, doit concorder avec les caractéristiques fondamentales suivantes :

a) le fait que le Canada est une démocratie attachée à un régime parlementaire et fédéral ainsi qu'à la primauté du droit;

b) le fait que les peuples autochtones du Canada, qui ont été les premiers gouvernants du territoire, ont le droit de promouvoir leurs langues, leurs cultures et leurs traditions et de veiller à l'intégrité de leurs sociétés, et le fait que leurs gouvernements forment un des trois ordres de gouvernement du pays;

c) le fait que le Québec forme au sein du Canada une société distincte, comprenant notamment une majorité d'expression française, une culture qui est unique et une tradition de droit civil;

d) l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays;

e) le fait que les Canadiens sont attachés à l'égalité raciale et ethnique dans une société qui comprend des citoyens d'origines multiples dont la contribution à l'édification d'un Canada fort reflète sa diversité culturelle et raciale;

f) l'attachement des Canadiens au respect des droits et libertés individuels et collectifs;

g) l'attachement des Canadiens au principe de l'égalité des personnes des deux sexes;

h) le fait que les Canadiens confirment le principe de l'égalité des provinces dans le respect de leur diversité.

(2) La législature et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir la société distincte.

(3) Le présent article ne porte pas atteinte aux pouvoirs, droits ou privilèges du Parlement ou du gouvernement du Canada, des législatures ou des gouvernements des provinces, ou des corps législatifs ou des gouvernements des peuples autochtones du Canada, y compris à leurs pouvoirs, droits ou privilèges en matière de langue, et il est entendu que le présent article ne porte pas atteinte aux droits, ancestraux ou issus de traités, des peuples autochtones du Canada. »

2. Les peuples autochtones et la Charte canadienne des droits et libertés

Il conviendrait de renforcer la disposition de la Charte touchant les peuples autochtones (l'article 25, la clause de non-dérogation) afin de faire en sorte que la Charte ne porte pas atteinte aux droits – ancestraux, issus de traités ou autres – des peuples autochtones et, en particulier, aux libertés portant sur l'utilisation ou la protection de leurs langues, de leurs cultures ou de leurs traditions.

3. Les communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick

Il conviendrait d'ajouter à la Charte canadienne des droits et libertés une modification constitutionnelle distincte qui n'exigerait le consentement que du Parlement du Canada et de l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Cette modification consacrerait l'égalité des communautés anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick, notamment le droit

TVOntario présente un débat sur les casinos?

Pour ou contre les casinos? Les partisans estiment que leur arrivée permettra de relancer l'économie, notamment en créant des emplois. Les casinos devraient aussi être une source de revenus non négligeable pour le Trésor public, surtout s'ils sont gérés par l'État. Dans les villes frontalières en particulier, les casinos pourraient contrebalancer les effets du commerce transfrontalier, et partout, ils représenteraient une attraction intéressante en matière touristique. Les partisans avancent donc surtout des arguments d'ordre économique, tandis que ceux des adversaires sont plutôt d'ordre social. Des études indiquent que la présence de casinos attire le monde interlope et pourrait encourager le crime organisé et peut-être même favoriser une hausse de la criminalité en général. Les adversaires s'inquiètent aussi des effets de l'ouverture de casinos sur les problèmes de dépendance au jeu.

La question est loin d'être simple. C'est pourquoi elle fait l'objet d'un débat qui promet d'être animé dans le cadre l'émission *«Panorama»* du mercredi 14 octobre sur La Chaîne. Ce débat, mené par Roger Clavet, mettra en présence des tenants des deux camps et soulèvera aussi d'autres points, comme celui de savoir qui devrait gérer les casinos: la Société des loteries ou des intérêts privés?

Les téléspectateurs sont invités à prendre part à la discussion grâce aux lignes ouvertes, en appelant le 1-800-265-1248. D'ailleurs, la formule de *Panorama* est basée sur la participation du public. Les téléspectateurs qui le peuvent sont invités à être présents en studio lors de l'enregistrement à Toronto. Il suffit de réserver sa place en composant le (416) 484-2734.

Une autre façon de participer est de tenter sa chance au jeu de la personnalité-mystère. Des indices apparaissent au cours de l'émission et la première personne à deviner qui est la personnalité cachée et à téléphoner avec la bonne réponse gagne un prix.

D'autres segments de l'émission du 14 octobre auront trait aux caisses populaires en l'honneur de la journée de la coopération.

Rapport du consensus sur la Constitution

à des institutions d'enseignement distinctes et aux institutions culturelles distinctes nécessaires à leur protection et à leur promotion. Elle porterait également que le rôle de la législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir cette égalité est confirmé.

B. L'UNION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU CANADA

4. L'union sociale et économique

Il conviendrait d'ajouter à la Constitution une nouvelle disposition décrivant l'engagement des gouvernements, du Parlement et des assemblées législatives de la fédération envers le principe de la préservation et du développement de l'union sociale et économique canadienne. Cette nouvelle disposition, intitulée L'union sociale et économique, devrait être rédigée de façon à énoncer une série d'objectifs sous-tendant l'union sociale et l'union économique, respectivement. Elle ne devrait pas être justiciable.

Il conviendrait que les objectifs énoncés dans la disposition sur l'union sociale englobent notamment les points suivants :

- fournir dans tout le Canada un système de soins de santé complet, universel, transférable, administré publiquement et accessible;
- assurer des services et des avantages sociaux suffisants afin que tous les habitants du Canada aient un accès raisonnable au logement, à l'alimentation et aux autres nécessités fondamentales;
- fournir une éducation primaire et secondaire de haute qualité à tous les habitants du Canada et assurer un accès raisonnable à l'enseignement postsecondaire;
- protéger les droits d'association et de négociation collective des *travailleurs*;
- protéger, préserver et maintenir l'intégrité de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Il conviendrait que les objectifs énoncés dans la disposition sur l'union économique englobent notamment les points suivants :

- travailler ensemble en vue de renforcer l'union économique canadienne;
- assurer la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux;
- poursuivre l'objectif du plein emploi;
- faire en sorte que tous les Canadiens aient un niveau de vie raisonnable;
- assurer un développement durable et équitable.

Un mécanisme de surveillance de l'union sociale et économique devrait être arrêté par une conférence des premiers ministres.

Il conviendrait d'inclure dans la Constitution une disposition précisant que l'union sociale et économique ne porte pas atteinte à la Charte canadienne des droits et libertés.

5. Les inégalités économiques, la péréquation et le développement régional

L'article 36 de la Loi constitutionnelle de 1982 engage actuellement le Parlement et le gouvernement du Canada ainsi que les gouvernements et les législatures des provinces à promouvoir l'égalité des chances et le développement économique dans tout le pays et à fournir à tous les Canadiens des services publics sensiblement comparables. Le paragraphe 36(2) engage le gouvernement fédéral envers le principe des paiements de péréquation. Ce paragraphe devrait être ainsi modifié :

« Le Parlement et le gouvernement du Canada prennent l'engagement de faire des paiements de péréquation propres à donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour être en mesure d'assurer les services publics à des niveaux de qualité et de fiscalité sensiblement comparables. »

Il conviendrait d'élargir la portée du paragraphe 36(1) de manière à inclure les territoires.

Il faudrait modifier le paragraphe 36(1) de façon à ajouter un engagement permettant la mise en place d'infrastructures économiques de nature nationale sensiblement comparables dans chaque province et territoire.

Il conviendrait d'inclure dans la Constitution l'engagement du gouvernement fédéral à tenir des consultations significatives avec les provinces avant de déposer des projets de loi touchant les paiements de péréquation.

Il conviendrait d'ajouter un nouveau paragraphe 36(3) consacrant l'engagement des gouvernements à promouvoir le développement économique régional afin de réduire les inégalités économiques.

Il est également fait mention du développement régional au point 36 du présent document.

6. Le marché commun

L'article 121 de la Loi constitutionnelle de 1867 demeurerait inchangé.

Le détail des principes et des engagements relatifs au marché commun canadien est exposé dans l'accord politique du 28 août 1992. Les premiers ministres détermineront la meilleure démarche à adopter pour les mettre en oeuvre à une future con-férence des premiers ministres sur l'économie. Ils seraient habilités à créer un organisme indépendant de règlement des différends et à déterminer quels devraient être son rôle, son mandat et sa composition. (*)

II. LES INSTITUTIONS

A. LE SÉNAT

7. Un Sénat élu

Il conviendrait que la Constitution soit modifiée de façon que les sénateurs soient élus, soit par la population des provinces ou territoires du Canada, soit par les députés des assemblées législatives des provinces et territoires.

Il conviendrait que les élections au Sénat soient régies par la législation fédérale, sous réserve de dispositions constitutionnelles portant que les élections doivent avoir lieu au même moment que les élections à la Chambre des communes et d'autres dispositions constitutionnelles portant sur l'éligibilité et le mandat des sénateurs. En outre, la législation fédérale serait suffisamment souple pour permettre aux provinces et aux territoires de favoriser l'égalité des sexes dans la composition du Sénat.

Il conviendrait d'accélérer les choses afin que les élections au Sénat aient lieu le plus tôt possible et, si cela est faisable, au même moment que les prochaines élections à la Chambre des communes.

8. Un Sénat égal

Le Sénat devrait comprendre à l'origine 62 sénateurs et se composer de six sénateurs de chaque province et d'un sénateur de chaque territoire.

9. La représentation des peuples autochtones au Sénat

Il conviendrait que la représentation autochtone au Sénat soit garantie dans la Constitution. Les sièges autochtones au Sénat devraient s'ajouter aux sièges provinciaux et territoriaux, et non pas être tirés des sièges alloués aux provinces ou aux territoires.

Il conviendrait que les sénateurs autochtones aient les mêmes rôles et pouvoirs que les autres sénateurs, en plus d'un pouvoir possible de double majorité relativement à certaines questions touchant de façon importante les peuples autochtones. Ces questions et les autres détails de la représentation autochtone au Sénat (nombre, répartition, méthode de sélection) seront discutés plus à fond par les gouvernements et les représentants des peuples autochtones au début de l'automne 1992. (*)

10. Les rapports avec la Chambre des communes

Le Sénat ne devrait pas pouvoir censurer le gouvernement. Autrement dit, la défaite d'un projet de loi gouvernemental au Sénat n'entraînera pas la démission du gouvernement.

11. Catégories de mesures législatives

Il devrait y avoir quatre catégories de mesures législatives :

1) les projets de loi traitant des recettes et des dépenses (les « projets de loi de crédits »);
2) les projets de loi touchant de façon importante à la langue ou à la culture française;
3) les projets de loi supposant des changements d'orientation fondamentaux du régime fiscal directement liés aux ressources naturelles;
4) les mesures législatives ordinaires (tout projet de loi n'entrant pas dans l'une des trois catégories précédentes).

La classification initiale des projets de loi devrait être faite par la personne qui parraine le projet de loi. Sauf dans le cas des mesures législatives touchant de façon importante la langue ou la culture française (voir point 14), c'est le président de la Chambre des communes, qui, après avoir consulté le président du Sénat, devrait décider s'il y a lieu ou non d'accepter un appel.

12. Adoption des mesures législatives

La Constitution devrait obliger le Sénat à expédier tout projet de loi adopté par la Chambre des communes dans un délai de trente jours de séance de cette dernière, à l'exception des projets de loi traitant des recettes et des dépenses.

Les projets de loi traitant des recettes et des dépenses seraient assujettis à un veto suspensif de 30 jours civils. Un projet de loi rejeté ou modifié par le Sénat au cours de cette période pourrait être adopté de nouveau au moyen d'un vote majoritaire de la Chambre des communes tenu sur résolution.

Les projets de loi touchant de façon importante à la langue ou à la culture française devraient être adoptés par une majorité des sénateurs participant au vote et par une majorité des sénateurs francophones participant au vote. La Chambre des communes ne pourrait passer outre au rejet d'un projet de loi de cette catégorie au Sénat.

Les projets de loi supposant des changements d'orientation fondamentaux du régime fiscal liés directement aux ressources naturelles seraient rejetés si une majorité des sénateurs exprimant leur voix votaient contre. La Chambre des communes ne pourrait passer outre au veto du Sénat. La définition précise de cette catégorie de mesures législatives reste à déterminer.

Le rejet ou la modification d'un projet de loi ordinaire par le Sénat déclencherait un processus de séance mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Un vote à la majorité simple en séance mixte déciderait du sort du projet de loi.

Il conviendrait que le Sénat ait les pouvoirs énoncés dans le présent rapport. Le rôle actuel du Sénat à l'égard de l'approbation des modifications constitutionnelles ne serait pas changé. Sous réserve des modalités du présent rapport, les pouvoirs et les procédures du Sénat devraient faire pendant à ceux de la Chambre des communes.

Le Sénat devrait continuer d'avoir la capacité de présenter des projets de loi, à l'exception des projets de loi de crédits.

Le rejet ou la modification par la Chambre des communes d'un projet de loi d'initiative sénatoriale déclencherait automatiquement une séance mixte.

La Chambre des communes devrait être tenue de se prononcer dans un délai raisonnable sur un projet de loi approuvé par le Sénat.

13. Les projets de loi traitant des recettes et des dépenses

Pour préserver les traditions parlementaires du Canada, il conviendrait que le Sénat ne puisse pas bloquer le cheminement normal des mesures législatives touchant la fiscalité, les emprunts et les affectations de crédits.

Il conviendrait de définir les projets de loi traitant des recettes et des dépenses (" projets de loi de crédits ") comme ceux portant uniquement sur les emprunts, la collecte de revenus, les affectations de crédits et les questions afférentes. Cette définition devrait exclure les changements d'orientation fondamentaux du régime fiscal (comme la taxe sur les produits et services et le Programme énergétique national).

14. La double majorité

Il devrait incomber à l'auteur d'un projet de loi d'indiquer s'il touche de façon importante à la langue ou à la culture française. Il conviendrait que l'on puisse appeler de cette indication au président du Sénat en vertu de règles qui seraient établies par le Sénat, et que celles-ci assurent une protection suffisante aux francophones.

Aux fins du vote à la double majorité, il conviendrait que les sénateurs soient tenus de déclarer, au moment d'accéder au Sénat, s'ils sont francophones. Tout processus de contestation de ces déclarations devrait être prévu dans les règles du Sénat.

15. La ratification des nominations

Il conviendrait que la Constitution précise que le Sénat devra ratifier la nomination du gouverneur de la Banque du Canada.

Il conviendrait aussi de modifier la Constitution de façon à conférer au Sénat un nouveau pouvoir de ratifier d'autres nominations importantes faites par le gouvernement fédéral.

Le Sénat devrait être tenu de traiter toute nomination proposée dans un délai de trente jours de séance de la Chambre des communes.

Il conviendrait d'énoncer dans une loi fédérale, plutôt que dans la Constitution, les nominations qui devraient être ratifiées par le Sénat, y compris celles des dirigeants des institutions culturelles nationales et des dirigeants des commissions et organismes de réglementation fédéraux. L'engagement du gouvernement à déposer une telle loi devrait être consigné dans un accord politique. (*)

Une nomination soumise pour ratification serait rejetée si une majorité des sénateurs exprimant leur voix votaient contre.

16. L'admissibilité au Cabinet

Les sénateurs ne devraient pas être admissibles au poste de ministre au sein du Cabinet fédéral.

B. LA COUR SUPRÊME

17. Inscription dans la Constitution

Il conviendrait que la Cour suprême soit inscrite dans la Constitution en tant que cour générale d'appel pour le Canada.

18. La composition

Il conviendrait d'inscrire dans la Constitution les dispositions actuelles de la Loi sur la Cour suprême, qui précisent que la Cour suprême se compose de neuf juges, dont trois doivent avoir été reçus au barreau du Québec (barreau de droit civil).

19. Les nominations

La Constitution devrait obliger le gouvernement fédéral à nommer les juges à partir de listes soumises par les gouvernements des provinces et des territoires. Il conviendrait de prévoir dans la Constitution la nomination de juges intérimaires si une liste n'est pas soumise dans les délais voulus ou si aucun candidat n'est acceptable.

20. Le rôle des Autochtones

Il ne conviendrait pas de modifier la structure de la Cour suprême durant l'actuelle ronde de discussions constitutionnelles. Le rôle des peuples autochtones à l'égard de la Cour suprême devrait être consigné dans un accord politique et figurer à l'ordre du jour d'une future conférence des premiers ministres sur les questions intéressant les Autochtones. (*)

Il conviendrait que les gouvernements provinciaux et territoriaux mettent sur pied un processus raisonnable pour la consultation des représentants des peuples autochtones du Canada lors de l'établissement des listes de candidats en vue de pourvoir aux vacances à la Cour suprême. (*)

Une émission à Objectif Ontario analyse l'actualité dans une perspective ontarienne, à la télévision de Radio-Canada, dès le 5 octobre

La télévision de Radio-Canada Ontario/Outaouais offre cette année une toute nouvelle émission d'analyse de l'information, «Objectif Ontario»

Objectif Ontario est le lieu privilégié de l'analyse permettant à ses téléspectateurs d'acquérir une meilleure connaissance de l'actualité politique, sociale et économique franco-ontarienne.

Les journalistes des différentes régions de Timmins, Windsor, Sudbury, Toronto et Ottawa présenteront des reportages, des débats et des tables-rondes parlant de sujets brûlants de l'actualité ontarienne.

L'émission réalisée par Line Robinson et animée par Jean Groulx, est diffusée les lundis à 21h30.

Voici un aperçu des sujets qui seront traités dans les semaines à venir à Objectif Ontario.

Le lundi 12 octobre on pourra y voir un débat important sur l'entente de Charlottetown en compagnie de personnes publiques partisane du OUI ou du NON. La semaine suivante ce sera une tribune téléphonique, en direct, sur l'entente constitutionnelle en compagnie de spécialistes.

L'émission fait relâche le 26 octobre, journée du référendum, puis reprendra le lundi suivant pour traiter du libre-échange Canada - Etats-Unis - Mexique et ses répercussions en Ontario, et de ces effets possibles sur l'économie de la province.

Rapport du consensus sur la Constitution

Les groupes autochtones conserveraient le droit de faire des suggestions au gouvernement fédéral au sujet des candidats aux postes vacants à la Cour suprême. (*)

Le gouvernement fédéral devrait examiner, en consultation avec les groupes autochtones, la proposition voulant qu'un Conseil des aînés autochtones soit autorisé à présenter des observations à la Cour suprême lorsqu'elle entend des litiges portant sur des questions autochtones. (*)

C. LA CHAMBRE DES COMMUNES

21. La composition de la Chambre des communes

Il conviendrait de rajuster la composition de la Chambre des communes de façon à mieux refléter le principe de la représentation proportionnelle à la population. Dans un premier temps, le nombre des sièges de la Chambre devrait notamment être porté à 337 au moment où la réforme du Sénat entrerait en vigueur. Le Québec et l'Ontario recevraient chacun 18 sièges supplémentaires, la Colombie-Britannique quatre sièges supplémentaires et l'Alberta deux sièges supplémentaires, les limites des circonscriptions étant établies à partir des résultats du recensement de 1991.

On procéderait à un autre remaniement dans l'ensemble du Canada après le recensement de 1996 de manière qu'aux prochaines élections, aucune province n'ait moins que 95 p. 100 des sièges qu'elle recevrait en vertu d'une stricte représentation proportionnelle à la population. Par conséquent, la Colombie- Britannique et l'Ontario recevraient chacune trois sièges supplémentaires et l'Alberta deux sièges supplémentaires. Suite à ce rajustement spécial, aucune province et aucun territoire ne perdra de sièges et une province ou un territoire qui respecte déjà entièrement le principe de la représentation proportionnelle à la population n'aura pas moins de sièges que le nombre de sièges auquel lui donnera droit sa part de la population canadienne selon le recensement de 1996.

Le remaniement fondé sur le recensement de 1996 et tous ceux qui suivront devraient être régis par les dispositions constitutionnelles suivantes :

a) le Québec aura la garantie de ne pas avoir moins de 25 p. 100 des sièges à la Chambre des communes;

b) l'alinéa 41(b) de la Loi constitutionnelle de 1982, concernant le « plancher fixe » continuera de s'appliquer;

c) l'article 51A de la Loi constitutionnelle de 1867, concernant le « plancher ascendant », sera abrogé;

d) en vertu d'une nouvelle disposition, aucune province ne pourra avoir aux Communes moins de sièges qu'une autre province de population moindre, sous réserve de la disposition au point a) ci-dessus;

e) la disposition actuelle qui affecte deux sièges aux Territoires du Nord-Ouest et un siège au Yukon sera maintenue.

Il conviendrait d'élaborer une formule permanente et de rajuster l'article 51 de la Loi constitutionnelle de 1867 de façon à respecter l'évolution démographique tout en tenant compte des principes préconisés par la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis.

22. La représentation des Autochtones

Il conviendrait que le Parlement fédéral poursuive l'étude de la question de la représentation autochtone à la Chambre des communes, en consultation avec les représentants des peuples autochtones du Canada, après avoir reçu le rapport final du comité de la Chambre des communes qui étudie les recommandations de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. (*)

D. LES CONFÉRENCES DES PREMIERS MINISTRES

23. Inscription dans la Constitution

Il conviendrait d'ajouter à la Constitution une disposition exigeant que le Premier ministre convoque une conférence des premiers ministres au moins une fois l'an. L'ordre du jour de ces conférences ne devrait pas être précisé dans la Constitution.

Il conviendrait que les dirigeants des gouvernements territoriaux soient invités à participer à toute conférence des premiers ministres convoquée en vertu de cette disposition constitutionnelle. Il faudrait de plus que les représentants des peuples autochtones du Canada soient invités à participer aux discussions sur toute question figurant à l'ordre du jour d'une conférence des premiers ministres intéressant directement les peuples autochtones. Cette disposition devrait être insérée dans un accord politique. (*)

Le rôle et les responsabilités des premiers ministres à l'égard du pouvoir fédéral de dépenser sont exposés au point 25 du présent document.

E. LA BANQUE DU CANADA

24. La Banque du Canada

La question de la Banque du Canada a été discutée et le consensus a été de ne pas l'examiner plus avant au cours de la ronde actuelle, sauf pour le consensus intervenu en ce qui concerne le rôle du Sénat dans la ratification de la nomination du gouverneur de la Banque.

III. LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

25. Le pouvoir fédéral de dépenser

Il conviendrait d'ajouter à la Constitution une disposition prévoyant que le gouvernement du Canada fournira une juste compensation au gouvernement d'une province qui choisit de ne pas participer à un nouveau programme cofinancé mis sur pied par le gouvernement fédéral dans un domaine de compétence provinciale exclusive si cette province met en oeuvre un programme ou une initiative compatible avec les objectifs nationaux.

Il conviendrait d'élaborer un cadre devant guider l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser dans des sphères de compétence provinciale exclusive. Une fois arrêté, ce cadre pourrait devenir une entente multilatérale qui serait protégée dans la Constitution grâce au mécanisme prévu au point 26 du présent document. Ce cadre ferait en sorte que lorsque le pouvoir fédéral de dépenser est exercé dans une sphère de compétence provinciale exclusive :

a) il contribue à la réalisation d'objectifs nationaux;

b) il réduise les chevauchements et le double emploi;

c) il ne fausse pas les priorités provinciales et les respecte; et

d) il assure le traitement égal des provinces, tout en reconnaissant leur situation et leurs besoins particuliers.

Il conviendrait que les premiers ministres soient tenus par la Constitution d'instituer un tel cadre à une future conférence des premiers ministres. Une fois qu'il sera établi, les premiers ministres joueraient un rôle dans l'examen annuel des résultats obtenus par rapport aux objectifs qui y sont énoncés.

Il conviendrait d'ajouter (un paragraphe 106A(3)) une disposition garantissant que l'article qui limite le pouvoir de dépenser ne porte aucunement atteinte aux engagements du Parlement et du gouvernement du Canada énoncés à l'article 36 de la Loi constitutionnelle de 1982.

26. La protection des ententes intergouvernementales

Il conviendrait de modifier la Constitution afin de prévoir un mécanisme assurant la protection d'ententes désignées intervenues entre les gouvernements contre tout changement unilatéral. Cela interviendrait lorsque le Parlement et la ou les assemblées législatives provinciales adoptent des lois approuvant l'entente.

Ce mécanisme pourrait être invoqué pour une période d'au plus cinq ans, avec possibilité de reconduction [illegible] l'adoption de mesures législatives semblables par le Parlement et par les assemblées législatives concernées. Il conviendrait que les gouvernements autochtones, une fois établis, puissent se prévaloir de ce mécanisme. Cette disposition devrait servir à protéger les ententes bilatérales et multilatérales qui interviennent entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les gouvernements des peuples autochtones. Tout gouvernement négociant une entente devrait être traité sur le même pied que tout autre gouvernement qui en a déjà conclu une, en tenant compte de la situation et des besoins particuliers de chacun.

Les gouvernements ont l'intention d'appliquer ce mécanisme aux futures ententes concernant le Régime d'assistance publique du Canada. (*)

27. L'immigration

Il conviendrait d'ajouter à la Constitution une nouvelle disposition engageant le gouvernement du Canada à négocier avec les provinces des ententes en matière d'immigration.

La Constitution devrait obliger le gouvernement fédéral à négocier et à conclure dans un délai raisonnable avec toute province qui en fait la demande une entente en matière d'immigration. Tout gouvernement négociant une entente devrait être traité sur le même pied que tout autre gouvernement qui en a déjà conclu une, en tenant compte de la situation et des besoins particuliers de chacun. *

28. La formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre

Le paragraphe 91(2A) de la Loi constitutionnelle de 1867, où est affirmée la compétence fédérale exclusive à l'égard de l'assurance-chômage, ne devrait pas être modifié. Le gouvernement fédéral devrait conserver sa compétence exclusive à l'égard du soutien du revenu et des services connexes qu'il fournit dans le cadre du régime d'assurance-chômage. Le pouvoir fédéral d'engager des dépenses dans des programmes de création d'emplois devrait être protégé au moyen d'une disposition constitutionnelle ou d'un accord politique. (*)

La formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre devraient être reconnus à l'article 92 de la Constitution comme une sphère de compétence provinciale exclusive. Les assemblées législatives provinciales devraient pouvoir limiter les dépenses fédérales directement liées à la formation et au perfectionnement de la main-d'oeuvre. On se servirait pour cela d'ententes intergouvernementales justiciables adaptées à la situation particulière de chaque province.

À la demande d'une province, le gouvernement fédéral serait tenu de se retirer partiellement ou totalement du champ des activités de formation et de perfectionnement de la main-d'oeuvre, à l'exception de l'assurance-chômage. Le gouvernement fédéral serait tenu de négocier et de conclure des ententes visant à offrir une juste compensation aux provinces lui demandant de se retirer d'un champ d'activité.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province demandant le retrait fédéral seraient tenus de conclure une entente dans un délai raisonnable. Toute province négociant une entente serait traitée, quant aux modalités des accords, sur le même pied que toute autre province ayant déjà conclu une entente, en tenant compte de la situation et des besoins particuliers de chacune.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient s'engager dans un accord politique à conclure des ententes administratives afin d'améliorer l'efficacité et le service à la clientèle et d'assurer la coordination efficace des activités fédérales en matière d'assurance-chômage et des activités provinciales dans le domaine de l'emploi. (*)

Par mesure de précaution, le gouvernement fédéral devrait être tenu, dans un délai raisonnable, de négocier et de conclure avec toute province qui ne souhaite pas son retrait, une entente visant à maintenir les activités et programmes de formation et de perfectionnement de la main-d'oeuvre du gouvernement fédéral dans cette province. Les territoires devraient aussi pouvoir se prévaloir de cette disposition.

Il conviendrait d'inclure une disposition constitutionnelle prévoyant que le gouvernement fédéral continuera à jouer un rôle dans l'établissement d'objectifs nationaux pour les aspects nationaux du perfectionnement de la main-d'oeuvre. On établirait les objectifs nationaux en matière de main-d'oeuvre au moyen d'un processus qui pourrait être énoncé dans la Constitution, y compris l'obligation d'en saisir le Parlement pour qu'il en débatte. Les facteurs à prendre en compte dans l'établissement des objectifs nationaux pourraient englober des points comme la situation économique du pays, les besoins du marché du travail national, les tendances internationales dans le domaine de la main-d'oeuvre et l'évolution de la situation économique internationale. En établissant les objectifs nationaux, le gouvernement fédéral tiendrait compte de la situation et des besoins particuliers des provinces, et on insérerait dans la Constitution ou dans un accord politique une disposition engageant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à appuyer l'élaboration de normes professionnelles communes, en consultation avec les associations d'employeurs et d'employés. (*)

Les provinces ayant négocié une entente visant à limiter le pouvoir fédéral de dépenser devraient être tenues de s'assurer que leurs programmes de perfectionnement de la main-d'oeuvre sont compatibles avec les objectifs nationaux, compte étant tenu de leur situation et de leurs besoins particuliers.

Il conviendrait d'inclure dans un accord politique des considérations concernant les services à fournir au public dans les deux langues officielles et d'en discuter dans le cadre de la négociation des ententes bilatérales. (*)

Les mécanismes exposés au point 40 ci-dessous permettront de tenir compte des préoccupations des Autochtones dans ce domaine.

29. La culture

Les provinces devraient avoir compétence exclusive sur les questions culturelles sur leur propre territoire. Cette compétence devrait être reconnue au moyen d'une modification constitutionnelle explicite reconnaissant également que le gouvernement fédéral continuerait d'avoir des responsabilités touchant les questions culturelles canadiennes. Le gouvernement fédéral devrait conserver sa responsabilité à l'égard des institutions culturelles nationales, y compris à l'égard des subventions et des contributions accordées par celles-ci. Le gouvernement du Canada s'engage à négocier avec les provinces des ententes culturelles qui visent à leur assurer la maîtrise-d'oeuvre de la culture sur leur territoire, et qui s'harmoniseront avec les responsabilités fédérales.

Ces changements ne devraient pas porter atteinte à la responsabilité fiduciaire fédérale à l'égard des Autochtones. Les dispositions de non-dérogation concernant les peuples autochtones exposées au point 40 s'appliqueront à la culture.

30. Les forêts

Il conviendrait que les forêts soient reconnues comme une sphère de compétence provinciale exclusive au moyen d'une modification explicite de la Constitution.

Il conviendrait que les assemblées législatives provinciales aient le pouvoir de limiter dans leur province les dépenses fédérales liées directement aux forêts.

Le mécanisme retenu serait celui des ententes intergouvernementales bilatérales qui seraient justiciables et tiendraient compte de la situation particulière de chaque province. Ce mécanisme serait celui qui est exposé au point 26 et comprendrait une disposition relative à l'égalité de traitement quant aux modalités. La question du service à fournir au public dans les deux langues officielles devrait aussi être considérée comme un élément possible de ces ententes.

* Les ententes intergouvernementales sur l'immigration seront couvertes par les textes juridiques de l'entente de Charlottetown et bénéficieront d'une protection constitutionnelle.

Prix décerné à TVOntario par l'Alliance pour l'enfant et la télévision

La Chaîne de TVOntario vient de recevoir un prix d'excellence pour l'émission *L'Avenir* de sa série *Jeune autrement* décerné par l'Alliance pour l'enfant et la télévision (AET) - anciennent l'Institut de radio télévison pour enfants (IRTE). Le prix a été accepté par M. Pierre Touchette, le directeur du secteur Jeunesse à la Chaîne. L'AET est un organisme à but non lucratif regroupe des parents, des diffuseurs et des producteurs canadiens et décerne chaque année des prix d'excellence pour les émissions canadiennes de qualité pour enfants.

La série *Jeune autrement* est une initiative de TVOntario coproduite par les Productions Concept et Radio-Québec. Elle offre aux jeunes francophones âgés de 15 à 18 ans une tribune qui leur permet de s'exprimer sur des sujets qui les intéressent: le travail, l'argent, l'amour... L'émission *L'Avenir* met en scène quatre adolescents qui se préoccupent du chômage, de l'éducation, de la langue et qui s'inquiètent de l'avenir de leur coins de pays et de la planète.

Le prix de l'AET vient s'ajouter aux autres prix décernés à La Chaîne par le même organisme en 1990 et 1991 pour sa série préscolaire *Picoli et Lirabo*. Le réseau anglais de TVOntario recevait également un prix cette année de l'Alliance pour l'enfant et la télévision pour le court métrage *Terre en friche* de sa série Nouvelles à l'écran produite dans le cadre de sa programmation de français langue seconde.

Pensez-y bien:
Qui connaissez-vous à qui vous pourriez suggérer de s'abonner au REMPART?...

Suggérez-leur

Rapport du consensus sur la Constitution

L'entente devrait fixer les conditions de tout retrait fédéral, y compris le niveau et le type des ressources financières devant être transférées. De plus, un accord politique pourrait préciser la forme de la compensation (notamment transferts en espèces et points fiscaux)(*). Sinon, l'entente pourrait exiger que le gouvernement fédéral poursuive ses dépenses dans la province concernée. Les territoires devraient aussi pouvoir se prévaloir de cette disposition. Le gouvernement fédéral serait tenu de négocier et de conclure cette entente dans un délai raisonnable.

Ces changements et ceux qui sont exposés aux points 31, 32, 33, 34 et 35 ne doivent pas porter atteinte à la responsabilité fiduciaire fédérale à l'égard des Autochtones. Les dispositions énoncées au point 40 s'appliqueraient.

31. Les mines
Il conviendrait que les mines soient reconnues comme une sphère de compétence provinciale exclusive au moyen d'une modification explicite de la Constitution et de la négociation d'ententes fédérales-provinciales. Il conviendrait de suivre à cet égard le processus exposé plus haut dans le cas des forêts. (*)

32. Le tourisme
Il conviendrait que le tourisme soit reconnu comme une sphère de compétence provinciale exclusive, au moyen d'une modification explicite de la Constitution et de la négociation d'ententes fédérales-provinciales. Il conviendrait de suivre à cet égard le processus exposé plus haut dans le cas des forêts. (*)

33. Le logement
Il conviendrait que le logement soit reconnu comme une sphère de compétence provinciale exclusive au moyen d'une modification explicite de la Constitution et de la négociation d'ententes fédérales-provinciales. Il conviendrait de suivre à cet égard le processus exposé plus haut dans le cas des forêts. (*)

34. Les loisirs
Il conviendrait que les loisirs soient reconnus comme une sphère de compétence provinciale exclusive au moyen d'une modification explicite de la Constitution et de la négociation d'ententes fédérales-provinciales. Il conviendrait de suivre à cet égard le processus exposé plus haut dans le cas des forêts. (*)

35. Les affaires municipales et urbaines
Il conviendrait que les affaires municipales et urbaines soient reconnues comme une sphère de compétence provinciale exclusive au moyen d'une modification explicite de la Constitution et de la négociation d'ententes fédérales-provinciales. Il conviendrait de suivre à cet égard le processus exposé plus haut dans le cas des forêts. (*)

36. Le développement régional
Outre l'engagement à l'égard du développement régional qui doit figurer à l'article 36 de la Loi constitutionnelle de 1982 (décrit au point 5 du présent document), il conviendrait d'ajouter à la Constitution une disposition qui obligerait le gouvernement fédéral à négocier des ententes de développement régional à la demande de toute province. Ces ententes pourraient être protégées en vertu des dispositions exposées au point 26 (« La protection des ententes intergouvernementales »). Le développement régional ne devrait pas être une sphère de compétence distincte dans la Constitution.

37. Les télécommunications
Le gouvernement fédéral devrait s'engager à négocier avec les gouvernements provinciaux des ententes visant à coordonner et à harmoniser les activités de leurs organismes de réglementation respectifs dans ce domaine. Ces ententes pourraient être protégées en vertu du mécanisme exposé au point 26 (« la protection des ententes intergouvernementales »).

38. Le pouvoir fédéral de désaveu et de réserve
Il conviendrait de révoquer cette disposition de la Constitution. La révocation exige l'unanimité.

39. Le pouvoir déclaratoire fédéral
L'alinéa 92(10)c) de la Loi constitutionnelle de 1867 permet au gouvernement fédéral de déclarer qu'un « ouvrage » est à l'avantage général du Canada et de l'assujettir à la compétence législative du Parlement. Il conviendrait de modifier cette disposition de façon que le pouvoir déclaratoire puisse seulement s'appliquer aux nouveaux ouvrages ou être révoqué dans le cas des déclarations passées, avec le consentement explicite de la ou des provinces où l'ouvrage est situé. Il ne faudrait pas toucher aux déclarations existantes, sauf si toutes les assemblées législatives concernées le désirent.

40. Le mécanisme de protection des Autochtones
Il conviendrait d'adopter une disposition de non-dérogation générale pour assurer que les modifica-tions concernant la répartition des pouvoirs ne porteront pas atteinte aux droits des peuples autochtones, non plus qu'aux pouvoirs et compétences desgouvernements autochtones.

IV. LES PREMIÈRES NATIONS

Nota : Le texte juridique relatif à cette partie comprendra la mention des territoires sauf dans les cas ou cela est de toute évidènce inapproprié. Les modifications n'auront pas pour effet d'étendre les pouvoirs des assemblées législatives territoriales.

A. LE DROIT INHÉRENT À L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

41. Le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale
Il conviendrait de modifier la Constitution de façon à reconnaître, dans un nouveau paragraphe 35.1(1) de la Loi constitutionnelle de 1982, que les peuples autochtones du Canada possèdent le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale au sein du Canada.

La reconnaissance du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale doit être interprétée à la lumière de la reconnaissance des gouvernements autochtones en tant qu'un des trois ordres de gouvernement du Canada.

L'énoncé contextuel qui suit devrait être ajouté à la Constitution :

« L'exercice du droit à l'autonomie gouverne-mentale comprend le pouvoir des organes législatifs dûment constitués des peuples autochtones, chacun dans sa propre sphère de compétence,

a) de préserver leurs langues, leurs cultures, leurs économies, leurs identités, leurs institutions et leurs traditions et de veiller à leur épanouissement, et

b) de développer, de maintenir et de renforcer leurs liens avec leurs terres, leurs eaux et leur environne-ment afin de déterminer et de contrôler leur dévelop-pement en tant que peuples selon leurs propres valeurs et priorités et d'assurer l'intégrité de leurs sociétés. »

Avant de rendre toute décision définitive sur une question découlant du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, la cour ou le tribunal devrait tenir compte de l'énoncé contextuel mentionné ci-dessus et devrait s'enquérir des efforts déployés pour régler la question par voie de négociations et pourra donner ordre aux parties de prendre les mesures appropriées dans les circonstances pour aboutir à un règlement négocié.

42. Le report de la justiciabilité
Il conviendrait d'inscrire dans la Constitution le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Toutefois, sa justiciabilité serait retardée pour une période de cinq ans par une mention dans la Constitution et un accord politique. (*)

Le report de l'entrée en vigueur de la justiciabilité devrait être assorti d'une disposition constitutionnelle protégeant les droits des Autochtones.

Ce délai n'aura pas pour effet de faire du droit inhérent un droit conditionnel, et il ne touchera pas les droits existants, ancestraux ou issus de traités.

La question des cours ou tribunaux spéciaux devrait être inscrite à l'ordre du jour de la première conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones dont il est question au point 53. (*)

43. Les questions relatives à la Charte
Il conviendrait que la Charte canadienne des droits et libertés s'applique immédiatement aux gouvernements des peuples autochtones.

Il y aurait lieu d'apporter un changement d'ordre technique à la version anglaise des articles 3, 4 et 5 de la Charte canadienne des droits et libertés afin qu'elle corresponde à la version française.

Il conviendrait que les organes législatifs des peuples autochtones puissent se prévaloir de l'article 33 (la disposition de dérogation) à des conditions semblables à celles qui s'appliquent au Parlement et aux assemblées législatives provinciales, mais qui seraient adaptées à la situation des peuples autochtones et de leurs organes législatifs.

44. Les terres
La disposition constitutionnelle relative au droit inhérent et celle qui énonce l'engagement de négocier des ententes foncières ne devraient pas créer de nouveaux droits fonciers ni porter atteinte aux droits fonciers ancestraux ou issus de traités qui existent déjà, sauf s'il en est prévu autrement dans les accords d'autonomie gouvernementale.

B. LA MÉTHODE D'EXERCICE DU DROIT

45. L'engagement de négocier
Il conviendrait que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les Indiens, les Inuit et les Métis des diverses régions et communautés du Canada s'engagent dans la Constitution à négocier de bonne foi en vue de conclure des ententes visant à définir plus précisément les rapports entre les gouvernements autochtones et les deux autres ordres de gouvernement. Ces négociations porteraient sur la mise en oeuvre du droit à l'autonomie gouvernementale, y compris les questions de compétence, de terres et de ressources, et d'arrangements économiques et financiers.

46. Le processus de négociation

Un accord politique sur la négociation et la mise en oeuvre
Il conviendrait d'élaborer un accord politique qui guiderait le processus de négociation sur l'autonomie gouvernementale. (*)

L'accès équitable
Il conviendrait que tous les peuples autochtones du Canada aient un accès équitable au processus de négociation.

Le mécanisme de déclenchement des négociations
Il conviendrait que les négociations sur l'autonomie gouvernementale soient engagées par les représen-tants des peuples autochtones quand ils y seront disposés.

La participation des non-Autochtones aux gouvernements autochtones
Les ententes sur l'autonomie gouvernementale pourraient prévoir la création d'institutions ouvertes à la participation de tous les habitants de la région visée par l'entente.

La prise en considération des situations particulières
Il conviendrait que les négociations sur l'autonomie gouvernementale prennent en considération la situa-tion particulière des différents peuples autochtones.

Disposition relative aux ententes
Les ententes sur l'autonomie gouvernementale devraient être énoncées dans les traités futurs, y compris les ententes réglant des revendications territoriales, ou dans toute modification des traités existants, dont les ententes réglant des revendications territoriales. De plus, les ententes sur l'autonomie gouvernementale pourraient être énoncées dans d'autres ententes qui pourraient comprendre une déclaration selon laquelle les droits des peuples autoch- tones sont des droits issus de traités au sens du paragraphe 35(1) de la Loi constitutionnelle de 1982.

La ratification des ententes
Il conviendrait de prévoir un processus d'approbation par les gouvernements et les peuples autochtones des ententes d'autonomie gouvernementale mettant en cause le Parlement, les assemblées législatives des provinces ou territoires compétents, et les organes législatifs des peuples autochtones. Il conviendrait d'énoncer ce principe dans la procédure de ratification des ententes d'autonomie gouvernementale spécifiques.

La clause de non-dérogation
Il conviendrait d'affirmer explicitement dans la Constitution que l'engagement à négocier ne subordonne pas à la tenue de négociations le droit à l'autonomie gouvernementale, pas plus qu'il ne touche la justiciabilité de ce droit.

Le mécanisme de règlement des différends
Pour faciliter le processus de négociation, il conviendrait d'établir un mécanisme de règlement des différends faisant appel à la médiation et à l'arbitrage. Les détails de ce mécanisme seraient énoncés dans un accord politique. (*)

47. La transition juridique et la compatibilité des lois
Il conviendrait d'assurer au moyen d'une disposition constitutionnelle que les lois fédérales et provinciales continueront de s'appliquer jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par des lois adoptées par les gouvernements des peuples autochtones en vertu de leurs compétences.

Il conviendrait d'assurer au moyen d'une dis-position constitutionnelle qu'une loi adoptée par un gouvernement autochtone, ou tout autre exercice de sa compétence fondé sur la disposition relative au droit inhérent, ne peut pas être incompatible avec les lois essentielles au maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement au Canada. Cependant, cette disposition n'élargirait aucunement les pouvoirs législatifs du Parlement ni ceux des législatures provinciales.

48. Les traités
En ce qui concerne les traités avec les peuples autochtones, il conviendrait de modifier la Constitution de la façon suivante :

- Les droits issus de traités seront interprétés d'une manière juste, large et libérale en tenant compte de l'esprit des traités et du contexte dans lequel le traité spécifique a été négocié.
- Le gouvernement du Canada s'engage à instituer, et à y participer de bonne foi, un processus conjoint visant à clarifier ou à mettre en oeuvre les droits issus de traités, ou à corriger les modalités de traités lorsque les parties en conviennent. Les gouvernements des provinces s'engagent aussi, dans leurs sphères de compétence, à participer à ce processus à l'invitation du gouvernement du Canada et des peuples autochtones intéressés, ou lorsque cela est précisé dans un traité.
- Les participants au processus tiendront compte, parmi d'autres facteurs et lorsque cela est à propos, de la perception qu'ont les peuples autochtones de l'esprit et de l'intention des traités. Il sera confirmé que tous les peuples autochtones possédant des droits issus de traités ont également accès au processus.

Tournesol stimule le goût de la lecture chez les jeunes

"Deux yeux, gros et verts comme les pommes du marché, luisaient dans le noir," dit-elle.

Et Louis-Guillaume glissait doucement sur son nuage et s'endormait. "Bonne nuit," dit sa mère.

Le méchant dinosaure a mis sa queue entre les grosses pattes derrières et s'est enfui.

Ce n'est pas dans une chambre d'enfant en soirée que l'on est à lire ces passages, mais à la Place Concorde, en après-midi, au Studio de lecture pour enfants du Centre culturel Tournesol Windsor/Essex.

Toutes les deux semaines, depuis le 19 septembre, de 15 heures à 16 heures, les jeunes de 5 à 12 ans sont invités à s'y rendre, pour prendre plaisir à mettre en pratique l'habileté de lecture apprise à l'école, "dans un ambiance de détente, nourrie par des moniteurs et monitrices qui se gardent bien de corriger les fautes, mais plutôt encouragent et félicitent les jeunes lecteurs et lectrices" explique la présidente du Centre, Mme Mireille Whissell.

Aidés par ces moniteurs et monitrices, les jeunes participants et participantes choisissent un livre d'un étalage d'une grande variété de sujets monté grâce à des dons importants de livres, notamment du Collège Frontière de Toronto, puis se trouvent un ou une partenaire et se lisent les livres choisis.

"L'objectif de notre initiative est de compléter les efforts des enseignants et enseignantes et des parents en favorisant le goût de la lecture chez ces futurs adultes dont la culture française est si précieuse et si fragile" d'affirmer Mme Whissell.

Les prochaines séances ont lieu les 17 et 31 octobre, les 14 et 28 novembre et le 12 décembre. Pour renseignements: le 948-5545, poste 223.

Rapport du consensus sur la Constitution

• Ces modifications n'ont pas pour effet d'étendre les pouvoirs d'un gouvernement ou d'une assemblée législative, ni de porter atteinte aux droits des peuples autochtones non touchés par le traité en question.

C. QUESTIONS LIÉES À L'EXERCICE DU DROIT

49. L'égalité d'accès aux droits énoncés à l'article 35

Il conviendrait de prévoir dans la Constitution que tous les peuples autochtones du Canada peuvent se prévaloir des droits énoncés à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 qui les concernent – droits ancestraux et droits issus de traités.

50. Le financement

Les questions relatives au financement des gouvernements des peuples autochtones devraient être réglées dans un accord politique. Celui-ci engagerait les gouvernements des peuples autochtones à :

• promouvoir l'égalité des chances pour le bien-être de tous les peuples autochtones;

• favoriser le développement économique, social et culturel et les possibilités d'emploi afin de réduire les inégalités des chances entre les peuples autochtones ainsi qu'entre ceux-ci et les autres Canadiens;

• fournir des services publics essentiels de niveau raisonnablement comparable à ceux offerts aux autres Canadiens dans les environs.

Il engagerait également les gouvernements fédéral et provinciaux à l'égard du principe consistant à fournir aux gouvernements autochtones les ressources financières et autres, telles que fonds de terre, pour les aider à diriger leurs propres affaires et à respecter les engagements énumérés ci-dessus, compte tenu des niveaux de services offerts aux autres Canadiens dans les environs et de la capacité des gouvernements des peuples autochtones de prélever les impôts nécessaires sur leurs propres sources de revenu.

La question du financement et celle de son inscription possible dans la Constitution devraient être mises à l'ordre du jour de la première conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones dont il est question au point 53. (*)

51. Les programmes d'action positive

La Constitution devrait comprendre une disposition autorisant les gouvernements des peuples autochtones à mettre en oeuvre des programmes d'action positive en faveur des personnes ou des groupes défavorisés aux plans social ou économique ainsi que des programmes favorisant l'épanouissement des langues et des cultures autochtones.

52. L'égalité des sexes

Il conviendrait de conserver le paragraphe 35(4) de la Loi constitutionnelle de 1982, qui garantit de façon égale aux personnes des deux sexes les droits existants ancestraux et issus de traités. La question de l'égalité des sexes devrait être inscrite à l'ordre du jour de la première conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones dont il est question au point 53. (*)

53. Le processus constitutionnel autochtone futur

Il conviendrait de modifier la Constitution de façon à prévoir la tenue de quatre conférences des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones, à compter de 1996 au plus tard, et tous les deux ans par la suite. Ces conférences s'ajouteraient à toutes autres conférences des premiers ministres requises par la Constitution. Leur ordre du jour engloberait des questions mentionnées dans le présent rapport et des questions inscrites à la demande des peuples autochtones.

54. Le paragraphe 91(24)

Il est entendu qu'il conviendrait d'ajouter une nouvelle disposition à la Loi constitutionnelle de 1867 pour s'assurer que le paragraphe 91(24) s'applique à tous les peuples autochtones.

La nouvelle disposition n'entraînerait aucune réduction des dépenses actuellement engagées par les gouvernements au profit des Indiens et des Inuit ni ne modifierait les obligations fiduciaires ou découlant de traités du gouvernement fédéral à l'égard des peuples autochtones. Il en serait fait état dans un accord politique (*).

55. Les Métis de l'Alberta/le paragraphe 91(24)

Il conviendrait de modifier la Constitution de manière à sauvegarder le pouvoir législatif du gouvernement de l'Alberta à l'égard des Métis et des terres où ceux-ci sont établis. Une entente est intervenue concernant une modification de la Loi sur l'Alberta qui aurait pour effet de protéger dans la Constitution le statut des terres détenues en fief simple par le Métis Settlements General Council en vertu de lettres patentes de l'Alberta.

56. L'accord relatif à la nation métisse (*)

Le gouvernement fédéral, les provinces d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que le Ralliement national des Métis ont convenu de conclure un accord exécutoire et justiciable au sujet des questions intéressant la nation métisse. On achève la rédaction technique de cet accord où seront énoncées les obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et de la nation métisse.

L'accord engage les gouvernements à négocier : des ententes relatives à l'autonomie gouvernementale; la question des terres et des ressources; le transfert de la partie des programmes et des services aux Autochtones destinés aux Métis; des mécanismes de partage des coûts des institutions, des programmes et des services métis.

Les provinces et le gouvernement fédéral conviennent de ne pas réduire les dépenses déjà consacrées aux Métis et aux autres peuples autochtones par suite de l'accord ou d'une modification au paragraphe 91(24). L'accord définit, à ses propres fins, ce qu'est un Métis et engage les gouvernements à dénombrer et à inscrire les Métis.

V. LA FORMULE DE MODIFICATION

Nota : Tous les changements à la formule de modification qui suivent exigent le consentement unanime du Parlement et des assemblées législatives provinciales.

57. Les changements aux institutions nationales

Les modifications des dispositions de la Constitution touchant le Sénat devraient nécessiter l'accord unanime du Parlement et des assemblées législatives provinciales, une fois que la série actuelle de modifications liées à la réforme du Sénat sera entrée en vigueur. Toutes modifications touchant la Chambre des communes, y compris la garantie au Québec d'avoir au moins 25 pour 100 des sièges de la Chambre des communes, et celles qui peuvent actuellement être apportées en vertu de l'article 42, devraient aussi exiger l'unanimité.

Il conviendrait de modifier les articles 41 et 42 de la Loi constitutionnelle de 1982 de manière que le processus de nomination des juges de la Cour suprême demeure assujetti à la formule générale de modification (7/50). Toutes les autres questions liées à la Cour suprême, y compris sa constitutionnalisation, son rôle en tant que tribunal d'appel et sa composition, exigeraient l'unanimité.

58. La création de nouvelles provinces

Il conviendrait de révoquer les dispositions actuelles de la formule de modification régissant la création de nouvelles provinces et de les remplacer par la disposition antérieure à 1982, qui précise que de nouvelles provinces pourront être créées en vertu d'une loi du Parlement fédéral, après la tenue de consultations avec toutes les provinces existantes à l'occasion d'une conférence des premiers ministres. Les nouvelles provinces ne pourraient intervenir dans la formule de modification sans le consentement unanime de toutes les provinces et du gouvernement fédéral (sauf en ce qui concerne les questions strictement bilatérales ou unilatérales décrites aux articles 38(3), 40, 43, 45 et 46, dans la mesure où ce dernier a un lien avec l'article 43, de la Loi constitutionnelle de 1982. Toute augmentation de la représentation des nouvelles provinces au Sénat exigerait le consentement unanime de toutes les provinces et du gouvernement fédéral. Les territoires qui deviendraient des provinces ne pourraient perdre de sénateurs ou de députés à la Chambre des communes.

La disposition concernant le rattachement aux provinces de tout ou d'une partie des territoires qui figure à l'alinéa 42(1)e) serait abrogée et remplacée par la Loi constitutionnelle de 1871, modifiée de manière à exiger le consentement des territoires.

59. La compensation dans le cas des modifications transférant des compétences

Lorsqu'une modification qui transfère au Parlement des pouvoirs législatifs des assemblées législatives provinciales est apportée en vertu de la formule de modification générale, le Canada devrait fournir une juste compensation à toute province qui choisit de ne pas adhérer à cette modification.

60. Le consentement des Autochtones

Il conviendrait que les Autochtones consentent aux futures modifications constitutionnelles qui font directement mention des peuples autochtones. Les discussions se poursuivent sur le mécanisme d'expression de ce consentement. On vise à convenir de ce mécanisme avant de présenter au Parlement les résolutions formelles ayant pour objet de modifier la Constitution.

VI. AUTRES QUESTIONS

D'autres questions constitutionnelles ont été discutées au cours des réunions multilatérales.

Il a été convenu de ne pas poursuivre l'étude des questions suivantes :

• faillite personnelle et insolvabilité;
• propriété intellectuelle;
• immunité réciproque;
• pêches intérieures;
• mariage et divorce;
• pouvoir résiduel;
• interdélégation de compétence législative;
• modifications à la « clause de dérogation »;
• article 96 (nomination des juges);
• article 125 (taxation des gouvernements fédéral et provinciaux);
• article 92A (exportation de ressources naturelles);
• exigence d'avis en cas de modification de la législation fédérale touchant les paiements de péréquation;
• droits de propriété;
• mise en oeuvre des traités internationaux.

D'autres questions ont été discutées, mais n'ont pas été résolues définitivement, notamment les suivantes :

• exigences d'avis en cas de modifications de la législation fédérale touchant le financement des programmes établis;
• établissement, dans un accord politique, d'un processus officiel de consultations fédérales-provinciales pour la négociation de traités et d'accords internationaux;
• participation des peuples autochtones aux ententes intergouvernementales concernant le partage des pouvoirs;
• établissement d'un cadre pour les questions de compensation concernant la formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre;
• modifications liées à la réforme du Sénat, y compris les élections partielles;
• toutes autres modifications corollaires entraînées par des changements recommandés dans le présent rapport.

Pour plus de renseignements, téléphonez au : 1-800-561-1188

Personnes sourdes ou malentendantes :
1-800-465-7735 (ATS/ATME)

Canada

La bonne alimentation
Préparez une sauce salsa en bocal

Il y a vingt ans, nous découvrions la pizza. La sauce tomate, le pepperoni et la mozzarella faisaient leur apparition dans les cuisines. Aujourd'hui, la nouvelle sauce dont tout le monde parle est la salsa.

Présentement, les jardins et les potagers, partout au Québec, débordent de belles tomates juteuses, mûries au soleil. N'est-ce pas alors le temps de profiter de cette abondance en mettant en conserve sa propre salsa?

Un délicieux mélange de tomates, d'oignons et de piments, la salsa est une variante plus légère et plus épicée de la sauce chili ou de la relish aux tomates de nos grands-mères. De nos jours, il est rapide et facile de préparer la salsa en bocaux que l'on peut conserver dans le garde-manger. Avec la salsa maison, vous pouvez contrôler la quantité de «piquant» selon les goûts individuels.

Contrairement à plusieurs salsas commerciales qui sont tout simplement rouges et extrêmement épicées, cette salsa maison possède une saveur riche et corsée. Il est préférable d'utiliser de la coriandre fraîche que l'on retrouve dans plusieurs marchés et dans la section des fruits et légumes des épiceries. La coriandre ressemble au persil italien ou à feuilles plates. Si vous ne pouvez vous en procurer, remplacez 1/2 tasse (125 mL) de coriandre fraîche par 2 c. à thé (10 mL) de coriandre séchée avec 1/2 tasse (125 mL) de persil frais. Ne la remplacez pas par de la coriandre moulue qui ne donne absolument pas le goût escompté.

Si vous préférez une salsa plus épicée, ajoutez du cayenne.

Manipulez les piments jalapeno avec soin car leurs huiles volatiles peuvent irriter la peau et les yeux. Portez des gants de caoutchouc pour les épépiner et les hacher. Le liquide de ces piments peut causer une sensation de brûlure au contact de la peau.

Salsa aux légumes frais

8 piments jalapeno*, épépinés et hachés fin
7 tasses (1,75 L) de tomates pelées et hachées gros
2 tasses (500 mL) d'oignons hachés gros
3 gousses d'ail hachées fin
1 tasse (250 mL) de poivron vert haché gros
1/2 tasse (125 mL) de coriandre fraîche hachée, légèrement tassée
3/4 de tasse (175 mL) de vinaigre blanc
1/2 c. à thé (2 mL) de cumin moulu
1 boîte de 156 mL de pâte de tomate

❑ Remplir d'eau bouillante une grande marmite munie d'un support. Déposer 5 jarres mason de 1 chopine (500 mL) dans la marmite et chauffer à feu élevé.

❑ Mélanger tous les ingrédients dans une grande casserole en acier inoxydable ou en émail. Porter à ébullition; baisser la chaleur et laisser mijoter, à découvert, jusqu'à ce que la salsa soit de la consistance désirée.

❑ Placer les couvercles Snap Bernardin dans l'eau bouillante; bouillir 5 minutes pour activer le produit de scellage.

❑ Déposer la salsa dans un bocal jusqu'à 1/2 po (1 cm) du bord (espace libre). Retirer les bulles d'air en glissant une spatule de caoutchouc entre le verre et le contenu; ajuster l'espace libre à 1/2 po (1 cm). Essuyer le bord du bocal en retirant tout résidu collant. Centrer le couvercle sur le bocal; visser la bague du bout des doigts sans trop serrer. Placer le bocal dans la marmite. Répéter avec le reste de la salsa.

❑ Couvrir la marmite; porter de nouveau l'eau à ébullition; traiter 20 minutes à une altitude de moins de 1000 pi (350 m). Retirer les bocaux. Laisser refroidir 24 heures. Vérifier le sceau des bocaux (les couvercles scellés se courbent vers le bas). Retirer les bagues. Essuyer les bocaux, étiqueter et entreposer dans un endroit frais et sombre.

❑ Donne 5 bocaux de 1 chopine (500 mL).

*Porter des gants de caoutchouc pour épépiner et hacher les piments jalapeno.

APPEL DE COMMENTAIRES SUR LES MODIFICATIONS QU'ON SE PROPOSE D'APPORTER À L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PORTÉE GÉNÉRALE DU PROGRAMME DES ROUTES PROVINCIALES

AVIS DE CONCLUSION D'EXAMEN DONNÉ CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 7(1) DE LA LOI SUR LES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le ministère des Transports a présenté les modifications qu'il se propose d'apporter à l'évaluation environnementale de portée générale du Programme des routes provinciales.

Avant qu'une décision ne soit prise quant à l'acceptation de ces modifications, vous avez le droit de présenter des commentaires sur l'entreprise proposée, l'évaluation environnementale et les documents relatifs à l'examen. Vous avez également le droit, à la discrétion de la ministre, de demander la tenue d'une audience.

COMMENT OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES

Vous pouvez examiner les documents pendant les heures normales d'ouverture aux bureaux suivants du ministère de l'Environnement :

Direction des évaluations environnementales
250, avenue Davisville, 5e étage
Toronto (Ontario)
M4S 1H2
(416) 440-3450

Région du Nord-Ouest
Ministère de l'Environnement
435, rue James sud
Thunder Bay (Ontario)
P7C 5G6

Région du Centre
Ministère de l'Environnement
7, boul. Overlea, 4e étage
Toronto (Ontario)
M4H 1A8

Région du Nord-Est
Ministère de l'Environnement
199, rue Larch, 11e étage
Sudbury (Ontario)
P3E 5P9

Région du Sud-Ouest
Ministère de l'Environnement
985, rue Adelaide sud
London (Ontario)
N6E 1V3

Région du Centre-Ouest
Ministère de l'Environnement
119, rue King ouest, 12e étage
Case postale 2112
Hamilton (Ontario)
L8N 3Z9

Région du Sud-Est
Ministère de l'Environnement
Case postale 820
133, avenue Dalton
Kingston (Ontario)
K7L 4X6

Les commentaires écrits et les demandes d'audience doivent être reçus au plus tard le 2 novembre 1992.
Veuillez les faire parvenir à l'adresse suivante :
Modifications proposées à l'évaluation environnementale de portée générale du Programme des routes provinciales

Madame Ruth Grier
Ministre de l'Environnement
135, avenue St. Clair ouest
15e étage
Toronto (Ontario)
M4V 1P5

PROFITEZ DE L'OCCASION POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE POINT DE VUE

Si vous présentez vos commentaires ou demandez la tenue d'une audience avant le 2 novembre 1992, vous serez avisé(e) de toute décision relative à l'évaluation environnementale. Si vous ne présentez pas de commentaires ni ne demandez d'audience, le projet ira de l'avant sans que vous en soyez informé(e).

Si aucun commentaire ni aucune demande d'audience ne sont reçus, les modifications à l'évaluation environnementale de portée générale peuvent être acceptées, sans autre forme d'avis public, ce qui permettrait au ministère des Transports d'aller de l'avant.

Ontario

Lorsque vos amis ou parents visitent la région
Windsor–Détroit
ils sont toujours bienvenus au (Compri) Hôtel

Votre tarif (comprend):
- un petit-déjeuner complet
- des hors-d'oeuvre
- un goûter en fin de soirée
- thé/café à toute heure dans notre Club

Valeur de $65

Jouissez de notre piscine intérieure, notre bain-tourbillon, notre sauna, notre salle d'exercice, notre solarium.

Composez le
(519) 977-9777
et découpez cette annonce pour un rabais de $ 5 au départ

(Compri) Hôtel
333 ouest, promenade Riverside – Windsor, Ontario

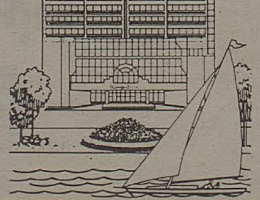

Avec vue imprenable sur la ville de Détroit

Ontario Energy Board | Commission de l'Énergie de l'Ontario

Avis «B»
E.B.A. 645, 646, 647

AVIS DE PRÉSENTATION DE DEMANDES APPROBATION DE CONCESSIONS POUR LE CANTON D'ARTHUR, LE VILLAGE DE DRAYTON ET LA VILLE DE WINDSOR

Union Gas Limited («Union») a déposé trois demandes auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario («la Commission») en vue de l'approbation de concessions municipales afin d'obtenir le droit de construire et d'exploiter des installations d'approvisionnement et d'approvisionner en gaz les municipalités susmentionnées. Les demandes ont été déposées en vertu de l'article 9 de la Loi sur les concessions municipales, L.R.O. 1990, Chapitre M. 55, et visent à remplacer les concessions dont on avait convenues avec ces municipalités et qui sont arrivées à échéance. Les demandes seront examinées au cours d'une audience publique.

On a demandé à la Commission de déclarer et de prescrire que l'acquiescement des électeurs municipaux au règlement proposé en vue de l'octroi des concessions n'est pas nécessaire.

Marche à suivre pour examiner les demandes déposées par Union

Des exemplaires des demandes déposées par Union pourront être examinés par le public dans les bureaux de la Commission, au siège sociale de Union et dans les bureaux du secrétaire de chacune des municipalités (voir adresses ci-après).

Marche à suivre pour intervenir

Quiconque souhaite intervenir (c'est-à-dire participer activement) lors de l'audience doit adresser une réponse dans les 14 jours suivant publication du présent avis. La réponse doit être remise ou envoyée par courrier recommandé au secrétaire de la Commission et à l'avocat de Union, aux adresses indiquées ci-après. Tout intervenant indiquera son nom et son adresse dans sa réponse et y décrira brièvement la façon dont la (les) demande(s) l'affecte(nt), ainsi que les motifs le poussant à intervenir. S'il désire s'exprimer en français lors de l'audience, il devra le préciser dans sa réponse. Tous les intervenants recevront un avis leur indiquant l'heure et le lieu de l'audience.

Financement accordé aux intervenants

Vous avez le droit, en tant qu'intervenant, de demander à la Commission de vous accorder un financement préliminaire pour vous aider, ainsi que votre groupe, à participer à l'audience. L'article 7(1) de la Loi relative au projet de financement des intervenants stipule ce qui suit:

Un financement ne peut être accordé à un intervenant que s'il s'agit de questions:

a) qui, de l'avis du comité de financement, intéressent un pourcentage important de la population; et

b) qui, de l'avis du comité de financement, touchent l'intérêt public, et non pas seulement des intérêts privés.

Toute personne désireuse d'obtenir un financement préliminaire à titre d'intervenant doit déposer auprès de la Commission un avis écrit contenant une déclaration indiquant clairement qu'elle a besoin d'un financement à titre d'intervenant. Cet avis doit être livré en même temps que votre réponse au présent avis, rédigée de la façon décrite ci-dessus. Une fois que la Commission aura déterminé le statut des intervenants, des formules de demande de financement à titre d'intervenant seront distribuées par le secrétaire de la Commission aux personnes qui en auront fait la demande. Les demandes de financement devront satisfaire à d'autres critères énoncés à l'article 7 de la Loi sur le projet de financement des intervenants. Toutes les demandes de financement présentées par les intervenants seront examinées à une date ultérieure.

Marche à suivre pour présenter des commentaires

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire des commentaires sur les demandes de Union sans devenir officiellement un intervenant. Vous pouvez faire des commentaires en adressant au secrétaire de la Commission une lettre dans laquelle vous exprimerez clairement vos vues et fournirez tout renseignement pertinent. Toutes les lettres ainsi reçues seront versées au dossier des débats tenu à la disposition du public, et des exemplaires en seront fournis à Union Gas. Vous pouvez également, si vous le préférez, écrire au secrétaire de la Commission pour l'aviser que vous souhaitez formuler des commentaires lors de l'audience, auquel cas vous serez, en temps utile, informé de la date et du lieu de l'audience. Si vous désirez faire des commentaires en français lors de l'audience, il vous faut le préciser dans votre lettre.

IMPORTANT

SI VOUS N'ADRESSEZ PAS DE RÉPONSE OU N'INDIQUEZ PAS AU SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES COMMENTAIRES A L'AUDIENCE, LA COMMISSION POURRA POURSUIVRE SES TRAVAUX EN VOTRE ABSENCE, ET VOUS PERDREZ LE DROIT DE RECEVOIR D'AUTRES AVIS RELATIFS AUXDITS TRAVAUX.

Ordonnances de procédure

Des ordonnances de procédure portant sur la façon dont se poursuivra l'examen de cette question pourront être émises par la Commission de temps à autre, et des exemplaires en seront envoyés à tous les intervenants.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge
26e étage
Toronto (Ontario)
M4P 1E4

A l'att. de M. S.A.C Thomas,
Secrétaire de la Commission

(La Commission accepte les appels à frais virés au (416) 481-1967)

Secrétaire du canton
Canton d'Arthur
Side Road N°7 West
Kenilworth (Ontario)
N0G 2E0

Secrétaire de la ville
Ville de Windsor
Mairie, City Hall Square
Windsor (Ontario)
N9A 6S1

Union Gas Limited
C.P. 2001
50 Keil Drive North
Chatham (Ontario)
N7M 5M1
A l'att. de Mme C. Jackson
Avocat

Secrétaire du village
Village de Drayton
Mairie
33, rue Wellington sud
Drayton (Ontario)
N0G 1P0

FAIT à Toronto le 21 septembre 1992

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

S.A.C. Thomas
Secrétaire de la Commission

Sur les ondes de...

...CBEFT

Jeudi 8 octobre - 19h30
LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON A RADIO-CANADA
(Début) En direct du Centre municipal d'Ottawa: match entre les Sénateurs et les Canadiens de Montréal. Avec Claude Quenneville, Gilles Tremblay, Jean Pagé et Camille Dubé.

Vendredi 9 octobre - 21h00
RAISON PASSION
Entrevue avec des vedettes de l'actualité diffusée en direct et animée par Denise Bombardier. Réal. Luc Paradis.

Samedi 10 octobre - 13h00
CINÉ-FAMILLE: L'étoile filante du rock (Words of Love)
1989. Drame réalisé par Colin Nutley. Avec Charlie Creed-Miles, Tom Belle et Pancho Russell. La journée du 2 février 1959 dans la vie d'un jeune garçon et de son idole Buddy Holly.

Dimanche 11 octobre - 10h00
LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée à la paroisse St-Félicien, diocèse de Chicoutimi, par Raymond Marcil, prt. Réal. Yvon Guignard, CKRS-TV/Jonquière. Réal.-coord. Thérèse Paiement.

Lundi 12 octobre - 19h30
TAQUINONS LA PLANETE!
Magazine d'information humoristique du groupe Les Bleus Poudre.

Mercredi 7 octobre-22h30
ESPACE FRANCOPHONE
Histoire du peuplement francophone en Amérique. Avec: Antonine Maillet, Gaston Miron, Raphaël Confiant, Barry Ancelet, Jacques Lacousière. (Première de deux parties). Rediffusion le jeudi à 2h. Suite le jeudi à 22h30.

Jeudi 8 octobre-17h30
LES PETITS PLATS DANS L'ÉCRAN
Emission culinaire. Salade de poisson. Rediffusion le vendredi à 11h15.

Vendredi 9 octobre-16h30
HOTEL
Comédiens: Pierre Brassard, Jacques Chevalier et Ghislain Taschereau. Réal. François Dunn et Jacques Payette. Coprod. SDA et la Société Radio-Canada.

Mardi 13 octobre - 23h50
A TRAVERS LES RONCES LES ÉTOILES
1980. Drame de science-fiction réalisé par I Tchepovek. Un engin spacial atterrit en catastrophe sur le territoire soviétique. (dem. de 2).

Mercredi 14 octobre - 17h00
WATATATOW: T'as pas le droit de fouiller dans mes affaires!
Chloé (Paule Bézaire-Dussault) a remarqué que quelqu'un a fouillé dans ses affaires et elle en vient à soupçonner son père (Jean-Pierre Leduc).

...TV5

Rendez-vous littéraire de Pierre-Pascal Rossi. Produit par la S.S.R. Invitée: Ania Carmel pour son roman Les Agneaux.

Samedi 10 octobre-17h30
FÉLIX
Magazine culturel des jeunes. Rencontre avec une conseillère en look; les réalisateurs du film Les Sept Péchés capitaux; les coulisses d'une audition pour Roméo et Juliette; entrevue avec le chanteur Tony Joe White. Rediffusion le dimanche à 11h15.

Dimanche 11 octobre-15h15
A VOS AMOURS
Émission animée par Caroline Tresca. Rencontre avec une personnalité venue s'exprimer sur l'amour. Invitée: la chanteuse Véronique Sanson.

Lundi 12 octobre-21h00
SANTÉ A LA UNE
Magazine médical animé par Anne Barrère et Robert Namias. Sexualité: Les troubles du désir. La perte du désir sexuel dans le couple. Rediffusion le mardi à 1h et à 14h.

Mardi 13 octobre-18h00
EXPÉDITION PECHE
Magazine de la pêche animé par Pierre-Rolland Mercier. La pêche et la pluie. La réaction des poissons au moment de l'orage, captée par une caméra sous-marine. Rediffusion le mercredi à 11h45.

...CFTM

Mercredi 7 octobre-17h00
CLAIRE LAMARCHE
C'est pas les jobs qui manquent!
Est-ce vrai que les emplois sont nombreux pour quelqu'un qui veut vraiment travailler?

Jeudi 8 octobre-19h00
CHOP-SUEY
Le Diagnostic
Le terrible diagnostic s'abat sur Judith. Elle s'enferme dans un mutisme, refusant même de voir Walter.

Vendredi 9 octobre-20h00
9-1-1-
avec Benoît Johnson et Gaétan Girouard. Au rythme de l'activité policière, l'équipe de 9-1-1-... dresse le bilan des événements de la semaine.

Samedi 10 octobre-20h
CINÉ-EXTRA
Le baiser
A tous les amateurs de sensations fortes, à vos sièges! Ce drame fantastique tourné à Montréal, raconte l'histoire d'une adolescente qui est convaincue que sa tante exerce des pouvoirs maléfiques sur son entourage. En vedette: Joanna Pacula.

Dimanche 11 octobre-20h30
TETE A TETE avec Lise Payette
Un tête à tête en compagnie de personnalités du Québec ou d'ailleurs. Une heure de confidences et d'entretiens particuliers. Invitée: Céline Dion.

Lundi 12 octobre-18h30
JEOPARDY avec Réal Gigère
Adaptation de l'émission américaine du même nom consistant en un jeu au cours duquel les participants doivent deviner la question correspondant à l'énoncé donné par l'animateur.

Mardi 13 octobre-11h00
BON APPÉTIT
Recette: Soupe aux lentilles. Chronique: Les légumineuses.

Disques en revue

Yvan Brunet

France Gall/Michel Berger "Double jeu" WEA 99 00694.

Ce tout nouvel album est le fruit d'une collaboration de la fameuse chanteuse France Gall et du regretté Michel Berger (Starmania) avec des musiciens tels que Claude Engel, Claude Salmieri, Serge Perathoner et Jannick Top. Le tout, mixé par Frank Filipetti (Foreigner/Kiss) est un véritable joyau en dix chansons: "Laissez passer les rêves", "Superficiel et léger", "Jamais partir", "La lettre", etc...

Zachary Richard "Snake Bite Love" A&M 5387

Surprenant album que celui-là, au son sans grand rapport avec ce que Zachary Richard crée habituellement. Premièrement, il s'agit d'un disque anglais produit par Bill Wray (Loverboy) avec un Zachary Richard qui semble porter une très forte admiration aux blues-rockers américains: George Thorogood, Robert Cray, et le genre. On se surprend à taper involontairement du pied sur plusieurs tounes dont "Zydeco Jump", "Roll Me", et "Down In Congo Square".

Donny Osmond et compagnie "Joseph And The Amazing Technicolor Dreamcoat" Polygram 517 266-2

Le célèbre compositeur Andrew Lloyd Webber et son acolyte Tim Rice ont conçu cette pièce musicale en 1968 d'après un passage de la Bible (Genèse: chapitres 37 à 48). Cette toute nouvelle adaptation canadienne comprend Donny Osmond dans le rôle de Joseph, en plus de Michael Fletcher (Phatom Of The Opera) dans celui de Jacob, et l'imitateur reconnu d'Elvis, Johnny Seaton dans celui du Pharaon . Un superbe synthèse de musique et de mots.

Suzanne Vega "99.9F" A & M 31454

Retour en force de Suzanne Vega. Elle s'impose à nouveau comme l'une des chanteuses anglaises les plus appréciées. Prêtresses de la mélancolie, elle construit à nouveau sur cette quatrième aventure discographique un univers du romantisme plutôt sombre: "Blood Makes Noise", "If You Were In My Movie", "Fat Man", "Bad Wisdom", etc.. De nouvelles chansons qui distillent lentement leur charme ravageur.

Charles Dutoit/Emmanuel Chabrier "Le roi malgré lui" Erato 45792-2

Cet opéra-comique en trois actes fut conçu par Emmanuel Chabrier en 1887. De plage en plage, on dénote l'influence omniprésente de Richard Wagner. "Le roi malgré lui" ne s'est pas imposé au répertoire permanent d'aucune scène lyrique, et il se voit enregistré ici pour la toute première fois. Charles Dutoit dirige (Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France) avec une certaine vivacité et l'interprétation est dominée par Barbara Hendricks. Un bon achat.

Pensez-y bien:
Qui connaissez-vous à qui vous pourriez suggérer de s'abonner au REMPART?...
Suggérez-leur donc!... **Merci!**

Les citoyens de l'Ouest pourront prendre des... suite de la page 9

octobre, plusieurs dates clés ponctueront le calendrier référendaire. Pour les citoyens, la première date à retenir est le vendredi 2 octobre qui marquera le début du recensement, qui se poursuivra jusqu'au 7 octobre. Elections Canada prévoit que 64,000 recenseurs recueilleront alors les noms de plus de 13 millions d'électeurs dans les neuf provinces canadiennes et les deux territoires.

Les recenseurs seront reconnaissables à leur gros macaron jaune vif. Ils seront nommés par le directeur du scrutin, à partir de listes fournies par les partis politiques qui se sont classés premier et deuxième lors de l'élection générale de 1988.

Il leur sera interdit d'expliquer la signification de la question référendaire. Ils laisseront plutôt à chaque domicile un feuillet explicatif contenant le texte officiel de la question et les renseignements nécessaires pour permettre à tout électeur d'exercer son droit de vote.

Immédiatement après le recensement débutera la période de révision qui aura lieu du 8 au 19 octobre. Durant cette période tout électeur recevra par la poste un avis de recensement adressé à son nom, qui confirmera que son nom est sur la liste électorale, et lui indiquant où et quand il peut voter.

Les électeurs des centres urbains qui n'auront pas reçu cette carte auront jusqu'au 19 octobre pour en aviser Elections Canada, alors que les ruraux auront jusqu'au jour du scrutin pour se manifester.

Pour les électeurs qui seront dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin, le vote par anticipation aura lieu les 22 et 23 octobre de 12h à 20h, heure normale de l'est. Et pour ceux qui ne pourront ni voter le jour du scrutin, ni se prévaloir du vote par anticipation, Elections Canada a prévu qu'elles pourront voter directement au bureau du directeur du scrutin de leur circonscription entre les 12 et 17 octobre, de même que les 19 et 20 octobre.

Enfin, le jour du vote, les bureaux de scrutin seront ouverts de 9 h à 20h, heure locale et toute publicité référendaire sera interdite ce jour-là, comme le jour précédent le vote.

Elections Canada a vraiment l'intention de permettre à tous les Canadiens de voter le 26 octobre. Plus encore, il fera tout en son possible pour permettre aux marginaux de la société d'exercer leur droit de vote. C'est le cas pour les détenus, qui ont obtenu le droit de vote à la suite de jugements, et les sans-abri.

La question référendaire sera aussi traduite en langues autochtones, écrites et orales. Elle sera publiée dans 20 langues autochtones dans une brochure disponible dans tous les bureaux de scrutin et la question sera même reproduite sur des audiocassettes dans 44 langues indiennes. Elections Canada publiera même des annonces dans les journaux autochtones.

Toujours dans le but de faciliter le vote aux électeurs, des bureaux de scutin itinérants se rendront pour la première fois dan les établissements où vivent des électeurs âgés ou invalides. De même, les sourds et les malentendants pourront pour la première fois être accompagnés d'un interprète au bureau de scrutin. Les électeurs aveugles pourront voter sur une sorte de grille, sur laquelle sera inscrit le OUI et le NON en braille.

Il y aura même un numéro de téléphone sans frais, le 1-800-387-2323, qui permettra à tout électeur de poser des questions sur le processus référendaire à des représentants d'Elections Canada durant toute la période référendaire.

Et combien coûtera à Elections Canada tout ce branle-bas référendaire? Environ 120 millions.

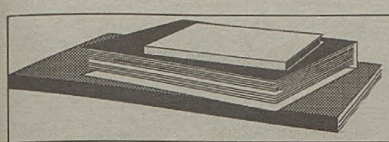

Plaisir de lire

Chronique littéraire par Christiane Sénécal du service Boukalivre

LA SARRASINE

Bruno Ramirez et Paul Tana
Boréal / 17.95$ / Boréal
isbn : 2-89052-452-3

Dans une chronique littéraire, on parle le plus souvent de romans ou de nouvelles. Aujourd'hui mon choix s'est arrêté sur un scénario de film, celui de Paul Tana et Bruno Ramirez « La sarrasine».

Maintenant, ce film est aussi disponible en vidéo. On retrouve, dans le générique des noms connus comme : Jean Lapointe, Gilbert Sicotte.

Lire un scénario, ou une pièce de théâtre, demande plus de concentration. On n'a pas comme dans un roman, toutes les pensées et les réflexions silencieuses des personnages livrées sur un plateau d'argent. Donc il faut imaginer les lieux, l'aspect des personnages, le ton de leurs dialogues.

On doit tenir compte de toutes les simples notes techniques, autrement on perd intérêt.

A l'heure des éternels pourparlers constitutionnels, «La Sarrasine» est bien d'actualité. Qui est un vrai Canadien? Seulement ceux qui sont nés ici ou les immigrants qui arrivent avec leur culture un peu différente? On doit constater avec d'immenses regrets que tout le monde ne peut pas vivre en harmonie.

Les difficultés ne sont causées, en réalité, que par quelques individus intolérants. Dans «La Sarrasine» on parle d'immigrés italiens. L'affaire se déroule au début du siècle, dans un petit village. Pour illustrer comment ces Italiens tiennent à leur culture et à leur mode de vie, dans la préface les auteurs nous expliquent le rituel du figuier cet arbre qui ne pousse que sous des cieux plus cléments. Les Italiens se donnent beaucoup de mal pour conserver cet arbre vivant et productif.

A cause de l'intolérance et de la bêtise humaine des vies sont brisées à jamais. Le drame n'a besoin que d'une pécadille pour s'installer et détruire des existences paisibles.

Giuseppe, le tailleur, pour manifester son amitié à son client et ami, Alphonse (Jean Lapointe), veut lui offrir de la musique sur le parvi de l'église, le jour de son mariage. Il envoie son employé Pasquale qui possède un orgue. Mais débordant d'enthousiasme Pasquale n'attend pas la sortie des mariés et décide de jouer pendant la cérémonie.

Alphonse n'en est nullement incommodé, mais son gendre Théo,(Gilbert Sicotte) qui a un caractère d'emmerdeur, s'offusque et veut «remettre à sa place ce macaroni». Il y a altercation, Théo est coupé à la main.

Quelques jours plus tard, Théo et ses comparses s'emparent de l'orgue de Pasquale et menacent de le brûler et de le détruire. Giuseppe tente de les raisonner et de les calmer. Il est roué de coups de pieds. Pour se défendre il utilise son arme. Théo meurt...

Au procès, le juge condamne Giuseppe à mort pour faire un exemple devant ses compatriotes. Même si c'est courant de porter des armes chez eux, ils devraient s'intégrer à nos coutumes ici et ne pas posséder d'armes.

Que va devenir Ninetta et Félicité les deux épouses des antagonistes? Ninetta découragée, ne veut absolument pas retourner en Italie.

Depuis le début, elle tient son journal. Par hasard Félicité le lit et est touchée par son contenu. Tout est une question de respect et de compréhension. Théo voulait les «remettre à leur place», mais malheureusesment il ne savait pas où était la sienne!

L'intolérance d'un côté comme de l'autre apporte la désolation, la destruction. C'est une histoire pertinente qui pourrait se dérouler maintenant et de laquelle on peut déduire des réflexions constructives.

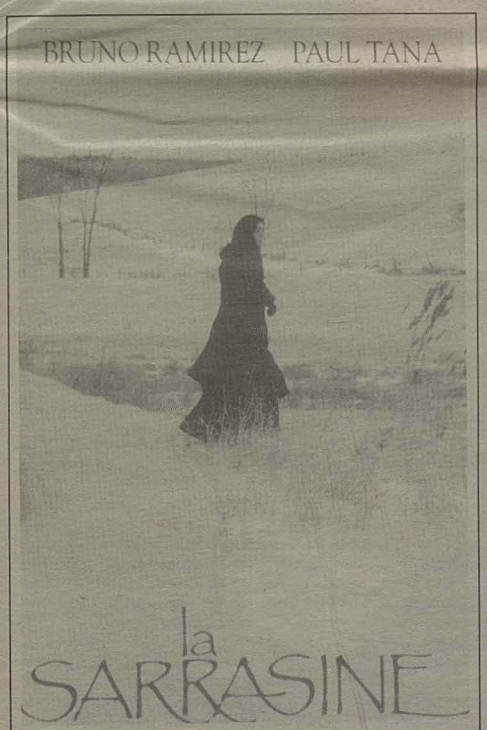

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance tout à fait unique qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Et se revendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, nous vous rembourserons jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous ou appelez dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 144
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Une première à Windsor!
En spectacle

Yanick Lavoie
humoriste

le vendredi 6 novembre

Place Concorde
(suivant le brunch du vendredi)

Entrée: 6$
(billets en vente à la Place Concorde et à la Caisse populaire de Tecumseh)

Yanick Lavoie est 'stand-up comic' depuis 4 ans et vient de paraître au Festival 'Juste pour Rire' de Montréal. C'est la première fois qu'un spectacle du genre est présenté en français à Windsor
Parrainé par la troupe de théâtre Soleil-Sud.

Abonnez-vous au REMPART seulement **18.00 $ par an**

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs

Nouveau film du Centre ontarois de l'ONF

Jean-Yves Thériault : le kickboxing dans la peau

OTTAWA (APF) : Les titres et les honneurs ne se comptent plus pour Jean-Yves Thériault. Il est le maître inconstesté de sa discipline, le kickboxing, un mélange de karaté et de boxe, depuis déjà 15 ans.

Voilà que le Franco-Ontarien de souche acadienne -il est né à Paquetville au Nouveau-Brunswick- est maintenant le héros d'un film, Jean-Yves Thériault : la rage de vaincre, signé André Lavoie. C'est non seulement l'athlète avide de victoire que l'on découvre mais aussi, et surtout, l'homme qui se cache derrière... Un vrai "gentleman" qui n'a rien à voir avec le stéréotype du gros gaillard véhiculé par le milieu.

Jean-Yves Thériault, l'un des meilleurs athlètes canadiens, est en quelque sorte une espèce de "Dr Jekyll et Mr Hyde" comme il l'avoue lui-même. Il y a d'abord le bagarreur, celui qui, dès que le combat est entrepris, ne vit que pour cette droite qu'il saura décrocher. "Il aime la compétition. Quand il embarque dans le 'ring', c'est toé ou c'est moé, chose !", lance son entraîneur pour décrire justement la fureur de vivre, et de gagner, de son poulain.

Cette détermination, doublée d'un talent redoutable, lui aura d'ailleurs valu 66 victoires en 71 combats. Il a été le champion mondial mi-lourd indétrônable jusqu'en juin dernier ; blessé, il a vu son titre lui glisser entre les mains. C'est à ce moment que l'athlète de 37 ans a connu le revers de la gloire. "Une fois le combat terminé, on m'a 'tassé'... La nature du métier est bien cruelle. Bien que "des gens du milieu l'ait déjà enterré", Jean-Yves Thériault compte bien reprendre le championnat et... "mettre les points sur les i" à tous ceux qui en doute.

Mais là n'est pas le sujet du film. Celui-ci retrace plutôt le cheminement de Thériault jusqu'au championnat du monde de 1989 alors qu'il affrontait le Hollandais Ernesto Hoost. On le suit à travers ses confidences et entraînements. Puis, vient le soir du championnat. On se laisse vite prendre au piège du suspense. Le personnage est à ce point attachant qu'on s'agrippe à notre siège quand il tombe, victime d'une attaque de l'adversaire. Mais il se relèvera...

En filigrane, on découvre aussi l'autre Jean-Yves Thériault : le fin observateur, le père de Brigitte et Chantal, le résident de la banlieue d'Ottawa. "André (le réalisateur) m'a demandé comment la transformation se faisait entre l'un et l'autre, dit-il en haussant les épaules, mais je ne sais pas..."

Si le film ne dévoile point les secrets de la métamorphorse, il réussit néanmoins à nous présenter la dualité du personnage. Malgré tous les "gallons de sueurs" perdus et les "coups de poings" reçus "sur la gueule" comme le dit l'un de ses proches, Jean-Yves Thériault ne croit pas qu'il est la personne qui ait le plus souffert de son aventure athlétique. "Ma femme a souffert beaucoup, avoue-t-il la gorge serrée, plus que je ne veux l'admettre."

Le documentaire transpose bien l'univers, presque mystique, dans lequel baigne Thériault. Les longs plans, appuyés par une trame sonore aux accents grégoriens, soulignent l'aspect spirituel des arts martiaux. Il est vrai que l'athlète possède une foi inébranlable en sa destinée. "On m'a mis sur la terre, dans cette vie, pour être champion du monde et goûter à la gloire", raconte-t-il avec éloquence dans ce film, qui sera disponible bientôt dans les clubs vidéos.

Mais par-dessus tout, ce film-témoignage propose une belle rencontre avec un être qui aime profondément ce qu'il fait. Jean-Yves Thériault fonce, tête haute, dans l'arène de la vie... Une passion contagieuse qui donne envie de le suivre.

Dis à tes amis que tu as vu ça dans LE REMPART

Le Fauteuil gagnant est de retour!

Avec plus de 55 000† prix à gagner incluant 750 forfaits de rêve Club Med pour deux personnes, le Fauteuil gagnant est plus excitant que jamais!

Prenez un vol entre le 12 octobre et le 6 décembre 1992 et vous aurez une chance d'être assis sur le Fauteuil gagnant**. Il y aura un passager chanceux sur chaque vol assuré par Air Canada et ses transporteurs Liaison[MD], partout au Canada cette période. Mettez toutes les chances de votre côté en réservant une place avec nous!

« Il y a un Fauteuil gagnant sur chaque vol*. »

Il y a plus de 55 000 superbes prix à gagner!

- **750 grands prix consistant en un forfait de rêve d'une semaine** pour deux adultes incluant 100 croisières à bord du Club Med 1 et 650 forfaits vacances dans un village Club Med en Floride, en France ou dans les Antilles (valeur approximative au détail de 2 600$ à 5 260$ CAN par couple). Ces forfaits comprennent 250$ CAN en argent de poche par couple (repas et boissons non inclus). Les participants devront répondre correctement à une question réglementaire d'ordre mathématique afin de mériter leur prix;
- **5 000 prix consistant en deux billets d'avion** en Première classe, classe Affaires ou service Hospitalité[MD] (valeur approximative au détail de 1 000$ à 6 000$ CAN par prix);
- **10 000 prix consistant en un certificat échangeable contre un billet gratuit pour la personne qui accompagne** (valeur approximative au détail de 500$ CAN chacun);
- **25 000 prix consistant en un certificat de voyage de 100$ CAN;**
- **et 17 762 prix en milles-bonis Aéroplan[MC]** incluant deux prix de 1 million de milles. Si vous n'êtes pas membre Aéroplan[MC], vous pourrez profiter d'une adhésion gratuite au programme. Selon le Guide du membre Aéroplan[MC], ces milles n'ont aucune valeur au détail.

†70 % de tous les prix consistant en des croisières Club Med, des forfaits Club Med et des billets d'avion seront attribués sur des vols d'Air Canada.

Un des deux prix consistant en 1 million de milles Aéroplan[MC] sera attribué sur un vol d'Air Canada.

De tous les certificats de voyage de 100$ CAN et les autres prix consistant en des milles-bonis Aéroplan[MC], 28 % seront attribués sur des vols d'Air Canada.

* Advenant le cas où le numéro d'aucun fauteuil chanceux n'est divulgué à bord d'un appareil, pour quelque raison que ce soit, à la seule discrétion du commandant de bord, y compris des considérations de sécurité ou l'annulation du vol, aucun prix ne sera attribué à l'égard de ce vol ni aucun tirage effectué subséquemment afin de remédier à cette situation.

** Sous réserve du règlement.

Vous pouvez vous procurer le règlement complet de cette promotion à l'adresse ci-dessous. N'oubliez pas de joindre à votre demande une enveloppe déjà affranchie et d'y indiquer l'adresse de retour.

Promotion «Fauteuil gagnant» d'Air Canada
a/s de Promaction, 1981, avenue McGill College
Bureau 1400, Montréal (Québec) Canada H3A 2Y1

De toute façon, vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Club Med[MD]

Club Med 1[MD]

Air Canada

AirOntario

DRF 17021

Le Rempart

Le Rempart
L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario | 14 octobre 1992 | 26 ième année, No40

Windsor choisi comme emplacement du premier projet-pilote de casino

Les gens que nous avons consulté croient, et nous abondons dans le même sens, qu'il est important de procéder avec prudence et sérieux", a déclaré la ministre de la Consommation et du Commerce Mme Marily Churley en annonçant la décision du gouvernement ontarien d'aller de l'avant avec un projet-pilote de casino dans la région de Windsor. "Nous voulons nous assurer que l'industrie du casino maintienne des normes d'intégrité et d'honnêteté élevées."

Les objectifs sont très simples, a poursuivi Madame Churley : créer des emplois, encourager le tourisme, stimuler le développement économique et générer des revenus.

"La proximité de Windsor à un imposant marché américain peut attirer de nouveaux investissements en Ontario tout en créant de nouvelles possibilités d'emploi et en stimulant le développement économique régional, surtout dans les industries du tourisme et des services d'accueil, a déclaré la Ministre. De plus, c'est la plus importante ville frontalière de la province et les villes-frontalières sont les régions qui ont le plus besoin d'aide"

Au cours des prochaines semaines, l'équipe du projet de casino du Ministère travaillera étroitement avec les collectivités de la région de Windsor pour décider du type de propriété et la méthode d'opération du casino. Les détails opérationnels et structurels seront mis au point d'ici deux à trois mois. Les autres étapes du projet sont le choix du site, les appels d'offres et de soumissions requis et l'adoption de la législation. Le casino pourrait ouvrir ses portes dès la fin de l'année prochaine selon le type de casino qui sera choisi.

"Le projet-pilote de Windsor donnera l'occasion à d'autres collectivités d'étudier un modèle fabriqué sur mesure en Ontario," a déclaré la ministre. Lorsque le casino de la région de Windsor sera opérationnel, nous pourrons étudier et évaluer son fonctionnement. Si la population de d'autres régions de la province exprime son appui à un projet de casino dans sa région, nous examinerons la possibilité d'augmenter le nombre d'emplacements, en tenant compte de l'expérience et des connaissances que nous aurons acquises à Windsor.

Au Canada, les casinos sont bien établis comme l'une des alternatives licites en matière de jeux de hasard autorisés en vertu du Code criminel. Les révisions au Code de 1985 confèrent aux provinces le pouvoir exclusif en la matière. Un certain nombre de provinces se contentent de réglementer la pratique des jeux de casinos tandis que d'autres exploitent leurs propres casinos.

Il y a des casinos permanents en Albert, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et au Yukon, et des projets d'en établir au Nouveau-Brunswick et au Québec.

A Windsor, surtout sous l'impulsion du développeur Bill Docherty, on souhaite un tel projet depuis de très nombreux mois.

L'annonce du projet-pilote a donc immédiatement créé presque l'euphorie dans la communauté d'affaires qui goûte déjà les retombées économiques, dans le milieu syndical conscient des nombreux emplois syndiqués liés au projet et au Conseil municipal où l'on estime à 100 millions $ par année les bénéfices pour la ville.

Par contre, certains y voient des dangers. Le chef de police Adkin a déjà annoncé qu'il faudra des sommes importantes à sa disposition pour l'augmentation des services policiers qui sera nécessaire. Il est difficile au moment d'en évaluer le montant, dit-il. Les comparaisons avec d'autres régions canadiennes sont inutiles, car aucune d'entre elle n'est tout près d'une clientèle possible de 50 millions de personnes comme

Suite page 2

Les chefs de file de l'Ontario français disent OUI à Charlottetown dans une proportion de 76 pour cent.

Ottawa (APF): C'est sans aucune surprise que la grande majorité des chefs de file de la communauté franco-ontarienne ont choisi de voter OUI à l'entente de Charlottetown.

Réunis à Toronto dans le cadre d'un sommet constitutionnel, ils ont décidé dans une proportion de 76 pour cent d'appuyer l'entente, au terme d'une longue réflexion à laquelle participaient plusieurs experts constitutionnels et des politiciens. En détail, 77 personnes ont voté OUI, 24 ont dit NON à Charlottetown, et une personne a annulé son vote. Le Conseil provincial de l'ACFO, qui regroupe 22 conseils régionaux et 24 organismes affiliés, a entériné à son tour les résultats du vote, avec cependant quelques abstentions.

Qualifiant l'exercice de "mini-référendum" le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, Jean Tanguay, s'est réjouit de l'exercice et des résultats du vote. Ces chefs de file a dit M. Tanguay, pourront maintenant retourner dans leur communauté et s'assurer que les Franco-Ontariens pourront voter en toute connaissance de cause. "L'objectif de l'ACFO en permettant ce sommet constitutionnel franco-ontarien est atteint".

M. Tanguay a fait remarquer que les Franco-Ontariens étaient une des premières et une des seules communautés au Canada à avoir "osé poser ce geste".

Le président de l'ACFO a souligné cependant que plusieurs questions étaient restées sans réponse lors de ce sommet, notamment en ce qui concerne la gestion scolaire, la création de deux nouveaux collèges et la signification exacte de l'engagement des gouvernements envers la communauté franco-ontarienne.

Voir autre texte en page 7

M. Tanguay, a qui on reprochait ses hésitations à propos de l'entente de Charlottetown, a terminé par une profession de foi envers le Canada et sa communauté. "Jamais nous n'arrêterons de défendre nos droits. MM. Rae et Mulroney, ne l'oubliez pas: nous sommes Canadiens, nous serons Canadiens. Nous sommes Franco-Ontariens et nous serons toujours des Franco-Ontariens".

En entrevue, M. Tanguay s'est dit satisfait du vote. Un vote qui démontre, selon lui, la volonté politique franco-ontarienne vis-à-vis un Canada renouvelé. De son côté, M. Tanguay affirme qu'il avait pris sa décision il y a longtemps: "Je crois dans le renouvellement du Canada". Le sommet avait surtout pour but, selon lui, de permettre à la communauté de s'exprimer. Il s'agissait, ajoute-t-il, de permettre aux Franco-Ontariens d'envoyer un message "clair et précis". Quel message? "Nous croyons dans l'avenir de notre pays mais nous continuerons de questionner la volonté politique de notre gouvernement provincial jusqu'au jour où nous aurons la place que nous devrions avoir", a expliqué le président de l'ACFO.

"Meurtre" à la Place Concorde

Trois des comédiens de la troupe Meutre-Mystère de Welland qui jouaient à la Super Soirée parrainée par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes à la Place Concorde le samedi 3 octobre accourent vers Jeff User (alias Rénald Paquin) qui est "décédé" subitement et mystérieusement au début du banquet. Le mystère a été résolu par "l'Inspecteur Clozette" qui a établi qu'il s'agissait d'un empoisonnement, dont deux des collègues du décédé étaient responsables (Voir la photo des trois membres de l'auditoire qui ont pu déceler les motifs du "crime" en page 5).

Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE

House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Rénald Paquin, Royal-Le page Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 979-9641
Fax: 948-1621
Request Realty Inc.
5135 chemin Tecumseh est, Windsor, Ontario. N8T 1C3

ALUMINIUM (Voir RÉNOVATIONS et CONTRUCTIONS)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs, et voir aussi APPAREILS MÉNAGERS)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi MEUBLES)

Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi SERVICES AUX FEMMES)

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE

Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275,** Mme Elmire Rondot **798-3241,** Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir SERVICES AUX FEMMES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS)

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE)

A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi GARAGES)

EMERYVILLE Collision INC.
Remorque sur camion plat
À la fine pointe des techniques de réparation de carrosserie
-Garanti à vie -
Voitures de modèle récent à prêter
Angle ch Patillo et la route 2
727-3486
Serge Labonté, propriétaire

Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi AUTOMOBILES - PIÈCES)

André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Robert Jutras, 50 rue Queen Sud, Tilbury, **682-3100**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER)

CAISSES POPULAIRES (Voir "INSTITUTIONS FINANCIÈRES")

CAMIONNAGE

Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

Suite page 12

En Bref

LA CAMPAGNE CENTRAIDE DEBUTE TRES BIEN

La campagne Centraide a marqué la meilleure première semaine de son histoire, autant en termes de dollars prélevés que de pourcentage du but atteint. 500 000 $ ont été ajoutés au million et demi de dollars qui avaient été prelevés pendant la période préliminaire.

Le président général Don Willson et le vice-président Larry Bauer se sont dit heureux de l'essor initial acquis, mais prudents dans leurs prédictions du succès éventuel, vu le chemin qu'il reste à parcourir.

Cette année, les responsables de la Campagne cherchent en particulier à augmenter le pourcentage de gens qui contribuent à la campagne et M. Willson a indiqué qu'il y avait déjà des indications de succès à ce chapitre.

INVITATION A SE JOINDRE A UN VOYAGE EN FLORIDE

Les membres de l'équipe masculine senior de basketball de l'école secondaire L'Essor vont participer à un tournoi à Daytona Beach en Floride du 26 décembre au 3 janvier.

Il reste cependant un certain nombre de places sur l'autobus Greyhound qui les y amènera que les organisateurs offrent au public. 400$ paie le transport aller-retour ainsi que six nuits au Howard Johnson Ocean Front Convention Center. Les gens intéressés peuven suivre les joutes du tournoi ous s'adonner à d'autres activités, selon leur préférence.

Pour se réserver une place, communiquer avec l'entraîneur de l'équipe, M. Lucien Gava, au 735-4115 avant le 20 octobre.

LA CAMPAGNE DIOCESAINE ANNUELLE A UN OBJECTIF DE 905 000 $ CETTE ANNEE

Le diocèse de London évalue à 1 281 000 $ le coût des services qu' il s'est engagé à offrir. Quelques revenus afférant à ces services ainsi qu'une subvention diocésaine s'élèvent à 375 000 $, ce qui laisse 905 000 $ à prélever au cours de la campagne qui a lieu chaque année à cette époque.

Les services incluent le ministère à des groupes spéciaux tels les personnes atteintes de surdité où les gens séparés et divorcés, le soin des prêtres et des employés laïcs, l'éducation et la formation, la pastorale dans les hôpitaux et divers autres visant la promotion d'une participation active à la vie du diocèse.

UN DES VISIONNAIRES DE MEDJUGORJE A WINDSOR

Ivan Dragicevic, un des visionnaires de la Vierge à Medjugorje, sera à l'église Assumption le dimanche 18 octobre de 14 h à 17 h pour parler de la Vierge et de son message et pour répondre aux questions (en anglais).

Ceux et celles qui s'y rendent pourront participer à la récitation du chapelet et assister à la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Un don pour défrayer les dépenses encourues sera sollicité.

Renseignements: Mme Rita Forton au 256-8585.

OCTOBRE EST LE MOIS DE CONSCIENCE DU CANCER DU SEIN

Au cours de mois d'octobre, désigné mois de la conscience du cancer du sein, on encourage en particulier les femmes de 50 ans ou plus à se rendre au Centre de dépistage du cancer du sein au 1275 du chemin Walker pour faire faire une mammographie, l'examen du sein par une infirmière entraînée pour cela et recevoir de l'instruction sur l'auto-semaen du sein.

Il n'y a pas de frais à payer et les femmes peuvent s'y rendre de leur propre initiative ou avec une référence de leur médecin.

On peut communiquer avec le Centre (en anglais) 253-0903.

Windsor choisi comme emplacement... suite de la page 1

l'est Windsor en fonction de sa situation géographique.

D'autres groupes s'opposent carrément au projet, citent les effets sociaux indésirables que cela risque d'entraîner, dont le crime, la prostitution, l'incitation à la drogue et l'alcool et l'habitude du jeu.

Mais c'est la perspective de développement économique qui domine dans la plupart des esprits.

L'incidence des jeux de hasard sur l'économie mondiale est considérable et la croissance de cette industrie semble assurée comme l'indique l'expansion des activités reliées aux jeux de hasard de par le monde. Aux États-Unis, la gageure à elle seule est estimée à 200 milliards de dollars par an. Ce chiffre s'élève à environ 50 milliards dans la Communauté européenne.

Les emplois, le tourisme, les divertissements, les services auxiliaires, les activités manufacturières et le développement économique régional associés aux jeux de hasard représentent de nombreux autres milliards de dollars qui s'ajoutent à la contribution totale de ces activités à l'économie des différents pays du monde.

La création de nouveaux emplois est l'une des principales raisons pour lesquelles les gouvernements s'intéressent à l'expansion des jeux de hasard. Le casino de Foxwoods au Connecticut a seulement ouvert ses portes en février dernier et emploie 2 300 personnes et envisage déjà d'en embaucher 500 autres. Le casino Crystal à Winnipeg emploie 150 personnes à temps plein.

AVIS

Assemblée annuelle
Centre d'alphabétisation
ALPHANA
le samedi 14 novembre
13h
Place Concorde
Tout le monde est bienvenu.
(519) 944-5991 **Petit goûter servi**

Calendrier des activités

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 OCTOBRE
SAM. DE 10h A 21h; DIM. DE 10h A 14h
BAZAR
Salle paroissiale de l'église St-Jérôme
3739 rue Ypres, Windsor
Information: Presbytère 948-6115

MARDI 20 OCTOBRE AU 24 NOVEMBRE
DE 19h A 22h
LA SANTÉ APPRIVOISÉE
L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale
Place Concorde
Information: Angéline 735-8551

MERCREDI 21 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE
DE 13h A 16h
LA SANTÉ APPRIVOISÉE
L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale
Résidence Richelieu
Information: Angéline 735-8551

Marçel's Garage & Bodyshop
(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Tecumseh (angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

La première Personnalité francophone du mois: Mlle Mélanie Sylvestre

Le programme de la Personnalité francophone du mois vise entre autres, à reconnaître une personne qui fait mieux connaître et apprécier la communauté francophone par le public en général, avaient annoncé les parrains du programme, soit la Société Radio-Canada, Le Rempart, et le Centre communautaire francophone Windsor-Essex.

A ce compte, le choix pour le mois de septembre du jury indépendant établi pour désigner chaque mois cette Personnalité est bien à point: c'est une personne qui l'a fait connaître et apprécier jusqu'en Nouvelle-Zélande!

Il s'agit de Mlle Mélanie Sylvestre, fille de M. et Mme Maurice et Sharon Sylvestre de St-Joachim.

Mélanie avait quatre ans quand elle a commencé à faire du power tumbling au YMCA du comté d'Essex. Il s'agit d'une série de manoeuvres gymnastiques exécutés au sol, et jugée, en compétition, selon le niveau de difficulté des éléments constituants, de la posture maintenue et des hauteurs atteintes.

On a vite reconnu son talent et on a recommandé à ses parents de l'inscrire au Rose City Gymnastics. Depuis, elle s'y exerce pendant environ trois heures quatre fois par semaine, et les conseils de ses entraîneurs, son ardeur et sa détermination ont porté fruits: en 1991, elle s'est classée première au pays dans la catégorie Novices; en 1992, elle a encore été championne nationale, cette fois au niveau Junior, et le mois dernier, elle a compétitionné au niveau mondial en Nouvelle-Zélande et s'est classée quatrième parmi une quarantaine de concurrentes de la catégorie des 15 à 17 ans, représentant 27 pays.

"Je suis très honorée d'avoir été désignée," commente Mélanie avec la modestie que lui connaissent ses confrères et consoeurs de classe à l'école secondaire L'Essor qu'elle fréquente depuis qu'elle a complété ses études primaires à l'école St-Ambroise de son village natal. "Je suis aussi très fière de pouvoir faire mieux connaître notre communauté franco-ontarienne."

L'habileté de pouvoir parler le français offre de meilleures chances d'emploi, reconnaît Mélanie qui aspire, d'ailleurs, à une carrière d'enseignement dans les écoles françaises.

"Et c'est fort utile pour pouvoir communiquer avec un bien plus grand nombre de personnes," ajoute-t-elle. C'est un fait dont elle a pu faire l'expérience lors de son récent séjour en Nouvelle-Zélande où elle a souvent servi d'interprète pour les concurrentes venues de pays francophones qui ne savaient pas parler anglais.

Le programme de la Personnalité francophone du mois a pour objet de reconnaître des personnes comme Mélanie qui font mieux connaître et apprécier la communauté francophone du sud-ouest ou encore qui réalisent une action qui favorise notamment son développement.

Le jury désignera une telle personne pour chaque mois de septembre à juin. Ensuite, le public sera invité à voter pour choisir, parmi les dix, la Personnalité francophone de l'année selon une procédure qui sera indiquée à ce moment-là. Le résultat du vote sera annoncé à un Gala de la francophonie qui aura lieu à la Place Concorde l'automne prochaine.

Tous les membres du public sont invités à suggérer des candidats et candidates pour la Personnalité francophone du mois d'octobre, puis pour les mois subséquents. On peut les communiquer à M. Raymond Ferland à CBEF, M. Jean Mongenais au Rempart, ou Mme Bernadette Grenier à la Place Concorde qui les remettront au jury.

Mélanie Sylvestre, et son entraîneur actuel, M. Carey Vigneux, dans le foyer du gymnase où ont eu lieu les compétitions mondiales de power tumbling en Nouvelle-Zélande le mois dernier.

Un concours aux caisses populaires pour le Semaine de la Coopération.

"Le grand défi de l'engagement" est le thème de la Semaine de la Coopération 1992.

"Cela signifie pour nous de croire d'abord et avant tout au bien-être économique, social et culturel des communautés que nous desservons et donc d'écouter, de comprendre, de s'adapter et de répondre aux besoins financiers changeants de nos sociétaires" a déclaré M. Benoît Martin, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario.

Cette année, la Fédération marque la Semaine de la Coopération par le lancement du livre "Un passeport vers la liberté" qui relate la grande et la petite histoire des caisses populaires en Ontario de 1912 à 1992, et par un concours.

Le concours s'adresse à tous les membres des caisses. Pour y participer, il faut passer à une caisse populaire entre le 13 et le 31 octobre, obtenir un petit dépliant, et répondre correctement aux deux questions qui s'y trouvent. Cinq dépôts à terme de 1 000 $, cinq autres de 500 $ et 50 copies du nouveaux livres sont offerts en prix.

Nos pages sont ouvertes aux commentaires de nos lecteurs. Écrivez-nous, nous serons heureux de publier vos lettres.

PLACE Concorde

Buffet aux fruits de mer
Spécial Halloween
Vendredi 30 octobre 1992
Prix 10,95 $

Surprise pour chaque personne qui sera costumée

Musique et danse suivront

LA LOI FÉDÉRALE ET LES COMITÉS RÉFÉRENDAIRES

Dernier rappel pour l'enregistrement des comités référendaires

Toute personne ou tout groupe qui prévoit dépenser plus de 5 000 $ au cours de la période référendaire, pour favoriser la question référendaire ou pour s'y opposer directement, doit obligatoirement s'enregistrer à titre de comité. Les demandes d'enregistrement des comités peuvent parvenir en tout temps jusqu'au 26 octobre 1992, au bureau d'Élections Canada. Elles doivent être adressées au 1595, cour Telesat, Ottawa (Ontario) K1A 0M6, ou envoyées par télécopieur au 1 800 267-8549.

La veille et le jour du référendum, la Loi interdit toute publicité pour favoriser la question référendaire ou pour s'y opposer directement.

Pour obtenir des renseignements complets ou un formulaire d'enregistrement de comité référendaire, téléphonez sans tarder, et sans frais, au numéro 1 800 387-2323.
Pour les malentendants: 1 800 361-8935.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

ELECTIONS CANADA

L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7525F

Commentaire

Entrepreneurship

Nouvelle publication sur les tendances de l'entrepreneurship féminin

La Banque fédérale de développement vient de publier un recueil de résultats d'études sur les entreprises appartenant à des femmes au Canada, intitulé "LES FEMMES EN AFFAIRES : un aperçu général". Il montre les tendances de l'entrepreneurship féminin depuis 15 ans et trace un portrait de la femme d'affaires canadienne.

Les données du recueil sont regroupées sous sept rubriques principales, à savoir le travail autonome chez les femmes, le taux de croissance du secteur, les considérations de démarrage, la planification et le financement, les caractéristiques des entreprises, les caractéristiques des propriétaires, et les obstacles et les défis.

L'une des principales constatations est que les femmes entrepreneures sont en train de devenir le moteur de l'entrepreneurship au Canada. Les études ont révélé qu'entre 1975 et 1990, plus de femmes que d'hommes se sont lancées en affaires. Au cours de cette période, le nombre de travailleuses autonomes est passé de 191 000 à 521 000, ce qui constitue un taux de croissance de 172 pour cent. Le taux de croissance chez les hommes pour la même période est de 50%.

Le recueil trace également un portrait de la femme d'affaires. Par exemple, la femme entrepreneure canadienne typique est âgée de 25 à 44 ans. Elle se lance en affaires davantage pour relever un défi et pour se réaliser personnellement que pour acquérir une indépendance financière. Ses chances de succès sont supérieures à la moyenne parce qu'elle demande conseil à des professionnels et planifie bien l'établissement de son entreprise. (En 1983, 40 pour cent des femmes qui possédaient une entreprise considérée comme nouvelle en 1978 étaient toujours en affaires, ce qui constitue un pourcentage plus élevé que la moyenne, qui se situe entre 25 à 30 pour cent pour l'ensemble du pays, selon Dun and Bradstreet.)

La femme d'affaires canadienne a confiance en elle pour ce qui est de la production et de la gestion des ressources humaines, mais elle en a moins lorsqu'il s'agit de la gestion financière, de la comptabilité et du marketing. En tant qu'entrepreneure, ses plus grands défis sont d'obtenir du financement pour son entreprise et de concilier le travail et les responsabilités familiales.

Le recueil révèle quatre besoins communs à l'ensemble des femmes d'affaires, à savoir avoir un meilleur accès à du financement, avoir un meilleur accès à l'information sur les programmes existants, les possibilités de formation, les recherches et d'autres questions liées aux affaires; pouvoir bénéficier de nouveaux programmes de formation et de consultation sur l'élaboration de plans marketing, de prévisions financières, de budgets de caisse et de plans d'affaires, de même qu'avoir plus facilement accès à des réseaux-contacts et au jumelage avec des marraines.

La publication du document "LES FEMMES EN AFFAIRES : un aperçu général" est une initiative de la Banque fédérale de développement qui vise à stimuler l'entrepreneurship féminin. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au prix de 42,50$ (TPS comprise) en écrivant à la Banque fédérale de développement, service des Projets spéciaux, C.P. 335, Tour de la Place-Victoria, Montréal (Québec). H4Z 1L4, ou en téléphonant au (514) 496-2065.

(La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada. Elle s'intéresse plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises. La Banque offre des prêts à redevances, du capital de risque et un vaste éventail de services de formation en gestion, de consultation et de planification).

CRHONIQUE POLITIQUE

Agence de Presse Francophone
Par: Laurent Laplante

L'affaire Whilhelmy : M. Bourassa pris à son piège

Les premiers sondages effectués à l'échelle canadienne au sujet de l'entente de Charlottetown ont donné une avance au "non" au Québec et en Colombie-Britannique et un avantage au "oui" dans les autres parties du Canada. A peine ces chiffres étaient-ils diffusés que survenait "l'affaire Wilhelmey" et que le camp du non voyait, selon un sondage Léger et Léger, son avance augmenter.

La marge, chez ceux qui ont exprimé une opinion, serait aujourd'hui, au Québec, de 42 contre 25 en faveur du NON, alors qu'elle était d'environ dix points avant "l'affaire Wilhelmy". Dans le cadre d'une campagne référendaire que le camp fédéraliste a délibérément raccourcie, voilà donc un imprévu lourd de conséquences: alors qu'on espérait l'emporter grâce à un raz-de-marée publicitaire rapide et efficace, il faut retarder le signal de l'offensive en attendant que le champ de bataille soit déblayé et ramené à ce que les stratèges avaient prévu. C'est frustrant!

Le grand impact de "l'affaire Wilhelmy", c'est d'avoir ramené l'entente de Charlottetown à une description intelligible. Jusque là, en effet, tout conspirait pour décourager l'électorat. Alors que Meech ne comportait que cinq éléments, auxquels le public ne comprenait pas grand-chose, Charlottetown demande à l'opinion publique québécoise et canadienne de s'intéresser à un texte immense qu'on parvient à peine à loger dans deux grandes pages de journal. Pas besoin de diplôme en science politique pour savoir que le public n'a pas lu ces textes filandreux et interminables. Il se prononcera quand même, bien sûr, mais selon ce que ses chefs politiques préférés vont lui recommander.

"L'affaire Wilhelmy" survient alors et elle concentre au Québec du moins, tout le débat sur une question claire et simple: Robert Bourassa a-t-il été un négociateur efficace? Cette question, le public la comprend. Le public québécois aime d'ailleurs tellement cette petite question, simple et limpide, que toute la campagne du OUI devra y répondre en priorité. Tant qu'on n'y aura pas répondu, il est futile de vanter devant les Québécois les mérites supposés ou réels de l'entente de Charlottetown. A cause de ce "détour" inattendu, le risque est grand de voir la campagne fédéraliste manquer de temps.

Il y a plus grave. M. Bourassa, en effet, est frappé cette fois par un jugement interne, non par des adversaires. Or, autant M. Bourassa est habile à esquiver les coups qui lui viennent du Parti québécois et à mettre son adversaire Jacques Parizeau face à ce qu'il a fait lui-même quand il dirigeait les finances québécoises, autant le premier ministre québécois se trouve sans défense lorsque ce sont ses amis et ses alliés naturels qui condamnent sa performance. M. Bourassa, face au jugement de Jean Allaire, de Diane Wilhelmey, d'André Tremblay, perd ses armes favorites: sa capacité d'affirmation et son aptitude aux procès d'intention. Il ne peut pas dire que le verdict vient de gens qui veulent lui nuire, qui veulent la séparation du Québec, qui ne connaissent pas le dossier. Ce sont des amis, des négociateurs recrutés par ses soins, des militants de vieille souche qui disent: Le premier ministre n'est pas allé chercher ce qu'on était prêt à lui concéder. J'imagine, selon la vieille boutade, que M. Bourassa s'est mis en prière: "Seigneur, occupez-vous de mes amis. Mes ennemis, j'y verrai moi-même"!

Il y a dans cette affaire, un énorme paradoxe et un très cruel retour du balancier. A peu de choses près, M. Bourassa est, en effet, tombé dans son propre piège. C'est lui, en effet, contrairement à toutes ses habitudes, qui a transformé le récent congrès libéral en plébiscite sur sa personne. C'est lui, en d'autres termes, qui a placé la personnalité du chef au coeur du débat. C'est lui qui a demandé et obtenu de ses militants les plus loyaux l'acte de foi le plus personnalisé qu'on puisse imaginer. Le cri du coeur d'un congressiste est, à cet égard, typique: "Je ne sais pas ce qu'il y a dans l'entente de Charlottetown, mais si c'est assez bon pour mon chef, c'est assez bon pour moi"!

On nage ici en plein paradoxe. M. Bourassa, dont la modestie est légendaire et qui n'a jamais manifesté la moindre propension au culte de la vedette, a choisi cette fois, faute de temps, de demander le serment d'allégeance au lieu d'expliquer les choses. Or, voilà que des alliés révèlent que le Grand Timonier ne tenait pas le gouvernail!

La Parole est à Vous

Lettre de Jacques Cartier

N.D.L.R.: Le texte suivant, rédigé par Mme Josée Roy de Windsor, a été choisi comme texte gagnant régional du concours "Cartier" de Radio-Canada. Voir les explications relatives au concours en page suivante.

Chère dame Cartier,

Malgré l'étrange épreuve que je traverse aujourd'hui et qui, bien entendu, n'est que le résultat de mon d'esprit d'explorateur toujours inassouvi, je ne peux m'empêcher de sourire en pensant aux aventures que je vis, ici, en Canada.

Figure-toi donc, ma douce, qu'à l'automne, comme je quittais ces régions sauvages pour la France, mon Grand Emérillon s'est embourbé dans les glaces et que je n'ai pu repartir. Mon équipage a tôt fait de déserter le navire et je me suis retrouvé seul, comme un chien, dans les glaces, à voguer entre les icebergs.

Selon les dires des habitants de cette région, j'aurais naviguer ainsi pendant plusieurs années. On m'a même déclaré mort à une certaine époque. Mais voila que mon iceberg descendant vers le sud, la glace fondit, mon corps tout entier se remit à bouger et mon cerveau pareillement, je me suis donc retrouvé à nouveau en Nouvelle-France.

Quels changements! On ne se croirait jamais dans un pays qui était si peu développé, il y a à peine quelques années!

J'ai tout de même laisser ici quelques traces de mon passage. D'abord, la rue Sainte-Catherine à Montréal futM baptisée en ton honneur. Puis le Mont Jacques-Cartier en Gaspésie porte mon nom

Suite page 13

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
O.P.S.C.O.M.: **Marcel Laurin**
Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais
Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements: Canada: **16.00$**; Ailleurs: **37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l'ACPF
Association de la presse francophone

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

On parle d'eux et d'elles

Vingt-deux couples qui célèbrent cette année un 15e, 20e, 25e, 30e, 35e, 40e ou 45e anniversaire de mariage ont renouvelé leurs voeux à l'occasion de la deuxième célébration annuelle "Célébrons notre engagement" organisée par le Conseil St-Jérôme des Chevaliers de Colomb et les dames auxiliaires Les Colombes. On peut reconnaître dans la photo, dans la première rangée: **M. et Mme Bernardin et Emma Fontaine** (45e), **M. et Mme Armand et Irène Caillé** (40e), **M. et Mme Jean et Anita Campeau** (40e), **M. et Mme Antonin et Annette Bigaouette** (40e), et **M. et Mme Gérald et Emilienne McGraw** (45e); dans la deuxième rangée: **M. et Mme Raymond et Hélène Laroche** (35e), **M. et Mme Roger et Rose Malo** (30e), **M. et Mme Louvain et Marie Lebrun** (40e), **M. et Mme Paul et Ghislaine Beaudin** (30e) et **M. et Mme Bertrand et Yvette Lapierre** (45e); dans la troisième rangée: **M. et Mme Marcel et Monique Robichaud** (15e), **M. et Mme Claude et Irène Bouchard** (30e), **M. et Mme Roger et Germaine Chiasson** (25e), **M. et Mme Robert et Doreen Paquette** (25e) et **M. et Mme Lawrence et Eilleen Pinsonneault** (25e); et à l'arrrière: **M. et Mme Paul et Yvonne Claveau** (35e), **M. et Mme Jacques et Diane Moffette** (20e), **M. et Mme Reynald et Jeanne Roussel** (25e), **M. et Mme André et Michelle Roy** (20e), **M. et Mme Richard et Thérèse Raymond** (15e), **M. et Mme Joseph et Gertrude Kovacs** (30e) et **M. et Mme Gérald et Jeanne Gauvin** (35e). Près de 300 personnes ont assisté à la messe concélébrée par les **P. Marc Larocque et Claude Mayer,** puis au banquet à la Place Concorde où une adresse a été lue par **Mme Lola St-Onge** et des certificats ont été remis aux jubilaires par **M. Rhéal Lalande,** président du comité d'organisation de la fête. Afin de souligner davantage le thème familial de la fête, le Conseil a offert gratuitement le souper à tous les enfants présents. Le comité a déjà commencé à recueillir les noms de participants à la fête de l'année prochaine qui aura lieu le 25 septembre 1993.

(Photo Denis Duguay)

*****

Les parents et amis de **M. et Mme Aimé et Huguette Pharand** (née Bocq) se sont réunis au Centre canadien-français le samedi 10 octobre pour fêter le 25e anniversaire de mariage du couple qui s'est marié en la paroisse L'Annonciation de Sudbury le 4 novembre 1967, puis est tout de suite venu s'établir à Windsor. Le couple a deux enfants, **Chantal** et **Jean-Luc.**

*****

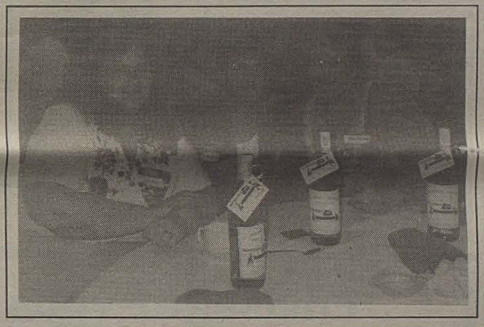

Mmes Diane Brissette, Diane Leblanc et Hélène Vaillancourt, se sont mérité chacune une bouteille de vin pour avoir décelé ensemble les motifs du "meurtre mystère" présenté à la Place Concorde par l'Union culturelle des Franco-Ontariennes le samedi 3 octobre. (Voir photo à la une).

*****

Dans notre numéro de la semaine dernière, l'espace ne nous permettait pas d'accompagner le texte sur le studio de lecture du Centre culturel Tournesol Windsor-Essex à cette photo des moniteurs et monitrices du programme. Ils sont: assis: **Mlle Heidi Plante** et **M. Robert Fink;** debout: **Mlle Stépahnie Plante, M. Ibrahim Bard, Mme Simone Hobson** et **Mme Hélène Plante.**

*****

La fin de semaine dernière, **Mme Josée Roy** de Windsor était à Montréal comme invitée de la Société Radio-Canada pour avoir été gagnante régionale du concours "Cartier". Il s'agissait de supposer que le découvreur Jacques Cartier avait été congelé par le froid à son époque, puis décongelé à l'époque actuelle et imaginer la lettre qu'il écrirait à son épouse dans l es circonstances (voir sa "lettre" en page 4). Mme Roy avait le privilège, avec quatorze autres gagnants régionaux, d'assister à l'émission spéciale "Cartier" à l'occasion de la clôture des activités du 350e anniversaire de Montréal. Au cours de l'émission, un grand gagnant ou une grande gagnante devait être annoncé qui se voit offrir un voyage pour deux à Saint-Malo France en septembre 1993. (LE REMPART devait aller sous presse tôt à cause du congé, avant de pouvoir connaître son nom).

*****

M. Camille Gingras vient d'être nommé gérant régional des services pour la compagnie Chrysler à Red Deer, Alberta où il s'établira donc avec son épouse **Colette** (née Malo) et leurs fils **Patrick** et **Steven.**

*****

M. et Mme Pierre et Louise Paquette sont très heureux d'annoncer l'arrivée de leur deuxième garçon **Vincent Pierre Joseph,** né le 21 septembre, qui captivait déjà l'intérêt de son "grand" frère **Julien.** Ses fiers grand-parents sont **M. et Mme André et Solange Plante** de St-Clair Beach et **M. et Mme Venance et Émilienne Paquette** de Windsor.

Mme Irène Bénéteau, à gauche, nouvelle présidente du groupe Birthright présente une plaque d'appréciation à la présidente sortante, **Mme Claire DesRosiers** qui a dirigé le groupe pendant 18 ans. La présentation a eu lieu au cours d'une soirée sociale qui a suivi une célébration eucharistique.

Birthright est un service à but non-lucratif qui offre aux dames enceintes de tout âge de l'assistance pratique, test de grossesse, rendez-vous chez le médecin, référence aux services professionnels; si le besoin se présente, vêtements de maternité selon le besoin et layette pour bébé lorsqu'elle accouche. Birthright offre surtout de l'amitié, un amour qui ne porte aucun jugement, un amour sans réserve, précise Mme Bénéteau.

LE REMPART EST LÀ POUR VOUS SERVIR!

Les francophones hors Québec, des citoyens de troisième ordre avertit Trudeau.

Collaboration spéciale
Johanne Lauzon

Montréal (APF): Sur un ton sans équivoque, l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'est dressé contre l'entente de Charlottetown, "un réel gâchis", en mettant en garde les Canadiens contre l'émergence de différentes catégories de citoyens au pays. Selon sa propre lecture, avec ces éventuels amendements à la constitution, les francophones hors Québec seraient relégués au rang non pas de citoyens de seconde zone...mais de troisième zone.

Présentée au cours d'un souper-conférence à Montréal devant les Amis de Cité Libre, une revue qu'il a cofondée, son allocution intitulée "Misères du nationalisme canadien" a porté plus particulièrement sur la clause Canada. Selon lui, cette clause favorise une hiérarchie de droits et "lorsque les citoyens ne sont pas égaux à tous les autres, on est en présence d'une dictature". Au sommet de cette hiérarchie des droits apparaît le Québec, qui avec cette mention de société distincte contenue dans l'accord du 28 août, lui permettra de se soustraire aux responsabilités de la Charte canadienne des droits et libertés. Suivent les autochtones, les minorités de langue officielle, les minorités ethniques et enfin, les femmes.

Sarcastique, il s'est moqué de la traduction donnée au terme "commitment" dans la formulation d'épanouissement et de développement des communautés de langue officielle, inscrite dans la clause Canada. Ainsi, d'après lui, les provinces anglophones seraient engagées à promouvoir leur minorité francophone alors que le Québec ne serait qu'"attaché" à cette responsabilité vis-à-vis les Anglo-Québécois.

Du reste, d'après les conclusions tirées par l'ex-premier ministre canadien, l'entente place les droits collectifs au-dessus des droits individuels. Ce qui déplaît à celui qui a "mis au monde" la Charte canadienne des droits et libertés. Justement, à un participant qui soulignait que la Charte était bel et bien inclue dans l'entente, M. Trudeau, cynique, lui a répondu: "Vous ne rassurez quand vous me dites que la Charte est dans le consensus de Charlottetown".

Le professeur de droit constitutionnel a pris le dessus de l'ex-politicien par la suite. "Je ne dis pas que les droits collectifs n'existent pas(...) Les collectivités existent et s'expriment par la voie des majorités. Les collectivités existent parce qu'elles se font déléguer des droits par les individus et elles doivent exercer ces droits dans le respect des citoyens", a-t-il précisé.

Pierre E. Trudeau a aussi pris soin de décortiquer les grands pans de l'entente ("le consensus") de Charlottetown. Il a cloué au pilori la réforme du Sénat. En ce qui concerne le droit de véto accordé aux sénateurs francophones sur les projets de loi touchant la culture et la langue, l'ancien chef libéral croit que les six sénateurs "séparatistes ou nationalistes" bâillonneront les autres sénateurs francophones, qui pourraient être élus au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou au Manitoba. "Si le Canada veut améliorer le sort de la minorité francophone de l'Ouest ou de la minorité anglophone au Québec, les sénateurs séparatistes pourront dire non".

L'ex-premier ministre, qui n'a donné que deux conférences de presse depuis la fin de sa carrière politique en février 1984, a enjoint les Canadiens à voter NON. Et de ne pas se laisser influencer par les sombres pronostics des politiciens et des banquiers advenant la victoire du NON. "Vous pensez que vous allez en avoir fini avec la constitution si vous votez OUI? (...) Vous aurez la paix si vous votez NON parce que le NON, ça veut dire on en a assez de la constitution, on ne veut plus en entendre parler".

Le discours de l'ex-premier ministre sera en vente dès la mi-octobre à travers le pays sous la forme d'une plaquette.

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477,** du comté à frais virés s'il y a lieu.

Vandalisme à Monarch Office Supply

Le vendredi 18 septembre 1992, ves 2h20 du matin, un employé de Auto Haulaway a entendu le bruit de cassage de vitre dans les environs de Monarch Office Supply au 1835 de la rue Provincial.

Il a tout de suite appelé la police qui a constaté en arrivant qu'on avait fait éclater les vitres de cinq véhicules. De plus, toutes les fenêtes avant de l'édifice avait été brisées.

En tout, il y a eu environ 8 000 $ de dommages chez Monarch Office supply cette nuit-là et on pas a établi de motif pour cet acte insensé.

Une "Journée de la Constitution" dans les écoles de l'Ontario

(C) M. Tony Silipo, ministre de l'Éducation, a annoncé à l'Assemblée législative que le 19 octobre 1992 est déclaré "Journée de la Constitution" dans les écoles ontariennes.

Toutes les écoles sont encouragées à utiliser cette journée pour faire participer les élèves à des discussions et des activités qui les aideront à comprendre les questions associées au référendum du 26 octobre.

Le ministre de l'Éducation enverra aux écoles une affiche spéciale pour la Journée de la Constitution et des lignes directrices qui proposeront des façons d'incorporer dans le programme d'études des discussions à ce sujet.

Le réseau TVO travaille à la réalisation d'une émission spéciale qui passera sur les ondes le 19 octobre et dont le ministre encourage le visionnement à l'école.

M. Silipo a souligné que les activités de la Journée de la Constitution ne serviraient pas de plate-forme pour appuyer le camp du OUI ou le camp du NON du débat concernant le référendum."Nous jugeons important que les élèves comprennent les questions de l"heure et encouragent les adultes à voter."

Envisagez-vous d'acheter ou de vendre un véhicule motorisé d'occasion? Les informations qui suivent vous intéresseront.

À compter du 1er octobre 1992, la taxe de vente au détail de l'Ontario que vous devez verser à l'achat d'un véhicule d'occasion vendu par transaction privée tel une voiture, un camion ou une motocyclette, sera fondée sur le prix d'achat ou le prix de gros moyen, selon le plus élevé des deux montants. Le prix de gros moyen est fixé en fonction des valeurs inscrites au Canadian Red Book, norme reconnue dans l'industrie des véhicules d'occasion.

La taxe est payable au moment du transfert de propriété au bureau d'immatriculation des véhicules de votre région. Dans certains cas, comme lorsqu'il s'agit d'un cadeau entre des membres d'une même famille, le transfert est exempt de taxe. L'acquéreur de véhicule doit toutefois fournir la preuve légale requise.

À compter du 1er avril 1993, si vous désirez vendre votre véhicule par transaction privée, vous devrez acheter un nécessaire de transfert de véhicule et le remettre à l'acheteur avant que le transfert de propriété ne soit effectué. Ce nécessaire sera disponible à tous les bureaux d'immatriculation des véhicules et au ministère de la Consommation et du Commerce. Les consommateurs bénéficieront de cette mesure puisqu'ils seront désormais renseignés sur l'histoire de véhicule et sur la taxe de vente au détail, ainsi que sur les dettes actives concernant le véhicule.

Si vous envisagez d'acheter ou de vendre un véhicule d'occasion et désirez plus de précisions, composez le 1-800-668-5821. Pour avoir accès aux appareils de télécommunications pour personnes sourdes, composez le 1-800-263-7776.

Ontario

Programme d'information sur les véhicules d'occasion

To obtain this information in English, please call 1-800-263-7965.

Le bilinguisme officiel n'est pas pour demain:

Bob Rae se drape du drapeau franco-ontarien mais ne fait aucune promesse

Ottawa (APF): L'Association canadienne-française de l'Ontario a tenté par tous les moyens, mais sans succès, de soutirer un engagement ferme du premier ministre Bob Rae en faveur du bilinguisme officiel en Ontario, avant la tenue du référendum du 26 octobre.

Réunis à Toronto dans le cadre d'un sommet constitutionnel avec pour objectif de déterminer si la communauté franco-ontarienne devait supporter l'entente constitutionnelle, quelque 160 "chefs de file" de la francophonie ontarienne ont écouté le premier ministre Bob Rae leur dire qu'il lui fallait trouver "une solution ontarienne" à la protection des droits linguistiques des Franco-Ontariens.

C'est que les Franco-Ontariens bavent littéralement d'envie lorsqu'ils comparent leur situation avec le degré extraordinaire de protection linguistique accordé aux Acadiens du Nouveau-Brunswick dans les articles 16 à 20 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Depuis 1982, année de l'adoption de la Charte par le gouverneemnt Trudeau, le bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick est reconnu et protégé dans la loi suprême du pays de même, entre autres, que le droit pour les Acadiens d'employer le français devant les tribunaux et le droit à des services gouvernementaux en français. En prime, les Acadiens ont obtenu dans l'entente de Charlottetown la reconnaissance de l'égalité des communautés anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick, notamment le droit à des institutions culturelles et d'enseignement distinctes.

M. Rae a répété à plusieurs reprises à son auditoire qu'il ne fallait pas confondre la question franco-ontarienne avec l'entente de Charlottetown. Roland Saumure de Prescott-Russell, qui s'est prononcé en faveur du NON, a souligné au premier ministre que l'ajout de l'Ontario dans les articles 16 à 20 de la Charte serait perçu comme un geste d'ouverture envers la minorité francophone, qui pourrait même influencer les Québécois le jour du vote. "Comment pouvez vous dissocier les deux?" a demandé M. Saumure au premier ministre. "Parce que cela a des conséquences pour tout le monde et tous les aspects doivent être considérés" a répondu M. Rae, ajoutant qu'il n'était pas contre cette idée, mais que le bilinguisme officiel en Ontario était un dossier qui dépassait largement la communauté franco-ontarienne. "Un grand débat sur le bilinguisme en Ontario n'aidera pas le référendum en ce moment" a estimé M. Rae.

M. Rae a manifesté un certain agacement lorsqu'un intervenant lui a demandé de s'engager à rencontrer le premier ministre Brian Mulroney pour discuter de la question du financement des collèges de langue française, en échange d'un OUI au référendum. Et il a carrément levé le ton, lorsqu'un autre est revenu à la charge sur le même sujet quelques minutes plus tard. "Ça serait honteux de faire des échanges: une école, un conseil scolaire pour un OUI. C'est pas comme ça qu'on fait de la politique en Ontario" a lancé le premier ministre sous les applaudissements de la salle.

M. Rae a rappelé que son gouvernement avait donné le feu vert pour la construction de deux collèges francophones il y a quatre mois, et que des "discussions très directes et très franches" étaient toujours en cours avec le gouvernement fédéral.

Même son de cloche en ce qui concerne la gestion scolaire. M. Rae s'est engagé à respecter le jugement de la Cour suprême de 1990 qui reconnaît aux parents francophones le droit de gérer leurs écoles, mais il n'a pas dit quand le gouvernement allait amender sa loi scolaire.

Pour ce qui est de l'élection ou la nomination de sénateurs francophones, M. Rae s'est contenté de s'engager à "en parler" avec la communauté franco-ontarienne, mais après le référendum du 26 octobre.

Après autant de franchise, M. Rae a invité les Franco-Ontariens à voter tout de même OUI le 26 octobre. "Est-ce qu'on pense vraiment qu'un NON va aider à une atmosphère de générosité entre les groupes linguistiques au Canada" a demandé le premier ministre selon qui, un NON ne ferait que soutenir ceux qui rejettent les communautés francophones hors Québec.

Même s'il a laissé les Franco-Ontariens sur leur appétit, M. Rae a toutefois posé un geste surprise et hautement symbolique en se drapant littéralement du drapeau franco-ontarien, qu'on lui avait remis en guise de cadeau à la fin de son intervention. Il faut dire que c'était la première fois qu'un premier ministre ontarien prenait la parole devant la communauté franco-ontarienne réunie en assemblée. Le geste de M. Rae a fait plaisir au président de l'ACFO, M. Jean Tanguay, qui attendait du premier ministre "un message, des vibrations qui pourraient nous faire vibrer davantage".

Alléluia, M. le ministre!

Mais on avait encore rien vu, et surtout rien entendu. Le ministre de la Santé et du Bien-être social, Benoît Bouchard, a eu la surprise de sa vie lorsque trois jeunes comédiens parodiant les prédicateurs, mais se comportant comme des orangs-outangs en liberté, l'ont imploré, en lui imposant même les mains au-dessus de la tête, de trouver de l'argent pour les collèges francophones en Ontario.

Sombrant dans le ridicule et le burlesque "les chefs de file" de la francophonie ontarienne, encouragés par des comédiens déchaînés, ont poussé l'audace jusqu'à chanter leurs revendications. "Bon matin, M. Bouchard, Alléluia. On est content de vous voir, Alléluia. Parce qu'on veut s'éduquer, Alléluia. On a besoin de money, Alléluia" ont tous entonné en coeur les comédiens et la salle sur l'air d'un populaire chant religieux.

"J'ai eu beaucoup de réceptions dans ma vie..." n'a pu s'empêcher de dire le ministre sans terminer sa phrase, pleine de sous-entendus. Remis de ses émotions, il a quand même qualifié le spectacle dont il venait de faire les frais de "façon plaisante mais intelligente et sérieuse de faire passer un message. Je vais comprendre davantage"...

Pour ce qui est des collèges, M. Bouchard a indiqué que le gouvernement fédéral maintenait son engagement et négociait avec l'Ontario, mais qu'il y avait "un problème de ressources au Canada". Tout comme le premier ministre Rae, M Bouchard s'est braqué lorsqu'on a tenté de lui arracher un engagement en échange d'un OUI le 26 octobre. "J'aime pas ça quand on associe le OUI du 26 à deux collèges!...Ça n'a rien à voir!".

Pour ce qui est d'inscrire dans la constitution canadienne les droits des Franco-Ontariens, le ministre Bouchard a dit que cela prendrait "quelques lunes". Non pas que le gouvernement fédéral s'y opposerait, a dit le ministre, mais plutôt parce qu'il revient à l'Ontario d'en faire la demande.

Pour la francophonie canadienne *c'est oui!*

L'entente constitutionnelle signée à Charlottetown le 28 août 1992 représente un document qui comporte des gains importants pour **le million** de personnes qui forment les communautés francophones et acadiennes du pays, dont celle de l'Ontario. Ces gains se retrouvent à deux niveaux:

- d'abord dans la **clause Canada** avec la reconnaissance de la **dualité linguistique** comme une des caractéristiques fondamentales du pays. En effet, on peut y lire que *«toute interprétation de la Constitution du Canada, notamment de la Charte canadienne des droits et libertés, doit concorder avec l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays»*. En d'autres termes, on y reconnaît officiellement l'existence de nos communautés en plus de donner à l'ensemble de la population canadienne et aux gouvernements du pays la responsabilité de voir à ce que nos communautés puissent progresser et croître dans l'avenir.

  Il s'agit là d'une protection constitutionnelle qui n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.

  En outre, la communauté franco-ontarienne espère que le gouvernement de l'Ontario reconnaîtra le français comme langue officielle dans cette province;

- le **Sénat** réformé permettra également à nos communautés de bénéficier d'un nouvel outil constitutionnel. En effet, on accordera aux membres francophones du Sénat, ce qui inclut les nôtres, un **droit de veto sur toutes les questions relatives à la langue et à la culture francophones**. Il s'agit encore là d'un gain important qui nous permettra d'intervenir directement sur les lois fédérales qui ont des incidences directes sur l'avenir de nos communautés.

  Encore là, cette disposition n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.

  De même, la communauté franco-ontarienne s'attend à ce que le gouvernement de l'Ontario assure une représentation francophone de cette province au Sénat.

Pour ces raisons et parce que nous avons toujours oeuvré au maintien de l'unité nationale, nous croyons important que les communautés francophones et acadiennes disent oui le 26 octobre 1992.

Un million de fois *oui*

à l'entente constitutionnelle de Charlottetown

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.)

Pour de plus amples informations sur les gains constitutionnels des communautés francophones et acadienne dans l'entente de Charlottetown et pour obtenir gratuitement une brochure explicative (par la poste ou par télécopieur), composez sans frais partout au Canada le numéro

1-800-267-1229

Cette annonce a été retenue et payée par Marc Godbout, Agent officiel du Comité du Oui et l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Scène Jeunesse

A l'école secondaire E.J. Lajeunesse de Windsor...

... les activités ont vite repris

L'école secondaire E.J. Lajeunesse est encore bien vivante et forte cette année, et nous allons nous informer régulièrement avec plaisir de ce qui se passe chez nous. Présentement les filles jouent au baseball et les garçons au volleyball.

Nous sommes fiers de nos nouvelles jupes d'école.

Les élèves de la neuvième année ont été initiés les mardi 29 et mercredi 30 septembre.

Deux élèves de 10e et 11e année étaient jumelés avec chaque élève de la neuvième. C'était des journées d'esclaves et maîtres. Le mardi, l'esclace devait porter une bavette et les "maîtres" y écrivainent ce qu'ils voulaient. Le lendemain, c'était un congé de costumes pour tout le monde, mais les esclaves devaient porter ce que leurs maîtres leur apportaient. Si l'esclave était un garçon, les maîtres ont profité de l'occasion pour lui faire porter une robe! Bien sûr, nous avions des règlements à l'initiation et un code disciplinaire car le but était d'avoir du plaisir et non d'humilier les élèves de la neuvième.

Notre équipe d'improvisation se prépare pour sa première joute. On vous en donnera des nouvelles plus tard.

Christine Gagnon

... on veut aider aux défavorisés

Chaque année, plusieurs enfants défavorisés de la région doivent se rendre à l'école sans manteau d'hiver. L'école E.J. Lajeunesse veut aider au groupe qui cherche à remédier à cette situation.

On vous demande donc si vous avez de vieux manteaux chez vous, si vous pourriez les envoyer ou venir les porter à l'école ou encore communiquer avec Sanjya Cochrane du Comité de Services Communautaires de l'école et ils iront les chercher. La collecte se poursuit jusqu'à la fin octobre.

L'école apprécierait votre collaboration pour aider aux autres.

... une étudiante siège au Comité consultatif national d'une revue de jeunes

Emmanuelle Poirier, une étudiante de E.J. Lajeunesse, a été nommée au Comité consultatif national de "TG Magazine... Toute une Génération". Elle a postulé au printemps dernier et on l'a informé de sa sélection durant l'été. Son travail débute avec le numéro de TG du mois de septembre.

Les conseillers sont responsables de la formation de groupes dans leurs écoles qui critiqueront, page par page, chacun des six numéros durant l'année. Ils ont a envoyer un rapport écrit des trouvailles de leur groupe et des suggestions pour des sujets prochains.

Des meilleures idées... pour de meilleurs bureaux

MONARCH office supply limited

1835 Provincial (anciennement Route 98) Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

WINDSOR CHAPEL

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

253-7234

1700 est, chemin Tecumseh, Windsor

Francis Louis Janisse, président et directeur

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GARDIENNE: A Tecumseh, aimerait garder chez moi. Plein temps ou temps partiel. Beaucoup d'expérience avec les enfants. **979-8160** 36

FINITION DE BÉTON: Réparation ou construction de perrons, escaliers, trottoirs, entrées de cour; travail de pierre naturelle. Appeler Marc: **256-4324** 36

TRANPORT: Camion de 3/4 tonne pour transport d'objets divers. Appeler Marc: **256-4324** 36

A LOUER: Chambre à louer dans l'est de la ville; accès à l'autobus de ville; accès à la cuisine, laveuse et sécheuse, câble. Homme ou femme. **735-0723.37**

A LOUER: Condo à Pompano en Floride, du 1er octobre au 10 décembre. Prix à discuter. **254-5051.** 37

RECHERCHE: Une gardienne pour un enfant de 5 ans de 17h à 22h du lundi au vendredi et fin de semaine. **256-6993.** 37

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.37**

A VENDRE: Maison style Ranch, 3-4 chambres à coucher, 2 salles de bain (4 pièces), planchers de bois franc neufs, sous-sol complètement fini + bar, grande entrée privée et pavée, clôture en bois, quartier tranquille près des écoles, parcs et autobus. 112 900 $. 10475 Caledon, Forest Glade. Venez visiter. **735-8551.** 37

GARDIENNE: mère de 2 enfants aimerait garder chez elle, référence disponible. Contacter Sonia au **948-1829.** 38

A VENDRE: Dactylo électrique "Smith Corona" 60 $; télévision "Admiral", noir et blanc 20", idéal pour étudiant 60 $. **974-5166.** 39

OFFRE SE SERVICES: Aimerais faire du ménage dans maison privée, avec expérience. Demandez Juliette **253-3746** 40

Pour la qualité à bon prix...

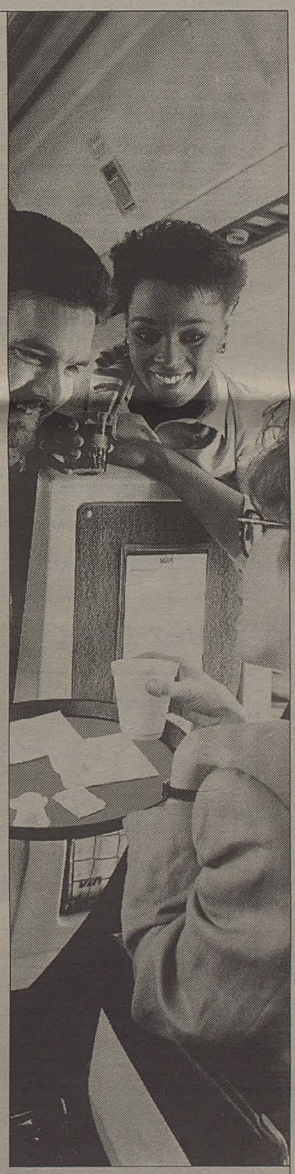

Venez voir le train!

Montez à bord d'un train VIA et découvrez la façon la plus agréable de voyager aujourd'hui. L'hospitalité, le service souriant. De grands sièges confortables. Et tout l'espace pour bouger, pour vous déplacer à votre aise et faire de belles rencontres.

Venez voir ce qui fait de VIA une valeur sûre. Les tarifs sont avantageux, par exemple:

WINDSOR à: TORONTO.....55 $
tarif de base, aller seulement

WINDSOR à: LONDON.....28 $
tarif de base, aller seulement

*Renseignez-vous aussi au sujet des jours-rabais de VIA. Le nombre de places est limité, il faut acheter son billet 5 jours à l'avance; d'autres conditions s'appliquent. Pour plus de détails, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA Rail**.*

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

VIA MD

**Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. * Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

mots croisés

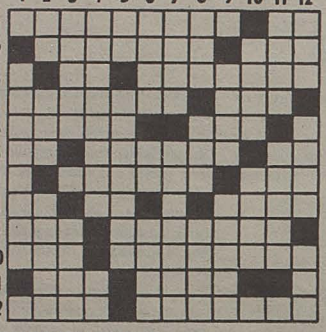

HORIZONTALEMENT

1—Propice. — Prép. lat.
2—Affecté. — Oblat Marie Immaculée.
3—Pron. pers. — Couperas jusqu'à la peau.
4—Caillou (pl.). — Poss.
5—Qui se dépose sur le sol matin et soir. — Oignon.
6—Dans. — Association (pl.). — Avant-midi.
7—Fit cas. — Éclat de voix.
8—Lac africain. — Voyelles. — Tribu sauvage.
9—Cause la mort. — Se dit d'un arbre qui en tombant, s'embarrasse dans les branches d'un autre.
10—Et le reste. — Très peu souvent.
11—Masse de pierre. — Saveur.
12—Sans intelligence. — Se dit d'un bateau très relevé aux deux extrémités.

VERTICALEMENT

1—Envie douloureuse d'aller à la selle.
2—Dans programme. — Petit-fils d'Hellen. — Exagéré.
3—Boues. — Quote-part.
4—Qui occasionne des frais. — Dém.
5—*D'un verbe gai. — Qui vit de ses rentes.*
6—Au bon air. — Deux. — Sport.
7—Partie du corps humain. — Lettre de l'alphabet grec.
8—Près de. — Recueil de bons mots. — Ville d'Espagne.
9—Mis en circulation. — Dans le haut Moyen-Âge, commandant militaire d'un territoire.
10—Ville de Russie. — Non cuite.

jouez avec nous

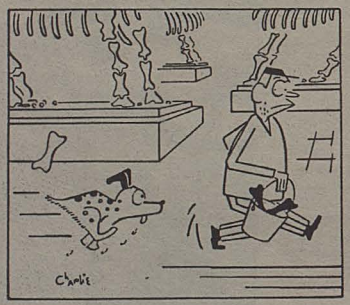

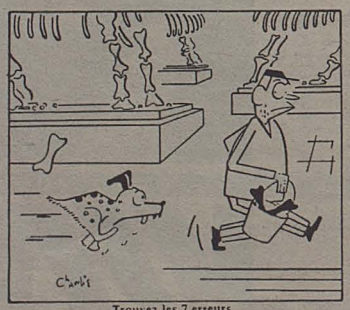

Trouvez les 7 erreurs

SOP-734

mots cachés

7 lettres cachées

E	N	E	B	E	S	S	I	R	E	H	C	E	M	U
M	T	R	U	O	C	P	O	S	T	I	C	H	E	A
E	N	T	X	U	A	E	S	I	C	O	U	P	E	E
R	B	O	A	E	S	E	T	E	N	G	I	E	P	L
C	C	A	I	N	R	U	O	F	R	A	N	G	E	U
A	E	R	R	T	O	D	T	F	R	I	S	E	C	O
R	B	P	E	B	O	E	R	I	L	U	N	H	I	R
O	L	P	A	P	I	L	L	O	T	E	E	C	P	A
T	U	R	I	R	U	E	D	C	S	N	C	D	E	G
T	B	N	A	A	S	N	R	E	U	E	H	I	O	I
E	C	I	E	C	A	G	N	D	F	O	D	O	N	F
E	E	N	N	B	I	C	R	I	N	R	B	O	D	I
C	N	A	L	B	I	N	O	S	E	N	I	M	U	L
A	N	N	E	L	U	R	E	S	I	R	B	S	L	E
F	R	I	S	U	R	E	E	R	U	T	N	I	E	T

Albinos anneau annelure — Bandoline barbe barbier — boucle bout bris bulbe — Carotte chenu ciseaux coupe — court crème crépu crin — Décoiffé défrisé désordre — Ébène épars épi — frange frisé frisure — Mèche mine — Natte noir — Face figaro filet fourni — Hérissé — Lotion — Odeur ondulé

11—Tas. — Sectateur d'Arius.
12—Deux fois. — Compagnons. — Assassiné.

Papillote peigne pince postiche — Racine raie rince rouleau — Teinture Titus tresse

solutions

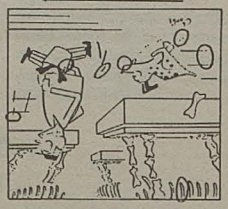

MOTS CACHÉS:

CHIGNON

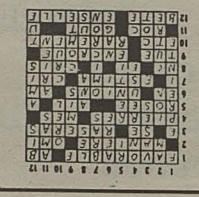

Y a-t-il un cercle sur ce dessin?

Il est facile de tromper notre sens de la vue : les illusions d'optique nous le rappellent. Certaines illusions sont dues à la structure même de l'œil et à ses limites de perception; d'autres sont causées par une mauvaise interprétation de notre cerveau. Voici trois nouvelles illusions à ajouter à ta collection.

Sur un carton, reproduis le cercle qui contient des lignes parallèles. Découpe ensuite ce cercle et épingle-le sur la gomme à effacer d'un crayon (voir l'illustration). Fais tourner lentement le cercle et observe bien. Les extrémités des lignes se confondent pour donner deux zones grises. La région centrale forme deux zones blanches rayées de noir. Maintenant, fais tourner le disque rapidement. Cette fois, tu obtiens une série de cercles concentriques sur un fond gris.

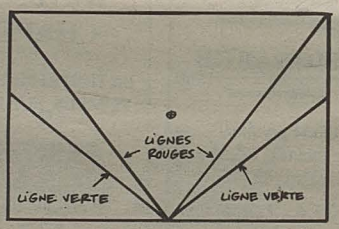

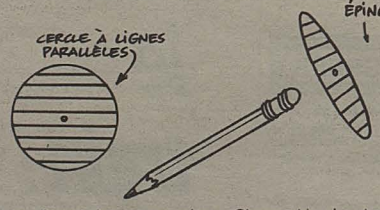

Sur une fiche de carton d'environ 12 cm sur 8 cm, trace quatre lignes comme sur l'illustration no 2. Colore les deux plus grandes lignes en rouge et les deux plus courtes en vert. Tout comme tu l'as fait pour le disque, épingle le centre de la fiche sur la gomme à effacer d'un crayon. Fais tourner rapidement la fiche, tu devrais voir apparaître deux cercles.

Ces deux illusions sont dues aux limites de fonctionnement de la rétine, le petit écran sensible à la lumière qui tapisse le fond de l'œil. Plus précisément, c'est le phénomène de persistance rétinienne qui est en cause. La persistance rétinienne permet, entre autres, de produire l'illusion du mouvement au cinéma et à la télévision.

Voyons maintenant une illusion qui trompe notre cerveau. Observe bien les deux spirales. Sont-elles faites de deux cordons enroulés ensemble ou d'un seul cordon enroulé sur lui-même? Difficile à dire, n'est-ce pas?

En fait, même si elles semblent identiques, les spirales sont différentes. La spirale 1 est un cordon enroulé sur lui-même à partir de son centre. La spirale 2 est constituée de deux cordons enroulés ensemble. Pour t'en convaincre, colore l'intérieur des cordons. Et alors?

Ces trois petites expériences te donnent un bref aperçu de la complexité du sens de la vue. D'un côté, il y a nos yeux qui captent les images; de l'autre, notre cerveau qui les interprète. Nos yeux regardent, mais c'est notre cerveau qui voit!!!

Prof Scientifix

Sports

Réunion à Chatham au sujet du hockey pour filles

(C) Des représentants de la Ontario Women's Hockey Association seront au Northside Arena, 341 Delaware Extension à Chatham le jeudi 22 octobre à compter de 19 h 30 pour renseigner les intéressés au sujet du hockey féminin.

Près de 6 000 filles ont joué au hockey dans une variété de divisions au cours de la dernière saison, et il y a des championnats provinciaux et nationaux chaque année. La Commission internationale des Olympiques a récemment accepté le hockey féminin comme sport olympique. Les filles portent l'équipement régulier et jouent selon les règles généralement connues, sauf qu'il n'y a pas de mises en échec.

Toutes les personnes intéressées à se renseigner à ce sujet, jeunes filles et parents en particulier, sont les bienvenues à la réunion. Renseignements: Bev Mallory au 416-664-6049 ou Jim Martin au 519-455-5800.

LA NOUVELLE ENTENTE CONSTITUTIONNELLE

EN BREF

Au cours des deux dernières années, les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont consulté des milliers de Canadiens et de Canadiennes et d'autres groupes d'intérêts particuliers, partout au pays. Des consultations, menées par les assemblées législatives des provinces et des territoires, ont été effectuées auprès de leur population par l'entremise de commissions royales, de conférences publiques, d'audiences parlementaires et d'audiences générales. Les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont convenu, à l'unanimité des propositions constitutionnelles qui cherchent à tenir compte des intérêts de tous et qui reconnaissent l'égalité de tous. Cette entente leur est maintenant proposée.

Une union sociale et économique

La Constitution comprendrait un énoncé des grands objectifs communs à tous les gouvernements de la fédération en matière de politique sociale et économique. Ces grands objectifs viseraient un régime de soins de santé complet, universel, transférable, accessible et géré par l'État; des services et des avantages sociaux adéquats; une éducation primaire et secondaire de qualité et un accès raisonnable à l'enseignement supérieur; le maintien des droits des travailleurs et des travailleuses à la négociation collective; un engagement à protéger l'environnement. En matière de politique économique, les objectifs viseraient : le renforcement de l'union économique canadienne, la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux; l'assurance d'un niveau de vie raisonnable; le plein emploi; l'assurance d'un développement durable et équitable.

Éviter le chevauchement et le double emploi

La nouvelle Constitution reconnaîtrait la compétence exclusive des provinces dans les domaines des forêts, des mines, du tourisme, du logement, des loisirs, des affaires municipales et urbaines, des affaires culturelles sur leur territoire, de la formation et du perfectionnement de la main-d'oeuvre. De plus, de façon à assurer que les deux niveaux de gouvernement travailleront harmonieusement, le gouvernement du Canada s'engage à négocier des ententes avec les provinces dans les domaines de l'immigration, du développement régional et des télécommunications. Toutes les ententes fédérales-provinciales pourraient être inscrites dans la Constitution.

Société distincte

Comme dans l'Accord du lac Meech, la nouvelle Constitution canadienne reconnaîtrait le caractère distinct du Québec, fondé sur l'usage de la langue française, une culture unique en son genre et une tradition de droit civil.

Réforme parlementaire

Le Parlement serait réformé de la façon suivante : le Sénat refléterait l'égalité des provinces alors que la composition de la Chambre des communes serait davantage basée sur le principe de la représentation selon la population. De plus, le Québec serait toujours assuré d'avoir au moins 25 % des députés à la Chambre des communes.

Le Sénat proposé comprendrait six sénateurs pour chaque province et un pour chaque territoire. D'autres sièges seraient accordés aux représentants des peuples autochtones. Les pouvoirs du nouveau Sénat donneraient une voix plus importante aux Sénateurs élus en matière de politique gouvernementale.

L'autonomie gouvernementale des Autochtones

La Constitution proposée reconnaîtrait le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et elle permettrait à ces peuples d'élaborer des structures et de prendre la place qui leur revient au sein de la fédération canadienne. Bien que cette inscription du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ne créerait pas de nouveaux droits sur les terres, elle reconnaîtrait les gouvernements autochtones comme l'un des trois ordres de gouvernements inscrits dans la Constitution du Canada. Ces propositions prévoient des négociations entre les leaders autochtones et ceux des gouvernements provinciaux et fédéral pour assurer la mise en oeuvre de ce droit inhérent.

Maintenant que les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones en sont venus à un consensus, tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont le droit de bien comprendre la nouvelle entente constitutionnelle. Pour recevoir un résumé ou le texte complet de cette entente, téléphonez sans frais au numéro ci-dessous.

C'est votre droit de connaître le contenu des propositions constitutionnelles avant de voter le 26 octobre prochain.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : 1-800-561-1188

Canada

Sports

Tournoi provincial de ballon-panier Windsor-Essex

Plus de 300 joueuses juniors et seniors de ballon-panier et entraîneurs des écoles secondaires franco-ontariennes de partout dans la province seront dans la région la fin de semaine des 23 et 24 octobre pour participer au deuxième Tournoi-Invitation Franco-Ontarien.

Les équipes viendront de Timmins, Hanmer, Sudbury, Cornwall, North Bay, Hawkesbury, Orléans, Sault-Ste-Marie, Pain Court, Ottawa ainsi que de la région.

Des parties seront jouées au cours des deux journées à l'Université de Windsor, au Collège St-Clair, à l'école Ste-Anne High School ainsi qu'à l'Essor qui est hôte du tournoi et où seront disputés les demi-finales et les finales à compter de 16h30 le samedi.

"Nous sommes enchantés du degré de participation et de l'occasion d'accueillir dans notre région les membres de la trentaine d'équipes de l'extérieur. Il est à souhaiter que de tels échanges aient lieu de plus en plus fréquemment à l'avenir, " a déclaré M. Lucien Gava qui organise le tournoi avec l'assistance de M. Ronald Guignard et de l'École secondaire E.J. Lajeunesse. Le tournoi est parrainé par les compagnies Pepsi et Burger King.

La veille du tourni, soit le 22, une soirée-spectacle à la Place Concorde est offerte comme diverstissement aux participants et le public est également invité à y assister. On y présentera la troupe de Montréal "Improvisation à dilater", un groupe de comédiens et comédiennes qui improvisent sur des thèmes proposés sur le champ par des membres de l'auditoire, ainsi que le groupe de six musiciens "Egnime" de l'école L'Essor. Les billets sont de 5$ à la porte ou de 4$ si on les achète à l'avance en communiquant avec M. Gava au 735-4115.

Les équipes de L'Essor visent à au moins égaler leur performance de l'année dernière. Au premier Tournoi-Invitation Franco-Ontarien tenu à Ottawa, l'équipe senior avait remporté la médaille d'argent alors que les juniors s'étaient mérité la médaille de bronze.

Mille dollars pour le voyage des «basketballeures» de L'Essor

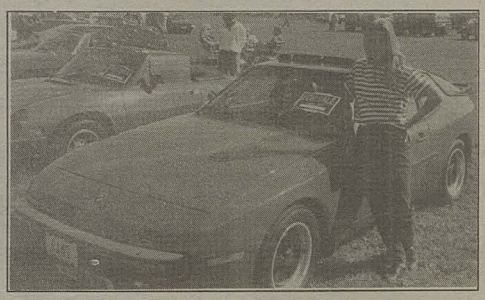

Environ 600 visiteurs ont pu admirer plus d'une centaine de voitures à l'exposition de voitures tenue à l'école L'Essor le dimanche 4 octobre sous les auspices du Comité de parents de l'équipe féminine sénior de basketball. L'évènement a produit plus de mille dollars en vue de défrayer les dépenses du voyage en Europe que prévoit faire l'équipe l'été prochain.

L'une des voitures en exposition, une Porsche 944 de 1985 dont le propriétaire est Brent Poliquin, était particulièrement convoitée par un membre de l'équipe, Lizanne Doucet, que l'on voit, dans la photo, devant l'objet de son désir. Cependant, c'est une autre voiture, une Chevrolet Nomad '55, propriété de Robert Chauvin et mise en exposition par son fils Richard, qui a été jugée la meilleure de l'exposition.

Les membres de l'équipe et leur entraîneur, M. Lucien Gava, sont très reconnaissants envers M. et Mme Michael et Rosemary Fardella qui ont organisé l'évènement, ainsi qu'envers les nombreux membres de la communauté qui y ont accordé leur appui. (Photo Dan Murtagh).

Index des Services en Français

CENTRES CULTURELS (Voir ARTS ET CULTURE)

COMPTABLES
J.P. Bellemore, CGA, 2825 Lauzon Parkway, **944-4777**
Cox, Hyatt & Company, M.-Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONSTRUCTION (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

CUISINES (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

DISC JOCKEY
Champ's Greatest Hits, M. Tom Labonté, **735-2818**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 3180 Grand Marais Rd. E. , **945-7900**

EXCAVATION (Voir CAMIONNAGE)

GARAGES
Mallet Sunoco, M. François Mallet, 925 rue Erie Est, (angle Parent) **973-8316.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE (Voir ARTISANAT)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES (Voir APPAREILS MÉNAGERS)

LIBRAIRIES (Voir aussi ARTICLES RELIGIEUX et SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES)

Librairie du SUD-OUEST
9h a 17h du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
2653 ave Howard, Windsor, Ontario N8X 4Z3
Tél.: 972-8489
Télécopieur (fax) 972-8490

MENUISERIE (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

MEUBLES
Bergeron Furniture, M. Phil Bergeron, 391 rue Front, Lasalle, **734-6162**
Dan's Appliances and Furniture (New & Used), M. Dan Thériault, 28 rue William S., Chatham, **351-8777**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE
Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 Ch Tecumseh, Tecumseh, **735-2445**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101;** 54 rue Main est, Kingsville, **733-2282,** 5805 ch Malden, LaSalle (ouvert à l'automne '92)

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Tecumseh, (heures flexibles.) **735-6774**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**
The Photographer, Mlle Jennifer Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535**
Towne Portraits, M. Dan Gadoury, 5729 ch Tecumseh E, **944-2652**

QUINCAILLERIE
Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER
Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES (Voir APPAREILS MÉNAGERS)

Suite page 14

GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO
APPEL D'OFFRES

RÉNOVATIONS

Le ministère des Richesses naturelles, Parc provincial de Wheatley, recevra les soumissions cachetées pour la rénovation des pavillons d'aisances du parc. Les travaux comprendront l'addition de nouvelles cabines de douche et l'amélioration des installations de douche existantes afin de les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un paiement non remboursable de 25 $ (incluant la TPS) sous forme de chèque certifié, de mandat ou de traite bancaire, libellé au nom du Trésorier de l'Ontario.

Les soumissionnaires devront obligatoirement assister à une assemblée **le lundi 26 octobre 1992.**

Veuillez mentionner le numéro de l'**appel d'offres (n° 660T-010-92/93)** lorsque vous demanderez les documents afférents au :

Ministère des Richesses naturelles
Parc provincial de Wheatley
C.P. 640
Wheatley (Ontario)
N0P 2P0

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Allan Miller ou Joanne Browne au (519) 825-4659.**

Les soumissions doivent parvenir au bureau de **Jack Sulston, surintendant du parc,** à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 6 novembre 1992 à midi (heure locale). Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour, à 13 h 30 (heure locale).

Le MRN n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Information in English: (519) 354-7340.

Ontario

Jean-Paul II

Résultats du 7 octobre
Plus haut simple
HOMMES

Ernest Duguay	189
Emile Lamarche	183
Albany Chiasson	183
Bertrand Lapierre	182
FEMMES	
Denise Barette	171
Lucienne Martineau	164
Yvette Lapierre	154
ÉQUIPES	
# 6 Les Artistes	677
# 7 Les Papillons	645
# 1 Les Bébés	641

Plus haut triple
HOMMES

Ernest Duguay	537
Emile Lamarche	489
Bertrand Lapierre	485
FEMMES	
Lucienne Martineau	426
Denise Barette	396
Aline Duguay	387
ÉQUIPES	
# 7 Les Papillons	1893
# 6 Les Artistes	1861
# 1 Les Bébés	1861
# 2 Les Bûcherons	1751

Classement suite au 7

# 1 Les Bébés	19
# 4 Les Chanceux	14
# 6 Les Artistes	13
# 3 Les Séraphins	10
# 2 Les Bûcherons	8
# 7 Les Papillons	7
# 5 Les Fantastiques	3

Meilleures moyennes
HOMMES

Ernest Duguay	159
Léo Huot	158
Urbain Cormier	158
Paul Barrette	156
Zéphirin Beaulieu	156
FEMMES	
Gemma Bélanger	153
Aline Duguay	147
Edna Landry	138

Lettre de Jacques Cartier... suite de la page 4

car j'y suis monté et je l'ai redescendu sur le cul. Et la rivière Chaudière en Beauce. Je suis à l'origine de cette nomination. Figures-toi donc que j'y étais allé avec quelques membres de mon équipage, je m'y étais baigné et j'y avais adoré l'endroit. J'y retourne donc le lendemain avec mon équipage et quelle surprise, l'eau était d'une telle fraîcheur que je m'exclamais: "Elle était pourtant chaude hier". Je nommais donc cette rivière la rivière Chaudière. Un de mes hommes se mit alors à fredonner: Boisson chaude, boisson chaude, boisson chaude, chaude, chaude, Chaudière, Chaudière, Chaudière, ère, ère, ère, etc. que les enfants d'ici chantonnent encore.

Mais je n'ai rien dit à personne de ma véritable identité. Tu es la seule qui sois au courant de ma décongélation et je te prie d'en garder le secret. Car je compte rester ici quelques temps, le temps de me procurer un nouveau navire et repartir découvrir la route des Indes. Ma vie n'a de sens que si je trouve cette fameuse route. On appelle ça ici un bourreau du voyage.

Je t'écrirai bientôt
Ton Jacques

AVANT DE DÉCIDER, VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR.

Le 26 octobre prochain, un événement historique va survenir. Un événement qui va déterminer l'avenir de notre pays. Ce jour-là, les Canadiens se prononceront sur l'accord de Charlottetown.

Mais si vous ignorez le contenu de l'accord, comment allez-vous savoir sur quoi voter? Voici quelques points essentiels qu'il faut connaître.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

Jusqu'à ce jour, il y a eu des chevauchements et des recoupements entre certains domaines de compétence relevant des provinces et du fédéral. Pour remédier à cette situation, l'accord de Charlottetown propose d'attribuer aux gouvernements provinciaux de pleins pouvoirs dans plusieurs domaines qui font présentement l'objet de chevauchements. C'est notamment le cas en foresterie, tourisme, logement et récréation.

Il y va de l'intérêt à long terme de tous les contribuables que l'on réduise ces chevauchements et ces recoupements. De plus, il faut considérer que le processus de décision sera davantage à la portée des citoyens concernés.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

L'accord de Charlottetown reconnaît que notre pays ne s'en portera que mieux, si nous établissons une union économique plus forte. Comment? Toute simplement en abolissant les barrières commerciales actuelles entre les provinces, et en incitant toutes les provinces à trouver des moyens d'y parvenir ensemble.

En réduisant les barrières commerciales, tous les Canadiens auront un meilleur accès aux biens, services et ressources humaines.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

En votant Oui, vous appuierez les principaux objectifs sociaux et économiques prévus dans l'accord de Charlottetown. Ces objectifs sont largement partagés par les Canadiens et seront insérés dans la Constitution. Des objectifs comme les soins de santé universels; des services sociaux et des avantages sociaux plus adéquats; des droits à la négociation collective; une union économique plus forte; ainsi qu'un engagement à protéger l'environnement. Après tout, n'est-ce pas là ce qui nous distingue comme Canadiens?

Le 26 octobre approche rapidement. C'est le temps de décider de l'avenir de votre pays. Alors, sachez sur quoi vous allez vous prononcer. Pour le mieux-être de tous les Canadiens.

26·OCT

OUI/YES

AUTORISÉ PAR LE COMITÉ ONTARIO CANADA

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs

Index des Services en Français

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Rénovations et Constructions, Gaudet's Aluminum Ltée, M. François Gaudet, M. Germain Gaudet, 1307 McDougall, Windsor, **252-4870, FAX: 252-2311**

Jacques Roofing & Trim, M. Jacques Ouimet, **969-1301**

J.C. KITCHEN CENTRE LTD.
2760 ave Howard
Tél.: 250-0333
Conception, installation et service après vente
Jean-Guy Cloutier et Serge Cloutier propriétaires
Concessionnaire RAYWAL autorisé

JD Rénovations, Jean Dallaire, 1017, Highway 2, Puce, **727--6583.**

Bathcrest Kitchen and Bath Centre, M. Mike Brisson, 1305 ave Windsor, **254-2284**

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**

Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

SABLE, PIERRE BROYÉE (Voir **CAMIONNAGE**)

SALLES DE BAIN (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 3338 ch Dougall, **250-0926**

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

SERVICES AGRICOLES

A votre service

LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins *jardiniers ou agricoles.*

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière

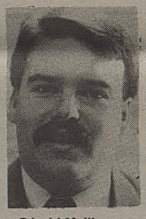

798-3011
798-3012

Gérald Mailloux

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 7515, promenade Forest Glade, Windsor, **944-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

National Safety Associates, M. et Mme Rénald et Carmen Cyrenne, **254-5357**

SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES

Boukalivre, Christiane Senécal, C.P. 833, Belle-Rivière, **728-4557**

SERVICES AUX FEMMES

Réseau des Femmes du Sud de l'Ontario (Essex-Kent), Activités diverses: **Mme Nicole Germain, 948-9322;** Service de counselling: **Mme Anne-Marie Monaghan, 253-5656**

L'Union culturelle des Franco-ontariennes, Mme Suzanne Cubaynes **351-2746,** Mme Laurette Lapointe **944-3000,** Mme Marcelle Baribeau **354-0083,** Mme Lucille Bondy **734-7936**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 7515 pr. Forest Glade, Windsor. **948-9322**

SPORTS

Association francophone des Sports et Loisirs, Mme Henriette Michaud, **948-5545,** poste 221

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TERRAINS DE CAMPING (Voir **CAMPING**)

TRADUCTION

M. Michael Hall, **971-0317**

TRAITEURS (Voir **RÉCEPTIONS-SALLE À MANGER**)

TRICOT (Voir **ARTISANAT**)

VOYAGES (Voir **AGENCES DE VOYAGE**)

Deux artistes bien connus encadrent le Festival de la Moisson

(JCM) Deux artistes déjà bien connus et appréciés dans la région ouvriront et clôtureront respectivement la quinzième édition du Festival de la Moisson que présente chaque automne le Centre culturel St-Cyr de Pointe-aux-Roches.

Angèle Arsenault comme Madame Bolduc

Un souper suivi d'un spectacle spécial: "Bonjour Madame Bolduc" avec la chanteuse acadienne Angèle Arsenault accompagnée de trois musiciens lancera le Festival le dimanche 8 novembre.

Le spectacle, déjà présenté à de nombreux endroits au pays et qualifié de "chaleureux, émouvant, amusant et attachant" par la critique, veut marquer le 50e anniversaire de la dernière tournée de la fameuse Madame Bolduc. Cette gaspésienne pionnière de la chanson québécoise a tout fait, tout réalisé. Elle a enregistré des disques et présenté d'innombrables spectacles. Elle dirigeait sa troupe et organisait les tournées. Elle jouait aussi de plusieurs instruments et devint la reine de la turlutte.

Native de l'Ile du Prince-Edouard, Angèle Arsenault est une artiste de calibre international, reconnue à travers le Canada, qui a déjà fait une longue carrière variée au cours de laquelle elle s'est rendue à quelques reprises dans la région, où elle compte de nombreux adeptes. Communicatrice, chaleureuse, vive et enjouée, avec le naturel qui la caractérise, elle emporte toujours son auditoire.

Le samedi soir, 14 novembre, c'est le folkloriste André Lejeune qui sera sur scène. Reconnu pour son entrain et sa bonne humeur contagieuse, il chante ballades, swing, jazz et folklore. Il sera aussi accompagné de trois musiciens.

Selon la tradition, le programme du Festival de la Moisson comprend aussi une soirée familiale, une journée pour les dames, une soirée de talent local, une soirée pour les gens de l'âge d'or ainsi qu'un déjeuner d'où la radio CBEF diffuse en direct son émission du matin.

Les billets pour les spectacles sont disponibles, entre autres, au Centre St-Cyr (798-3275), et à la Place Concorde (948-5545).

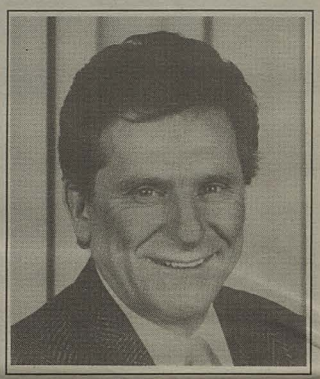

André Lejeune

Les détails du programme du Festival seront publiés dans l'édition du 4 novembre du REMPART.

Un article sur Vincent Damphousse dans le Vidéo-Presse d'octobre

(C) Vincent Damphousse, qui est passé des Oilers d'Edmonton au Canadien de Montréal en août, et Mats Sundin, le deuxième meilleur compteur des Nordiques de Québec la saison dernière, font l'objet d'un article dans la livraison d'octobre du magazine des jeunes Vidéo-Presse.

On y trouve également un dossier intitulé "Christophe Colomb: Découvreur ou Imposteur?", et, comme on pourrait le soupçonner, des suggestions de costumes de Halloween, ainsi que des suggestions pour faire pousser des fleurs . . . dans le réfrigérateur!

De plus, comme d'habitude, la revue de 52 pages présente ses nombreuses rubriques, dont la bande dessinée, et les jeux concours.

On peut s'abonner à la revue au 3965 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal, Québec, H1H 1L1, ou en composant le (514)-322-7341.

Venez jouer au BINGO tout en appuyant des organismes francophones. BonneChance!

Mercredi 14 octobre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Dimanche 18 octobre - 17h30 à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La paroisse St-Jérôme**

Dimanche 18 octobre - 13h à 17h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde, Actifit**

Mardi 20 octobre - 17h à 22h30
Sale Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

Samedi 24 octobre - 17h à minuit (4 sessions)
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale**

Dimanche 1er novembre - 13h à 17h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, locale**

Mercredi 4 novembre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

C'est avantageux de lire

LE REMPART

Dites-le à vos amis!

Sur les ondes de...

... TV5

Jeudi 15 octobre - 15h00
DESTINATION LE MONDE
Série documentaire. Produit par R.T.B.F. Andalouisie. Un autre regard. De Cordoue à Séville, de Dali à Garcia Lorca, voyage dans le temps et le coeur de l'Andalousie, région de l'Espagne méridionale.

18h00
CARRÉ VERT
Magazine de la nature et des loisirs. La fabrication de la soie, à la découverte de la nature; visite du parc et des jardins de Versailles; Paul Crois, rosiériste.

20h00
DERNIERS FAR-WEST
Documentaire. Le Grand Nord canadien, avec ses trappeurs, ses mineurs et ses indiens.

Vendredi 16 octobre - 15h30
BABEL
INTOLÉRANCES: LE VINGT ET UNIEME SIECLE SERA-T-IL FANATIQUE?
Analyse de la montée de l'intolérance dans le monde. Reprise.

Lundi 19 octobre - 15h30
LA CHANCE AUX CHANSONS
Emission de variétés animée par Pascal Sevran. Produit par France 2. Spécial Jacqueline François. Invités: Jacqueline François, Yves Duteil, Triocéphale, Henri Tachan, le Ballet Nadiedja.

18h00
SCULLY RENCONTRE
Emission-rencontre animée par Robert Guy Scully. Produit par Radio-Canada. Début: Invité le joeur de tennis français Yannick Noah. Rediffusion le mardi à 11h45.

23h05
PLACE AUX FINS LIMIERS
Pendant les six prochaines semaines, le lundi soir est d'enquête avec un téléfilm qui raconte une aventure d'un des plus célèbres détectives de l'histoire littéraire: Auguste Dupin, Sherlock Holmes, Monsieur Lecoq, Nick Carter, l'Inspecteur Wens, Callaghan. Les auteurs qui ont inventé ces personnages sont parmi les plus grands noms du roman policier: Edgard A. Poe, Gaboriau, Sir Arthur Conan Doyle, Peter Cheyney, S.A. Steeman. Chacun d'eux pose dans un climat de suspense et de mystère une énigme que doit résoudre le héros. Cette semaine voyez Monsieur Lecoq, d'après l'oeuvre de Gaboriau avec Gilles Segal (monsieur Lecoq) et Alain Motet (duc de Sairmeuse). Comment, en 1830, le jeune inspecteur Lecoq découvrira-t-il, après mille péripéties, la véritable identié d'un meutrier et la légitimité de son mobile.

Mardi 20 octobre - 20h00
TEMPS PRÉSENT: HÉROINE, VIVRE AVEC OU SANS
Pour rompre avec les images traditionnelles du drogué hagard ,clochardisé et délinquant, une équipe de TEMPS PRÉSENT a interrogé à visage découvert des drogués et ex-drogués de Suisse romande. Tous ont fréquenté le Platzspitz ou autres lieux maudits. Aujourd'hui, entourés d'amis ou épaulés par des travailleurs sociaux respectant leur dignité et leurs choix, ils semblent revenus à la vie, malgré un lourd contentieux parfois. C'est que, découvre-t-on ils semblent revenus à la vie, malgré un autre regard sur le toxicomane, contrairement à l'alcool et au tabac, l'héroine en soi, même à usage continue, ne cause pas de lésions permanents. Ce n'est pas forcément ;e trafic, l'héroïne frelatée, la délinquance, la prostitution, etc. (Reprise le mercredi 21 octobre à 0h30 et à 13h.).

... CBEFT

Samedi 17 octobre - 18h30
MAURICE DRUON, L'AUTEUR DES "ROIS MAUDITS"
Qui ne se souvient pas des Rois maudits, cette grande série dramatique inspirée de l'histoire de France qui connut un succès considérable lorsqu'elle fut diffusée à la Télévisition de Radio-Canada au début des années soixante-dix?

Dimanche 18 octobre - 14h
MON AMÉRIQUE A MOI.
Depuis des temps très anciens sommeille au coeur de chaque humain un rêve d'ailleurs, un monde idéal, sorte de paradis terrestre auquel on aspire contre toute réalité. En cette fin de millénaire cet univers, Sangri-La ou Eldorado, s'appelle Amérique.

Lundi 19 octobre - 20h
LA VIE TUMULTEUSE DE GUILLAUME
Francine se prépare à passer un mauvais quart d'heure dans cet épisode de **Jamais deux sans toi.** Après une première visite déjà éprouvante chez le gynécologue, voilà qu'on lui demande passer une nouvelle mammographie. Heureusement, son amie Marie-José décide de l'accompagner et de défendre ses intérêts.

De leur côté, Isabelle et Christian continuent d'avoir du fil à retordre avec Guillaume. Sous le coup d'une suspension pour ses récentes activités à l'école, ce dernier est à peine réadmis qu'il doit faire face à une nouvelle accusation beaucoup plus lourde de conséquences.

Mardi 20 octobre - 20h
LA GRAND-MÈRE SE MÊLE DE LA PARTIE
Urbain , qui comptait sur sa mère pour lui prêter de l'argent, est offusqué de la proposition qu'elle lui fait dans cet épisode **Montréal P.Q..** Il est toutefois enchanté d'apprendre qu'Achille accepte de publier son pamphlet dans La Patrie et lui offre les services de Tom pour peaufiner son manuscrit.

Mercredi 21 octobre - 21h
GUERRE A LA DROGUE: DOIT-ON LÉGALISER?
Vingt-deux ans après la publication du rapport Le Dain qui recommandait la légalisation du cannabis au Canada, quels sont les enjeux de la légalisation des drogues? En marge de la vente libre du tabac, de l'alcool ou de la caféine qui tuent des milliers de personnes chaque année, certaines drogues comme le cannabis peuvent coûter jusqu'a six mois de prison à ses usagers.

Enjeux diffuse un document qui fait le bilan de la question. On y fera notamment l'historique de "l'illégalité" des drogues, de l'alcool à la cocaïne. On se demandera si toutes les drogues se valent, s'il est possible de les légaliser toutes et d'en réglementer la vente et quelles valeurs doivent influencer nos politiques sur les drogues.

... CFTM

Mercredi 14 octobre - 13h30
CINÉMA D'APRES-MIDI
La Geisha Blonde
Comédie dramatique de L. Philips avec Pam Dawber, Richard Narita et Stéphanie Faracy. En voyage au Japon, une étudiante américaine observe la vie des geishas dans une maison de thé.

Jeudi 15 octobre - 17h00
CLAIRE LAMARCHE
Mon fils a été catalogué par l'école...
Comment réagit un parent qui se fait dire par l'école que son enfant a de sérieux problèmes?

Vendredi 16 octobre - 19h30
RIRA BIEN...
Imitations, personnifications de toutes sortes et parodies de chansons. Humoristes-imitateurs:

20h00
9-1-1
Au rythme de l'activité policière, l'équipe de 9-1-1... dresse le bilan des événements de la semaine.

Samedi 17 octobre - 17h00
LES HÉROS DE L'HIVER
Avec Pierre Nadeau. Des entrevues avec les grands du hockey, ceux d'hier et d'aujourd'hui. Invité: Mike Bossy

17h30
VIDEO ROCK DETENTE avec Diane Lafrance

Dimanche 18 octobre - 9h00
VISION MONDIALE
Reportages sur les pays en voie de développement, sur les gens défavorisés et sur les moyens que nous pouvons prendre pour tenter de les aider.

Lundi 19 octobre - 9h45
A BIEN Y PENSER
Avec Claire Pimparé. L'animatrice et ses invités explorent différentes facettes des relations humaines.

Mardi 20 octobre - 21h
LE MATCH DE LA VIE -
Les Québécois: Qui sommes-nous? Claude Charron et l'équipe du Match se rendent dans différentes régions du Québec afin de prendre le pouls de la population québécoise concernant leur identité tant culturelle, politique ou sociale.

Disques en revue

Yvon Brunet

Les Infidèles "Héritage" Select/Trema PGCT-CD-125-2.
Les Infidèles sont de retour avec un second album, produit par Johns Brand (The Cult), qui risque d'en surprendre plus d'un. Le son cette fois est plus costaud, plus rock et plus électrique. Les guitares sont omniprésentes, la section rythmique est plus puissante, et les cuivres sont définitivement haut en gamme. A surveiller: "Les armes des maux" (premier extrait), "En disgrâce" et "Couleur".

Hector Berlioz "Béatrice et Bénédict" Erato 45773-2.
Cet opéra comique en deux actes, conçu par Hector Berlioz en 1862 est une comédie pleine de délicatesse, d'esprit, d'harmonie et d'imagination. John Nelson à la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon aboutit à une qualité d'exécution que l'enthousiasme le plus manifeste lève à chaque instant. La voix du ténor Jean-Luc Viola et celle de la soprano Susan Graham comptent pour beaucoup ici également. Très recommandé.

Garth Brooks "The Chase" Capitol 98743-2.
Garth Brooks qu'on vient de nommer "Entertainer of the Year" dans le monde de la musique country persévère. Une année après "Ropin The Wind", son nouvel album affiche déjà une merveilleuse santé créatrice. Les textes mêlent toujours humour, espérance et désespoir sur des rythmes faciles. A la radio country on s'empresse déjà à faire tourner: We Shall Be Free", "That Summer", "Face To Face", "Every Now And Then", et "Walking After Midnight".

Extreme "III Sides To Every Story" A&M 31454.
Avec cette nouvelle offrande, le groupe bostonais Extreme démontre qu'il garde toute sa dextérité et que son professionnalisme est sans failles. Ce nouvel album comprend trois segments dont "Yours" qui nous présente le trio à son plus intense, ensuite "Mine" qui se veut introspectif, et finalement "Truth" qui se veut ambitieux avec un titre "Everything Under The Sun" où l'on remarque la présence d'un orchestre de 70 musiciens. Vestes plastiques et claviers toc, arrogant et suranné, Extreme revient en force.

Sugar "Copper Blue" Denon/Rykodisc RCD-10239-2.
Sugar c'est Bob Mould (Husker Du), David Barbe (Mercyland), et Malcolm Travis (Zulus). Rien de particulier à signaler ici sauf la chanson intitulée "Helpless" (premier extrait). Un album qui n'a pas de cohérence artistique. L'intérêt certes reste limité.

RÉFÉRENDUM 92
Absent lors du recensement?
Date limite pour l'inscription sur la liste électorale: **19 octobre 1992.**
Appelez le 1 800 387-2323.
Pour les malentendants: 1 800 361-8935
ELECTIONS CANADA

RÉFÉRENDUM 92

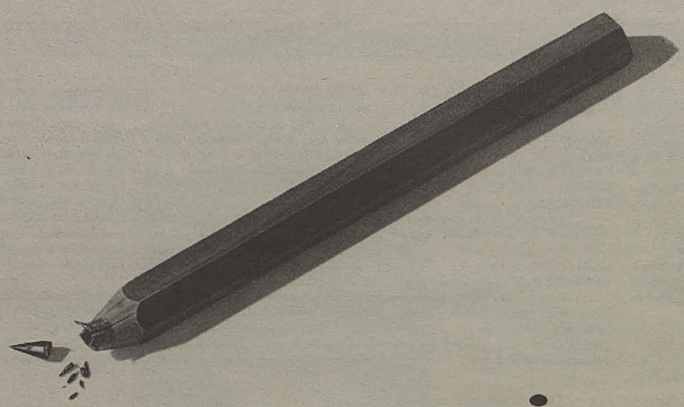

Vous pourriez perdre le droit de voter...

SI VOTRE NOM N'EST PAS BEL ET BIEN INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT.

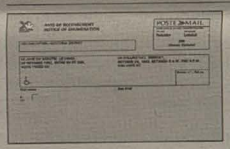

Si vous l'avez reçu, vérifiez si tous les renseignements sont exacts; si oui, vous êtes en mesure de voter. Conservez cet avis, il vous rappellera où et quand vous pourrez aller voter. Mais si votre nom est mal inscrit, cela pourrait vous empêcher d'exercer votre droit. Appelez au numéro indiqué sur l'avis et l'on vous dira comment procéder.

SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇU...

Il se pourrait que votre nom ne soit pas sur la liste électorale. Pour le faire ajouter, vous devez communiquer immédiatement, et au plus tard le 19 octobre 1992, avec le bureau d'Élections Canada de votre circonscription; pour en connaître le numéro, appelez sans frais à l'un des numéros indiqués dans l'encadré ci-contre.

UN RAPPEL POUR LES ÉTUDIANTS NON RECENSÉS

Si vous êtes un étudiant en âge de voter et que vous n'êtes pas déjà inscrit, il est encore temps de faire ajouter votre nom à la liste électorale. Vous devez le faire avant le 19 octobre 1992 dans la circonscription de votre lieu de résidence ordinaire, c'est-à-dire votre demeure, de façon à pouvoir exercer votre droit de vote.

Agissez maintenant car vous n'aurez pas d'autre occasion de vous inscrire ou de corriger les erreurs. Il y va de votre droit de vote.

Tous les bureaux de vote au Canada, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied. Si le bureau n'est pas accessible, le symbole suivant apparaîtra sur votre avis de recensement. Des arrangements spéciaux peuvent être pris en téléphonant au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

AVIS AUX ABONNÉS DU CÂBLE: LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE DIFFUSE QUOTIDIENNEMENT DE L'INFORMATION PROVENANT D'ÉLECTIONS CANADA.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, TÉLÉPHONEZ AU BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, OU COMPOSEZ SANS FRAIS:

1 800 387-2323
1 800 361-8935

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI ÉPROUVE DE LA DIFFICULTÉ À LIRE, FAITES-LUI PART DU CONTENU DE CETTE ANNONCE OU COMMUNIQUEZ-LUI L'UN DE CES NUMÉROS.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Jean-Pierre Kingsley

Révision des listes électorales jusqu'au 19 octobre 1992

ELECTIONS CANADA

L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7517 F

Le Rempart

Le Rempart L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario | 21 octobre 1992 | 26 ième année, No41

Deuxième congrès régional du Réseau des Femmes

(JCM) "Les effets de la violence sur les enfants" sera le sujet de la conférence d'ouverture du deuxième congrès régional du Réseau des Femmes du Sud de l"Ontario qui aura lieu à la Place Concorde le samedi 7 novembre.

De plus, quatre ateliers seront offerts à deux reprises dont les sujets sont la ménopause au positif, la santé mentale chez les adolescentes, l'affirmation de soi et la gestion des finances. "Ce sont des sujets choisis en fonction des commentaires qu'avaient faits les participantes à notre premier congrès, qui avait d'ailleurs été très apprécié," explique la dirigeante régionale du Réseau, Mme Nicole Germain.

Le Réseau a été établi à Toronto en 1982 et une section a été mise sur pied dans cette région cinq ans plus tard. L'objectif général est la promotion de la femme, avec une attention particulière au problème de la violence.

Il a mis sur pied une ligne téléphonique d'aide aux femmes en situations de difficulté, le "SOS Femmes".

Outre ses congrès annuels, la section régionale Essex-Kent-Lambton du Réseau organise des soupers-causerie sur des sujets divers d'intérêt aux femmes, et a établi un service de langue française de counselling sur les problèmes reliés à la violence qui est assuré par une psycho-thérapeute professionnelle.

En plus de Mme Germain, les activités locales sont dirigées par un comité d'une dizaine de membres qui inclut Mme Margot Isabelle, dirigeante-adjointe et Mme Micheline Boisvert, secrétaire-trésorière.

Le congrès du 7 novembre est ouvert à toutes les femmes et les adolescentes de la région. Il se tiendra de 9 h 30 à 15 h 00 et l'inscription de 15$ comprend une collation, un repas et une trousse d'informations. D'autres détails se trouvent dans l'annonce en page 3.

Quatre comités francophones vanteront l'entente de Charlottetown sur les ondes de Radio-Canada

Ottawa (APF): Quatre comités francophones de l'extérieur du Québec favorables à l'entente de Charlottetown, ont obtenu du temps d'émission gratuit à la radio et à la télévision en vertu de la loi référendaire fédérale.

Le Comité du Oui de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, les francophones de la Colombie-Britannique pour le OUI, l'Association canadienne-française de l'Alberta, et le Comité pour le OUI de Saint-Boniface prendront donc d'assaut les ondes à compter de la semaine prochaine.

L'arbitre en matière de radiodiffusion nommé par le directeur général des élections du Canada avait trente heures à répartir entre dix réseaux alors que le temps d'émission demandé par les comités s'élevait à un impressionnant total de 188 heures! Pour être juste envers tout le monde, il a octroyé au moins deux minutes à chaque comité, dont trente-neuf de ces comités favorisent la question et vingt-deux s'y opposent, mais ceux qui représentent des intérêts régionaux ou nationaux importants ont obtenu la plus grosse part du gâteau.

C'est le cas par exemple du Comité du OUI de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) qui a obtenu d'Elections Canada quinze minutes sur les ondes de la télévision française de Radio-Canada et dix minutes sur les ondes de la radio MA et MF de Radio-Canada.

Le message de la FCFA explique les deux principaux gains pour les francophones dans l'entente constitutionnelle, soit la reconnaissance de la dualité linguistique et le droit de véto des sénateurs francophones sur toutes les questions relatives à la langue et la culture françaises. Pour la FCFA, il faut dire "Un million de fois Oui à l'entente constitutionnelle de Charlottetown".

Au Nouveau-Brunswick la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) préfère expliquer elle-même les enjeux de l'entente de Charlottetown, qui contient une clause qui concerne particulièrement les Acadiens de cette province. Il s'agit de la reconnaissance de l'égalité des communautés francophones et anglophones de la province.

L'Association canadienne-française de l'Alberta, elle a décidé de rejoindre tous les Albertains. Elle a obtenu d'Elections Canada un total de 11 minutes sur les ondes de la télévision et de la radio françaises de Radio-Canada, et quatre minutes sur le réseau anglais. Elle a aussi obtenu deux minutes sur les ondes de CTV, un réseau anglais privé, et elle a acheté du temps d'antenne dans toutes les stations de télévision anglophones de la province et de l'espace publicitaire dans les deux principaux quotidiens anglophones.

Le message de l'ACFA aux Albertains est simple: l'entente de Charlottetown est une victoire pour la diversité au Canada puisqu'elle reconnaît à la fois la société distincte au Québec, le droit des autochtones à l'autodétermination, la protection des communautés minoritaires de langue officielle de même que l'égalité raciale et ethnique.

Les francophones de la Colombie-Britannique pour le OUI ont également l'intention de s'adresser à toute la population.

Les aînés se sont bien renseignés

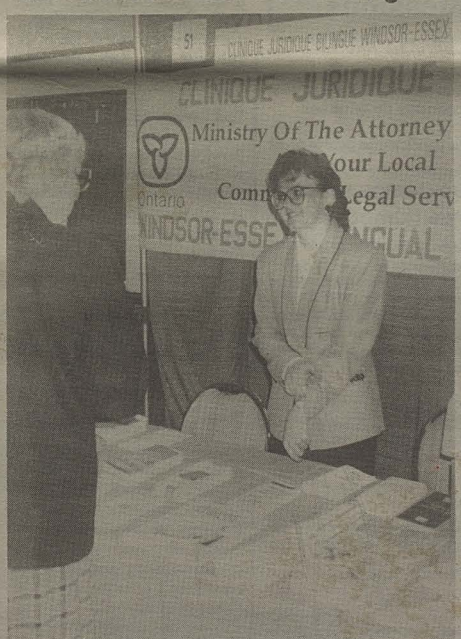

Une dame se renseigne auprès de Me Suzanne Dajczak, avocate à la Clinique juridique bilingue Windsor-Essex, au sujet des services offerts par la Clinique. La Clinique occupait l'un des 70 kiosques d'information à l'Expo '92 - Une célébration de l'autonomie des Aînés" tenue au Club Caboto jeudi et vendredi derniers. Voir autres photos en page 5 (Photo Dan Murtagh).

Les représentants fédéraux conjuguent leurs efforts en faveur du "oui"

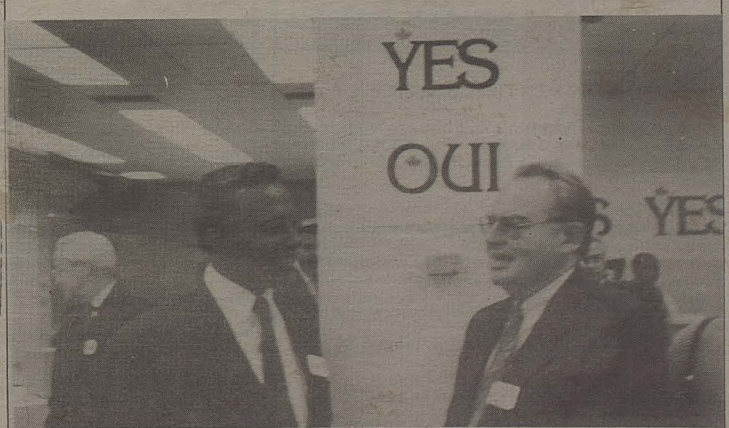

Les députés fédéraux Howard McCurdy et Herb Gray échangent quelques propos à l'occasion de l'ouverture du Bureau au 500 de la rue Ouellette pour coordonner leurs efforts et ceux du député Steven Langdon dans la ville de Windsor en faveur du "oui" au référendum sur l'entente constitutionnelle. Malgré quelques réserves au sujet de la clause Canada, M. McCurdy s'est dit bien en faveur de l'accord comme l'est aussi M. Gray qui se dit aussi optimiste quant à la victoire du "oui".

Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE

House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Rénald Paquin, Royal-Le page Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 979-9641
Fax: 948-1621
Request Realty Inc.
5135 chemin Tecumseh est, Windsor, Ontario. N8T 1C3

ALUMINIUM (Voir RÉNOVATIONS et CONTRUCTIONS)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs, et voir aussi APPAREILS MÉNAGERS)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi MEUBLES)

Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi SERVICES AUX FEMMES)

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE (Voir aussi THÉÂTRE)

Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275,** Mme Elmire Rondot **798-3241,** Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir SERVICES AUX FEMMES, SERVICES AUX JEUNES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS)

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE)

A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi GARAGES)

EMERYVILLE Collision INC
Remorque sur camion plat

À la fine pointe des techniques de réparation de carrosserie
«Garanti à vie»
Voitures de modèle récent à prêter
Angle ch Patillo et la route 2
727-3486
Serge Labonté, propriétaire

Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi AUTOMOBILES - PIÈCES)

André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER)

CAISSES POPULAIRES (Voir "INSTITUTIONS FINANCIÈRES")

CAMIONNAGE

Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

Suite page 6

Une nouvelle édition de notre Index des Services en Français

C'est une nouvelle édition de notre Index des Services en Français qui débute ci-contre. Elle contient quatre nouvelles mentions.

Selon l'ordre alphabétique des rubriques sous lesquelles elles paraissent, la première est celle de **Eagle Contracting "2000" Inc.** La formation de cette nouvelle entreprise est assez récente, mais les quatre partenaires, dont trois de langue française, ont entre eux 85 années d'expérience en construction. L'entreprise est donc en mesure de réaliser une grande variété de projets, autant dans le domaine commercial que résidentiel, que ce soit une nouvelle construction ou une rénovation, y compris les toitures plates ou à bardeaux. En fait, dans à peine quelques mois, les partenaires ont déjà complété une cinquantaine de projets. Bien sûr, ils font des estimations gratuites. "Mais ce qui est le plus avantageux pour nos clients, c'est qu'il n'y a pas d'intermédiaire entre eux et les personnes qui exécutent le travail," explique l'un de ces partenaires d'ailleurs bien connu dans la communauté francophone, Jean-Paul Lavoie. "Ce sont les mêmes personnes qui discutent d'abord des projets avec les clients et qui prennent les commandes qui exécutent ensuite les travaux. Cela nous permet d'assurer que les désirs de nos clients sont suivis à la lettre et qu'ils sont entièrement satisfaits." Les deux autres partenaires de langue française sont Michel Leclair et Victor Leclair. On peut les rejoindre au 257-6084 ou au 257-6085.

Sous la rubrique "Services aux jeunes" se trouve la mention de **L'Association francophone des Scouts du Canada, secteur Windsor.**
Nul besoin d'expliquer en détail l'excellence de la formation que cette association offre aux jeunes, garçons et filles, et tous les avantages qu'ils peuvent en retirer. Soulignons cependant que, comme l'indique le nom, toutes ses activités se font en français. Il s'agit donc d'un bénéfice additionnel pour les participants et participantes, car il est fort avantageux pour ces jeunes de sentir que l'on peut jouir autant d'activités en français qu'en anglais. L'Association vient à peine de faire son recrutement pour l'année d'activité qui débute et est prête à accueillir de nouveaux membres. En fait, elle est aussi toujours à la recherche d'adultes prêts à consacrer un peu de leur temps pour ces jeunes en agissant comme animateurs ou animatrices de groupes. "Un entraînement préalable n'est pas nécessaire, explique la présidente du mouvement, Mme Nora Mallet, car les nouveaux jouissent de l'appui des anciens et d'ailleurs, en général, il ne faut que le gros bon sens que possèdent déjà ceux et celles qui ont un peu d'expérience auprès des jeunes. De plus, ceux et celles que ça intéresse davantage ont accès à des stages de formation." On peut communiquer avec Mme Mallet au 966-4828.

La mention de la troupe de théâtre communautaire **Soleil-Sud** s'ajoute à l'Index justement au moment où cet organisme commence à offrir beaucoup plus d'activités à la communauté. Depuis dix ans, la troupe offre une pièce au public chaque année. Mais tout récemment, elle s'est liée avec la Place Concorde pour offrir une série de spectacles divers d'ici au printemps. Elle présente le mois prochain encore un autre genre de spectacle qui est offert pour la première fois en français dans la région: un humoriste (Voir l'article à ce sujet en page 12). Et cette année, en plus de sa pièce principale, elle prévoit offrir elle-même un spectacle genre "Bye-Bye" pour la veille du Jour de l'An et une série de saynètes à l'occasion de la St-Valentin. Bien sûr, en plus de comédiens et de metteurs en scène, la troupe a toujours besoin d'autres membres pour confectionner les costumes, construire les scènes, faire la publicité, etc. Les intéressés peuvent communiquer avec le président de la troupe, M. Jean-Paul Lavoie au 253-2810.

L'entreprise **Bilingual Services Bilingues** a été établie au Nouveau-Brunswick par Mme Mireille Whissell pour répondre à la demande d'une variété de services ayant trait à la langue française, dont la traduction, la lecture d'épreuves et les cours particuliers de français. Elle a ensuite été transposée à Barrie, et récemment, a repris ses activités dans cette région, où se sont ajoutés le service de préparation de curriculum vitae dans les deux langues pour les étudiants et étudiantes, les travailleurs et travailleuses qui veulent répondre à l'une ou l'autre des demandes de candidats et candidates pour le nombre grandissant de postes bilingues dans une variété de marché de travail, ainsi que la collaboration à la présentation des cours French in Action offerts par l'Université de Windsor. On peut communiquer avec Mme Whissell au 948-5545 ou 974-2097.

Carrières et Professions

Le Conseil des écoles séparées catholiques de Windsor

sollicite des candidatures pour le poste

Aide-enseignante bilingue (temps partiel)
Aide-enseignante bilingue (temporaire)

Le Conseil des écoles séparées catholiques de Windsor requiert les services de personnes avec un diplôme en éducation de la petite enfance (E.C.E.), ou de préposé(e) à la protection de l'enfance et de l'adolescence, ou de conseillèr(e) en déficience mentale (MRC/DSW), pour travailler dans ses écoles de langue française. Un poste à temps partiel est disponible, ainsi qu'un poste temporaire pour une personne qui effectuera des remplacements durant les périodes d'absence (à long ou court terme) du personnel régulier.

La personne choisie travaillera en collaboration avec l'enseignant(e) dans la prescription des programmes et services destinés aux élèves avec des besoins spéciaux dans les domaines du comportement et de la communication ou des besoins spéciaux d'ordre intellectuel ou physique.

Qualifications:
- Diplôme reconnu de Conseillèr(e) en déficience mentale, ou de préposé(e) à la protection de l'enfance et de la jeunesse, ou en éducation de la petite enfance.

- Expérience avec des enfants avec des besoins spéciaux.

Un curriculum vitae indiquant les qualifications, l'expérience et des références devra être envoyé pas plus tard que le 28 octobre 1992 à:

Directrice du personnel
Le Conseil des écoles séparées catholiques de Windsor
1485, avenue Janette
Windsor, Ontario
N8X 1Z2

Jeanne Mongenais
présidente

James Molnar
Directeur de l'éducation

Calendrier des activités

MERCREDI 21 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE
DE 13h A 16h
LA SANTÉ APPRIVOISÉE
L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale
Résidence Richelieu
Information: Angéline 735-8551

Marçel's Garage & Bodyshop
(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement

SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs

945-1181

5584 est, chemin Tecumseh (angle Femdale)

Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Dix Windsorois à l'honneur

Les "Retrouvailles" clôturent les fêtes du Centenaire

Diverses réunions d'anciens et anciennes, surtout du St-Clair College et de l'University of Windsor, et d'activités connexes sont au calendrier de la "Semaine des retrouvailles" du 23 octobre au premier novembre qui marque la fin des célébrations du centenaire de la ville de Windsor.

Le vendredi 30 à compter de 19 heures, des rencontres d'anciens et d'anciennes de diverses écoles secondaires ont lieu dans divers restaurants de la ville, dont celle de l'école Assumption chez Don Cherry's et de l'école Brennan chez Cadillac Jack's.

Le mercredi 28 à 20 heures est présenté au théâtre Capitol, au profit de ce nouveau centre communautaire de spectacles, un concert avec le flûtiste bien connu Alexander Zonjic. Un billet de 15$ comprend une session de jazz aprés le spectacle principal et un billet de 50$ comprend également une rencontre sociale avec hors-d'oeuvres et la présence de l'artiste avant le spectacle. On peut composer le 253-7729 pour d'autres renseignements.

Et le jeudi à 18 heures aura lieu au Centre International Cleary le banquet pour honorer les récipiendaires des "Windsor Choice Awards" parrainées par la Banque de Montréal. Ils et elles ont été choisis à partir de candidatures soumises par le grand public de personnes qui ont contribué à faire connaître la ville ou à améliorer la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes.

Les récipiendaires sont le P. Paul Charbonneau responsable du programme de réhabilitation d'alcooliques dont ont profité des milliers de personnes au cours des 30 dernières années, Erma Vinson qui, pendant quarante ans, a accueilli chez elle des enfants adoptifs ou dans le besoin, M. Bill Wilkinson, un pharmaciste qui a contribué à mettre sur pied le plan de paiement de médicaments et a aidé à de nombreuses autres causes charitables, M. George Burt, décédé en 1988, qui a consacré sa vie au mouvement syndical et a été directeur régional des T.U.A.s de 1939 jusqu'à sa retraite en 1968, la famille Parker/Steele, soit l'ancien détective Al Parker, connu comme "Uncle Al", qui a commencé la tradition de fêtes pour les enfants de la ville qu'a poursuivie sa fille Frieda Steele après sa mort, l'avocat Charles J. Clark, pour son travail au sein d'une variété de comités, entres autres dans le domaine de la santé et à l'University of Windsor et qui a toujours été un ambassadeur de la ville dans son travail au sein de comités provinciaux, le Dr Francis Leddy qui a dirigé l'expansion de l'University of Windsor pendant 20 ans, M. Ken Saltmarche qui a consacré sa vie aux développement des arts visuels dans la région et qui a fondé et développé pendant une quanrantaine d'années la Galerie d'Art, M. Baldo Camilotto, décédé en mars dernier à l'âge de 97 ans, et qui a été membre-fondateur et travailleur actif au Club Caboto depuis 1924, ainsi que l'âme dirigeante du projet de construction de l'église St Angela Merici, et M. Harry Brumpton qui a dirigé et développé pendant plus de vingt ans le service des parcs de la ville.

Les billets pour le banquet sont de 40$ et des renseignements sont disponibles auprès de Mlle Gisèle Séguin au 977-1992.

Les célébrations se terminent par un pique-nique familial aux serres Colasanti où l'on marquera en même temps le bicentenaire du comté d'Essex.

Congé «surprise» à L'Essor

A peine les premiers cours avaient-ils débuté à l'école secondaire L'Essor mercredi dernier que les élèves et les enseignants et enseignantes ont été plongés dans la noirceur. Un surchauffement produit par des vibrations dues au desserrement d'un écrou a fait sauter le coupe-circuit à l'entrée du pouvoir électrique.

Le problème a été identifié assez rapidement, mais la solution a pris beaucoup plus de temps, car l'interrupteur principal de courant dont il fallait modifier la position afin d'effectuer les réparations nécessaires ne pouvait pas être bougé se trouvant irrémédiablement coincé suite à treize années d'immobilité.

Vers onze heures, les responsables ont donc fait venir les autobus pour ramener les élèves à la maison pendant que l'on a continué à tenter de surmonter cet obstacle. Mais ce fut en vain et on a éventuellement dû se résigner à interrompre le courant au commutateur principal du village de St-Clair-Beach pendant quelques minutes.

La durée des travaux a nécessité l'annulation des cours du soir. En fait, ce n'est que vers 3 heures le lendemain matin que les réparations ont été complétées.

Mais là ne fut pas la fin des préoccupations du directeur de l'école. Il fallait tout faire vérifier par les inspecteurs municipaux qui tardaient à se rendre sur les lieux. En fait, ce n'est qu'à la dernière minute avant le début des cours ce lendemain matin que le pouvoir a été rétabli.

La campagne Centraide avance

Une augmentation d'engagements au montant de plus de 600 000 $ pendant la deuxième semaine de la campagne Centraide maintient l'optimisme des dirigeants que l'objectif de 7,1 millions $ pourra être atteint si les efforts se poursuivent avec le même succès.

Trois groupes ont été reconnus à la rencontre d'étape mercredi dernier: Le Bureau régional des T.C.A.s et Windsor Body & Fender où le taux de participation a été de 100% et Ross Roy Communications Canada Limited où l'engagement total de 8 057 $ constitue une augmentation de 58% sur l'année dernière.

La campagne a ainsi atteint 37% de son objectif.

En particulier, les dirigeants cherchent cette année à augmenter sensiblement le taux de participation.

Abonnez-vous au REMPART
seulement **16.00 $ par an**

PLACE Concorde

Buffet aux fruits de mer
Spécial Halloween
Vendredi 30 octobre 1992
Prix 10,95 $

Surprise pour chaque personne qui sera costumée

Musique et danse suivront

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477,** du comté à frais virés s'il y a lieu.

Prudence suggérée

Il y a eu plusieurs incidents où des bourses ou des porte-feuilles ont été pris dans des chariots de magasinage dans des magasins du secteur est de la ville. Les gens les laissent dans la partie supérieure du chariot, et les voleurs profitent d'un moment où ces gens examinent une aubaine ou étende le bras vers un article pour enlever rapidement la bourse ou le porte-feuille

Dans un cas, une suspecte est blanche, de 25 à 35 ans, faisant environ 160 cm et pesant environ 60 kilos. Elle a les cheveux blonds et sales de longueur moyenne et les porte parfois en queue de cheval.

Echec au Crime aimerait résoudre ces vols et en même temps prévenir qu'il y en ait d'autres.

Réseau des femmes du Sud de l'Ontario

2ième Congrès Régional
Essex - Kent - Lambton

le samedi 7 novembre 1992

Place Concorde
7515 prom Forest Glade

9 h 30 à 15 h 00

Conférence d'ouverture: Les effets de la violence sur les enfants

Ateliers:
1. La ménopause au positif (animatrice: Angéline Larocque-Brown)
2. La santé mentale chez les adolescents (animatrice: Anne-Marie Monaghan)
3. L'affirmation de soi (animatrice: France Masse)
4. Gérer ses finances (animatrice: Margo Lavoie)

N.B.: Les quatre mêmes ateliers seront présentés l'avant-midi et repris en après-midi. Chaque participante pourra donc assister à deux des ateliers.

Inscription: 15 $ (inclut les ateliers, collation, repas et trousse de renseignements)

Pour s'inscrire ou obtenir plus d'information contactez
Windsor: Nicole Germain: **948-9322**
Sarnia: Lise Ruest-Lambert **383-0976**
Chatham: Suzanne Cubaynes **357-2746 (en soirée)**

Cette journée est rendue possible grâce à une subvention de la Direction générale de la direction féminine de l'Ontario.

bloc-notes

Jean

Eh bien, c'est la région de Windsor qui sera le site du premier casino en Ontario.

C'est une excellente nouvelle sur le plan économique . Windsor est d'accès facile pour environ 50 millions de touristes potentiels dont plusieurs seront certainement attirés davantage par un tel établissement.

Sur le plan social, par contre, la prudence s'impose. En fait, plusieurs se sont opposés carrément au projet à cause des risques qu'il présente d'inciter aux abus et à l'habitude du jeu ou encore d'attirer des éléments criminels. Il ne semble plus possible que ces opposants aient gain de cause, mais il y a quand même lieu de tenir compte de leurs inquiétudes.

Il serait cependant ridicule de vouloir éliminer le premier de ces dangers en empêchant l'accessibilité. Les jeux de hasard sont acceptés comme divertissements légitimes dans notre société et on sait qu'il en existe une grande variété. Un de plus, même s'il est de plus grande envergure, ne peut pas constituer une menace si grave qu'il y aurait lieu d'en empêcher l'existence.

Quant au danger d'attirer des éléments criminels, la façon dont le casino sera géré peut le diminuer sensiblement et même les promoteurs les plus ardents d'un casino semblent conscients de cela et donc de la nécessité de planifier le projet avec grand soin.

Il ya un autre point à considérer dans la planification: la répartition juste des bénéfices éconmiques. En annonçant son intention de permettre l'établissement de casinos lorsqu'il déposait son dernier budget, le gouvernement provincial a indiqué clairement qu'il le faisait à cause des revenus que ça pouvait lui apporter. Mais il faut que la région en retire aussi des bénéfices importants. (Et de toutes façons, espérons bien que gouvernement provincial voit bien au delà de ça pour tenter de redresser la situation économique de la province, même si ce n'est pas encore évident!)

Il est raisonnable que ce premier casino soit situé dans la région de Windsor: d'abord pour la

Suite page 10

La Parole est à Vous

Collège francophone: Qu'attend le fédéral?

Monsieur le rédacteur,

Mon grand-père parlait d'assimilation; son père aussi. J'en parle et les enfants de mes enfants en parleront probablement eux aussi. Mais la réalité est que l'histoire de l'exploration et de l'enracinement des Canadiens-français dans les terres devenues ontariennes, a démontré clairement à notre gouvernement provincial, et je persiste à le croire, à nos représentants fédéraux, que les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes ont besoin d'un réseau complet d'institutions pour refléter leurs besoins particuliers et pour qu'ils puissent s'épanouir comme Canadiens.

Si je me trompais, le réseau des écoles primaires, secondaires, en plus de la première institution postsecondaire unilingue française de l'Ontario, la Cité Collégiale, n'auraient jamais vu le jour.

C'est pourquoi je me demande, en tant que Franco-Ontarien, pourquoi le gouvernement du Canada a décidé de nous traiter comme des citoyens de deuxième classe dans les semaines précédant le référendum.

Le gouvernement de l'Ontario a déjà donné son support officiel au parachèvement d'un réseau complet de collèges français en Ontario. On discute même d'universités francophones. Ce qui veut dire qu'on attend seulement l'accord du gouvernement fédéral. Et il choisit de nous faire attendre.

Pourtant, l'Association Canadienne-française de l'Ontario, la voix officielle de l'Ontario français, s'est déjà prononcée en faveur de l'accord de Charlottetown. Est-ce que M. Mulroney pense que 500 000 citoyens francophones de la province d'Ontario disparaîtront au lendemain du référendum si le Québec dit non?

Veut, veut pas, Mesdames et Messieurs les fédéraux, nous sommes et nous serons. Devrons-nous regretter la position officielle de l'Ontario français le 26 octobre?

Jacques R. Taillefer, Sudbury

Référendum: il faut évaluer l'entente pour ce qu'elle contient

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais réagir à votre éditorial du 7 octobre 1992 dans l lequel vous soulignez les lourdes conséquences d'un rejet de l'entente de Charlottetown.

Vous soulevez trois points fondamentaux; permettez-moi d'en utiliser un seul, sous forme de question: cette entente est-elle, oui ou non, profitable pour le Canada? A mon avis, cette question est la seule qui doit être posée. S'il nous faut voter en faveur de cette entente, c'est parce qu'elle sera bonne, sinon, nous devons la rejeter.

Pour ma part, je refuse de voter pour un accord sous prétexte qu'en cas de non, le Québec va se séparer (ce qui n'est pas évident) ou que le dollar va fluctuer. Le peuple a le droit de juger d'une entente à ses valeurs intrinsèques et d'être épargné de scénarios apocalyptiques.

Nous ne devons pas non plus voter pour cette entente sous prétexte d'une "écoeurite constitutionnelle aiguë". Vaut mieux rejeter un mauvais accord et revenir temporairement au statut quo que d'avaler une mauvaise pilule qui ne donnerait que l'illusion d'un avenir meilleur.

Par ailleurs, il n'est guère plus justifiable de se servir d'un non pour montrer la porte de sortie à des politiciens qu'on déteste. Ce référendum n'est pas une vendetta contre qui que ce soit.

Les conséquences d'un non ne sont pas catastrophiques. D'ailleurs, devant la perspective de plus en plus probable d'un rejet de l'entente, les ténors du oui commencent eux-mêmes à l'admettre. Prenons donc le temps d'évaluer cette entente pour ce qu'elle contient et cessons de nous effrayer de ses conséquences hypothétiques.

Daniel Boisvert
Windsor

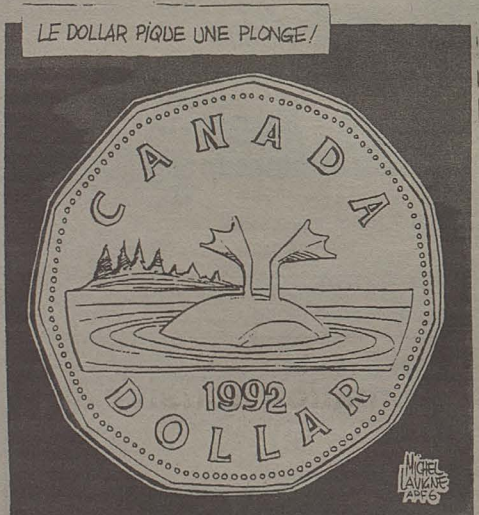

Collège francophone: les responsables veulent rencontrer M. Mulroney

Monsieur le rédacteur,

A titre de président du Collectif Centre/Sud-Ouest pour un collège de langue française j'ai participé les 2, 3 et 4 octobre derniers au sommet constitutionnel franco-ontarien. Comme vous le savez, les leaders franco-ontarien on dit OUI à l'accord à 76 %.

Le Collectif Centre/Sud-Ouest, avec l'appui de l'Alliance pour les collèges francophones de l'Ontario, s'est fait entendre pendant ce sommet. en tant que collectif, nous n'avons aucunement pris position; nous avons laissé à nos membres présents la liberté d'exercer leurs droits démocratiques.

Toutefois, peu importe que nous soyons pour le OUI ou pour le NON, peu importe de quelle façon nous voterons le 26 octobre prochain, nous avons tenu à faire connaître aux politiciens invités au Sommet, notre extrême frustration face à l'inaction des gouvernements, particulièrement celle du gouvernement fédéral dans le dossier collégial.

Comme on le sait, le gouvernement provincial a approuvé la mise sur pied de deux nouveaux collèges de langue française en Ontario; un dans le Nord et un deuxième dans le Centre/Sud-Ouest. Le gouvernement fédéral, par le biais du Secrétaire d'État, M. Robert de Cotret, s'était engagé, il y a deux ans, à faire de même. Pourtant, depuis le mois de juin, le gouvernement fédéral traîne de la patte.

Par conséquent, nous avons profité de la présence du Premier ministre de l'Ontario, Bob Rae et du ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, Benoît Bouchard, au Sommet constitutionnel de la communauté franco-ontarienne, pour leur faire savoir que nous en avions assez de languir.

J'ai personnellement demandé à M. Rae de nous aider à organiser et d'assister avec nous à une rencontre avec le Premier ministre du Canada, Brian Mulroney, pour que l'on puisse l'informer de vive voix des besoins urgents en matière collégiale en Ontario français, M. Rae a accepté. J'ai aussi posé cette même question à M. Bouchard; celui-ci a également répondu par l'affirmative. Nous tentons donc présentement d'organiser cette rencontre dans les plus brefs délais.

Le président du Collectif
Centre/Sud-Ouest
Marcel Bruneau

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
O.P.S.C.O.M.: **Marcel Laurin**
Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements: Canada: **16.00$**; Ailleurs: **37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l'APF
Association de la presse francophone

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

Un deuxième succès pour l'Expo des Aînés

Malgré la mauvaise température, environ 7 500 personnes ont visité l'Expo '92 - Une Célébration de l'Autonomie des Aînés tenue au Club Caboto jeudi et vendredi dernier. L'Expo avait pour but de renseigner les gens de l'âge d'or ainsi que ceux et celles chargés de leurs soins sur tout ce qui peut servir à enrichir leurs vies et maintenir le plus grand degré d'autonomie possible. On pouvait visiter 70 kiosques d'information, écouter des conférenciers et visionnerdes films, en plus de jouir d'activités de divertissement.

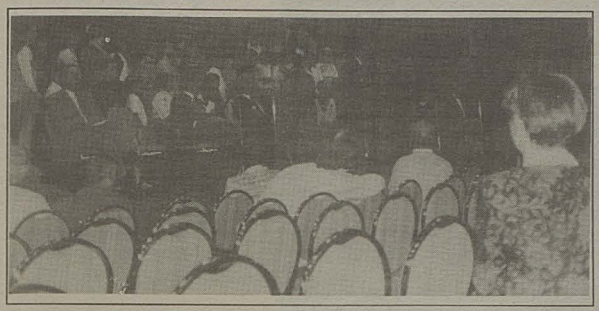

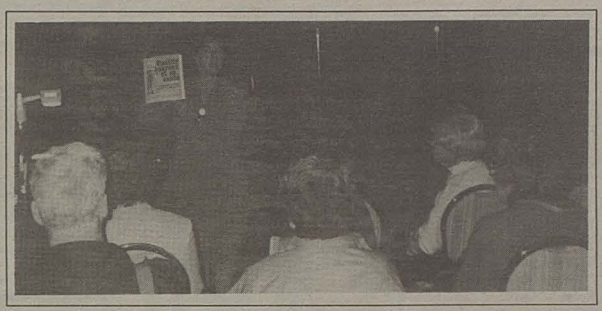

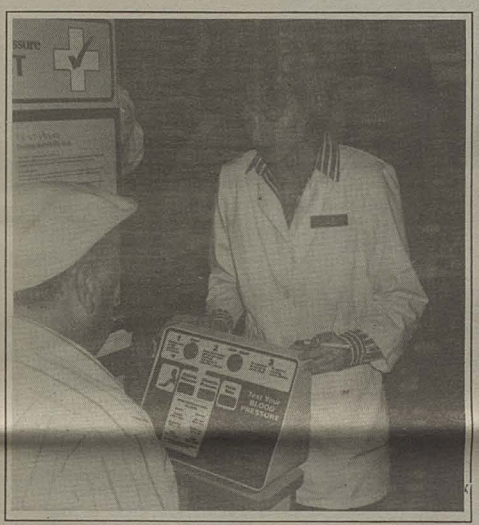

Dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant en haut à gauche: Le maire Mike Hirst au micro annonce l'ouverture de l'Expo, Mme Sonia Théberge prononce en français sa conférence "Jeunes de Coeur", Mme JoAnne Fillimore, présidente du Conseil d'organisation de l'Expo, échange quelques propos avec Mme Joyce Gold, représentante du programme Nouveaux Horizons, la chorale de l'école St-Joseph de Rivière-aux-Canards divertit par des chants en français, Mmes Lucienne Bushnell et Nicole Germain renseignent les gens sur les associations francopohones de la région, et Mme Sally Charlton, pharmacienne de la chaîne Big V, un des parrains de l'Expo, fait un test de pression sanguine à M. Russell Cook au kiosque Big V.(Photos Dan Murtagh)

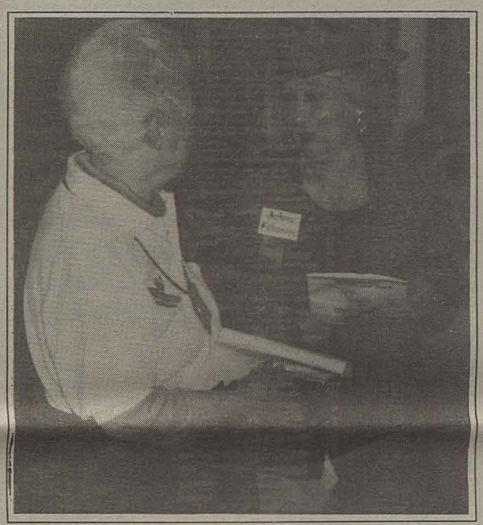

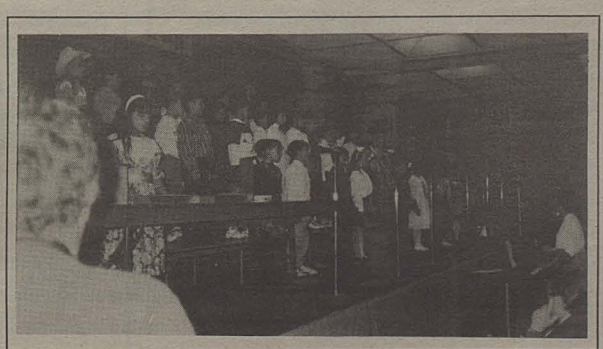

Nouveau programme pour prévenir la consmmation abusive de la drogue chez les jeunes

(JCM) Un des meilleurs moyens de prévenir la consommation abusive de la drogue par les jeunes, c'est de former des parents avertis qui savent traiter de la question, croit Mme Blanche Bénéteau, conseillère en programmation au bureau de Windsor de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie (FRT). C'est ainsi qu'elle explique la raison d'être du programme "Partons du bon pied" conçu par Santé et Bien-Etre Canada.

Pour atteindre son objectif ultime, le programme enseigne aux parents à mieux communiquer avec leurs enfants, à être à l'écoute, à valoriser les enfants et à composer avec des situations difficiles de conflit. Il vise particulièrement les parents d'enfants de 8 à 12 ans.

Et pour assurer une diffusion aussi large que possible, il a été conçu pour que des parents puissent être formés pour le présenter dans leurs localités. Le mandat de formation a été confié à la FRT.

Pour que le programme puisse être offert en français dans cette région, deux dames de la région sont allées suivre un cours de formation à Sudbury au printemps. On a décidé de laisser passer la saison estivale, mais ces dames sont maintenant prêtes à offrir le programme à des groupes intéressés. Elles sont Mme Hélène Vaillancourt de Windsor que l'on peut contacter au 250-8061 et Mme Haroldine St-Pierre de Belle-Rivière avec qui l'on peut communiquer au 728-2156,

Passe le mot!
En français, l'Ontario a ce qu'il faut !
Ontario
Un message de l'Office des affaires francophones

On parle d'eux et d'elles

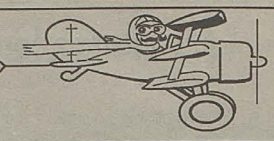

La chance peut nous sourire quand on s'y attend le moins, en fait même quand on est certain qu'elle ne le fera pas! C'est ce qu'a appris **Mme Bernadette Grenier** samedi dernier. A peine quelques heures après avoir dit à sa soeur et son beau-frère en visite qu'elle ne gagne jamais rien, elle a gagné le tirage mensuel 50/50 de la Place Concorde, remportant ainsi 858 $!

* * * * *

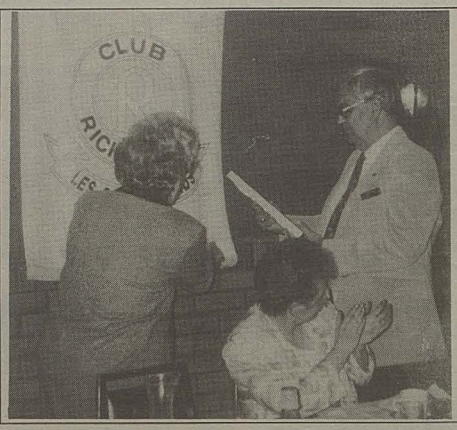

Les membres du Club Richelieu Windsor se sont joints à ceux et celles du Club Richelieu Les Campagnards lors de la dernière réunion de ce dernier, pour honorer **M. Jean-Charles Couture** à qui on remettait le certificat et l'enseigne du Cercle Horace-Viau en reconnaissance de 25 ans de service comme membre Richelieu.

* * * * *

Dix membres de la ligue de quilles les Joyeux Troubadours ont roulé une partie de plus de 200 lors des joutes du 11 octobre: ils sont **Rolland Vuillemenot** et **Jean Lapos** qui ont fait 222, ainsi que **Jack Tracey, Sylvie Chiasson Zinyk, Luc Côté, Sam Basque, Maurice Gagnier, Henriette Michaud, Laurent Viel** et **Louis Charron.**

* * * * *

Index des Services en Français

CENTRES CULTURELS (Voir **ARTS ET CULTURE**)

COMPTABLES

J.P. Bellemore, CGA, 2825 Lauzon Parkway, **944-4777**
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONSTRUCTION (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

CUISINES (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

DISC JOCKEY

Champ's Greatest Hits, M. Tom Labonté, **735-2818**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 3180 Grand Marais Rd. E. , **945-7900**

EXCAVATION (Voir **CAMIONNAGE**)

GARAGES

Mallet Sunoco, M. François Mallet, 925 rue Erie Est, (angle Parent) **973-8316.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE (Voir **ARTISANAT**)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

LIBRAIRIES (Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX et SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES**)

Librairie du SUD-OUEST
9h a 17h du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
2653 ave Howard, Windsor, Ontario N8X 4Z3
Tél.: 972-8489
Télécopieur (fax) 972-8490

MENUISERIE (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

MEUBLES

Bergeron Furniture, M. Phil Bergeron, 391 rue Front, Lasalle, **734-6162**
Dan's Appliances and Furniture (New & Used), M. Dan Thériault, 28 rue William S., Chatham, **351-8777**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE

Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 Ch Tecumseh, Tecumseh, **735-2445**

OPTICIEN

Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101;** 54 rue Main est, Kingsville, **733-2282,** 5805 ch Malden, LaSalle (ouvert à l'automne '92)

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE

Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Tecumseh, (heures flexibles.) **735-6774**

PHOTOGRAPHES

St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**
Towne Portraits, M. Dan Gadoury, 5729 ch Tecumseh E. **944-2652**

QUINCAILLERIE

Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER

Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

Suite page 15

Bingo

Venez jouer au BINGO tout en appuyant des organismes francophones. BonneChance!

Samedi 24 octobre - 17h à minuit (4 sessions)
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, régionale**

Dimanche 1er novembre - 13h à 17h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, locale**

Mercredi 4 novembre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Jeudi 5 novembre - 17h00 à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La paroisse St-Jérôme**

Dimanche 8 novembre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

Dimanche 8 novembre - 14h; 15h30; 17h15; 18h45
Salle Big "D" Bingo, 2515 Dougall
Parrainé par: **Les Chevaliers de Colomb St-Jérôme #8682**

DECES

Mme Marie-Ange Vaillancourt (née Guérin), veuve de **France;** mère de **Claude** de Hébertville, et de **Rachel ,** épouse d'**André Tremblay,** de **Jocelyn,** époux de **Thérèse,** de **Paul-André,** époux de **Marylen,** de **Esther,** épouse de **Alain Duschesne,** de **Camille,** époux de **Mary-Jane,** de **Gérard,** époux de **Kay,** de **Céline,** épouse de **Roger Vachon,** de **Johanne,** épouse de **Roger Simard,** de **Véronique,** épouse de **Ghislain Dufour,** tous de Windsor. Elle laisse aussi 23 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

* * * * *

George A. Durocher, de LaSalle, époux de **Elaine (née Pajot);** père de **Constance** de Montréal, de **Suzanne** de Windsor, de **Al,** époux de **Patty,** de **Daniel,** époux de **Marilyn,** tous de LaSalle et de **Nicole** à la maison. Il laisse aussi six petits-enfants et trois soeurs, **Marguerite,** épouse de **Louis Cyrenne,** de Windsor, **Thérèse Vickerd** de Woodslee et **Marie-Rose** de LaSalle. Trois frères sont décédé avant lui.

Fort Malden
Fort Malden National Historic Site
Lieu historique national du Fort-Malden

Journée ARROYO

Une célébration de traditions militaires
le samedi 24 octobre 1992
13 h à 16 h

Venez comparer les soldats du Canada de hier et d'aujourd'hui

Présentations par le Régiment "Essex & Kent Scottish"
-fanfare de cornemuses à 14 h et à 15 h
-représentations d'assauts modernes par sections à 14h30 et 15 h 30
-exposition d'armes et d'équipement moderne des Forces Canadiennes

Vidéo "Ploughshares to Swords", l'histoire de la Milice Essex and Kent Scottish (en anglais)

Présentations par les interprètes 34e Régiment
-exercices militaires britanniques du 19e siècle
-explication des casernes
-échantillons dans la cuisine des soldats

Entrée et stationnement gratuits

Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h.
Fermé les congés statutaires
de novembre à avril

Renseignements:
Fort Malden
100 ave Laird
Amherstburg
736-5416

Environment Canada Parks Service / Environnement Canada Service des parcs

Canada

1136

...PERSONNES JOUENT AU BASKET-BALL EN FAUTEUIL ROULANT AU CANADA

Pour tout le monde... pour la vie!

PARTICIPACTION

Réunion d'information sur les plans de restructuration des services hospitaliers

Depuis quelque temps que diverses études sont en cours sous l'égide du Conseil régional de santé du comté d'Essex en vue de la restructurtion des services hospitaliers dans le comté. L'une d'elles publiée à la fin de l'année dernière suggérait que l'on pourrait probablement dispenser ces services plus efficacement en les regroupant sous l'administration de seulement deux ou trois hôpitaux.

Il y a de plus en plus de pression du gouvernement provincial pour réduire les coûts hospitaliers.

Une réunion pour informer le public sur le processus de prise de décision prévu, le progrès réalisé à ce jour et les prochaines étapes ainsi que pour répondre aux questions aura lieu le mercredi 28 octobre au Walkerville Collegiate, 2100 rue Richmond de 19 h à 21 h 30.

Une autre réunion semblable avait eu lieu le 19 octobre dans le comté.

AVANT DE DÉCIDER, VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR.

Le 26 octobre prochain, un événement historique va survenir. Un événement qui va déterminer l'avenir de notre pays. Ce jour-là, les Canadiens se prononceront sur l'accord de Charlottetown.

Mais si vous ignorez le contenu de l'accord, comment allez-vous savoir sur quoi voter? Voici quelques points essentiels qu'il faut connaître.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

Jusqu'à ce jour, il y a eu des chevauchements et des recoupements entre certains domaines de compétence relevant des provinces et du fédéral. Pour remédier à cette situation, l'accord de Charlottetown propose d'attribuer aux gouvernements provinciaux de pleins pouvoirs dans plusieurs domaines qui font présentement l'objet de chevauchements. C'est notamment le cas en foresterie, tourisme, logement et récréation.

Il y va de l'intérêt à long terme de tous les contribuables que l'on réduise ces chevauchements et ces recoupements. De plus, il faut considérer que le processus de décision sera davantage à la portée des citoyens concernés.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

L'accord de Charlottetown reconnaît que notre pays ne s'en portera que mieux, si nous établissons une union économique plus forte. Comment? Toute simplement en abolissant les barrières commerciales actuelles entre les provinces, et en incitant toutes les provinces à trouver des moyens d'y parvenir ensemble.

En réduisant les barrières commerciales, tous les Canadiens auront un meilleur accès aux biens, services et ressources humaines.

VOUS DEVRIEZ SAVOIR

En votant Oui, vous appuierez les principaux objectifs sociaux et économiques prévus dans l'accord de Charlottetown. Ces objectifs sont largement partagés par les Canadiens et seront insérés dans la Constitution. Des objectifs comme les soins de santé universels; des services sociaux et des avantages sociaux plus adéquats; des droits à la négociation collective; une union économique plus forte; ainsi qu'un engagement à protéger l'environnement. Après tout, n'est-ce pas là ce qui nous distingue comme Canadiens?

Le 26 octobre approche rapidement. C'est le temps de décider de l'avenir de votre pays. Alors, sachez sur quoi vous allez vous prononcer. Pour le mieux-être de tous les Canadiens.

26·OCT

OUI/YES

AUTORISÉ PAR LE COMITÉ ONTARIO CANADA

Classements

Joyeux Troubadours

Résultats du 11 oct
Plus haut simple
HOMMES
Jean Lapos 222
Rolland Vuillemenot 222
Jack Tracey 217
Luc Côté 211
FEMMES
Sylvie Zinyk 213
Henriette Michaud 201
Lise Renaud 189
ÉQUIPES
1Les Aveugles 706
9 Les Dauphins 675
7 Les Français 662
Plus haut triple
HOMMES
Jack Tracey 597
Maurice Gagnier 593
Sam Basque 587
FEMMES
Henriette Michaud 482
Sylvie Zinyk 480
Lise Renaud 476
ÉQUIPES
9 Les Dauphins 1920
1 Les Aveugles 1915
7 Les Français 1868
Résultats du 18 oct
Plus haut simple
HOMMES
Dave Harrison 235
Richard Paquette 201
Jack Tracey 198
FEMMES
Jacqueline Ringuette 171
Maryse Baillargé 169
Henriette Michaud 166
Sylvie Zinyk 166
ÉQUIPES
12 Les Jeunes 663
7 Les Français 639
2 Les Grenouilles 629
Plus haut triple
HOMMES
Dave Harrison 542
Jack Tracey 530
Richard Paquette 522
FEMMES
Jacqueline Ringuette 478
Henriette Michaud 468
Sharon Tracey 463
ÉQUIPES
7 Les Français 1816
12 Les Jeunes 1768
2 Les Grenouilles 1759
Premier gagnant du 50/50:
Jack Tracey
Deuxième gagnant du 50/50:
Rolland Vuillemenot
Classement suite au 18
4 Les Champions 26
10 Les Arraignées 23
1 Les Aveugles 22
6 Les Pros 22
9 Les Dauphins 19
11 Les Acadiens 19
7 Les Français 17
8 Les Cavaliers 14
2 Les Grenouilles 14
5 Les Anges 14
3 Les Tigres 11
12 Les Jeunes 9
Meilleures moyennes
HOMMES
Jack Tracey 175
Maurice Gagné 174
Laurent Viel 167
FEMMES
Sharon Tracey 158
Edna Labelle 153
Henriette Michaud 150

Jean-Paul II

Résultats du 13 oct
Plus haut simple
HOMMES
Paul Barrette 183
Ernest Duguay 181
Emile Lamarche 175
FEMMES
Aline Duguay 190
Gemma Bélanger 183
Edna Landry 157
ÉQUIPES
2 Les Bûcherons 671
1 Les Bébés 629
4 Les Chanceux 623
Plus haut triple
HOMMES
Ernest Duguay 490
Paul Barrette 475
Emile Lamarche 463

Suite page 9

LA NOUVELLE ENTENTE CONSTITUTIONNELLE

EN BREF

Au cours des deux dernières années, les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont consulté des milliers de Canadiens et de Canadiennes et d'autres groupes d'intérêts particuliers, partout au pays. Des consultations, menées par les assemblées législatives des provinces et des territoires, ont été effectuées auprès de leur population par l'entremise de commissions royales, de conférences publiques, d'audiences parlementaires et d'audiences générales. Les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont convenu, à l'unanimité des propositions constitutionnelles qui cherchent à tenir compte des intérêts de tous et qui reconnaissent l'égalité de tous. Cette entente leur est maintenant proposée.

Une union sociale et économique

La Constitution comprendrait un énoncé des grands objectifs communs à tous les gouvernements de la fédération en matière de politique sociale et économique. Ces grands objectifs viseraient un régime de soins de santé complet, universel, transférable, accessible et géré par l'État; des services et des avantages sociaux adéquats; une éducation primaire et secondaire de qualité et un accès raisonnable à l'enseignement supérieur; le maintien des droits des travailleurs et des travailleuses à la négociation collective; un engagement à protéger l'environnement. En matière de politique économique, les objectifs viseraient : le renforcement de l'union économique canadienne, la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux; l'assurance d'un niveau de vie raisonnable; le plein emploi; l'assurance d'un développement durable et équitable.

Éviter le chevauchement et le double emploi

La nouvelle Constitution reconnaîtrait la compétence exclusive des provinces dans les domaines des forêts, des mines, du tourisme, du logement, des loisirs, des affaires municipales et urbaines, des affaires culturelles sur leur territoire, de la formation et du perfectionnement de la main-d'oeuvre. De plus, de façon à assurer que les deux niveaux de gouvernement travailleront harmonieusement, le gouvernement du Canada s'engage à négocier des ententes avec les provinces dans les domaines de l'immigration, du développement régional et des télécommunications. Toutes les ententes fédérales-provinciales pourraient être inscrites dans la Constitution.

Société distincte

Comme dans l'Accord du lac Meech, la nouvelle Constitution canadienne reconnaîtrait le caractère distinct du Québec, fondé sur l'usage de la langue française, une culture unique en son genre et une tradition de droit civil.

Réforme parlementaire

Le Parlement serait réformé de la façon suivante : le Sénat refléterait l'égalité des provinces alors que la composition de la Chambre des communes serait davantage basée sur le principe de la représentation selon la population. De plus, le Québec serait toujours assuré d'avoir au moins 25 % des députés à la Chambre des communes.

Le Sénat proposé comprendrait six sénateurs pour chaque province et un pour chaque territoire. D'autres sièges seraient accordés aux représentants des peuples autochtones. Les pouvoirs du nouveau Sénat donneraient une voix plus importante aux Sénateurs élus en matière de politique gouvernementale.

L'autonomie gouvernementale des Autochtones

La Constitution proposée reconnaîtrait le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et elle permettrait à ces peuples d'élaborer des structures et de prendre la place qui leur revient au sein de la fédération canadienne. Bien que cette inscription du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ne créerait pas de nouveaux droits sur les terres, elle reconnaîtrait les gouvernements autochtones comme l'un des trois ordres de gouvernements inscrits dans la Constitution du Canada. Ces propositions prévoient des négociations entre les leaders autochtones et ceux des gouvernements provinciaux et fédéral pour assurer la mise en oeuvre de ce droit inhérent.

Maintenant que les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones en sont venus à un consensus, tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont le droit de bien comprendre la nouvelle entente constitutionnelle. Pour recevoir un résumé ou le texte complet de cette entente, téléphonez sans frais au numéro ci-dessous.

C'est votre droit de connaître le contenu des propositions constitutionnelles avant de voter le 26 octobre prochain.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
1-800-561-1188

Canada

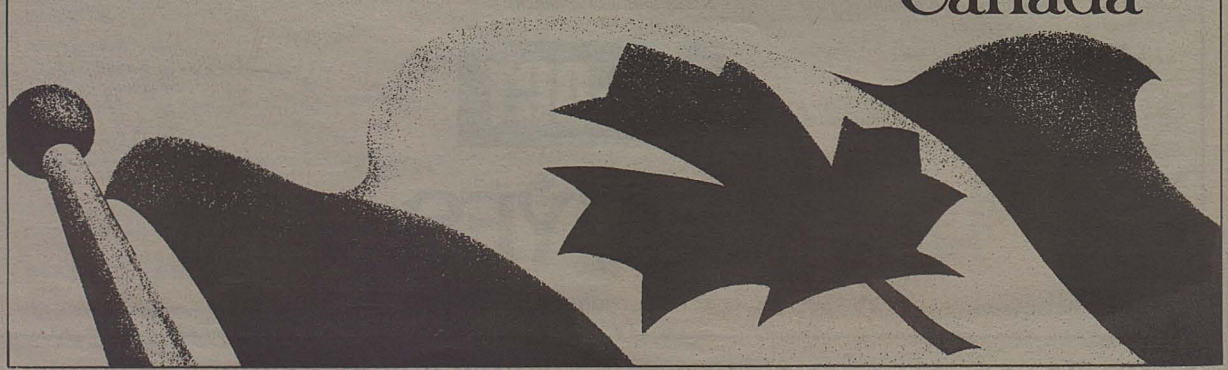

Suite de la page 8

FEMMES

Gemma Bélanger	487
Edna LAndry	457
Aline Duguay	439

ÉQUIPES

# 2 Les Bûcherons	1856
# 4 Les Chanceux	1831
# 3 Les Séraphins	1801

Classement suite au13

#1 Les Bébés	26
# 4 Les Chanceux	21
# 2 Les Bûcherons	15
# 6 Les Artistes	13
# 3 Les Séraphins	12
# 7 Les Papillons	7
# 5 Les Fantastiques	3

Meilleures moyennes

HOMMES

Léo Huot	162
Ernest Duguay	159
Paul Barrette	156
Zéphirin Beaulieu	156

FEMMES

Gemma Bélanger	155
Aline Duguay	147
Edna Landry	140

L'Érablière

Résultats du 9 octobre

Plus haut simple

HOMMES

André Godin	240
Vern Martins	204
Jean-Albert Godin	203

FEMMES

Solange Ward	222
Monique Robichaud	186
Louise Gaudet	184
Joëlle Rochette	184

ÉQUIPES

# 3 Les Bidous	856
# 8 Les Abats	819
# 6 Les Saumons	737

Plus haut triple

HOMMES

André Godin	557
Jean-Albert Godin	549
Vern Martins	545

FEMMES

Solange Ward	583
Carmen Browell	479
Louise Gaudet	472

ÉQUIPES

# 3 Les Bidous	2284
# 10 Les Pissenlits	2260
# 8 Les Abats	2212

Résultats du 16 octobre

Plus haut simple

HOMMES

Pete Tessier	200
Euclide Bélanger	197
Jean-Albert Godin	195

FEMMES

Carmen Browell	193
Solange Ward	189
Judy Presnell	182

ÉQUIPES

Les Saumons	792
Les Saumons	783
Les Bidous	741

Plus haut triple

HOMMES

Jean-Albert Godin	541
Joël Beaudoin	525
Euclide Bélanger	523

FEMMES

Louise Gaudet	478
Solange Ward	478
Arnolda Godin	468

Classement suite au 16

# 8 Les Abats	31
# 1 Les Chiens-dents	22
# 6 Les Saumons	21
# 9 Les Imbéciles	20
# 3 Les Bidous	18
# 4 Les Barniques	16
# 12 Les Bouffons	15
# 5 Les Aveugles	14
# 10 Les Pissenlits	13
# 2 Les Young Guns	12
# 7 Les Presques	9

Meilleures moyennes

HOMMES

Paul Martins	170
Jean-Albert Godin	167
André Godin	160

FEMMES

Solange Ward	168
Monique Robichaud	165
Marie-Anne Vallée	155

Ballon-balai

1ère joute de la saison régulière

Pee Wee

Rivard Truses	8
Club Richelieu	2

Bantam

Spank's Skate Shop	4
Club Richelieu	2

4e joute régulière

HOMMES

Ass. franc.	5
Club Alouette	2
SBT Const	6
Pioneer Hydrolic	2

Meilleurs compteurs

HOMMES

Gérald Martineau	10 SBT Construction
Jean Pomerleau	9 SBT Construction
Pierre Pomerleau	6 Club Alouette
Patrick Cyrenne	6 Club Alouette
Normand Pelchat	5 Ass. Franc.
Steve Neeb	5 SBT Construction

Classement du 18 octobre 92

HOMMES

	pj	/pg	/pn	/pc	/pp	/pts
SBT Const.	4	4	0	5	17	8
Club Alouette	4	2	0	10	12	4
Ass. Fran.	4	1	0	10	12	4
Pioneer Hyd.	4	1	0	16	6	2

PEE WEE

Rivard Trusses	1	1	0	2	8	2
Club Richelieu	1	0	0	8	2	0

BANTAM

Spank SS	1	1	0	2	4	2
Club Alouette	1	0	0	4	2	0

Le Fauteuil gagnant est de retour!

Avec plus de 55 000† prix à gagner incluant 750 forfaits de rêve Club Med pour deux personnes, le Fauteuil gagnant est plus excitant que jamais!

Prenez un vol entre le 12 octobre et le 6 décembre 1992 et vous aurez une chance d'être assis sur le Fauteuil gagnant**. Il y aura un passager chanceux sur chaque vol assuré par Air Canada et ses transporteurs Liaison[MD], partant du Canada durant cette période*. Mettez toutes les chances de votre côté en réservant une place avec nous!

« Il y a un Fauteuil gagnant sur chaque vol. »*

Il y a plus de 55 000 superbes prix à gagner!

- **750 grands prix consistant en un forfait de rêve d'une semaine** pour deux adultes incluant 100 croisières à bord du Club Med 1 et 650 forfaits vacances dans un village Club Med en Floride, en France ou dans les Antilles (valeur approximative au détail de 2 600$ à 5 260$ CAN par couple). Ces forfaits comprennent 250$ CAN en argent de poche par couple (repas et boissons non inclus). Les participants devront répondre correctement à une question réglementaire d'ordre mathématique afin de mériter leur prix;
- **5 000 prix consistant en deux billets d'avion** en Première classe, classe Affaires ou service Hospitalité[MD] (valeur approximative au détail de 1 000$ à 6 000$ CAN par prix);
- **10 000 prix consistant en un certificat échangeable contre un billet gratuit pour la personne qui accompagne** (valeur approximative au détail de 500$ CAN chacun);
- **25 000 prix consistant en un certificat de voyage de 100$ CAN;**
- **et 17 762 prix en milles-bonis Aéroplan[MC]** incluant deux prix de 1 million de milles. Si vous n'êtes pas membre Aéroplan[MC], vous pourrez profiter d'une adhésion gratuite au programme. Selon le Guide du membre Aéroplan[MC], ces milles n'ont aucune valeur au détail.

†70 % de tous les prix consistant en des croisières Club Med, des forfaits Club Med et des billets d'avion seront attribués sur des vols d'Air Canada.

Un des deux prix consistant en 1 million de milles Aéroplan[MC] sera attribué sur un vol d'Air Canada.

De tous les certificats de voyage de 100$ CAN et les autres prix consistant en des milles-bonis Aéroplan[MC], 28 % seront attribués sur des vols d'Air Canada.

* Advenant le cas où le numéro d'aucun fauteuil chanceux n'est divulgué à bord d'un appareil, pour quelque raison que ce soit, à la seule discrétion du commandant de bord, y compris des considérations de sécurité ou l'annulation du vol, aucun prix ne sera attribué à l'égard de ce vol ni aucun tirage effectué subséquemment afin de remédier à cette situation.

** Sous réserve du règlement.

Vous pouvez vous procurer le règlement complet de cette promotion à l'adresse ci-dessous. N'oubliez pas de joindre à votre demande une enveloppe déjà affranchie et d'y indiquer l'adresse de retour.

Promotion «Fauteuil gagnant» d'Air Canada
a/s de Promaction, 1981, avenue McGill College
Bureau 1400, Montréal (Québec) Canada H3A 2Y1

De toute façon, vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Club Med[MD]

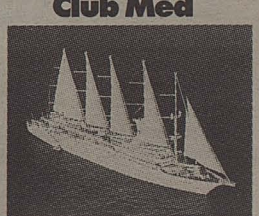

Club Med 1[MD]

Air Canada

AirOntario

DRF 17021

Bloc-Notes suite de la page 4

raison de tourisme déjà citée, et aussi à cause de tous les préparatifs préliminaires déjà faits dans la région. Il reste maintenant à planifier bien soigneusement sa réalisation. Il est rassurant qu'autant les instances municipales que provinciales semblent bien disposés à cet égard.

J'ai déjà indiqué clairement sur cette page mon opinion au sujet du référendum sur l'entente constitutionnelle: il serait extrêmement regrettable qu'elle soit rejetée par la population car cela entraînerait certainement des conséquences fort désavantageuses, peut-être même tragiques.

Il me semble donc très inquiétant d'entendre tant de gens dire qu'ils songent à voter "non"

On peut comprendre cela de la part de ceux et celles qui veulent au préalable faire disparaître le pays tel qu'il existe: les séparatistes québecois, par exemple, qui ont déjà décidé qu'ils ne veulent plus demeurer à l'intérieur de la Confédération, ou encore les membres du Reform Party ou de la Confederation of Regions, qui voudraient, à toute fin pratique, éliminer le bilinguisme et les appuis à la culture française partout au pays sauf peut-être au Québec.

Mais que des gens qui, semble-t-il, souhaitent que le pays reste uni et que tous ses citoyens et citoyennes s'y sentent bien, suggèrent que l'entente est à rejeter parce qu'elle contient moins que l'idéal ou encore parce qu'elle ne règle pas tous les problèmes me semble d'un aveuglement dangereux.

L'entente permettrait de corriger plusieurs lacunes du système actuel, énonce un nombre important de principes très valables même si elle ne précise pas comment tous les mettres en pratique (ce qui ne pourrait pas se faire dans un tel texte de toutes façons), et par des compromis remarquables, négociés avec grande peine, permettrait à des groupes dont les intérêts sont pourtant fort différents de continuer à évoluer ensemble et profiter des avantages sur plusieurs plans que comporte cette unité.

Quelle perte si tout cela était maintenant mis à l'écart!

Surtout qu'il me semble assez évident que les chances de même reprendre des négociations dans le même esprit sont tellement minimes, ne parlons même pas de possibilités d'arriver à une "meilleure" entente!

Nous avons accueilli au REMPART il y a quelques semaines au nouvel étudiant de l'école L'Essor en stage d'éducation coopérative. Comme vous le savez peut-être, il s'agit d'un placement fait par l'école avec un plan de formation établi en consultation avec l'entreprise qui permet au jeune d'acquérir de l'expérience pratique au travail tout en se méritant des crédits en vue de l'obtention de son diplôme d'études.

L'année dernière, nous avions accueilli ainsi la jeune Cathy Bezaire qui avait du travail de bureau et de rédaction.

Cette fois il s'agit du jeune Dan Murtagh qui, lui, travaillera à la photographie et éventuellement peut-être au graphisme.

En fait nous sommes conscients que la qualité de la photographie dans notre journal laisse à désirer depuis assez longtemps! Mais faute de temps surtout, nous n'avons pas pu jusqu'à maintenant y consacrer les efforts nécessaires.

Nous comptons donc que le stage de Dan ne lui profitera pas seulement à lui, mais aussi, qu'ayant tout le temps nécessaire et l'accès aux responsables de l'atelier de photographie à l'école, il pourra nous aider à améliorer cet aspect de notre publication.

Nous avons aussi bénéficié des conseils précieux de notre fidèle ami Oscar Bénéteau qui est venu faire de la formation avec Dan. (Plusieurs connaissent les talents en photographie de M. Bénéteau qui nous a souvent aidé à ce chapitre, qui continue à nous dépanner chaque fois que nous lui faisons appel et à qui nous sommes toujours reconnaissants.)

En fait, les résultats des efforts de Dan sont déjà évidents dans le journal: c'est lui, entre autres, qui a pris toutes les photos dans le photo-reportage en page 5.

Dan est très consciencieux et très affable, et c'est un plaisir de l'avoir comme "membre de notre équipe" même si ce n'est que pour un temps limité.

L'amélioration de la qualité de la photographie dans le journal que nous souhaitons évidemment préserver après son départ aura eu ses fondements grâce à ses efforts.

Chaleureuse bienvenue à notre nouveau "collègue"!

Nos contacts à l'école L'Essor ainsi que notre expérience jusqu'à maintenant avec son programme d'éducation coopérative nous font beaucoup apprécier la grande valeur de ce progamme pour les élèves qui y participent.

Bien sûr, c'est surtout à cause de l'équipe d'enseignants et d'enseignantes qui y est impliquée et que dirige habilement M. Richard Charrette et aussi de l'appui de l'administration de l'école et de la Section de langue française du Conseil scolaire.

Le programme permet de mettre beaucoup de talents et de ressources de la communauté au profit des élèves de l'école tout en leur offrant une expérience directe mais bien surveillée dans le monde du travail.

Hommage aux responsables.

Nous publions cette semaine une nouvelle édition de notre «Index des Services en Français». Elle débute en page 2.

Je me permets encore une fois de vous en signaler l'utilité. Comme vous le savez, cet Index paraît chaque semaine pour que vous puissiez le consulter au moment qui vous est opportun. L'idée est donc de le parcourir de temps à autre afin d'avoir une idée générale des produits et des services qui vous y sont offerts, sans pour autant avoir à vous rappeler des adresses ou des numéros de téléphone ni même des noms, en fait, des bureaux ou des commerces où ils sont offerts. Et puis lorsque se présente l'occasion où l'un ou l'autre de ces produits et services peut vous être utile, vous n'avez qu'à prendre la copie de cette semaine-là du REMPART pour retrouver les détails dont vous avez besoin!

Cette semaine serait une bonne occasion de le parcourir car la nouvelle édition contient quatre nouvelles mentions au sujet desquelles vous pourrez trouver d'autres détails dans un article qui se trouve aussi en page 2.

(Et ajoutons que chaque fois que vous utilisez cet Index - ou que vous profitez des renseignements dans n'importe quelle autre annonce publicitaire dans le REMPART - il serait bon de mentionner aux gens avec lesquels vous faites affaire que vous appréciez qu'ils vous annoncent leurs produits ou services dans votre langue!)

Envisagez-vous d'acheter ou de vendre un véhicule motorisé d'occasion? Les informations qui suivent vous intéresseront.

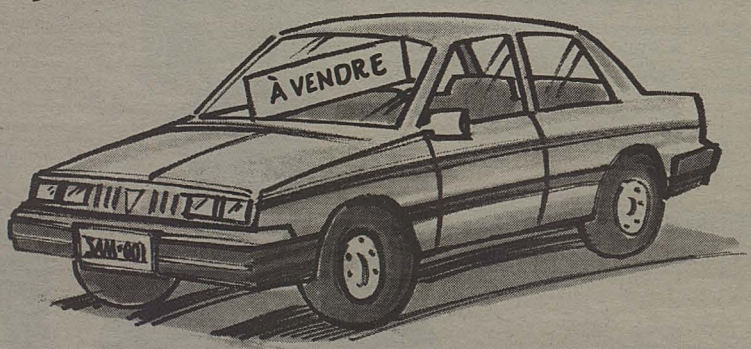

À compter du 1er octobre 1992, la taxe de vente au détail de l'Ontario que vous devez verser à l'achat d'un véhicule d'occasion vendu par transaction privée tel une voiture, un camion ou une motocyclette, sera fondée sur le prix d'achat ou le prix de gros moyen, selon le plus élevé des deux montants. Le prix de gros moyen est fixé en fonction des valeurs inscrites au Canadian Red Book, norme reconnue dans l'industrie des véhicules d'occasion.

La taxe est payable au moment du transfert de propriété au bureau d'immatriculation des véhicules de votre région. Dans certains cas, comme lorsqu'il s'agit d'un cadeau entre des membres d'une même famille, le transfert est exempt de taxe. L'acquéreur de véhicule doit toutefois fournir la preuve légale requise.

À compter du 1er avril 1993, si vous désirez vendre votre véhicule par transaction privée, vous devrez acheter un nécessaire de transfert de véhicule et le remettre à l'acheteur avant que le transfert de propriété ne soit effectué. Ce nécessaire sera disponible à tous les bureaux d'immatriculation des véhicules et au ministère de la Consommation et du Commerce. Les consommateurs bénéficieront de cette mesure puisqu'ils seront désormais renseignés sur l'histoire de véhicule et sur la taxe de vente au détail, ainsi que sur les dettes actives concernant le véhicule.

Si vous envisagez d'acheter ou de vendre un véhicule d'occasion et désirez plus de précisions, composez le 1-800-668-5821. Pour avoir accès aux appareils de télécommunications pour personnes sourdes, composez le 1-800-263-7776.

Ontario

Programme d'information sur les véhicules d'occasion

To obtain this information in English, please call 1-800-263-7965.

Pour la francophonie canadienne *c'est oui!*

L'entente constitutionnelle signée à Charlottetown le 28 août 1992 représente un document qui comporte des gains importants pour **le million** de personnes qui forment les communautés francophones et acadiennes du pays, dont celle de l'Ontario. Ces gains se retrouvent à deux niveaux:

- d'abord dans la **clause Canada** avec la reconnaissance de la **dualité linguistique** comme une des caractéristiques fondamentales du pays. En effet, on peut y lire que «*toute interprétation de la Constitution du Canada, notamment de la Charte canadienne des droits et libertés, doit concorder avec l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays*». En d'autres termes, on y reconnaît officiellement l'existence de nos communautés en plus de donner à l'ensemble de la population canadienne et aux gouvernements du pays la responsabilité de voir à ce que nos communautés puissent progresser et croître dans l'avenir.

  Il s'agit là d'une protection constitutionnelle qui n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.

  En outre, la communauté franco-ontarienne espère que le gouvernement de l'Ontario reconnaîtra le français comme langue officielle dans cette province;

- le **Sénat** réformé permettra également à nos communautés de bénéficier d'un nouvel outil constitutionnel. En effet, on accordera aux membres francophones du Sénat, ce qui inclut les nôtres, un **droit de veto sur toutes les questions relatives à la langue et à la culture francophones.** Il s'agit encore là d'un gain important qui nous permettra d'intervenir directement sur les lois fédérales qui ont des incidences directes sur l'avenir de nos communautés.

  Encore là, cette disposition n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.

  De même, la communauté franco-ontarienne s'attend à ce que le gouvernement de l'Ontario assure une représentation francophone de cette province au Sénat.

Pour ces raisons et parce que nous avons toujours oeuvré au maintien de l'unité nationale, nous croyons important que les communautés francophones et acadiennes disent oui le 26 octobre 1992.

Un million de fois *oui*

à l'entente constitutionnelle de Charlottetown

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.)

Pour de plus amples informations sur les gains constitutionnels des communautés francophones et acadienne dans l'entente de Charlottetown et pour obtenir gratuitement une brochure explicative (par la poste ou par télécopieur), composez sans frais partout au Canada le numéro

1-800-267-1229

Cette annonce a été retenue et payée par Marc Godbout, Agent officiel du Comité du Oui et l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Le Centre culturel St-Cyr, Pointe-aux-Roches et la Société Radio-Canada, CBEF 540

vous invitent au spectacle d'ouverture du Festival de la moisson avec

Angèle Arseneault

Souper-spectacle:15,00 $

Spectacle seulement: 10,00 $
Salle paroissiale - Pointe-aux-Roches

DIMANCHE LE 8 NOVEMBRE 1992
à 20h15

Billets:

Centre culturel St-Cyr798-3275
Place Concorde 948-5545
ACFO 948-9322
Mae Caron 354-1249
Angèle Bénéteau 734-7674
Alice Leboeuf 728-2238
Hélène Chauvin 798-3048
Elmire Rondot 798-3241

(Ce spectacle est offert avec l'aide du Conseil des Arts de l'Ontario)

La participation au Festival Juste pour Rire a été un tournant dans la jeune carrière de Yanick Lavoie

C'est un jeune humoriste plus déterminé que jamais de faire carrière dans ce métier difficile du "stand-up comic" que l'on aura l'occasion d'apprécier à la Place Concorde le vendredi 6 novembre.

L'été dernier, Yanick Lavoie a été invité à participer au Festival Juste pour Rire et ainsi a pu se présenter devant 2 500 personnes sur la scène Bell-Relève à Montréal. D'une part, l'expérience a consacré son intention de faire carrière dans le domaine. D'autre part, l'occasion l'avait incité à préparer un spectacle en français.

C'est en anglais, langue dans laquelle il se sentait plus à l'aise, qu'il a fait ses débuts à l'ancien Komedy Korner de Windsor il y a trois ans et qu'il a poursuivi ses efforts ici et dans quelques endroits des Etats-Unis. Au Festival Juste pour Rire, environ 300 humoristes de partout au monde s'exécutent, certains en anglais, mais la plupart en français, ce qu'a décidé de faire Yanick. La satisfaction qu'il a ressentie devant l'accueil que lui a réservé l'auditoire lui ont donné l'idée d'allonger le spectacle pour le présenter dans sa région natale.

"Je me sens de plus en plus à l'aise en français, dit-il maintenant, grâce également à une série de présentations au Café-Campus à Montréal."

C'est ainsi qu'il présentera le 6 novembre "Au secours, chus tout seul", conçu, donc, en français, et au cours duquel il touche à divers thèmes universels en repassant l'existence d'une personne de la naissance jusqu'à la cinquantaine. "Essentiellement, nous sommes seuls dans la vie à devoir affronter les défis de l'existence," commente Yanick.

Le spectacle suivra le brunch du vendredi soir de la Place Concorde après une courte période pour installer la scène pendant laquelle le bar sera ouvert.

C'est une première dans la région: une présentation en français, en primeur, par un humoriste. Mais s'il s'agit donc d'une expérience nouvelle, Yanick semble tout à fait confiant de pouvoir emballer l'auditoire qui y sera.

Le spectacle est présenté sous l'égide de la troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud qui offre de plus en plus d'occasions à la communauté d'apprécier les arts de la scène. "Notre objectif n'est pas de faire des profits, affirme son président Jean-Paul Lavoie, mais de permettre aux gens de pouvoir jouir d'une diversité de genres de spectacles. Et celui-ci est d'un genre offert pour la première fois dans la région. Nous souhaitons donc que les gens saisiront l'occasion."

Puis après pour Yanick?

Le jeune humoriste continue à planifier soigneusement les étapes de sa carrière, encouragé par le fait qu'il a franchi avec succès toutes celles qu'il s'est fixées jusqu'à maintenant. Au printemps, il déménagera à Montréal où il compte suivre des cours d'art dramatique et souhaite ensuite réaliser une tournée au Québec et dans l'est du pays.

Une petite étape précède cependant celles-là: son début en français "chez lui."

Yanick Lavoie

MÊLEZ-VOUS DE CE QUI VOUS REGARDE

PANORAMA

Au *Panorama* du mercredi soir, Roger Clavet et ses chroniqueurs parlent de l'actualité en Ontario. L'émission présente des reportages et des entrevues avec des invités de marque et est modelée par votre participation. À *Panorama*, on discute de votre boulot ou de vos bobos, de la qualité de l'eau ou des impôts, des hôpitaux ou des casinos... en un mot, de ce qui se passe en Ontario.

Pour leur part, au *Panorama* du vendredi soir, Monika Mérinat et ses chroniqueurs vous tiennent au courant des arts en Ontario.

Panorama. Si ça se passe en Ontario, c'est ici que ça se passe.

LA CHAÎNE TVO

câble 35

LE MERCREDI ET LE VENDREDI, DE 20 À 22 HEURES

AVIS

Assemblée annuelle
Centre d'alphabétisation
ALPHANA
le samedi 14 novembre
13h
Place Concorde
Tout le monde est bienvenu.
(519) 944-5991 **Petit goûter servi**

Voyage en Italie et en Grèce
pour adultes et étudiants

Venise, Florence, Rome (audience papale), Athènes, Corinthe, Agolis et les îles

du 5 au 19 mars 1993

Renseignements:
M. René Godin,
organisateur
735-4115; 728-1330

(En1994: voyage en Australie et en Nouvelle-Zélande)

RÉFÉRENDUM 92

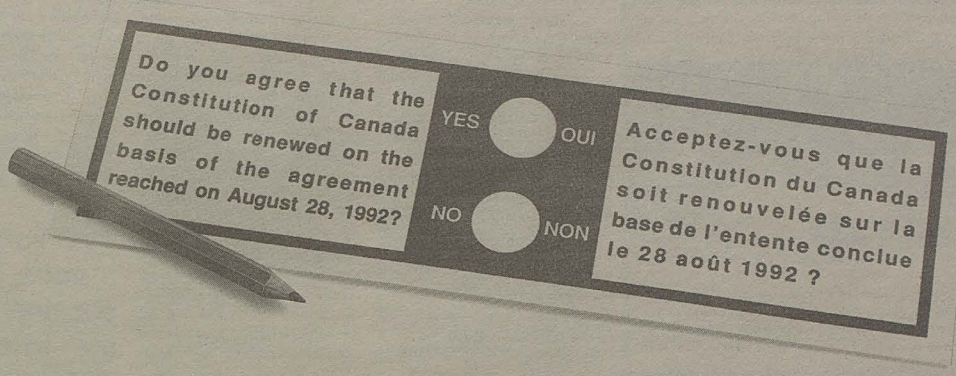

Vous avez votre mot à dire.

ET SI VOUS NE POUVEZ EXPRIMER VOTRE CHOIX LE JOUR DU RÉFÉRENDUM, VOUS POUVEZ TOUJOURS LE FAIRE LORS DU VOTE PAR ANTICIPATION.

Votre nom figure sur la liste électorale, vous pouvez donc exercer votre droit de vote le jour du référendum. Mais si vous êtes une personne âgée, malade ou ayant une déficience, ou si, quelles que soient vos raisons, vous ne pouvez aller voter ce jour-là, il vous est possible de le faire à l'avance dans un bureau spécial de scrutin.

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20 h, les jeudi et vendredi 22 et 23 octobre, à l'adresse indiquée sur votre avis de recensement.

S'il vous est encore impossible de voter ces jours-là, téléphonez au bureau d'Élections Canada de votre circonscription, au numéro indiqué sur votre avis de recensement. On vous fera part d'autres possibilités d'exercer votre droit de vote.

Le lundi 26 octobre, jour du référendum, rendez-vous entre 9 h et 20 h à l'adresse indiquée sur votre avis de recensement.

Si vous avez égaré votre avis et ne connaissez pas l'adresse de votre bureau de vote, téléphonez au bureau d'Élections Canada de votre circonscription; on vous donnera les renseignements nécessaires.

LES ÉLECTEURS EN MILIEU RURAL

Si vous habitez en milieu rural et que votre nom ne figure pas sur la liste électorale, vous pourrez voter le jour du référendum à la seule condition qu'un autre électeur de la même section de vote et dont le nom est inscrit sur la liste, réponde sous serment de votre identité et de votre qualité d'électeur.

TEMPS LIBRE ACCORDÉ AUX TRAVAILLEURS

En vertu de la Loi, chaque travailleur apte à voter doit disposer, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote le jour du référendum, de quatre heures consécutives pour aller voter. Aucune retenue sur le salaire ni aucune pénalité ne peuvent lui être imposées par l'employeur.

INTERDICTION DE FAIRE DE LA PUBLICITÉ

La Loi référendaire interdit à quiconque - personne, groupe ou comité référendaire - de faire de la publicité la veille et le jour du scrutin, pour favoriser la question référendaire ou s'y opposer directement.

MISE EN APPLICATION DE LA LOI RÉFÉRENDAIRE

Le Commissaire aux élections fédérales est responsable de l'application de la Loi référendaire. Toute plainte relative à une infraction possible à la Loi doit être adressée au Commissaire aux élections fédérales, au 1595, cour Telesat, Ottawa (Ontario) K1A 0M6.

Tous les bureaux de vote au Canada, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied. Si le bureau n'est pas accessible, le symbole suivant apparaîtra sur votre avis de recensement. Des arrangements spéciaux peuvent être pris en téléphonant au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

AVIS AUX ABONNÉS DU CÂBLE: LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE DIFFUSE QUOTIDIENNEMENT DE L'INFORMATION PROVENANT D'ÉLECTIONS CANADA.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, TÉLÉPHONEZ AU BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, OU COMPOSEZ SANS FRAIS:

1 800 387-2323
1-800-463-6777

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI ÉPROUVE DE LA DIFFICULTÉ À LIRE, FAITES-LUI PART DU CONTENU DE CETTE ANNONCE OU COMMUNIQUEZ-LUI L'UN DE CES NUMÉROS.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Vote par anticipation: les 22 et 23 octobre 1992
Jour du référendum: le 26 octobre 1992

ELECTIONS CANADA

L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7518 F

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs

CBEF rappelle l'époque du «Underground Railroad»

Tout au cours de la période d'esclavage aux Etats-Unis, de nombreux esclaves noirs du sud de ce pays se dirigeaient vers le nord pour éventuellement traverser la frontière et se rendre au Canada où ils pouvaient vivre en liberté. Le plus souvent, le trajet s'effectuait en progressant sous le couvert de la nuit d'un endroit à un autre où des sympathisants offraient un répit temporaire en cachette et des ravitaillements. Ce "réseau" qui leur permettait de se rendre à la destination voulue a été appelé le "Underground Railway".

L'équipe de production de l'"Histoire d'Emma Lawrence", une nouvelle dramatique radiophonique qui raconte l'histoire d'une esclave qui s'est rendue du sud des Etats-Unis au Canada pour être libre: Chuck Reynolds, technicien; Nathalie Roy; Michel Vallières, scénariste; Marie-Reine Martin, réalisatrice; Diane Blanchette.

Un des points d'arrivée du réseau était la traversée de Détroit à Windsor et c'est ainsi que plusieurs familles noires se sont établies dans Essex et Kent.

C'est cet aspect de l'histoire de la région que rappellera le poste CBEF par une nouvelle dramatique radiophonique, "Histoire d'Emma Lawrence", qui sera diffusée le mercredi 28 octobre à 18 h 40.

Le texte est de Michel Vallières, écrivain franco-ontarien qui fait maintenant partie du personnel de CBEF, et sera lu par l'auteur avec Diane Blanchette et Nathalie Roy. Le projet est une réalisation de Marie-Reine Martin.

Les feux de TVO sur les jeunes vivant dans la rue

(C) Les chiffres sont accablants. Le problème des jeunes fugueurs interpelle toute notre société. Pourquoi tant de jeunes Canadiens cherchent-ils refuge dans la rue? Pour faire la lumière sur cette question, La Chaîne présente deux documentaires-chocs sur le problème dans le cadre de l'émission "Imagine" les jeudis 22 et 29 octobre à 19 heures.

Le premier documentaire, *Les Enfants de la rue*, décrit les raisons qui poussent les jeunes à s'enfuir, les endroits où ils trouvent refuge, la camaraderie qui se développe entre eux et les ressources sur lesquelles ils peuvent compter. Un reporter interroge les jeunes qui sillonnent les rues de Toronto et de Montréal et leur pose les questions que nous nous posons tous: Pourquoi faire une fugue? Comment survivent-ils?

Le deuxième volet, *Famille en détresse*, examine la réaction de la famille des fugueurs et les moyens qui sont à sa disposition pour sortir de cette crise.

TVO vous invite à vous prononcer une deuxième fois le 26 octobre prochain

(C) Après le référendum sur le renouvellement de la constitution canadienne, La Chaîne de TVOntario invite la population à se prononcer le soir du 26 octobre dès 22 heures sur les résultats du vote et sur la place qu'occupent les Franco-Ontariens dans ce débat historique.

On sait que de nombreux organismes communautaires et politiques franco-ontariens se sont officiellement prononcés en faveur du camp du Oui durant la campagne référendaire, se démarquant ainsi du Québec où les opinions sont très partagées. Une fois les résultats connus, quelles pourraient être les conséquences? Si le Non l'emporte, y aura-t-il une autre ronde de négociations? Les francophones hors Québec risqueront-ils de perdre des acquis? Et une victoire du Oui les protège-t-elle suffisamment?

Dès 22 heures, un forum composé de dix Franco-Ontariens sans aucune affiliation politique lancera le débat sur l'avenir du Canada. Tandis que d'autres réseaux présenteront l'avis d'une panoplie d'experts, La Chaîne veut simplement permettre à la population en général de réagir aux résultats du vote. Dans le cadre détendu d'un restaurant, deux animateurs et un commentateur discuteront de la situation avec leurs invités. Tout au cours de l'émission, les téléspectateurs pourront intervenir pour s'exprimer ouvertement sur la question.

NOUVEAUTÉ À LIRE

ALMANDA WALKER-MARCHAND A

PREMIÈRE PARTIE
Les années formatrices

DEUXIÈME PARTIE
Fondation et évolution de la Fédération des femmes canadiennes-françaises

TROISIÈME PARTIE
L'idéologie nationaliste

QUATRIÈME PARTIE
Première vague du féminisme

CINQUIÈME PARTIE
La passion de la politique

SIXIÈME PARTIE
Leadership d'Almanda Walker-Marchand

UNE FRANCO-ONTARIENNE DE STATURE NATIONALE

Voici la biographie de notre plus célèbre Franco-Ontarienne, une mère de neuf enfants engagée dans les luttes sociales, féministes et nationalistes de son époque (1868-1949). L'auteure vous fera découvrir une femme politiquement en avance sur son temps et vous permettra même d'établir un parallèle entre la situation d'hier et celle d'aujourd'hui.

Lucie Brunet, **Almanda Walker-Marchand (1868-1949). Une féministe franco-ontarienne de la première heure**, Ottawa, Les Éditions L'Interligne, 303 pages, 16 $ (TPS incluse).

Chèque ou mandat au soin des Éditions L'Interligne
282, rue Dupuis, bureau 202, Vanier (Ontario) K1L 7H9
Téléphone : (613) 748-0850 – Télécopieur : 748-0852

L'Interligne remercie le Bureau du Québec à Toronto de son appui financier.

Des meilleures idées... pour de meilleurs bureaux

MONARCH
office supply limited

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

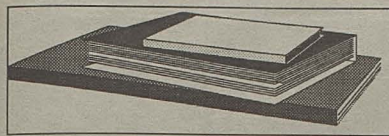

Plaisir de lire

Chronique littéraire par *Christiane Sénécal*
du service Boukalivre

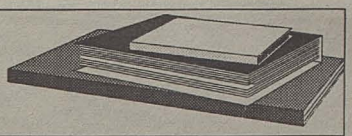

La vie privée

La vie privée /roman
Lyse Desroches / Boréal
15.95$
isbn :2-89052-323-3

Lyse Desroches a déjà écrit plusieurs nouvelles, monologues et chansons. «La vie privée» est son premier roman. Il est empreint de tendresse et manifeste l'expérience de vie évidente de l'auteur.

Son écriture coule simplement et franchement. Le cours des réflexions intimes est entrecoupé de dialogues; ce procédé évite des passages qui pourraient être trop longs ou ennuyeux. Chaque page attise notre intérêt en ne dévoilant qu'une facette à la fois de la personnalité des personnages ou du déroulement de l'intrigue.

A la suite d'un accident de voiture, Andrée se retrouve entre la vie et la mort, à l'hôpital. Avec un tel sujet, l'auteur a sagement évité le piège de l'apitoiement sur le malheur de ses personnages. C'est la plus grande qualité de ce roman.

Il aurait été facile de tomber dans la mièvrerie. Au contraire, courageusement les personnages font face aux événements et en ressortent plus sages. Ce roman nous rejoint d'autant plus que ces événements peuvent nous arriver.

Andrée, l'héroïne conserve sa vie privée bien secrète. Elle est célibataire, agente d'immeuble, à l'aise. Elle est près de son frère et des enfants de ce dernier. Mais toujours elle défend farouchement son chez-soi.

C'est bien par peur d'être jugée, d'essuyer des reproches qu'elle tient tant à garder son intimité secrète, à l'abri des regards indiscrets. Par conséquence, elle se pose des limites. Elle se construit une prison.

On n'arrive pas chez elle sans prévenir. Sa vie, ses souvenirs, ses amours ne sont connus que d'elle. Pendant qu'elle est dans un coma, incapable de communiquer, ses proches qui l'aiment, se rendent compte qu'ils ne connaissaient pas Andrée.

Ils ont l'impression de perpétrer une effraction dans sa vie, de la trahir en pénétrant chez elle.

Pour atteindre la sérénité et le bonheur il faut avant tout s'accepter et être en harmonie avec soi-même. Voilà à quelle conclusion arrive Andrée. Alors, la question du jugement des autres sur ses comportements ne peut plus entraver son équilibre.

Tout au long de cette tragédie, un mystérieux inconnu apporte le réconfort à ceux qui désespèrent. On ne sait rien de lui, sauf qu'il raconte des anecdotes et qu'il est là au moment propice.

Lors de l'accident, quand Andrée est coincée sous sa voiture, elle s'accroche à la vie, grâce à cette voix. L'auteur s'adresse à notre imagination en ne décrivant pas ce personnage. Elle le nomme «la voix». Est-ce un ange ou simplement un bon samaritain philosophe et compatissant?

Publication d'une histoire des caisses populaires en Ontario

(C) L'année 1992 marque le 80e anniversaire des caisses populaires de l'Ontario. Pour souligner l'occasion, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (F.C.P.O.) et L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario (A.C.P.O.) ont uni leurs efforts afin de permettre la production d'un ouvrage qui relate les faits historiques de ce mouvement: *"Un passeport vers la liberté."*

Ecrit par la journaliste franco-ontarienne Brigitte Bureau, ce livre couvre *"la grande et la petite histoire"* du mouvement depuis le début du siècle. Il retrace les périodes marquantes de la création des caisses populaires et met en lumière de nombreux individus et des groupes qui ont contribué à l'édification de ce mouvement. C'est ainsi que, outre Alphonse Desjardins qui a été le grand inspirateur du Mouvement des caisses populaires au début du siècle, le livre fait découvrir, entre autres, le rôle joué tour à tour par le Centre social de l'Université d'Ottawa, l'Ordre de Jacques Cartier et les coopératives agricoles, et l'effet de la Grande Dépression.

L'auteure fait vivre à la fois l'effervescence de la naissance de ces institutions financières qui ont permis, à leur manière, d'établir l'identité franco-ontarienne et les moments difficiles auxquels ont été confrontés les pionnières et les pionniers des caisses.

On peut se procurer *"Un passeport vers la liberté"*, pour la somme de 20 $, dans toutes les caisses populaires ou en communiquant avec la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario.

Disques en revue

Yvon Brunet

Joel Legendre «Joel Legendre» Select/Code-Vocal CVCD-192-2.

On le connaît depuis quelques années comme comédien, comme chroniqueur, comme animateur, et le voici comme chanteur. En somme, Joel Legendre arrive "Comme un vent fou" sur la scène musicale. Une voix puissante et différente, un charisme indéniable, un charme fou et un sourire qui en dit long. A surveiller: "Comme un vent fou" (qui annonce toutes les couleurs de l'album), "Redonne-moi ma vie" et "Sauver l'amour".

Michel Barbeau "Barbeau" Musicor/Kébec Disque KDC-676-2.

Finaliste au concours l'Empire des Futures Stars (avec le groupe Sotho) en 1987, Michel Barbeau se présente comme un des nouveaux artistes les plus prometteurs de sa génération. Réalisé par Pierre Bazinet (Céline Dion, Luba) "Barbeau" est le reflet de tout ce qui touche la vie en général: l'amitié, l'amour, le temps, l'écologie,... sur fond de pop sensible et de rock passionné: "Donne-le-moi", "Dis-moi", "Cage de verre"...

Divers artistes "Guitar Works" MCA/Narada 61032.

Pour tous nos jeunes et moins jeunes apprentis de la guitare, cette toute nouvelle compilation regroupe de très belles compositions originales avec Eric Tingstad (Monogahela), Andrew White (Barcelona), Matthew Monfort (Amber)... A l'écoute de cet album on pénètre dans un monde de l'élégance où l'invention mélodique est synonyme de grâce servie par un son unique, tout de velours et de soie.

Michael Penn "For All" BMG/RCA 61113.

Pour son deuxième opus, Michael Penn, nous offre un album très bien. Penn a une voix androgyne et limpide, troublante sur tous les registres, d'une beauté parfois à couper le souffle. Il chante ici de l'amour avec des mots justes et forts: "Long Way Down", "Free Time", "Coal", etc... Le tout fut réalisé par Tony Berg (Squeeze) et fut enregistré à Los Angèles quelques mois passés.

L'ONF ET LA CHAÎNE DE TVONTARIO

À L'HEURE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

PLUS DE 40 FILMS POUR TRADUIRE LA VITALITÉ DES FRANCOPHONES D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Un cinéma qui les nomme, qui les écoute, qui les reflète.

TOUS LES MERCREDIS, DE 22 H À 23 H

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

LA CHAÎNE

Index des Services en Français

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Eagle Contracting "2000" Inc., M. Jean-Paul Lavoie, M. Michel Leclair et M. Victor Leclair, 1077 ch Drouillard, Windsor, **257-6084; 257-6085**
Gaudet's Aluminum, Railings & Awnings & Renovations, M. François Gaudet, M. Germain Gaudet, 1307 McDougall, Windsor, **252-4870, FAX: 252-2311**
Jacques Roofing & Trim, M. Jacques Ouimet, **969-1301**

J.C. KITCHEN CENTRE LTD.
2760 ave Howard
Tél.: 250-0333
Conception, installation et service après vente
Jean-Guy Cloutier et Serge Cloutier propriétaires
Concessionnaire RAYWAL autorisé

JD Rénovations, Jean Dallaire, 1017, Highway 2, Puce, **727--6583.**
Bathcrest Kitchen and Bath Centre, M. Mike Brisson, 1305 ave Windsor, **254-2284**
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**
Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

SABLE, PIERRE BROYÉE (Voir CAMIONNAGE)

SALLES DE BAIN (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 3338 ch Dougall, **250-0926**
The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

Suite page 16

Sur les ondes de...

...CBEFT

Mercredi 21 octobre - 17h00
WATATATOW: Je veux être célèbre
Michel (Hugo Cyr) veut devenir célèbre avec son groupe «Les Néonoirs». Mais le groupe a été refusé à une ronde finale d'auditions. C'est la déprime totale.

Jeudi 22 octobre - 21h30
A TOUT PRIX
Magazine économique. Finances publiques, politiques économiques et fonctionnement des entreprises. Journaliste: Philippe Bélisle, Michèle Boisvert, France Daphin, Catherine Kovacs et Pierre Sormary. Rédacteur en chef: Jean-Paul Dubreuil.

Vendredi 23 octobre - 10h00
PACHA ET LES CHATS: la grenouille d'Eugène
Eugène confie sa grenouille à Pacha. Croyant qu'il s'agit du cadeau-surprise que Pacha leur a promis, Cali et César s'attachent et adoptent rapidement Globuline, la petite grenouille. Ils comprennent plus tard qu'elle ne leur était pas destinée.

17h00
LES ANNÉES COUP DE COEUR: Tous en scène
La classe de Kevin monte une pièce de théâtre dans laquelle Winnie joue un rôle principal. Kevin se retrouve sans enthousiasme à l'éclairage avec Paul.

...TVO La Chaine

Samedi 24 octobre - 16h00
L'ALTERNATIVE COOP
Le rôle de la coopérative dans le monde coopératif.

Dimanche 25 octobre - 9h00
RITOURNELLE: Le tempo des activités quotidiennes
9h15
BRICOMAGIE: Le charmeur de serpents
9h30
CHAT BOUME!: Le trésor(SC)
10h00
LES AMIS RATONS: les fugitifs

Lundi 26 octobre - 17h00
ROBIN ET STELLA
Lolotte rêve d'être une gymnaste célèbre. Robin accepte de suivre un cours de gymnastique mais Lolotte refuse parce qu'elle ne se croit pas assez bonne. Robin et Lolotte sont transportés au monde imaginaire de Pic et Pommette.

Mardi 27 octobre - 22h00
DE FEU ET DE SANG: L'avenir en marche

...CFTM

Samedi 24 octobre - 11h30
LE CLUB DES BRANCHÉS: avec Renée Baillargeon et Tristan Demers
Des jeunes compétitionnent et s'amusent en accomplissant différents jeux d'adresse et éducatifs. Entrevues, concours et dessins complètent l'émission.

Dimanche 25 octobre - 10h00
SUR LA COLLINE: avec Gilles-Philippe Delorme
Émission d'affaires publiques.
10h30
SANS DÉTOUR: avec Michel Vastel
Information politique. Les événements de la semaine survenus sur la scène fédérale.

Lundi 26 octobre - 11h00
BON APPÉTIT: avec Marie-Josée et Claudette Taillefer.
Cuisine-santé, conseils pratiques: la cuisine en toute simplicité. THEME: économique. Recette: mendiant, carré aux fruits séchés. Chronique: fruits séchés.

Mardi 27 octobre - 17h00
CLAIRE LAMARCHE: J'ai quitté le club des gros pour toujours!
Témoignages de gens qui ont perdu beaucoup de poids et qui se maintiennent.

...TV5

Mercredi 21 octobre - 20h00
GÉOPOLIS:
Magazine de géopolitique, animé par Claude Sérillon.

Jeudi 22 octobre - 16h30
LE JEU DES DICTIONNAIRES
Émission-jeu animée par Jacques Mercier. A la découverte de nouveaux mots en compagnie des invités de la semaine.

Vendredi 23 octobre - 17h30
LES ÉTOILES DE GOURMANDISES
Émision culinaire. Truite au champagne.

Index des Services en Français

SERVICES AGRICOLES

A votre service

LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière

Gérald Mailloux

798-3011
798-3012

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES
Alphana, Mlle Lise Ratté, 7515, promenade Forest Glade, Windsor, **944-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE
National Safety Associates, M. et Mme Rénald et Carmen Cyrenne, **254-5357**

SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES
Boukalivre, Christiane Senécal, C.P. 833, Belle-Rivière, **728-4557**

SERVICES AUX FEMMES
Réseau des Femmes du Sud de l'Ontario (Essex-Kent), Activités diverses: **Mme Nicole Germain, 948-9322**; Service de counselling: **Mme Anne-Marie Monaghan, 253-5656**
L'Union culturelle des Franco-ontariennes, Mme Suzanne Cubaynes **351-2746,** Mme Laurette Lapointe **944-3000,** Mme Marcelle Baribeau **354-0083,** Mme Lucille Bondy **734-7936**

SERVICES AUX JEUNES
L'Association francophone des Scouts du Canada, secteur Windsor, Mme Nora Mallet, **966-4828**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT
Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 7515 pr. Forest Glade, Windsor. **948-9322**

SPORTS
Association francophone des Sports et Loisirs, M. Emmanuel Chayer, **948-5545**, poste 221

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs
Stereo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor. **972-3055**

THÉÂTRE
Troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud, M. Jean-Paul Lavoie, **253-2810**

TRADUCTION
M. Michael Hall, **971-0317**
Bilingual Services Bilingues, Mme Mireille Whissell, **974-2097; 948-5545, FAX: 948-6610**

TRAITEURS (Voir RÉCEPTIONS-SALLE À MANGER)

TRICOT (Voir ARTISANAT)

VOYAGES (Voir AGENCES DE VOYAGE)

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GARDIENNE: A Tecumseh, aimerait garder chez moi. Plein temps ou temps partiel. Beaucoup d'expérience avec les enfants. **979-8160** 36

FINITION DE BÉTON: Réparation ou construction de perrons, escaliers, trottoirs, entrées de cour; travail de pierre naturelle. Appeler Marc: **256-4324** 36

TRANPORT: Camion de 3/4 tonne pour transport d'objets divers. Appeler Marc: **256-4324** 36

A LOUER: Chambre à louer dans l'est de la ville; accès à l'autobus de ville; accès à la cuisine, laveuse et sécheuse, câble. Homme ou femme. **735-0723.37**

A LOUER: Condo à Pompano en Floride, du 1er octobre au 10 décembre. Prix à discuter. **254-5051.** 37

RECHERCHE: Une gardienne pour un enfant de 5 ans de 17h à 22h du lundi au vendredi et fin de semaine. **256-6993.** 37

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.37**

A VENDRE: Maison style Ranch, 3-4 chambres à coucher, 2 salles de bain (4 pièces), planchers de bois franc neufs, sous-sol complètement fini + bar, grande entrée privée et pavée, clôture en bois, quartier tranquille près des écoles, parcs et autobus. 112 900 $. 10475 Caledon, Forest Glade. Venez visiter. **735-8551.** 37

GARDIENNE: mère de 2 enfants aimerait garder chez elle, référence disponible. Contacter Sonia au **948-1829.** 38

A VENDRE: Dactylo électrique "Smith Corona" 60 $; télévision "Admiral", noir et blanc 20", idéal pour étudiant 60 $. **974-5166.** 39

OFFRE SE SERVICES: Aimerais faire du ménage dans maison privée, avec expérience. Demandez Juliette **253-3746** 40

GARDIENNE: Voudrait garder chez-moi, dans "The Village", du lundi au vendredi, beaucoup d'expérience. Demandez Huguette Houde. **974-3141.** 41

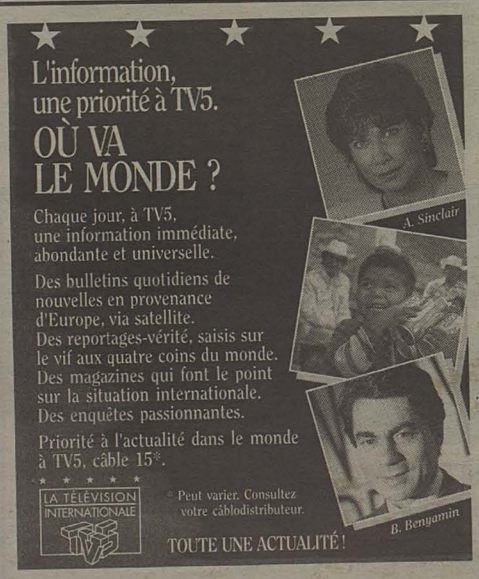

RÉFÉRENDUM 92

Absent le jour du référendum ? **Vous pouvez voter à l'avance** dans un bureau spécial de scrutin, **les 22 et 23 octobre, de midi à 20 h.**
L'adresse est sur votre avis de recensement.

ELECTIONS CANADA

Cahier spécial

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

Les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992

C'est la grande et la petite histoire des caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992

LeDroit

Félicitations aux Caisse populaires de l'Ontario

Une présence déterminante depuis 80 ans au sein de la communauté francophone

Un pilier essentiel pour le développement économique de l'Ontario français

UNE FORCE MULTIDISCIPLINAIRE

Notre force, c'est d'offrir non seulement des services de vérification et de fiscalité, mais aussi une vaste gamme de services de consultation : organisation et ressources humaines, recrutement et réaffectation de cadres, consultation immobilière, évaluation d'entreprises, finance, informatique, ainsi que stratégie et marketing et gestion de l'information.

Richard Baril, c.a. • Jean-Guy Lemieux, c.a.
• Daniel A. Rozon, c.a. • Michael Tinkler, c.a.
• Anthony M. Tattersfield, c.a.

350, rue Sparks, bureau 1200
Ottawa, Ontario K1R 7S8 (613) 236-2211

Daniel Couture, c.a.

160, boul. de l'Hôpital, bureau 103
Gatineau, Québec J8T 8J1 (819) 243-5588

Jacques Carrière, c.a.
• Benoît Constantineau, c.a.
Gilbert Houle, f.c.g.a. • Roland Larivière, c.a.

15, boul. Gamelin, bureau 400
Hull, Québec J8Y 6N5 (819) 770-9833

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ

LA FORCE DU CONSEIL

80 années, ça se fête!

Des cours de catéchisme
des pionniers fondateurs . . .

1912 - 1992
au rayonnement d'une présence réelle

80 années de dévouement des membres
des conseils d'administration,
de direction et du personnel des caisses;

80 années de sociétaires convaincus
et loyaux ont permis à la population
franco-ontarienne de prendre en main
sa destinée.

Les caisses populaires de l'Ontario
membres de L'Alliance
sont fières de faire partie du mouvement coopératif
et de participer par leur implication
à la survie de la langue française et
à l'épanouissement des communautés
tant au point de vue
économique que socio-culturel.

L'ALLIANCE
des caisses populaires de l'Ontario limitée

Les caisses populaires de l'Ontario ont 80 ANS:

huit décennies de labeur qui ont contribué au développement et à l'épanouissement de notre société francophone.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

1, rue Nicholas, pièce 1404, Ottawa (Ont) K1N 7B7 Tél: (613) 563-0311 Télec: (613) 563-0288
2, Place Québec, pièce 416, Québec (Québec) G1R 2B5 Tél: (418) 523-8741 Télec: (418) 522-6449

depuis 80 ans

CAHIER PUBLICITAIRE

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

Benoît Martin

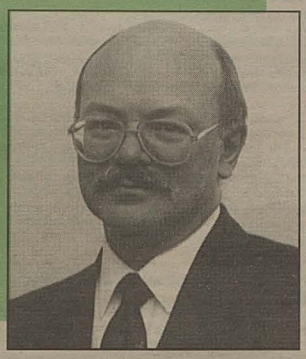

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario a participé avec plaisir et enthousiasme à la création du livre *Un passeport vers la liberté* qui relate les 80 années d'histoire des caisses populaires de notre province.

C'est à madame Brigitte Bureau que l'on a confié la rédaction de cet ouvrage imposant; elle a fait preuve, à n'en pas douter, de beaucoup de minutie, de patience, de recherche et, j'oserais même dire, de courage pour entreprendre une pareille odyssée.

Le résultat est fort probant et il ne pourrait mieux couronner un si bel anniversaire. Un anniversaire qui nous permet d'évoquer le souvenir de celles et de ceux qui ont oeuvré afin que les caisses puissent voir le jour. *Un passeport vers la liberté* se veut un témoignage de leur histoire et de leur succès, qui sont aussi les nôtres.

Le Mouvement des caisses populaires est aujourd'hui solidement ancré en Ontario et a, sans l'ombre d'un doute, contribué économiquement mais aussi socialement à l'établissement de notre identité collective.

Alors que l'économie mondiale nous pousse chaque jour à relever des défis importants en raison des perturbations dont elle est victime, un retour vers le passé comme celui que nous procure la lecture de *Un passeport vers la liberté* pourra peut-être nous encourager, un tant soit peu, à prendre un recul bénéfique pour évaluer notre situation actuelle et nous inspirer de nouvelles avenues de développement.

Le livre de Madame Bureau révèle que, loin d'être dépassé, le mouvement coopératif ontarien a su s'adapter aux changements sociaux qui ont marqué les huit dernières décennies, tout en conservant ce que j'appellerai «son esprit de famille et d'entraide» qui le distingue encore et toujours dans le monde financier.

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario est donc fière de s'associer à la publication de *Un passeport vers la liberté*, et est heureuse d'avoir participé à sa production en collaboration avec L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario.

J'invite toutes les personnes liées au Mouvement des caisses populaires, de l'élu à l'employé en passant par le sociétaire, à se procurer une copie de cette histoire fascinante qui est la nôtre. J'espère également que le livre se retrouvera sur les rayons des bibliothèques scolaires et publiques, afin qu'il puisse encourager notre jeunesse à s'intéresser à la question économique et à y prendre une part active.

Le président
Benoît Martin

Jean Louiseize

Témoin du passé, *Un passeport vers la liberté* est un ouvrage qui nous permet de nous projeter dans l'avenir, puisqu'il démontre sans équivoque que les caisses populaires de l'Ontario sont là pour rester et qu'elles continueront de grandir.

C'est pourquoi, en tant que président de L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, je n'ai pas hésité à associer notre organisme à cette entreprise.Cela m'apparaissait tout à fait digne pour souligner un événement comme celui du 80e anniversaire de fondation des caisses populaires de l'Ontario.

Outre la performance financière qui a contribué à cette remarquable réussite toute ontarienne, on ne doit surtout pas oublier l'aspect humain qui a marqué cette grande aventure. *Un passeport vers la liberté* est loin d'en être dépourvu, bien au contraire.

En effet, on retrouve dans ce livre un foisonnement d'anecdotes et de récits, parfois heureux, parfois moins heureux mais toujours intéressants, qui ont donné au Mouvement des caisses populaires une de ses valeurs les plus précieuses : l'entraide.

Alors que l'humanité recherche inlassablement la justice sociale, le mouvement coopératif apparaît comme un moyen efficace de se rapprocher de cet objectif. Il contribue entre autres à aplanir les inégalités et à consolider la notion de partage entre les gens d'une même communauté.

Un passeport vers la liberté témoigne donc de cet engagement qu'ont pris les hommes et les femmes francophones de l'Ontario par la voie de l'entraide économique. Nous nous retrouvons enrichis non seulement sur le plan financier mais encore davantage sur celui des liens humains.

Dans le même sens, L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ont uni leurs efforts pour produire ce livre, et je m'en réjouis. Je souhaite que cette oeuvre de madame Brigitte Bureau connaisse tout le succès mérité.

Au nom de la Fédération et de L'Alliance, je tiens à souligner la précieuse collaboration du Conseil de la coopération de l'Ontario et l'appui de la Fondation du patrimoine ontarien. L'Alliance et ses caisses-membres comptent apporter leur contribution et faciliter la plus large diffusion possible de ce livre qui, en plus d'augmenter la fierté de celles et de ceux qui font partie du Mouvement des caisses populaires, informe la population en général de l'influence de nos caisses populaires non seulement auprès de notre communauté francophone, mais également auprès de l'ensemble de l'Ontario.

Le président
Jean Louiseize

ALLIANCE CULTURELLE DE L'ONTARIO

Les caisses populaires: moteur de la coopération économique en Ontario français depuis 80 ans.

L'Alliance culturelle de l'Ontario : moteur d'une nouvelle coopération artistique franco-ontarienne.

CÉLÉBRONS ENSEMBLE

Richelieu International
"Paix et Fraternité"
260, Dalhousie, Bur. 303, Ottawa, Ontario K1N 7E4
Tél.: (613) 238-4843 Télécopieur: (613) 238-3399

Richelieu international

Le président du Richelieu international, M. Lionel J. Lavallée, ainsi que les membres du conseil d'administration et tous les membres Richelieu félicitent chaleureusement la fédération des Caisses populaires de l'Ontario à l'occasion de son 80ième anniversaire de fondation.

depuis 80 ans

CAHIER PUBLICITAIRE

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

Un passeport vers la liberté

Un extrait du livre «*Un passeport vers la liberté*»

L'engagement social des caisses : quelques exemples

Chaque caisse a droit de cité dans ce chapitre, puisque chacune d'entre elles contribue quotidiennement à sa communauté franco-ontarienne. De fait, l'engagement social est une caractéristique indissociable des coopératives d'épargne et de crédit. Leur mission même exige d'elles une participation locale.

L'appui à la communauté peut prendre différentes formes, qu'il s'agisse du don de 12 000 $ offert par la Caisse populaire de Mattice à la construction du Complexe sportif de cette municipalité, en 1976; de la remise d'un chèque de 50 000 $ par la Fédération des caisses populaires de l'Ontario à la Fondation franco-ontarienne, en 1987; de l'appui financier annuel des Caisses populaires de Cornwall-Nord et de l'Est de Cornwall aux festivités de la Semaine française de cette ville; du coup de main monétaire de L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario au Collectif pour un collège francophone dans le Nord de la province, en 1990 .

En 1991, un exemple de générosité en particulier fait les manchettes. Il s'agit de la contribution inestimable de la Caisse populaire de Kapuskasing à la survie de l'usine locale de pâtes et papier et, par conséquent, de la ville.

«Le ciel nous est tombé sur la tête», raconte Bernard Thibodeau, citoyen de Kapuskasing et directeur des communications à la Caisse populaire de cette même ville. En 1990, les propriétaires de l'usine Spruce Falls décident de la mettre en vente même si celle-ci représente le gagne-pain de plus de 1400 employés et leur famille et constitue la seule industrie à Kapuskasing. Faute d'acheteur, les propriétaires avouent qu'ils devront alors procéder à des mises à pied massives et faire fonctionner l'usine avec 200 employés plutôt qu'avec 1400. La fermeture de l'usine obligerait les habitants de la ville à plier bagage.

Après plusieurs mois de pourparlers entre les propriétaires de la Spruce Falls, le gouvernement provincial et les citoyens de Kapuskasing, l'avenir de la municipalité semble toujours incertain. Les résidents de Kapuskasing s'engagent donc à sauver eux-mêmes leur ville. Ils décident d'acheter l'usine. Pour ce faire, ils doivent recueillir 12 millions de dollars. Amasser une telle somme dans une ville de 12 milliers d'habitants semble alors mathématiquement impossible, surtout que les propriétaires de l'usine viennent de fixer une nouvelle date de tombée. En décembre 1991, si les sommes nécessaires à l'achat de l'usine ne sont pas recueillies, l'usine remerciera 1200 employés et signera, du même coup, l'arrêt de mort de Kapuskasing. Le temps presse.

Cette histoire représente un magnifique exemple d'engagement social. De la même façon, le rapport annuel de chaque caisse populaire ontarienne fait état de l'appui constant accordé à de nombreux organismes. La plupart des caisses présentent, à chaque année, un aperçu de leurs contributions communautaires à l'intérieur d'un bilan social qui figure parallèlement au bilan financier dans leur rapport annuel.

Deux groupes de personnes partent alors désespérément à la recherche de sous : les employés, qui désirent acheter une part de l'usine, et les citoyens, qui désirent venir en aide aux employés sans vouloir devenir eux-mêmes acquéreurs. Sans tarder, la Caisse populaire de Kapuskasing saisit le rôle qu'elle doit jouer dans la survie de la ville. Elle inonde les journaux et les ondes de la radio d'annonces invitant les citoyens de Kapuskasing à venir emprunter à la Caisse. Celle-ci s'engage à prêter des sommes importantes à des taux dérisoires. Par ordre de préférence, la Caisse populaire accorde des prêts à ses sociétaires, ensuite aux sociétaires qui, pour obtenir un prêt, doivent transférer toutes leurs affaires à la Caisse, tels les prêts pour leur auto et leur maison. Pendant ce temps, les banques de Kapuskasing rendent l'obtention de prêts encore plus difficile, puisqu'il s'agit évidemment de prêts à risque.

La Caisse populaire de Kapuskasing fait fureur. Du début novembre au début décembre 1991, la Caisse est ouverte de 10 h 00 à 20 h 00, mais ferme ses portes souvent plus tard pour pouvoir rencontrer chaque personne. La Caisse prend l'allure d'une véritable salle d'attente dans un cabinet de médecins. Des dizaines de personnes à la fois attendent leur tour. Cinq officiers de crédit travaillent à temps plein, souvent assistés du gérant, pour recevoir les sociétaires et traiter les demandes de prêts. Les sociétaires entrent et sortent des bureaux de crédit à un rythme effréné, puisque la Caisse s'en tient au strict minimum quant à la paperasse à remplir. Les détails bureaucratiques devront attendre. La date de tombée de décembre 1991 pèse lourdement sur les épaules de tous les employés de la Caisse et des citoyens de Kapuskasing.

En quelques semaines, la Caisse accorde 660 prêts, allant de 5000 $ à des centaines de milliers de dollars. En tout, la Caisse prête plus de 5 millions de dollars. La Caisse populaire de Kapuskasing a réussi un coup de maître! Lorsque vient le temps d'acheter l'usine, les employés ont amassé 15 millions de dollars, alors qu'il leur en fallait seulement 12! De cette somme, 40 % provient de la Caisse populaire de Kapuskasing, sous la forme de prêts ou de contributions.

Cette participation active de la Caisse populaire lui a valu maintes lettres de remerciements et de félicitations de la part d'organismes locaux. La Caisse populaire de Kapuskasing se rejouit de ces gestes de reconnaissance, et surtout du succès obtenu par les nouveaux employés-propriétaires de l'usine : en février 1992, ces derniers annoncent déjà un profit, et ce après moins d'une année d'opération.

Les caisses populaires constituent une source d'emploi pour de nombreux Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens partout en province. En 1991, les 60 caisses populaires de l'Ontario et leurs succursales comptaient près de 900 personnes à leur emploi. De plus, les caisses populaires étaient dirigées par 450 administrateurs franco-ontariens élus, qui ont tenu 3510 réunions de travail en 1991 : voilà 3510 occasions d'échanger en français! L'assemblée annuelle des différentes caisses représente un autre événement permettant à des centaines de Franco-Ontariennes et de Franco-Ontariens de se rassembler et de discuter en français. Et que dire des sociétaires qui, jour après jour, se rendent à leur caisse parce que justement, ils savent qu'ils vont y être servis en français.

Prendre sa place.

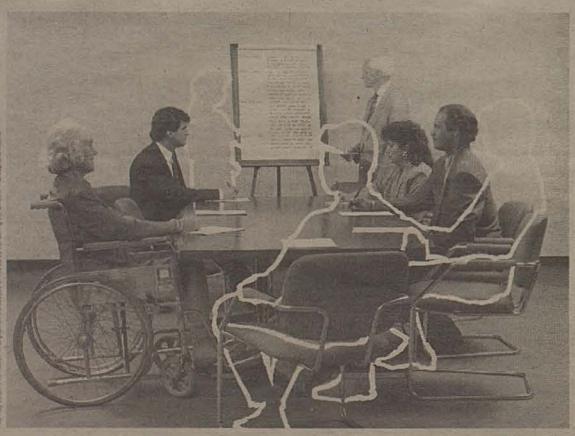

Il ne faut jamais hésiter à prendre la place qui nous revient. Toute la place.

En apportant notre expérience, nos attentes, notre enthousiasme, on fait évoluer la société.

Les francophones de l'Ontario contribuent à la qualité de vie de la province depuis plus de 350 ans.

L'avenir est à nous — petits et grands.

Ontario
Un message de l'Office des affaires francophones de l'Ontario

Passe le mot!
En français, l'Ontario a ce qu'il faut !

1-800-268-7507
1-416-325-4949

Vous trouverez les numéros des divers services du gouvernement de l'Ontario dans les pages bleues de l'annuaire du téléphone.

Bravo

FESTIVAL FRANCO ONTARIEN

La Fédération des Caisses populaires de l'Ontario s'implique activement dans le développement de la culture.

Fière de sa collaboration de longue date avec les Caisses populaires de l'Ontario, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens offre aux Caisses ses voeux les plus chaleureux à l'occasion de ce 80e anniversaire.

aefo
Association des enseignantes et des enseignants franco-ontarien

Fondation franco-ontarienne

La Fondation franco-ontarienne félicite la Fédération des caisses populaires de l'Ontario pour 80 ans au service de la francophonie en Ontario et pour leur appui à la Fondation franco-ontarienne.

Versez votre
contribution au fonds perpétuel
de la Fondation franco-ontarienne
au comptoir d'une Caisse populaire
de l'Ontario, membre de la fédération.

Les dons faits avec la carte de crédit VISA DESJARDINS sont acceptés.

Votre don peut aussi être expédié directement au bureau de la Fondation franco-ontarienne :

C.P. 7340
Vanier (Ontario)
K1L 8E4

Téléphone : (613) 565-4720

Un reçu pour fins d'impôt sera émis.

Pour le français en Ontario!

ACFO

Association canadienne-française de l'Ontario

En 1912, M. Alphonse Desjardins déclarait :

> **"Nous créer, nous, Canadiens-français, un patrimoine national, un capital qui serait sous notre contrôle, toujours à notre disposition, dont l'utilisation servirait à accroître notre influence légitime, à activer notre progrès et, au besoin, à nous protéger contre des agressions injustes..."**;

En 1991, lors du Sommet de la francophonie ontarienne, les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens continuaient de revendiquer leur juste place :

> **"Que les caisses populaires de l'Ontario établissent, en collaboration avec divers partenaires économiques de l'Ontario français, un fonds pour augmenter l'accessibilité des entreprises francophones au capital nécessaire à leur développement".**

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) voit dans les caisses populaire de l'Ontario, un partenaire essentiel pour le développement de l'espace économique francophone de l'Ontario.

Longue vie aux caisses populaires de l'Ontario.

---

80 ans

Au fil des ans

LES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO

déjà !

toujours en mouvement...

Une présence rassurante au sein de la vie économique, sociale et culturelle franco-ontarienne, un investissement dans notre potentiel, un capital qui fait la force de notre communauté, un mouvement porteur d'avenir !

Partenaire d'une vision commune,
La Chaîne de TVOntario
vous propose à
PANORAMA
affaires publiques, économie et sciences
des chroniques financières
tous les mercredis soirs avec
la collaboration mensuelle d'un expert
des caisses populaires de l'Ontario.

LA CHAÎNE TVO

depuis 80 ans
CAHIER PUBLICITAIRE
UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

Brigitte Bureau

Une jeune auteure dynamique

Brigitte Bureau n'en est pas à ses premières armes en littérature. En effet, on lui doit le livre *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes* publié par l'Association canadienne-française de l'Ontario, dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi sur les services en français en 1989. Cette auteure sait combiner avec brio les éléments de la force montante d'une francophonie ontarienne dynamique et vibrante : la jeunesse (Brigitte Bureau n'a que 26 ans), une bonne éducation (un baccalauréat spécialisé en sciences politiques et un baccalauréat en langue française de l'Université d'Ottawa), un engagement politique (elle a notamment oeuvré comme agente d'information à l'A.C.F.O.), et une belle carrière (elle est aujourd'hui journaliste à la station radiophonique CJBC de Radio-Canada à Toronto, en plus de collaborer à divers magazines). Indépendante d'esprit, elle a une vision bien définie de son cheminement, qui marie subtilement la riche histoire de la francophonie ontarienne et une fougue résolument tournée vers l'avenir.

Brigitte Bureau n'a pas hésité lorsque le président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, Benoît Martin, lui a proposé d'écrire un livre sur les 80 ans du Mouvement des caisses populaires de l'Ontario. «J'ai toutefois émis une seule condition et je voulais que l'on soit bien clair là-dessus. J'ai demandé d'avoir l'entière liberté éditoriale sur le contenu. Je ne voulais surtout pas produire une brique publicitaire», déclare Brigitte Bureau. C'était à prendre ou à laisser. Benoît Martin a jugé qu'avec Brigitte Bureau, le projet ne se retrouverait pas sur la liste des mauvaises créances!

De toute évidence, elle n'a pas eu de difficulté à faire le saut de l'écriture de la saga linguistique franco-ontarienne au monde de la finance. C'est à partir de mai 1991 que cette fonceuse de «Kap» (Kapuskasing) a entrepris d'explorer l'univers financier qui est la soixantaine de caisses populaires de la province. Le bilan de sa recherche : plus d'une centaine d'entrevues, dont une vingtaine plus approfondies, avec plusieurs pionniers et fondateurs de caisses, des recherches poussées, une facture de téléphone faramineuse, des déplacements entre autres à Ottawa, Welland et Pointe-aux-Roches. Tout ça pour produire un ouvrage imposant qui n'oublie personne ou presque!

«Beaucoup de gens m'ont accueillie comme si j'étais une vieille «chum». C'était incroyable. Les pionniers aimaient bien se rappeler les anecdotes de la création de leurs caisses», se souvient l'auteure.

Sans l'avouer, Brigitte Bureau espère que *Un passeport vers la liberté* remportera un succès aussi important que son premier livre, qui fait partie de la liste de lectures d'un bon nombre de programmes scolaires.

«Je reçois encore beaucoup d'appels au sujet de mon premier livre. Les gens veulent savoir où se le procurer», avoue-t-elle avec un peu d'étonnement. Les ouvrages historiques deviendront-ils sa spécialité? «Pas vraiment. J'aime quand même beaucoup ce genre. Je sais que ça va paraître très très cliché de dire ça, mais lorsqu'on effectue un retour en arrière, un retour sur l'histoire, ça nous aide à mieux voir en avant, à mieux cerner l'avenir».

Elle ne prévoit pas d'autres projets d'écriture dans un avenir rapproché, puisqu'elle veut se consacrer entièrement à son travail de journaliste à Toronto. Il y a fort à parier, cependant, que Brigitte Bureau récidivera dans les prochaines années. On sent qu'elle ne pourra pas résister indéfiniment à la tentation littéraire...

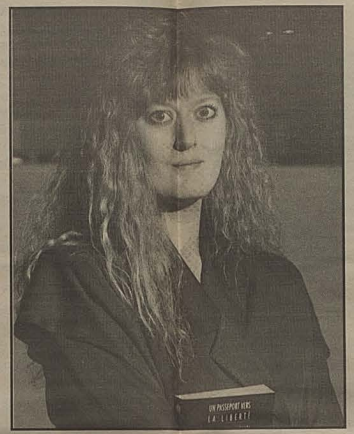

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ
UN DEUXIÈME LIVRE
DE BRIGITTE BUREAU

OTTAWA — Avec *Un passeport vers la liberté*, la Franco-Ontarienne Brigitte Bureau vient de terminer la rédaction de son deuxième livre en l'espace de trois ans.

En effet, on doit à cette native de Kapuskasing l'ouvrage populaire *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, qui avait été produit pour le compte de l'Association canadienne-française de l'Ontario lors de l'entrée en vigueur, en 1989, de la Loi sur les services en français.

Journaliste à la station CJBC de Radio-Canada à Toronto, Brigitte Bureau a travaillé pour divers médias et collabore régulièrement à de nombreux magazines franco-ontariens. Détentrice d'un baccalauréat spécialisé en sciences politiques et d'un baccalauréat en langue française de l'Université d'Ottawa, elle a travaillé pendant quelques années comme agente d'information de l'Association canadienne-française de l'Ontario.

C'est pour le compte du Conseil de la coopération de l'Ontario, de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et de L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario qu'elle a entrepris la rédaction de cet essai socio-historique qui a nécessité plus d'une année de travail, plus d'une centaine d'entrevues et des recherches poussées, afin de retracer dans les moindres détails une histoire financière qui s'étend sur huit décennies.

Elle nous livre aujourd'hui un ouvrage des plus complets qui retrace le passé des caisses populaires de l'Ontario français.

«En écrivant ce livre, j'ai découvert une facette de l'Ontario français qui m'était inconnue, celle du monde économique. Un monde économique où tout se passe en français : les réunions du conseil d'administration, les services à la clientèle. On parle le français parce que c'est utile, parce que ça paye, pas parce que c'est politique», fait remarquer l'auteure.

Sous l'apparente froideur du monde de la finance, Brigitte Bureau a su découvrir un visage très humain. Elle a pu ainsi mettre le doigt sur les traits et les caractéristiques qui distinguent justement le Mouvement des caisses populaires de l'Ontario des autres institutions financières.

«Chaque francophone va se sentir touché par le livre, parce qu'il va y reconnaître quelqu'un,» affirme Brigitte Bureau.

Brigitte Bureau

MARCIL LAVALLÉE LOYER & ASSOCIÉS & PARTNERS COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

À l'occasion du
80e anniversaire
des Caisses populaires de l'Ontario, région d'Ottawa, le cabinet désire souligner le dynamisme et l'engagement de cet organisme dans le mouvement coopératif en Ontario français !

J. Bernard Marcil, c.a.
Serge Lavallée, c.a.
André Loyer, c.a.
Michel Coulombe, c.a.
Joanne Chenail-Trépanier, c.a.
Lionel Nolet, c.a.
Gilles Berger, c.a.
Daniel Lalonde, c.g.a.

Marcil, Lavallée, Loyer et Associés
Comptables Agréés
500 - 214, chemin Montréal
Vanier (Ottawa), Ontario
K1L 8L8
Tél. : (613) 745-8387

SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION
DU 11 AU 17 OCTOBRE 1992

Le mouvement coopératif francophone au Canada:
· 3 700 coopératives
· 6.4 millions de membres
· 55.7 milliards $ d'actif

L'intercoopération, un outil pour l'avenir!

Conseil Canadien de la Coopération
450, rue Rideau, suite 201, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Téléphone: (613) 234-5492 Télécopieur: (613) 567-0743

AFMO L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO

rend hommage

aux caisses populaires de l'Ontario qui, grâce à leur action, permettent à la francophonie ontarienne de devenir d'importants partenaires sur la scène économique ontarienne et canadienne.

Félicitations pour 80 années de coopération !

Yves Drouin
Président de l'AFMO et Maire de Hawkesbury

AFMO, 235 chemin Montréal Vanier (Ontario) K1L 6C7
téléphone (613) 749-8546 télécopieur (613) 749-6660

La Cité collégiale
offre des services de formation sur mesure en entreprise, des cours à l'Éducation permanente et 80 programmes d'études postsecondaires menant à un diplôme ou à un certificat.

RENSEIGNEMENTS :

Cornwall (613) 938-CITÉ
Hawkesbury (613) 632-CITÉ
Ottawa (613) 786-CITÉ

Ou sans frais de partout au Canada 1-800-267-CITÉ

depuis 80 ans

CAHIER PUBLICITAIRE

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

Ste-Anne-Laurier d'Ottawa

Historique de la Caisse populaire STE-ANNE-LAURIER D'OTTAWA

L'histoire de la Caisse populaire Ste-Anne-Laurier d'Ottawa est étroitement liée au développement du mouvement coopératif en Ontario et est parsemée de fusions.

Tout d'abord, le 31 mars 1912, à la suite d'un congrès de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, les paroissiens et les membres de la Société St-Jean-Baptiste fondaient la première coopérative financière en Ontario, la Caisse populaire Ste-Anne, en présence d'Alphonse Desjardins lui-même. Moins d'un mois après sa fondation, lors de la réunion du conseil d'administration présidée par G. S. Dorval, le gérant de la Caisse, Wilfrid C. Labelle, annonçait que l'actif se chiffrait à 590 $.

En 1943, la Caisse populaire Laurier voyait le jour, sous le nom de Caisse populaire Sacré-Coeur.

Au fil des années, la Caisse populaire Ste-Anne s'est transformée, grâce à son alliance avec les Caisses populaires St-Thomas-d'Aquin (secteur sud d'Ottawa), Montfort (secteur est) et St-Jean-Baptiste (Pembroke), et à sa fusion, en 1984, avec la Caisse Laurier.

La Caisse a dû relever des défis de taille lors de toutes ces fusions, qui ont, entre autres, exigé une grande flexibilité de la part du personnel et des élus. Les difficultés financières enregistrées en 1985, en raison de faillites importantes dans le secteur des prêts commerciaux, ont forcé la Caisse à mettre en place une importante restructuration administrative qui lui a permis de redresser sa situation et d'enregistrer à nouveau des bénéfices à compter de 1988.

«un projet économique et social à réaliser, c'est tout simplement assumer la responsabilité d'intervention qui nous revient dans une société où les notions de changement et de vie sont presque devenues indissociables.»

Aujourd'hui, avec un actif de plus de 110 millions de dollars et au-delà de 16 000 sociétaires, la Caisse populaire Ste-Anne-Laurier d'Ottawa poursuit son évolution. Outre son siège social de la rue St-Patrick, à Ottawa, qu'elle occupe depuis 1953, la Caisse gère trois points de service à Ottawa (Bank, Montfort et Rideau) et un autre à Pembroke. Deux points de service, ceux de Montfort et de Pembroke, jouissent d'ailleurs de locaux neufs et modernes.

Somme toute, l'équipe de la Caisse populaire Ste-Anne-Laurier d'Ottawa se dit confiante dans la réalisation progressive de son objectif, qui est d'être une coopérative financière solide bien active dans sa communauté.

Selon un des anciens présidents de la Caisse, «un projet économique et social à réaliser, c'est tout simplement assumer la responsabilité d'intervention qui nous revient dans une société où les notions de changement et de vie sont presque devenues indissociables.»

Ces paroles sont particulièrement vraies aujourd'hui pour la Caisse populaire Ste-Anne-Laurier d'Ottawa : une constante évolution de la Caisse se solde par un signe de vitalité pour l'ensemble du mouvement coopératif francophone de l'Ontario.

FÉLICITATIONS AUX CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO

à l'occasion du 80e anniversaire de la fondation de la première caisse en Ontario

Nous sommes heureux d'avoir été associés au mouvement des caisses de l'Ontario à titre de conseillers juridiques de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. depuis plus de 10 ans

CHARRON, HOLLANDER, MATTAR
Avocats et Notaires
440-325, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2 236-9951

Guy A. Mattar J.A. Luc Charron

SERVICES D'ASSURANCE AUX CAISSES

Offerts par CUMIS et The Co-operators

"L'assurance d'une équipe gagnante"
— *MIKE BOSSY*

VOTRE SPÉCIALISTE EN ASSURANCE

Propriétaires, Locataires, Co-Propriétaires, Résidence secondaire et Auto

SERVICE DE RÉCLAMATION 24 HEURES

Meilleurs Voeux! à l'occasion de votre 80 ième Anniversaire et bonne continuité

"Il n'en coûte rien de comparer"

APPELEZ-NOUS
GLOUCESTER..... (613) 741-0605
SANS FRAIS..... 1-800-361-3929
1173, Chemin Cyrville, suite 101, Gloucester, (Ontario) K1J 7S6
Edifice Caisse Populaire Trillium Inc.

depuis 80 ans

CAHIER PUBLICITAIRE

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

Historique de la Caisse populaire ST-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

St-Jean-Baptiste d'Ottawa

La Caisse St-Jean-Baptiste se démarque, dès le départ, par l'originalité de ses initiatives. En effet, dès sa première assemblée générale, la Caisse lance l'idée de créer une coopérative d'achat. Celle-ci a pour but de procurer aux sociétaires... du pain à meilleur coût!

Si l'idée de créer une coopérative d'épargne et de crédit a germé dans l'esprit des résidents de la paroisse St-Jean-Baptiste d'Ottawa dès 1907, ce n'est finalement que le 9 février 1913 que ce rêve s'est finalement concrétisé, en présence d'Alphonse Desjardins. La Caisse populaire coopérative de St-Jean-Baptiste d'Ottawa était alors la deuxième caisse à voir le jour en Ontario. Elle logea, pendant les dix premières années de son existence, chez le curé de la paroisse, le R.P. Henri Thériault. Un total de 156 sociétaires signèrent la déclaration de fondation, et Étienne Lafontaine en devint le premier président.

Du pain et... des économies

La Caisse St-Jean-Baptiste se démarque, dès le départ, par l'originalité de ses initiatives. En effet, dès sa première assemblée générale, la Caisse lance l'idée de créer une coopérative d'achat. Celle-ci a pour but de procurer aux sociétaires... du pain à meilleur coût!

La Caisse publie son premier bilan financier en février 1918, soit cinq ans après sa fondation. L'actif s'élève autour de 30 000 $, alors que le montant des prêts consentis se chiffre à 22 831 $.

La Caisse profite de la décennie 1920 à 1930 pour accroître son actif et augmenter le nombre de sociétaires et les services offerts à la clientèle. En 1923, elle quitte son premier local pour se loger à la salle paroissiale située avenue Empress.

En 1931, la Caisse obtient son incorporation officielle du gouvernement de l'Ontario. La même année, elle affiche un nom bilingue, qu'elle gardera jusqu'en 1948.

En 1938, après un quart de siècle d'existence, la Caisse présente un actif de 115 000 $. En 1947, elle déménage au 88 de la rue Empress, dans un local plus spacieux et qui convient mieux à son expansion : les sociétaires, maintenant au nombre de 750, vont atteindre le millier deux ans plus tard.

Un grand changement s'opère en 1956 dans le fonctionnement de l'institution financière, puisque la Caisse ouvre ses bureaux pour la première fois...pendant la journée! Depuis sa fondation, la caisse ouvrait cinq fois par semaine, à raison d'une heure par soir.

À la suite d'une campagne publicitaire intensive, la Caisse devient millionnaire pour la première fois, le 26 janvier 1959. Le 12 avril de la même année, la Caisse inaugure ses nouveaux locaux, construits au coût de 60 000 $, au 725 de la rue Somerset-ouest.

Plan d'épargne-salaire

Durant les années soixante, la Caisse populaire St-Jean-Baptiste conçoit un projet innovateur : il s'agit du plan d'épargne sur le salaire qui, au moment de sa création, est alors unique dans l'industrie canadienne.

Au moment de son cinquantenaire, en 1963, la Caisse se donne des armoiries et crée l'Ordre du demi-siècle, qui permet de rendre hommage aux anciens sociétaires, administrateurs et employés de l'établissement.

Lors de son exercice financier de 1968-1969, la Caisse devient deux fois millionnaire. Dix ans plus tard, le 27 juin 1978, lors de l'inauguration de ses locaux agrandis et rénovés au coût de 400 000 $, l'actif de la Caisse dépasse les 7 millions de dollars.

Une menace et... une chance

Dans les années soixante, l'expropriation dans le secteur des Plaines Le Breton, tout juste à côté du quartier St-Jean-Baptiste, déloge une population nombreuse et fortement francophone qui compose une bonne partie de la clientèle de la Caisse. Ceci a des conséquences immédiates et à long terme sur la croissance de l'institution financière. Pour survivre, elle doit dorénavant composer avec la population qui demeure en place et qui devient de plus en plus hétérogène. À l'heure actuelle, la Caisse, tout en conservant son caractère francophone, dessert une clientèle qui parle plusieurs langues.

À partir de 1978, la Caisse connaît des difficultés financières, puis se redresse progressivement à compter de 1982. En 1985, elle compte un actif de 13 millions de dollars.

Aujourd'hui, la Caisse populaire St-Jean-Baptiste d'Ottawa présente un actif de 20 millions de dollars et s'appuie sur un personnel de 12 employés.

American Express[MC] rend hommage aux Caisses populaires de l'Ontario à l'occasion de leur 80e anniversaire

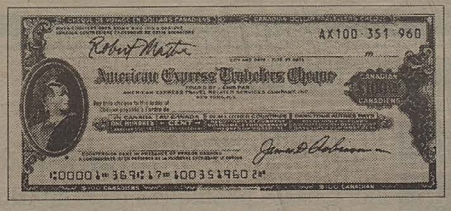

AMERICAN EXPRESS Chèques de Voyage

Ne partez pas sans eux.[MC]

MC American Express Company, Us. aut. Copyright © American Express Canada, Inc. 1992

Collins Barrow Maheu Noiseux

Comptables agréés

C.P. 673
28 Main
Chelmsford, Ontario, P0M 1L0
(705) 855-9024
Télécopieur (705) 855-3693

C.P. 870
49 Queen
Sturgeon Falls, Ontario P0H 2G0
(705) 753-1830
Télécopieur (705) 753-2496

Canada Place
107 Shirreff Avenue
North Bay, Ontario P1B 7K8
(705) 494-9336
Télécopieur (705) 494-8783

1174 St-Jeronte
Sudbury, Ontario, P3A 2V9
(705) 560-5592
Télécopieur (705) 560-8832

Félicitations aux Caisses populaires de l'Ontario, qui contribuent efficacement à la vie économique des franco-ontariens.

depuis 80 ans

CAHIER PUBLICITAIRE

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTE

Notre-Dame d'Ottawa

Historique de la Caisse populaire NOTRE-DAME D'OTTAWA

On doit au Cercle Duhamel, un groupe de jeunes dévoués aux intérêts nationaux et économiques des Canadiens français de la Basse-Ville, d'avoir initié la création de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa. En effet, quelques mois avant la fondation officielle de cette caisse, le Cercle avait organisé une assemblée au sous-sol de la Basilique d'Ottawa au cours de laquelle le fondateur même du mouvement des caisses populaires en Amérique du Nord, Alphonse Desjardins, était venu expliquer le fonctionnement de son système coopératif.

Finalement, comme pour la très vaste majorité de caisses populaires de l'Ontario, c'est autour de la paroisse et de ses associations que la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa prend véritablement forme.

C'est ainsi que, par un jour du printemps 1913, le 27 avril très précisément, les pionniers de cette institution financière lui donnent souffle de vie, appuyés par le curé L.N. Campeau. L'entreprise financière débute ses activités sous la raison sociale de Caisse coopérative de Notre-Dame d'Ottawa. Son actif : 50 $.

Dans le livret *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa : 1913-1988*, rédigé en 1990 par Sylvie Jean, on rapporte que lors de cette assemblée de fondation, «des 300 personnes qui assistent à l'assemblée générale, 119 signent la déclaration de fondation. Elle stipule que la caisse a pour unique fonction de desservir les Canadiens français catholiques, résidant dans la paroisse Notre-Dame». Les fondateurs donnent leur vote de confiance à Joseph Vincent, qui devient le premier président de cette caisse, alors que la gérance est confiée à Louis J. Billy qui, pendant 41 ans, assumera cette fonction. D'ailleurs, Louis J. Billy a été fondateur de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario en 1946 et en fut le premier président.

La Caisse occupe d'abord des locaux modestes, au 97 de la rue Clarence, pour déménager, en 1917, dans le magasin de la Compagnie Duford Ltée, qui lui est prêté gratuitement et qui est situé au 283 de la rue Dalhousie.

Louis J. Billy in trust

Il est intéressant de noter que, jusqu'à ce que l'Ontario accorde enfin une charte constituant les caisses populaires et les credit unions en 1929, la Caisse transigera toutes ses affaires sous le vocable de *Louis J. Billy in trust*, du nom même de son gérant.

En 1938, au moment de son 25e anniversaire, la Caisse compte plus d'un millier de sociétaires et un actif qui dépasse les 400 000 $... et ce après seulement un quart de siècle d'opération!

L'année suivante, la Caisse emménage dans un nouveau local de l'édifice de l'Union St-Joseph du Canada, toujours sur la rue Dalhousie. En 1945, la Caisse Notre-Dame devient la première caisse francophone de tout l'Ontario à devenir millionnaire, avec un actif dépassant ce montant. Le deuxième million viendra dans les années cinquante.

Au cours des années cinquante, deux événements marquent la vie de la Caisse. Elle change d'abord de nom en 1954, en optant pour le vocable de caisse populaire plutôt que de caisse coopérative. Puis, le 19 novembre 1956, elle inaugure ses nouveaux locaux du 293, rue Dalhousie, construits au coût de 250 000 $, et payés entièrement à même les surplus financiers accumulés au fil des ans. La Caisse y a toujours pignon sur rue.

On remarque que tout au cours de son existence, la Caisse populaire Notre-Dame est toujours restée à la fine pointe de la technologie dans le but très avoué de mieux servir sa clientèle (guichet automatique, guichet piéton, comptabilité mécanique puis électronique). En 1964, 10 personnes forment le personnel, lequel passera à une quinzaine moins de six ans plus tard. En 1972, l'actif de la Caisse dépasse les vingt millions de dollars. En 1980, la Caisse se porte acquéreure des actifs de la Caisse populaire Cartier d'Ottawa et de la Caisse St-Bonaventure d'Ottawa.

Au moment de fêter son 75e anniversaire, en 1988, la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa comprend 11 000 sociétaires et présente un actif de 83 millions de dollars. On est loin des cinquante dollars de 1913!

C'est ainsi que, par un jour du printemps 1913, le 27 avril très précisément, les pionniers de cette institution financière lui donnent souffle de vie, appuyés par le curé L.N. Campeau. L'entreprise financière débute ses activités sous la raison sociale de Caisse coopérative de Notre-Dame d'Ottawa. Son actif : 50 $.

Aujourd'hui, en 1992, la Caisse Notre-Dame d'Ottawa compte un actif de 96 388 486 millions de dollars, et a 9 608 sociétaires et un personnel de 59 employés. Elle a élaboré, à la fin des années 80, un excellent secteur des services aux entreprises.

Source :
Sylvie Jean, Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa Inc., 1913-1988, 1990, 35 pages.

Coopérer, c'est aussi notre solution

Les éditeurs de l'APF saluent les caisses populaires et leurs membres.

BRAVO! 80 Les 80 ans des caisses populaires en Ontario

APF
Association de la presse francophone
900-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ontario K1N 7G2
Renseignements: ✆ 613/ 237-1017

Le seul réseau national de presse écrite francophone à l'extérieur du Québec
Pour vos placements publicitaires, appelez Marcel Laurin ou Marie-Lyne Renaud
✆ 613/234-6735
OPSCOM

Chambre économique de l'Ontario

La Chambre économique de l'Ontario ... un allié dans le monde des affaires!

Notre mandat:
valoriser le monde des affaires et collaborer au développement de l'économie ontarienne.

37 - 1010, rue Polytek, Ottawa (Ontario), K1J 9J2
Tél.: (613) 744-5572, Téléc.: (614) 741-9906

GEOFFROY, MATTE*, GAMACHE, PETITCLERC
Membre du Barreau du Québec et de l'Ontario

Jocelyn Geoffroy, B.A., LL.L., M.B.A.
Pierre A. Matte, LL.L., LL.B.
Guy Matte, B.A.A., LL.L., C.A., M. Fisc.
Josée Gamache, LL.B.
Suzanne Leclair, B. Comm. LL.B.
Denis Petitclerc, LL.L.
Normand Audet, LL.B.

Bravo et félicitations pour vos 80 années de service

Amos
4, rue Principale Nord, bureau 102 J9T 2K6
(819) 732-1698 ou 732-8324
Télécopieur : (819) 732-7513

La Sarre
294A, rue Principale, bureau 206 J9Z 1Y8
(819) 333-9407
Télécopieur : (819) 333-3457

North Bay
510, rue Main Est, 2e étage P1B 1B8
(705) 495-1104
Télécopieur : (705) 474-5326

Val d'Or
598, 3e Avenue, bureau 203 J9P 1S5
(819) 824-LOIS (5647)
Télécopieur : (819) 824-8894

Oui! à un avenir meilleur...
Oui! à l'entraide chez-nous...
Oui! aux Caisses populaires de l'Ontario

les ateliers nordest printing
1001 rue Front / C.P. 484
Hearst, Ontario P0L 1N0
Tél. : 705-362-7177
Télécopieur 705-362-5794

Félicitations et meilleurs voeux
aux Caisses populaires de l'Ontario, à leurs sociétaires... à leurs dirigeants... aux membres de leurs personnels.

depuis 80 ans

CAHIER PUBLICITAIRE

UN PASSEPORT VERS LA LIBERTÉ

80e anniversaire

L'ÉCONOMIE AU COEUR DE NOS VIES

Les Caisses populaires de l'Ontario célèbrent leur 80e anniversaire et l'importance de leur rôle dans le développement économique de l'Ontario n'est un secret pour personne. Le témoignage de personnes clés oeuvrant dans divers milieux de l'Ontario français souligne bien cette réalité : «Les caisses populaires ont été des outils importants de développement communautaire dans chacune des villes et des régions où elles se sont implantées en Ontario. Avec le temps, elles sont devenues les vrais leaders économiques de l'Ontario français. Leur présence est garante de vitalité et de prospérité», affirme Jean Tanguay, président général de l'ACFO. Le maire de la ville d'Hawkesbury et président de l'Association française des municipalités de l'Ontario, Yves Drouin, déclare : «Les caisses populaires ont indiscutablement joué un grand rôle dans le développement économique de l'Ontario. Par exemple, il y a 80 ans, les gens n'étaient pas à l'aise dans les banques. Les caisses populaires ont amené les francophones à déposer leurs épargnes à la caisse, épargnes qu'ils gardaient chez-eux! Grâce aux coopératives, les francophones se sont aperçus que ça leur appartenait : ils avaient acheté une part, ils sentaient qu'ils faisaient partie de la famille. Cela a établi un climat de confiance pour les francophones envers les institutions financières, une confiance qui, auparavant, n'existait pas. Les coopératives ont aidé les francophones à apprivoiser un système bancaire qu'ils ne connaissaient pas du tout.»

Selon Guy Matte, secrétaire général de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones de l'Ontario, «les caisses populaires ont contribué au développement économique de la population de l'Ontario de deux façons : en démontrant que l'esprit de solidarité des francophones pouvaient développer des institutions franco-ontariennes et en investissant de l'argent dans leurs communautés, ce qui a suscité la création de petites entreprises francophones et, par le fait même, permis aux francophones d'occuper un espace économique.»

«Depuis le tout début, les caisses populaires ont contribué au développement économique de la communauté francophone. Ce sont des institutions uniques et essentielles qui nous permettent, en tant que communauté, d'envisager l'avenir avec optimisme», ajoute Rémy Beauregard, directeur général de l'Office des affaires francophone.

Suzanne Leclair, présidente de la Chambre économique de l'Ontario, affirme que «les alliances entre les caisses populaires font en sorte que le développement économique franco-ontarien peut maintenant être parrainé par la caisse locale, qui bénéficie du soutien d'une équipe d'experts».

«Les caisses populaires de l'Ontario ont été une des premières et plus puissantes forces de cohésion de l'Ontario français dans un monde où l'économie est au coeur de nos vies», conclut Jacques Bensimon, directeur en chef de La Chaîne française.

UN PASSÉ RICHE D'EXPLOITS ET DE SUCCÈS

Cette année marque le 80e anniversaire des caisses populaires de l'Ontario, événement qui réjouit la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (F.C.P.O) et L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario (A.C.P.O.).

«Pour célébrer cette occasion spéciale, nos deux regroupements ont uni leurs efforts à ceux du Conseil de la coopération de l'Ontario pour permettre la production d'une oeuvre littéraire qui se veut le miroir de notre passé et de notre évolution. «*Un passeport vers la liberté*, écrit par la Franco-Ontarienne Brigitte Bureau, est un témoignage de notre histoire et de nos succès», déclare le président de la F.C.P.O., Benoît Martin. Les actifs de ces deux grands regroupements provinciaux que sont la F.C.P.O. et l'A.C.P.O. atteignent presque deux milliards de dollars. La Fédération des caisses populaires de l'Ontario fut la première à voir le jour en 1946; elle compte aujourd'hui 45 caisses-membres et 65 points de services. En 1989, la F.C.P.O. s'est affiliée au Mouvement des caisses Desjardins. Quant à L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, elle représente 13 caisses populaires et 20 points de services en province. Mis sur pied en 1979, ce regroupement a son siège social à North Bay.

«Même s'il est témoin du passé, le livre *Un passeport vers la liberté* nous permet également de nous projeter dans l'avenir en démontrant, sans équivoque, que les caisses populaires de l'Ontario sont là pour rester et qu'elles continueront de grandir», affirme avec fierté le président de l'A.C.P.O., Jean Louiseize.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL CANADIEN DE LA COOPÉRATION

À L'OCCASION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION 1992

Du 11 au 17 octobre 1992

Depuis le début du siècle, la coopération a fait ses preuves au Canada. Elle est devenue un moyen efficace de prise en main de l'économie. Elle a permis la création d'entreprises fortes et dynamiques qui apportent une réponse adéquate aux besoins de leurs membres.

La Semaine nationale de la coopération constitue un moment privilégié pour prendre conscience de la puissance économique et sociale que constitue le mouvement coopératif pour les communautés francophones du Canada.

Le thème de cette année, **«L'intercoopération, un outil pour l'avenir»**, démontre l'engagement des coopératives envers le principe de l'intercoopération comme outil de développement du mouvement coopératif dans son ensemble. Ce thème vise à permettre aux coopérateurs et coopératrices de réfléchir plus avant et d'échanger sur les différents moyens et actions qui pourraient contribuer avec force à la pérennité du réseau des coopératives francophones du Canada.

La Semaine de la coopération marque le coup d'envoi des célébrations du 80e anniversaire de fondation des coopératives d'épargne et de crédit francophones de l'Ontario. À cette occasion, j'ai le plaisir de souligner de façon particulière l'apport significatif de ces caisses populaires au développement socio-économique de la communauté francophone de l'Ontario, ainsi qu'au mouvement coopératif dans son ensemble.

En tant que président du Conseil Canadien de la Coopération, j'invite tous les membres des coopératives à afficher leur fierté d'appartenir au mouvement coopératif et je vous souhaite une excellente Semaine nationale de la coopération.

Raymond Gionet

80 ans

ÇA SE FÊTE !

Depuis la première coopérative d'épargne et de crédit jusqu'au grand réseau desservant aujourd'hui la communauté francophone de l'Ontario, les caisses populaires ont été et vont continuer d'être un véritable outil de développement économique et social pour les individus et les collectivités.

Avec le concours particulier de certaines de ses sociétés, le Mouvement des caisses Desjardins est heureux de s'associer à la Fédération des caisses populaires et à l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario pour souligner le 80e anniversaire de leur existence et participer aux activités qui le marquent.

Fidèle à sa volonté de desservir les communautés francophones à la grandeur du Canada, le Mouvement des caisses Desjardins est fier de pouvoir offrir ses services financiers en Ontario par l'intermédiaire d'un réseau de caisses aussi dynamiques et résolument tournées vers l'avenir.

Assurance-vie Desjardins

Le Mouvement des caisses Desjardins

Crédit Industriel Desjardins

Fiducie Desjardins

Caisse centrale Desjardins

Services de paie Info-Logik inc.

VISA Desjardins

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Le Rempart

Le Rempart
L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario | 28 octobre 1992 | 26 ième année, No42

Deuxième tournoi provincial franco-ontarien de basketball féminin.

Les écoles L'Essor et Garneau partagent les honneurs

L'école L'Essor a été fort heureuse de recevoir tous les participants et participantes au deuxième tournoi provincial franco-ontarien de basketball féminin; l'école L'Essor a partagé les honneurs, et les porte-parole des écoles participantes se sont dit plus que satisfaits du déroulement du tournoi et de leur séjour dans la région. Ainsi se solde l'évènement qui a vu environ 400 visiteurs et visiteuses de tous les coins de la province jouir d'un banquet et d'une soirée à caractère culturel jeudi soir, puis compétitionner intensément à quatre différents endroits de la ville toute la journée vendredi et jusqu'aux finales en fin d'après-midi samedi. L'organisateur principal , M. Lucien Gava, s'est dit fort reconnaissant des efforts de tous ceux et celles qui ont collaboré à l'organisation et au déroulement du tournoi , et qui sont donc responsables de la satisfaction des participants et participantes et du succès général de l'entreprise.

Dans la catégorie sénior, c'est l'équipe-hôte de l'école L'Essor qui s'est mérité la médaille d'or. On en voit les membres ici entre deux membres du groupe d'entraîneur, M. Julien Klimczak à droite et, à gauche, M. Ronald Guignard qui était également l'assistant de l'organisateur du tournoi. Elles sont: devant: Julie Duguay, Jill Bénéteau, Sylvie Lavigne et Noël Trépanier; debout: Carolyn Bastien, Lizanne Doucet, Manon Nadeau, Yvonne Ouimet, Danielle McKibbon, Valérie Burns et Noelle Fardella. Dans cette catégorie, la médaille d'argent est allée à l'école Garneau d'Orléans que L'Essor a battu 56 à 45 en finale. C'est l'école Notre-Dame de Sudbury qui a remporté le bronze.

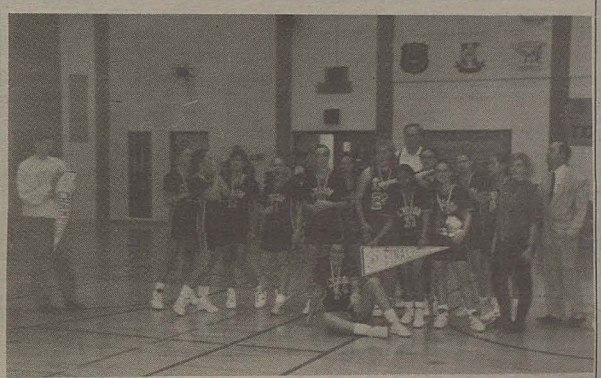

Dans la division Junior, l'équipe de l'école L'Essor a dû se satisfaire de la médaille d'argent, mais de justesse; elle a mené en finale contre l'école Garneau d'Orléans jusqu'à neuf secondes avant la fin à quel moment un lancer de désespoir de Garneau a été réussi apportant ainsi la médaille d'or à cette école. Les Aigles de L'Essor, avec encore MM. Klimczak et Guignard, sont: devant: Michelle Hannah; debout, Sarah Dupuis, Mikki Balestrini, Michelle Hébert, Melissa Jee, Melissa Sylvestre, Juliette Barrette, Ginette Deslauriers, Trina Mendoza, Andrea Page, Monica Champagne, Kelly Thompson, Colette Bézaire et Céline Pinaud, gérante. Dans cette division, le bronze est allé à l'école Ste-Marie de New Lisgeard et l'école E.J.Lajeunesse a été championne consolation catégorie D. On voit aussi à l'extrême gauche John McKibbon, un des élèves qui a beaucoup assisté à l'organisation.

M. Lucien Gava, directeur du groupe d'entraîneurs des deux équipes féminines, en haut à gauche, et M. Ron Jones, un des membres du groupe, incitent l'équipe sénior à la victoire.

Voir autres photos en page 2. Photos Dan Murtagh

Suivant le banquet d'accueil à la Place Concorde jeudi soir, le groupe de comédiens "Improvisation à dilater" a fait rire avec le concours de membres de l'auditoire. Le groupe musical Enigme de l'école L'Essor a aussi participé au spectacle.

Entente de réciprocité avec la SLF d'Essex au sujet des écoles l'Essor et E.J. Lajeunesse

La SLF de Windsor attend les avis des parents quant au regroupement des élèves parlant français

(JCM) Dans le cadre de son plan de regroupement des élèves parlant français, la Section de langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor a établi cette année à l'école Ste-Thérèse une classe de première année qui ne compte que des élèves francophones. Et comme l'année dernière, un tel regroupement existe encore cette au niveau du jardin et de la maternelle.

Quant au regroupement d'élèves francophones aux autres niveaux et dans ses autres écoles, la Section attend la réponse des parents à son invitation de suggérer comment définir qui sont les élèves parlant français et comment ils devraient être regroupés dans leur école.

Suite page 2

LE REMPART a dû aller sous presse avant que nous connaissions les résultats du référendum de lundi dernier. Bien sûr, nous en traiterons dans notre prochain numéro.

Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE

House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Rénald Paquin, Royal-Le page Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**

Jeanne Pouliot
représentante
Century 21
Bureau: 945-9955
Domicile: 979-9641
Fax: 948-1621
Request Realty Inc.
5135 chemin Tecumseh est, Windsor, Ontario. N8T 1C3

ALUMINIUM (Voir RÉNOVATIONS et CONTRUCTIONS)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs, et voir aussi APPAREILS MÉNAGERS)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi MEUBLES)

Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi SERVICES AUX FEMMES)

L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE (Voir aussi THÉÂTRE)

Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275,** Mme Elmire Rondot **798-3241,** Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir SERVICES AUX FEMMES, SERVICES AUX JEUNES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS)

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), ' Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE)

A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi GARAGES)

EMERYVILLE Collision INC
Remorque sur camion plat

A la fine pointe des techniques de réparation de carrosserie
«Garanti à vie»
Voitures de modèle récent à prêter
Angle ch Patillo et la route 2
727-3486
Serge Labonté, propriétaire

Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi AUTOMOBILES - PIÈCES)

André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER)

CAISSES POPULAIRES (Voir "INSTITUTIONS FINANCIÈRES")

CAMIONNAGE

Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

Suite page 5

Tournoi: Suite de la 1

A gauche: Noël Trépanier de l'école L'Essor s'est mérité le titre de joueuse la plus utile du tournoi, division sénior, ainsi que les prix du concours "Hot Shot" tenu en marge du tournoi.

A droite: Jamie Tellier et Paul Desmarais, qui commentent ici les joutes finales, sont deux des nombreux étudiants et étudiantes qui ont assisté à l'organisation du tournoi.

La SLF de Windsor attend les avis ... suite de la p. 1

Aucune action n'a donc été prise à ce sujet à sa dernière réunion.

La Section a décidé de consulter aussi les parents à un autre sujet, soit l'orientation que devrait prendre le développement du programme d'études techniques à l'école secondaire E.J. Lajeunesse, et a dirigé l'administration de préparer un sondage à cette fin. Les opinions de représentants du monde du travail seront aussi sollicitées à ce sujet.

Au sujet de son école secondaire la Section a adopté un projet d'entente élaboré avec la SLF du Conseil des écoles catholiquesd'Essex visant la collaboration entre les deux Sections quant à la définition des zones de fréquentation, le recrutement et la promotion de l'école L'Essor que gère celle-ci et de l'école E.J Lajeunesse en vue d'en faire deux écoles d'égale importance offrant une éducation de qualité à la population étudiante francophone de la région. L'entente est fondée sur l'obtention pour l'école E.J. Lajeunesse, de l'ancien édifice de la Faculté d'éducation de l'University of Windsor, pour laquelle la SLF de Windsor poursuit ses efforts.

D'autre part, la Section a chargé l'administration de faire une étude des revenus et des coûts d'établir des jardins à temps complet dans toutes ses écoles en septembre 1993. Cet objectif avait été visé auparavant mais n'a pas pu être réalisé encore à cause de la situation financière difficile du Conseil.

Enfin, au sujet de politique de fermeture d'écoles, la Section a adopté une résolution voulant que sa politique soit en principe la même que celle de la section anglaise, tout en affirmant qu'il s'agit d'un droit qui lui est exclusif. La section de langue anglaise est en train de formuler une nouvelle politique à ce sujet à cause des difficultés survenues en rapport avec la fermeture récente d'écoles anglaises, car elle prévoit devoir en fermer d'autres sous peu. Mais la SLF veut soumettre aux parents une ébauche de telle politique avant d'en adopter la formulation précise. La question n'est de toute façon pas urgente pour la SLF a expliqué le surintendant Denis Levert, car on ne prévoit pas de nouvelles fermetures d'écoles françaises pour bon nombre d'années.

Calendrier des activités

DIMANCHE 1er NOVEMBRE
16h30 A 19h00
JOURNÉ D'ACTIVITÉS
Parrainé par les Dames Auxiliaires St-Jérôme
Souper spaghetti
3,95 $ adulte/1,95 $ enfant 10 ans et moins
19h30
PARTIE DE CARTE
Information: Judith Turcotte 253-4157

JEUDI 5 NOVEMBRE
19h30
PRÉSENTATION (anglaise) ET CONSULTATION PRIVÉE (française) DE PLANIFICATION NATURELLE DE FAMILLE, MÉTHODE BILLINGS
Auditorium de l'hôpital Hotel Dieu, Windsor
Information: Julie-Anne Poisson 728-2956

WINDSOR CHAPEL
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES
253-7234
1700 est, chemin Tecumseh, Windsor
Francis Louis Janisse, président et directeur

Troisième Assemblée Annuelle

de

La Clinique Juridique Bilingue Windsor-Essex

à

la Place Concorde
7515 promenade Forest Glade

le 18 novembre 1992
à 17 h 00

Formulaire de candidature disponible sur demande au 253-3526
Veuillez envoyer votre formulaire avant le 10 novembre 1992 à la Clinique juridique.

R.S.V.P. 253-3526

Toute personne intéressée est bienvenue

CBEF met en lumière la recherche de liberté des anciens esclaves noirs

On a fait le lancement de l'"Histoire d'Emma Lawrence" à une cérémonie intime et élégante tenue au Mackenzie Hall le jeudi 22 octobre. Il s'agit d'une radio-dramatique écrite par un auteur franco-ontarien pour mettre en lumière la façon que les Noirs ont utilisé le fameux "Underground Railroad" pour s'échapper de l'esclavage et ont ainsi établi une communauté dans le sud-ouest de la province, et dont on a présenté des extraits.

On peut voir ici, dans l'ordre habituel à l'occasion du lancement, M. Michel Vallière, l'auteur du texte, Mme Elise Harding-Davis, administratrice du North American Black Museum D'Amherstburg, Mme Marie-Reine Martin, la réalisatrice qui a conçu et réalisé le projet, Mme Mina Grossman, directrice des services en français de Radio-Canada à Windsor et Mme Betty Simpson, qui a fondé le musée avec son mari qui est décédé, et, qui a parlé de cette institution. L'"Histoire d'Emma Lawrence" sera diffusé ce soir, le 28 octobre à 18h40. (Photo Pierre Côté).

Journée spéciale pour les dames francophones au Centre de dépistage du cancer de sein

Le poste CBEF de Radio-Canada et le Centre de dépistage du cancer du sein conjuguent leurs efforts pour offrir un programme spécial "Beauté-Santé" au dames de langue française le jeudi 29 octobre.

Au cours de cette journée-là, des hôtesses de langue française seront sur les lieux pour faire visiter le centre, l'émission "Contact" de CBEF sera diffusée en direct du Centre de 15h à 17h30, et diverses activités "beauté-santé" seront offertes: Mme Louise Klimczak traitera de l'agencement des couleurs selon le teint de l'individu, Mme Isabelle Beauregard présentera des monologues de Clémence, Mme Joëlle Rochette parlera des soins de la peau et Mme Gisèle Quenneville du conditionnement physique.

Plus spécialement, les dames de 50 ans ou plus pourront faire faire un examen du sein et une mammographie et recevoir de l'instruction (en anglais) à ce sujet.

Le Centre est situé au 1275 du chemin Walker.

Bingo Bingo

Venez jouer au BINGO tout en appuyant des organismes francophones. BonneChance!

Dimanche 1er novembre - 13h à 17h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Union culturelle des Franco-Ontariennes, locale**

Mercredi 4 novembre - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Jeudi 5 novembre - 17h00 à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La paroisse St-Jérôme**

Dimanche 8 novembre - 17h à 22h30
Sale Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

Dimanche 8 novembre - 14h; 15h30; 17h15; 18h45
Salle Big "D" Bingo, 2515 Dougall
Parrainé par: **Les Chevaliers de Colomb St-Jérôme #8682**

Samedi 14 novembre - 14h; 15h30; 17h15; 18h45; 20h30; 21h45
Salle Downtown Country Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **L'Association francophone des Sports et Loisirs Windsor Essex**

Dimanche 15 novembre - 13h à 17h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association canadienne-française de l'Ontario**

Dimanche 15 novembre - 14h; 15h30; 17h15; 18h45; 20h30; 21h45
Salle Downtown Country Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Les majorettes les Papillons**

APPEL DE COMMENTAIRES SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE MODIFICATIONS DE CENTRALES HYDRO-ÉLECTRIQUES

AVIS DE CONCLUSION D'EXAMEN DONNÉ CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 7(1) DE LA *LOI SUR LES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES*

La société Ontario Hydro a présenté une évaluation environnementale du projet de modifications de centrales hydro-électriques dans la province.

Avant qu'une décision ne soit prise quant à l'acceptation de cette évaluation environnementale, vous avez le droit de présenter des commentaires sur l'entreprise proposée, l'évaluation environnementale et les documents relatifs à l'examen. Vous avez également le droit, à la discrétion de la ministre, de demander la tenue d'une audience.

COMMENT OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES

On peut consulter les documents pendant les heures d'ouverture des bureaux du ministère de l'Environnement suivants:

Direction des évaluations environnementales
250, avenue Davisville, 5e étage
Toronto (Ontario) M4S 1H2
(416) 440-3450

Région du Nord-Ouest
Bureau régional de Thunder Bay
C.P. 5000
435, rue James sud, 3e étage
Thunder Bay (Ontario)
P7C 5G6

Région du Nord-Est
Bureau régional de Sudbury
199, rue Larch, 11e étage
Sudbury (Ontario)
P3E 5P9

Région du Sud-Ouest
Bureau régional de London
985, rue Adelaide sud
London (Ontario)
N6E 1V3

Région du Centre-Ouest
Bureau régional de Hamilton
119, rue King ouest, 12e étage
C.P. 2112
Hamilton (Ontario)
L8N 3Z9

Région du Centre
7, boul. Overlea, 4e étage
Toronto (Ontario)
M4H 1A8

Région du Sud-Est
Bureau régional de Kingston
C.P. 820
133, avenue Dalton
Kingston (Ontario)
K7L 4X6

Des exemplaires des documents se trouvent également au bureau des secrétaires des municipalités suivantes:

Communauté urbaine de Toronto
Municipalité régionale de Durham
Municipalité régionale de Haldimand-Norfolk
Municipalité régionale de Halton
Municipalité régionale de Hamilton-Wentworth
Municipalité régionale de Niagara
Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton
Municipalité régionale de Peel
Municipalité régionale de Sudbury
Municipalité régionale de Waterloo
Municipalité régionale de York
Municipalité de district de Muskoka
Comté de Brant
Comté de Bruce
Comté de Dufferin
Comté d'Elgin
Comté d'Essex
Comté de Frontenac
Comté de Grey
Comté de Haliburton
Comté de Hastings
Comté de Huron
Comté de Kent
Comté de Lambton
Comté de Lanark
Comté de Leeds et Grenville
Comté de Lennox et Addington
Comté de Middlesex
Comté de Northumberland
Comté d'Oxford
Comté de Perth
Comté de Peterborough
Comté de Prescott-Russell
Comté de Prince Edward
Comté de Renfrew
Comté de Simcoe
Comté de Stormont, Dundas et Glengarry
Comté de Victoria
Comté de Wellington
District d'Algoma
District de Cochrane
District de Kenora
District de Manitoulin
District de Nipissing
District de Parry Sound
District de Rainy River
District de Sudbury
District de Thunder Bay
District de Timiskaming

Les commentaires écrits et les demandes d'audience doivent être reçus au plus tard le 23 novembre 1992.

Veuillez les faire parvenir à l'adresse suivante:
Évaluation environnementale du projet de modifications de centrales hydro-electriques

Madame Ruth Grier
Ministre de l'Environnement de l'Ontario
135, avenue St. Clair ouest, 15e étage
Toronto (Ontario)
M4V 1P5

PROFITEZ DE L'OCCASION POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE POINT DE VUE

Si vous présentez vos commentaires ou demandez la tenue d'une audience avant le 23 novembre 1992, vous serez avisé(e) de toute décision relative à l'évaluation environnementale. Vous aurez également le loisir de demander la tenue d'une audience sur l'autorisation de l'entreprise. Si vous ne présentez pas de commentaires ni ne demandez d'audience, le projet peut aller de l'avant sans que vous en soyez informé(e).

Si aucun commentaire ni aucune demande d'audience ne sont reçus, l'évaluation environnementale peut être acceptée et l'entreprise autorisée, sans autre forme d'avis public, ce qui permettrait à la société Ontario Hydro d'aller de l'avant.

Ontario

Commentaire

Entrepreneurship

Un séminaire de deux jours qui vous porte sur le seuil

Programme NEÉL: Nouveaux exportateurs vers les États limitrophes

A quoi sert le programme?

Si vous avez peu d'expérience dans l'exportation, le programme NEÉL vous enseignera les principes de base régissant l'exportation vers les États-Unis en vous emmenant à un point d'entrée étatsunien pour vous expliquer sur place en quoi consistent les procédures d'exportation.

Comment fonctionne-t-il?

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie organise des séminaires tous les mois. En tant que participant au programme, vous apprendrez tout sur l'exportation, notamment:

* Savoir reconnaître les occasions qui se présentent sur le marché
* La préparation de plans de commercialisation
* L'établissement des prix
* La sélection des agents et des distributeurs
* Les questions légales
* L'entreposage et la distribution
* Les opérations de banque pour la vente vers les États-Unis
* Le financement d'exportation et les choix de financement
* Les aides fédérale et provinciale
* La promotion des produits et les expositions commerciales
* La documentation sur l'exportation
* Les formalités de dédouanement
* Le recouvrement des comptes

Vous vous rendrez également chez un agent en douane, visiterez des entrepôts et des installations de distribution et vous entretiendrez avec des délégués commerciaux du gouvernement fédéral et des spécialistes en commerce international du gouvernement provincial.

Les frais de transport à partir du point de départ et les repas pris durant les séances de travail sont à la charge du ministère. Les frais d'hôtel et les frais accessoires sont directement payés par les participants. Le ministère effectue tous les arrangements, y compris les réservations d'hôtel.

Admissibilité

Pour participer au programme, vous devez être établi depuis au moins un an, réaliser un chiffre d'affaires d'au moins 100 000$ par an, avoir un point de fabrication en Ontario et manufacturer un produit ou fournir des services comportant une valeur ajoutée en Ontario d'au moins 50%. Les entreprises ontariennes admissibles peuvent y déléguer une deuxième personne à titre de membre associé. Les entreprises ontariennes qui ne satisfont pas aux critères susmentionnés peuvent envoyer un représentant à titre de membre associé et les entreprises admissibles, un second délégué au même titre. Outre les frais d'inscription, les membres associés doivent assumer leurs frais d'hébergement et de transport aérien, s'il y a lieu, ainsi que leurs frais accessoires.

Demande de participation

Pour plus de renseignements sur le programme NEÉL et sur l'exportation, adressez-vous au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie à Windsor: 252-3475

Rémunération équitable

(NC)—Votre personnel est l'un de vos investissements les plus importants. Une rémunération équitable est essentielle pour assurer la satisfaction de vos employés. Voici quelques règles qui vous permettront d'atteindre cet objectif.

Adoptez un manuel des politiques et des procédures. Définissez les descriptions de tâches et les échelles de salaire. Vos employés sauront à quoi s'attendre. Ne laissez jamais votre personnel dans l'incertitude.

Alignez-vous sur vos concurrents. Découvrez quels salaires vos concurrents offrent pour un travail similaire : les annonces dans les journaux sont une excellente source.

Évaluation annuelle. Chaque année, évaluez le rendement des employés, le coût de la vie et votre capacité de payer. Lorsqu'un employé atteint le sommet de l'échelle salariale, une promotion peut être de mise. Une réduction du temps de travail ou des heures plus flexibles peuvent être offertes quand les budgets sont plus restreints.

Prime. Si vous accordez une prime aux employés lorsque les ventes augmentent, cela les encouragera à continuer leur bon travail.

Récompenses non financières. Si elle ne peut offrir des salaires élevés, une petite entreprise a la possibilité de conserver ses bons employés en leur offrant des avantages autres que financiers, comme la formation en milieu de travail, le partage du temps et les horaires flexibles.

Les employés dont le rendement est bon ne manifestent pas leur mécontentement. Si vous reconnaissez le dévouement et l'ardeur au travail, si vous offrez des avantages non financiers et une rémunération équitable, vous éviterez une baisse du moral de vos employés, vous améliorerez la productivité et vous réduirez le mouvement non désiré du personnel.

Des croustilles pas comme les autres

(NC)—Lorsque Vickie Kerr était à la recherche de capitaux pour lancer une entreprise de croustilles « pas comme les autres, plus délicieuses et meilleures pour la santé », elle s'est retrouvée dans la même situation que beaucoup d'entrepreneuses, à savoir que la plupart des institutions financières insistaient pour que son époux agisse comme caution.

Il y a quatre ans Vickie Kerr créa de savoureuses croustilles, meilleurs pour la santé, et fonda une compagnie pour fins de vente. Les croustilles de Miss Vickie's se vendent maintenant sur les étalages de la Colombie Britannique à travers le Québec. NC

Cette situation prévaut encore de nos jours, même si le tiers des petites entreprises canadiennes est dirigé par des femmes, que ces entreprises survivent plus longtemps, qu'elles sont donc plus en mesure de rencontrer leurs obligations, et que les entreprises gérées par les femmes croissent d'ordinaire quatre fois plus rapidement que les autres entreprises. Selon Industrie, Sciences et Technologie Canada, la situation des femmes ne s'est guère améliorée au cours des années 90. En effet, plus de la moitié des entrepreneuses qui cherchent à contracter un emprunt bancaire essuient un refus et celles qui y parviennent ont mal à obtenir un prêt qui excède 5 000 $.

Vickie Kerr a réussi à obtenir un prêt d'une banquière et depuis, son entreprise ne cesse de croître. Au cours des deux premières années, les ventes avaient atteint un million de dollars et, quatre ans plus tard, ses sacs de croustilles à l'allure campagnarde se vendent partout de la Colombie Britannique jusqu'au Québec. L'entreprise de Mme Kerr emploie une centaine de personnes; elle est située sur une ferme de 163 acres, au nord de Toronto.

Pour Vickie Kerr, l'aspect nutritionnel constitue la principale motivation. Elle dit n'avoir aucune réticence à offrir les croustilles à ses enfants.

Les croustilles de Vickie Kerr sont cuites avec leur pelures, plongées dans de l'huile d'arachide à l'état pur. Dépourvues d'additifs et de cholestérol, les croustilles sont fabriquées a « l'ancienne », donc manuellement, et elles sont saupoudrées de sel de mer ou préparées sans sel; tout récemment, une variété nouvelle de croustilles à saveur d'épices naturelles a été mise sur le marché.

« Je me sens bien face à la qualité de mon produit. D'ailleurs, c'était là mon principal objectif—fabriquer un produit supérieur aux autres » a conclu Mme Kerr.

Avant de vous lancer en affaires

(NC)—Avant de se lancer en affaires, il faut d'abord s'examiner et se demander si on possède les qualités requises pour réussir, en tenant compte, bien entendu, de sa propre expérience et de ses motivations. La prochaine étape consiste à trouver une idée nouvelle, à trouver le type de produits ou de services qui combleraient un besoin et à déterminer la clientèle susceptible d'y recourir.

Seule une étude de marché peut fournir des réponses à ces interrogations. C'est une chose d'avoir une bonne idée, mais c'est une toute autre chose que de la tester auprès de la population. Par exemple, si vous mettez au point un fouet ultra-léger pour un carosse tiré par un cheval, le problème que cela pose c'est que ce type de véhicule a disparu depuis fort longtemps. Somme toute, si vous ne testez pas votre idée, votre entreprise risque fort d'échouer.

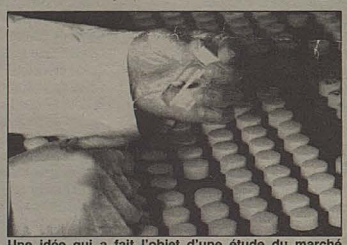

Une idée qui a fait l'objet d'une étude du marché est un facteur important pour réussir le lancement d'une nouvelle entreprise. NC

Une fois que votre idée a fait l'objet d'une étude de marché et que vous croyez en son potentiel, le moment est venu de passer à l'étape suivante : la préparation d'un plan d'affaires. Ce document examine un à un les buts que vous poursuivez et il décrit avec force détails les moyens à prendre pour y arriver. Cet exercice vous donnera un sens de direction et vous permettra de mesurer les succès obtenus au cours de la réalisation du projet. Un plan renfermant des objectifs et un échancier précis constitue un atout très important pour tout jeune entrepreneur atteint par la frénésie qui accompagne généralement le lancement d'une nouvelle entreprise.

S'adonner régulièrement a l'activité physique et à des passe-temps et s'accorder des vacances sont d'excellents moyens d'atténuer le stress et les tensions inévitablement associées à la gestion d'une petite entreprise.

Le goût du risque est très souvent associé à l'entrepreneurship. Toutefois, le chef d'entreprise qui a réussi sait fort bien qu'il faut à tout prix minimiser les risques à toutes les étapes de la réalisation du projet. Sinon, aussi bien faire son deuil de ses grands rêves.

Une planification soignée et une saine prudence dans ses dépenses sont deux moyens essentiels à toute réussite. Toutefois, cela ne revient pas à dire qu'il faille ne rien dépenser.

S'entourer de bons conseillers représente un autre moyen important pour réussir en affaires.

Ce texte a été adapté de la publication Stratégies pour le succès rédigée conjointement par des représentants du milieu des affaires et du secteur gouvernemental. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise au 235, rue Queen à Ottawa, K1A 0H5.

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**
O.P.S.C.O.M.: **Marcel Laurin**
Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements:Canada: **16.00$**; Ailleurs:**37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l'APF
Association de la presse francophone

Vous êtes déjà abonné?
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Tél. _____

Nouveau ❑ Renouvellement ❑

Le programme Boulot Ontario Formation sur le point d'atteindre sa «vitesse de croisière» dans la région

(JCM) Les bureaux de Windsor et de Chatham d'intermédiaires du programme Boulot Ontario Formation ont fait leurs premiers placements de participants/participantes et seront en pleine marche d'ici une semaine ou deux, ont indiqué au REMPART les superviseures de ces bureaux.

Boulot Ontario Formation est un programme du gouvernement de l'Ontario visant à aider à la relance économique en favorisant l'emploi et la formation de travailleuses et de travailleurs qui sont sans emploi depuis une période de temps prolongée.

Le programme comprend un système de crédits de formation pour les employeurs, une formation préprofessionnelle, ainsi que de l'assistance pour la garde d'enfants et un soutien à l'emploi.

Le gouvernement a nommé un "intermédiaire" dans chaque région qui a, entre autres, les responsabilités d'offrir des services d'intervention pour les employeurs, ainsi que pour les participants et participantes, des relations avec les divers intervenants en matière de formation, d'éducation et de services sociaux et des services d'orientation professionnelle.

Le St-Clair College a été désigné intermédiaire pour la région Windsor-Essex et la superviseure est Mme Anne Miskovsky que l'on peut rejoindre au 252-0476. Pour Chatham-Kent, le bureau est situé au département des services sociaux de la ville de Chatham et est dirigé par Mme Cathy Hoffman; le numéro de téléphone est le 352-4500. Les deux bureaux offrent leurs services en français.

La fonction principale de ces bureaux est de faire des listes d'employeurs prêts à créer des emplois ainsi que d'individus prêts à travailler, puis de mettre ces individus en contact avec les employeurs appropriés en établissant au besoin des plans de formation pour lesquels des crédits seront offerts à l'employeur. Alternativement, une fois l'individu enregistré avec le programme, on lui donne une lettre qu'il ou elle peut présenter à un employeur potentiel indiquant la disponibilité de tels crédits.

"Nous recevons des demandes de renseignements par téléphone et nous scrutons les offres d'emploi dans les journaux à cette fin, indique Mme Miskovsky. De plus, les nous songeons aussi à placer des annonces dans les journaux et à publier un bulletin d'information."

A ce moment, il y a environ 700 personnes enregistrées à Windsor dont une trentaine ont déjà été placés dans des emplois. A Chatham, on a déjà placé une dizaine des 120 personnes enregistrées.

Le programme sera en pleine marche dès que la programmation des ordinateurs aura été complétée, ce qui se fera d'ici quelques semaines.

Mme Miskovsky tient à signaler aux employeurs potentiels que le calibre des personnes enregistrées est très élevé. "Nous sommes à constituer des listes de gens qui possèdent des habiletés imposantes et qui sont extrêmement motivées."

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux

MONARCH
office supply limited

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de
stationnement gratuit

Le Centre culturel St-Cyr, Pointe-aux-Roches et la Société Radio-Canada, CBEF 540

vous invitent au spectacle de clôture
du Festival de la moisson
avec

André Lejeune

SAMEDI LE 14 NOVEMBRE 1992
à 20h30

Spectacle: 10,00 $
Spectacle, rafraîchissements, goûter
Salle paroissiale - Pointe-aux-Roches

Billets:

Centre culturel St-Cyr 798-3275
Place Concorde 948-5545
ACFO 948-9322
Mae Caron 354-1249
Angèle Bénéteau 734-7674
Alice Leboeuf 728-2238
Hélène Chauvin 798-3048
Elmire Rondot 798-3241

(Ce spectacle est offert avec l'aide du Conseil des Arts de l'Ontario)

Une première à Windsor!
En spectacle

Yanick Lavoie
humoriste

le vendredi 6 novembre

Place Concorde
(suivant le brunch du vendredi)

Entrée: 6$
(billets en vente à la Place Concorde et à la Caisse populaire de Tecumseh)

Yanick Lavoie est "stand-up comic" depuis 4 ans et vient de paraître au Festival "Juste pour Rire" de Montréal. C'est la première fois qu'un spectacle du genre est présenté en français à Windsor
Parrainé par la troupe de théâtre Soleil-Sud.

Index des Services en Français

CENTRES CULTURELS (Voir ARTS ET CULTURE)

COMPTABLES
J.P. Bellemore, CGA, 2825 Lauzon Parkway, **944-4777**
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONSTRUCTION (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

CUISINES (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

DISC JOCKEY
Champ's Greatest Hits, M. Tom Labonté, **735-2818**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 3180 Grand Marais Rd. E. , **945-7900**

EXCAVATION (Voir CAMIONNAGE)

GARAGES
Mallet Sunoco, M. François Mallet, 925 rue Erie Est, (angle Parent) **973-8316.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE (Voir ARTISANAT)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES (Voir APPAREILS MÉNAGERS)

LIBRAIRIES (Voir aussi ARTICLES RELIGIEUX et SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES)

Librairie du SUD-OUEST
9h a 17h du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes pour enfants
COMMANDES POSTALES
2653 ave Howard, Windsor, Ontario N8X 4Z3
Tél.: 972-8489
Télécopieur (fax) 972-8490

MENUISERIE (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

MEUBLES
Bergeron Furniture, M. Phil Bergeron, 391 rue Front, Lasalle, **734-6162**
Dan's Appliances and Furniture (New & Used), M. Dan Thériault, 28 rue William S., Chatham, **351-8777**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE
Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 Ch Tecumseh, Tecumseh, **735-2445**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101;** 54 rue Main est, Kingsville, **733-2282,** 5805 ch Malden, LaSalle (ouvert à l'automne '92)

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Tecumseh, (heures flexibles.) **735-6774**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**
Towne Portraits, M. Dan Gadoury, 5729 ch Tecumseh E, **944-2652**

QUINCAILLERIE
Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER
Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES (Voir APPAREILS MÉNAGERS)

Suite page 6

Sports

Index des Services en Français

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Eagle Contracting "2000" Inc., M. Jean-Paul Lavoie, M. Michel Leclair et M. Victor Leclair, 1077 ch Drouillard, Windsor, **257-6084; 257-6085**

Gaudet's Aluminum, Railings & Awnings & Renovations, M. François Gaudet, M. Germain Gaudet, 1307 McDougall, Windsor, **252-4870, FAX: 252-2311**

Jacques Roofing & Trim, M. Jacques Ouimet, **969-1301**

KITCHEN CENTRE LTD.
2760 ave Howard
Tél.: 250-0333
Conception, installation et service après vente
Jean-Guy Cloutier et Serge Cloutier propriétaires
Concessionnaire RAYWAL autorisé

JD Rénovations, Jean Dallaire, 1017, Highway 2, Puce, **727--6583.**

Bathcrest Kitchen and Bath Centre, M. Mike Brisson, 1305 ave Windsor, **254-2284**

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**

Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

SABLE, PIERRE BROYÉE (Voir CAMIONNAGE)

SALLES DE BAIN (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 3338 ch Dougall, **250-0926**

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

Suite page 7

AVIS PUBLIC IMPORTANT

LE CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ EST A LA RECHERCHE DE PERSONNES QUI S'INTÉRESSENT AUX SERVICES DE SANTÉ LOCAUX

Le Conseil régional de santé du comté de Kent est présentement à la recherche de personnes domiciliés dans ce comté, désireuses de faire partie du Conseil et de ses comités permanents. Le Conseil accepte des demandes d'usagers et de prestateurs de services de santé et de services sociaux n'est pas requise. Une expérience de la prise de écisions au sein d'un groupe ou d'un conseil d'administration serait un atout.

Le Conseil est un organisme bénévole de planification de soins de santé communautaires; ses membres sont nommés par décret et ont pour mandat de conseiller la ministre de la Santé de l'Ontario. Le fondement des conseils régionaux de santé repose sur la philosophie voulant que les gens qui vivent et travaillent dans une même communauté sont mieux placés pour déterminer leurs besoins dans le domaine de la santé. Les réunions du Conseil ont lieu tous les mois et portent sur la détermination des besoins, l'établissement des priorités à court et à long terme et la coordination de la planification de services de santé efficaces et rentables. Actuellement, le ministère de la Santé verse plus de 120 millions de dollars par année au comté de Kent.

Le Conseil compte aussi un certain nombre de comités. Ces comités se réunissent de cinq à sept fois par année, et couvrent actuellement les secteurs suivants : santé mental, soins actifs et primaires, soins de longue durée, promotion de la santé, toxicomanie, services de santé en français et services de cancérologie.

Le Conseil effectue présentement une importante étude des besoins des femmes en matière de santé; une évaluation des services reliés à la toxicomanie; et une étude d'envergure sur les services de santé mentale. Voici quelques-unes des questions particulières qui ont été traitées au cours de cette dernière année : dialyse, soins de longue durée, traumatismes crâniens, chiropodie, tomographie assistée par ordinateur, services de cancérologie, services de soins actifs et subventions pour la promotion de la santé.

Si vous vous souciez de la qualité de la vie dans votre communauté et êtes prêts à relever le défi de travailler à l'amélioration constante des soins de santé partout dans le comté, nous vous invitons à soumettre une demande pour devenir membre du Conseil ou de ses comités.

Les demandes doivent être soumises au plus tard le 11 décembre 1992.

Pour obtenir un formulaire ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau du Conseil régional de santé au 351-1162.

Classements

Jean-Paul II

Résultats du 20 oct.
Plus haut simple
HOMMES

Ernest Duguay	184
Paul Barrette	180
Zéphirinn Beaulieu	180
Urbain Cormier	176

FEMMES

Gemma Bélanger	166
Rita Vallier	166
Denise Barrette	164
Edna Landry	158
Cécile Beaulé	158

ÉQUIPES

#3 Les Séraphins	692
#4 Les Chanceux	643
#7 Les Papillons	643
#5 Les Fantastiques	622

Plus haut triple
HOMMES

Urban Cormier	515
Paul Barrette	492
Ernest Duguay	492
Zéphirin Beaulieu	460

FEMMES

Gemma Bélanger	482
Edna Landry	462
Denise Barrette	411

ÉQUIPES

# 3 Les Séraphins	1870
#4 Les Chanceux	1791
#7 Les Papillons	1781

Classement suite au 20

#1 Les Bébés	29
#4 Les Chanceux	25
#3 Les Séraphins	17
#2 Les Bûcherons	17
#6 Les Artistes	15
#7 Les Papillons	12
#5 Les Fantastiques	5

Meilleures moyennes
HOMMES

Ernest Duguay	160
Léo Huot	159
Urbain Cormier	159
Paul Barrette	158

FEMMES

Gemma Bélanger	156
Aline Duguay	147
Edna Landry	142

Joyeux Troubadours

Résultats du 25 oct.
Plus haut simple
HOMMES

Laurent Viel	233
Jean Lapos	232
Gaston Landry	213

FEMMES

Sharon Tracey	211
Jacqueline Ringuette	197
Edna Labelle	193

ÉQUIPES

#8 Les Cavaliers	727
#7 Les Français	700
#1 Les Aveugles	649

Plus haut triple
HOMMES

Jack Tracey	597
Gaston Landry	585
Laurent Viel	569

FEMMES

Sharon Tracey	492
Suzanne Paquet	490
Jacqueline Ringuette	490
Henriette Michaud	474

ÉQUIPES

#8 Les Cavaliers	1914
#4 Les Champions	1863
#1 Les Aveugles	1848

Permier gagnant 50/50
Léonie Renaud
2e gagnant 50/50
Jean Lapos

Classement suite au 25

#4 Les Champions	29
#1 Les Aveugles	29
#6 Les Pros	27
#10 Les Araignées	25
#9 Les Dauphins	24
#7 Les Français	21
#8 Les Cavaliers	21
#11 Les Acadiens	19
#2 Les Grenouilles	16
#5 Les Anges	16
#12 Les Jeunes	14
#3 Les Tigres	11

Meilleures moyennes
HOMMES

Jack Tracey	178
Maurice Gagné	171
Laurent Viel	171
Sam Basque	167

FEMMES

Sharon Tracey	158
Edna Labelle	153
Henriette Michaud	151

L'Érablière

Résultats du 23 oct.
Plus haut simple
HOMMES

Pete Tessier	234
Vern Martins	230
Rénald Paquin	217

FEMMES

Madeleine Guignard	209
Nicole Hamelin	179
Arnolda Godin	175

Plus haut triple
HOMMES

Pete Tessier	613
Paul Martins	572
Vern Martins	563

FEMMES

Madeleine Guignard	544
Arnolda Godin	485
Henriette Michaud	471

ÉQUIPES

#5 Les Aveugles	2359
#11 Les Barniques	2170
#6 Les Saumons	2151

Permier gagnant 50/50
Judy Presnell
2e gagnant 50/50
Rick Vaz

Classement suite au 23

#8 Les Abats	31
#6 Les Saumons	25
#3 Les Bidous	25
#1 Les Chien-dents	24
#5 Les Aveugles	21
#11 Les Barniques	21
#4 Les Diables	21
#9 Les Imbéciles	20
#2 Les Youngs Guns	19
#10 Les Pissenlits	16
#12 Les Bouffons	15
#7 Les Presques	12

Meilleures moyennes
HOMMES

Paul Martins	173
Vern Martins	169
Pete Tessier	168

FEMMES

Madeleine Guignard	171
Solange Ward	168
Monique Robichaud	161

Classement suite page 7

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GARDIENNE: A Tecumseh, aimerait garder chez moi. Plein temps ou temps partiel. Beaucoup d'expérience avec les enfants. **979-8160** **36**

FINITION DE BÉTON: Réparation ou construction de perrons, escaliers, trottoirs, entrées de cour; travail de pierre naturelle. Appeler Marc: **256-4324** **36**

TRANPORT: Camion de 3/4 tonne pour transport d'objets divers. Appeler Marc: **256-4324** **36**

A LOUER: Chambre à louer dans l'est de la ville; accès à l'autobus de ville; accès à la cuisine, laveuse et sécheuse, câble. Homme ou femme. **735-0723.37**

A LOUER: Condo à Pompano en Floride, du 1er octobre au 10 décembre. Prix à discuter. **254-5051.** **37**

RECHERCHE: Une gardienne pour un enfant de 5 ans de 17h à 22h du lundi au vendredi et fin de semaine. **256-6993.** **37**

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.37**

GARDIENNE: mère de 2 enfants aimerait garder chez elle, référence disponible. Contacter Sonia au **948-1829.** **38**

A VENDRE: Dactylo électrique "Smith Corona" 60 $; télévision "Admiral", noir et blanc 20", idéal pour étudiant 60 $. **974-5166.** **39**

OFFRE SE SERVICES: Aimerais faire du ménage dans maison privée, avec expérience. Demandez Juliette **253-3746** **40**

GARDIENNE: Voudrait garder chez-moi, dans "The Village", du lundi au vendredi, beaucoup d'expérience. Demandez Huguette Houde. **974-3141.** **41**

A VENDRE: Sofa et chaise avec ottoman, cadrillé brun, beige et orange, 150 $. **256-0426.** **42**

Travaux publics Canada / Publics Works Canada

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS SCELLÉES pour les projets ou les services mentionnés ci-dessous, adressées au gérant de district, Finances et Administration, Région de l'Ontario, Travaux publics Canada, 451 Talbot Street, C.P. 668, Succursale "B", London, Ontario, N6A 4Y4, seront acceptées jusqu'à 15 h à la date de clôture précisée. On peut consulter ou obtenir les documents de soumission auprès du Bureau des soumissions, à l'adresse ci-dessus, n° de téléphone (519) 645-4323. On peut également consulter ou obtenir les documents de soumission auprès de Travaux publics Canada, Région de l'Ontario, Bureau des soumissions, 10e étage, 4 900 rue Yonge, Willowdale, Ontario, n° de téléphone (416) 512-5558.

PROJET NUMÉRO 670698, brise-lames pour débarcadère, Leamington (Ontario)

Travaux comprennent pierres de noyau et pierres d'armature.

On peut aussi consulter les documents de soumission à la Windsor Construction Association, 1090, avenue Crawford, Windsor, (Ontario), au Chatham Builders Exchange, 131, rue Queen, Chatham, (Ontario), au Builders Exchange of Leamington, 10, rue Foundry, Leamington, (Ontario), à la Sarnia Construction Association, 954, rue Upper Canada, Sarnia, (Ontario), à la London Sheet Metal Construction Association, 280, rue Maitland, London, (Ontario).

DATE DE CLÔTURE: le vendredi 13 novembre 1992 à 15 h.

Le Minsitère n'est pas tenu d'accepter aucune soumission même la plus basse.

Canada

Marcel's Garage & Bodyshop
(Division de Jerome Marier And Sons Ltd)
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5384 est, chemin Tecumseh (angle Femdale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

L'Italie et la Grèce vous appellent

Attention... si vous aimez voyager.

M. René Godin organise encore une fois un voyage pour étudiants et adultes, cette fois en Italie et en Grèce. Il aura lieu du 5 au 19 mars 1993.

Les premières visites se feront à Venise où l'on verra, entre autre, le Palais des Doges, la Place et la Basilique Saint-Marc et le Grand Canal. Suivra Venise qui contient, à l'intérieur d'un kilomètre carré, plus à voir que n'importe quelle autre ville européenne. A Rome, le clou du séjour sera une audience papale, mais on y visitera également la Chapelle Sistine et le Vatican, ainsi que divers endroits comme le Colisée, le Capitole et la Piazza Venezia.

En Grèce, on visitera, entre autres, l'Acropole, le Parthenon et le Palais Royal à Athènes, le sanctuaire d'Apollon à Delphes, ainsi que les villes de Corinthe et de Mycènes, et, bien sûr, on fera une croisière parmi les îles.

Le séjour en ce pays antique se terminera par un dîner et spectacle avec danses et musiques Bouzouki dans une taverne du district Plaka.

On peut obtenir tous les renseignements voulus en communiquant avec l'organisateur au 735-4115 de jour ou 728-1330 en soirée. Les places doivent être réservées sous peu.

M. Godin commence aussi à préparer un voyage semblable en Australie et en Nouvelle-Zélande en 1994.

Ballon-balai

Classement 25 octobre

	pj	/pg	/pn	/pc	/pp	/pts
Rivard Trusses	2	1	0	9	9	2
Club Richelieu	2	1	0	9	9	2
Spank Sport shop	2	1	0	5	4	2
Club Alouette	2	1	0	4	5	2

Peewee

Rivard Trusses	7
Club Richelieu	1

Bantam

Club Alouette	3
Spank Sport Shop	0

HOMMES

Gérald Martineau (SBT Cons.)	11
Jean Pomerleau (SBT Cons.)	10
Pierre Pomerleau (Club Alouette)	8
Club Alouette	5
Association Francophone	0
SBT Construction	3
Pioneer Hydraulic	2

	pj	/pg	/pn	/pc	/pp	/pts
SBT Construction	5	5	0	7	20	10
Club Alouette	5	3	0	10	7	6
Pioneer Hydraulic	5	1	0	19	8	2
Association Franc.	5	1	0	17	8	2

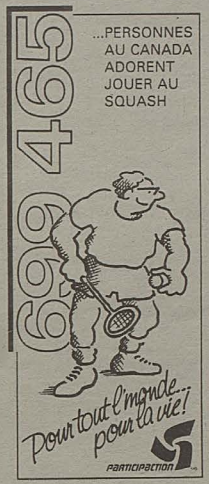

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477,** du comté à frais virés s'il y a lieu.

Vols d'instruments musicaux

En fin de soirée, le 3 octobre 1992, on est entré dans une wagonnette au 3559 rue Bloomfield puis on a emporté divers instruments musicaux d'une valeur totale de 10 000 $.

On a pris une guitare de basse Lado à quatre cordes de couleur brun moyen, 50 musiques à bouche Horner, 5 cymbales Zildjean, une guitare Gibson modèle SG et une autre de modèle 335 ainsi que de la musique en feuilles, des synthoniseurs électriques et d'autres pièces.

Echec au Crime aimerait que les voleurs aient une chanson triste à chanter.

Index des Services en Français

SERVICES AGRICOLES

A votre service

LA CO-OPERATIVE DE POINTE-AUX-ROCHES

Invite tous les gens à venir consulter la Co-operative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches. Succursale: Rang 12-13 a l'est du chemin Belle-Rivière

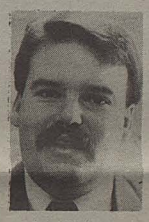

798-3011
798-3012

Gérald Mailloux

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 7515, promenade Forest Glade, Windsor, **944-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

National Safety Associates, M. et Mme Rénald et Carmen Cyrenne, **254-5357**

SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES

Boukalivre,Christiane Senécal, C.P. 833, Belle-Rivière, **728-4557**

SERVICES AUX FEMMES

Réseau des Femmes du Sud de l'Ontario (Essex-Kent), Activités diverses: **Mme Nicole Germain, 948-9322;** Service de counselling: **Mme Anne-Marie Monaghan, 253-5656**
L'Union culturelle des Franco-ontariennes, Mme Suzanne Cubaynes **351-2746,** Mme Laurette Lapointe **944-3000,** Mme Marcelle Baribeau **354-0083,** Mme Lucille Bondy **734-7936**

SERVICES AUX JEUNES

L'Association francophone des Scouts du Canada, secteur Windsor, Mme Nora Mallet, **966-4828**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 7515 pr. Forest Glade, Windsor. **948-9322**

SPORTS

Association francophone des Sports et Loisirs, M. Emmanuel Chayer, **948-5545,** poste 221

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor. **972-3055**

THÉÂTRE

Troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud, M. Jean-Paul Lavoie, **253-2810**

TRADUCTION

M. Michael Hall, **971-0317**
Bilingual Services Bilingues, Mme Mireille Whissell, **974-2097; 948-5545, FAX: 948-6610**

TRAITEURS (Voir **RÉCEPTIONS-SALLE À MANGER**)

TRICOT (Voir **ARTISANAT**)

VOYAGES (Voir **AGENCES DE VOYAGE**)

PENSEZ À DEMAIN...

Les Obligations d'épargne du Canada

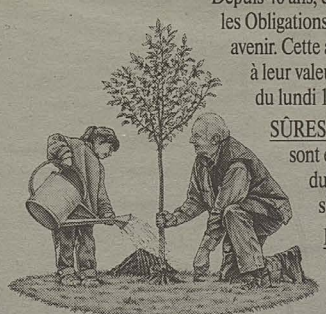

Depuis 46 ans, des millions de Canadiens comptent sur les Obligations d'épargne du Canada pour bâtir leur avenir. Cette année, vous pouvez acheter vos obligations à leur valeur nominale à votre institution financière du lundi 19 octobre au lundi 2 novembre.

SÛRES. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles constituent un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS. Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.

TAUX D'INTÉRÊT CONCURRENTIEL. Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt concurrentiel de 6 % la première année. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de ces obligations sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

6 % LA PREMIÈRE ANNÉE

HÂTEZ-VOUS! Afin d'éviter les files d'attente, achetez vos obligations dès aujourd'hui. Votre paiement peut être daté du lundi 2 novembre, dernier jour de la campagne.

Vous pouvez obtenir tous les détails là où les Obligations d'épargne du Canada sont en vente.

Achetez-les jusqu'au 2 novembre.

Canada

L'Écho de la Place Concorde

Publié par le Conseil d'Administration de la Place Concorde — Volume 2 Numéro 10

Salut les copains! Fantômes, sorcières et vampires, réjouissez-vous, dans cet «Echo», on parlera de vous... Bon c'est fait...

Les profs de la région sont invités à grands renforts de tambours et trompettes à venir à une soirée d'Halloween le vendredi 30 octobre à l'Oasis. Ceux et celles qui craignent les cancans pourront venir sous le couvert de l'anonymat puisque c'est une soirée où tous sont invités à se déguiser. Les fantasmes les plus excentriques seront permis. Soyez-y !!! Il y aura des prix.

Ce soir-là, il y aura aussi un buffet de servi à La Canadienne au coût de 10,95 $ ou les clients déguisés recevront une surprise. Laquelle? Surprise!

Le lendemain, l'Oasis accueillera à nouveau les fêtards heureux en organisant cette fois une danse d'Halloween. OUF! Ça brasse...

Sortez votre agenda à la page du mois de novembre, il y a d'importantes dates à retenir. J'ose annoncer Angèle Arsenault qui chantera la Bolduc et André Lejeune (qui ne l'est plus!) qui seront à Pointe-aux-Roches les 8 et 14 novembre. Le 6, ce sera le tour de Yanick Lavoie avec un sepctacle d'humour et le 21 celui de Danielle Odera avec une soirée de chansons. M. Lavoie s'est fait remarquer par sa participation cet été au Festival "Juste pour Rire" à Montréal, tandis que les inconditionnels de Jacques Brel seront sûrement bien servis par Mme Odera.

Ça grouille les samedis à la Place Concorde; quatre groupes de jeunes ont été formés pour des activités de tous genres. Quelle réussite!

O Scandale! Populace, révolte-toi! Le dernier tirage 50/50 a été remporté par nulle autre que Bernadette Grenier, oui, mesdames et messieurs, la même qui vous exhorte à vider vos goussets pour notre centre! La voilà plus riche de 858,00$. Je trépigne de rage et d'envie. A quand notre tour, nous de la plèbe... Vengeons-nous! Achetons des billets, prouvons-lui que les gens ordinaires aussi peuvent être chanceux... Lecteurs et lectrices, la balle est dans votre camp!

Bon, vous devriez lire ces lignes quelques heures avant ou après le référendum. Espérons que votre "OUI" sera aussi négatif que votre "NON" pourraît être positivement un acquiescement au négativisme formel de la majorité silencieuse... Hein?

Soyez heureux, mes espions seront de retour bientôt,... enfin, dès qu'ils auront terminé leurs tâches humanitaires en Yougoslavie, chers enfants, toujours le coeur à l'ouvrage...

Gardez le sourire... Ciao!

Daniel O'Hara

Centre Communautaire Francophone Windsor-Essex

PLACE Concorde

Buffet aux fruits de mer Spécial Halloween

Vendredi 30 octobre 1992
Prix: 10,95 $

Surprise pour chaque personne qui sera costumée

Musique et danse suivront à l'Oasis

Danse d'Halloween

Samedi 31 octobre, 1992
à 20 h 00
à
l'Oasis

Sur les ondes de...

...CBEFT

Vendredi 30 octobre - 17h0
LES ANNÉES COUP DE COEUR: L'amitié c'est quoi?
Comédie dramatique avec Fred Savage, Dan Lauria, Alley Mills et Jason Hervey. Irrité par les incessants compromis auxquels l'oblige son amitié avec Paul, Kevin commence à fréquenter un autre camarade avec qui tout paraît plus simple.

Samedi 31 octobre - 19h00
METROPOLIS
Du Métropolis à Montréal, spectacle animé par JiCi Lauzon. Invité Marie Carmen et Dan Bigras.

Dimanche 1er novembre - 20h30
LES BEAUX DIMANCHES: Roch Voisine - L'émotion
Spectacle du très populaire chanteur Roch Voisine qui remporte autant de succès au Québec qu'en France avec des extraits de ses spectacles présentés au Champs de Mars et à Bercy (Paris), et au Forum de Montréal.

Lundi 2 novembre - 13h30
VIE DE FAMILLE: Perdre son emploi
Entrevues, témoignages et reportages traitant des relations parents-enfants. Anim. Louise Turcot. Invitée: Francine Ruel.

...CFTM

Mercredi 28 octobre - 11h00
BON APPÉTIT
Recette: Gratin de pommes de terre, pommes de terre rôties au four. Chronique santé: pommes de terre.

Jeudi 29 octobre - 20h00
MINISÉRIE: «Le dernier rendez-vous»
Mélodrame de C. Jarrott. Mariée à un diplômate durant la Première Guerre mondiale, une Française s'installe à Los Angeles où elle donne naissance à deux filles.

Vendredi 30 octobre - 19h00
DROLE DE VIDÉO: avec Alain Dumas
Des scènes cocasses croquées sur le vif par des amateurs du caméscope.

Samedi 31 octobre - 11h30
LE CLUB LES BRANCHÉS: avec Renée Baillargeon et Tristan Demers.
Des jeunes compétitionnent et s'amusent en accomplissant différents jeux et éducatifs. Entrevues, concours et dessins complètent l'émission.

Dimanche 1er novembre - 20h30
TETE A TETE: avec Lise Payette
Un tête à tête en compagnie de personnalités du Québec ou d'ailleurs. Une heure de confidence et d'entretiens particuliers.

...TVO La Chaîne

Mercredi 28 octobre - 19h30
SAUVÉS PAR LE GONG
Screech s'explique difficilement que ses amis et sa famille aient oublié son anniversaire. Gardien des corridors de l'école, Screech fait payer aux élèves son désappointement...

Jeudi 29 octobre - 19h30
FAMILLE EN DÉTRESSE
Le journaliste Jean-François Lépine se penche, dans ce reportage, sur l'impuissance des parents devant leurs adolescents en révolte.

Samedi 31 octobre - 20h30
L'ACADÉMIE DU ROCK
Le Musiciens Institute, considéré comme la seule école de rock au monde, accueille plus de 1 200 étudiants par session. Tous les styles et tous les instruments se côtoient et font de cette école un établissement unique en son genre.

Dimanche 1er novembre - 11h00
L'ENVOLÉE
Les enfants visitent l'usine où tous les rythmes prennent naissance. Il est même fréquent d'y rencontrer un virtuose comme Beethoven. Les jeunes remontent dans le temps et découvrent l'histoire des premiers tambours.

...TV5

Jeudi 29 octobre - 18h00 (rediffusion vendredi - 11h45)
DÉCOUVERTE
Magazine scientifique animé par Pierre Maisonneuve. La prolifération en Méditerranée d'une algue tropicale nuisible; la caméra à trois dimensions; un cours d'éducation physique particulier à l'Université de Montréal.

Vendredi 30 octobre - 20h00 (rediffusion samedi - 0h30)
PLEIN CADRE: Passions mécaniques
Magazine de reportages. Les accidents de la route.

Samedi 31 octobre - 11h45
JEUNES AUTREMENT: Le LOOK
L'importance du LOOK pour les adolescents.

LA CULTURE, UNE PRÉSENCE À TV5

Variées, éclectiques, toujours vivantes, souvent drôles, des émissions légères avec esprit ou érudites sans pédanterie.

Avec des animateurs tels que Bernard Pivot, Bernard Rapp ou Patrick Poivre d'Arvor, autant d'ouvertures sur les œuvres et leurs auteurs, sur le monde de la connaissance, sur l'intelligence et la créativité.

La culture, une présence remarquée à TV5, câble 15*. Tous les détails dans votre télé-horaire.

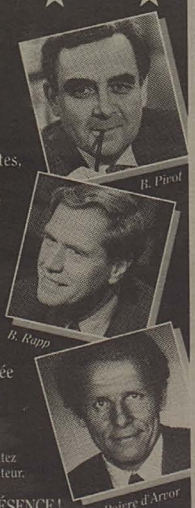

LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

* Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

TOUTE UNE PRÉSENCE!